

SENATE



SÉNAT

CANADA

Second Session
Forty-first Parliament, 2013-14

Deuxième session de la
quarante et unième législature, 2013-2014

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent de la*

NATIONAL SECURITY
AND DEFENCE

SÉCURITÉ NATIONALE ET
DE LA DÉFENSE

Chair:
The Honourable DANIEL LANG

Président :
L'honorable DANIEL LANG

Monday, January 27, 2014
Monday, February 3, 2014

Le lundi 27 janvier 2014
Le lundi 3 février 2014

Issue No. 2

Fascicule n° 2

Third and fourth meetings on:
Canada's national security and defence policies, practices,
circumstances and capabilities

Troisième et quatrième réunions concernant :
Les politiques, les pratiques, les circonstances et les
capacités du Canada en matière de sécurité nationale et de
défense

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
NATIONAL SECURITY AND DEFENCE

The Honourable Daniel Lang, *Chair*

The Honourable Roméo Antonius Dallaire, *Deputy Chair*
and

The Honourable Senators:

* Carignan, P.C. (or Martin)	Mitchell Nolin
* Cowan (or Fraser)	Segal Wells
Dagenais Day	White

* Ex officio members
(Quorum 4)

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE LA
SÉCURITÉ NATIONALE ET DE LA DÉFENSE

Président : L'honorable Daniel Lang

Vice-président : L'honorable Roméo Antonius Dallaire
et

Les honorables sénateurs :

* Carignan, C.P. (ou Martin)	Mitchell Nolin
* Cowan (ou Fraser)	Segal Wells
Dagenais Day	White

* Membres d'office
(Quorum 4)

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, January 27, 2014
(5)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day, at 4:01 p.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Daniel Lang, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Dagenais, Day, Lang, Mitchell, Nolin, Wells and White (7).

In attendance: Wolfgang Koerner, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, November 19, 2013, the committee continued its study on Canada's national security and defence policies, practices, circumstances and capabilities. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

WITNESSES:

National Defence and the Canadian Armed Forces:

Brigadier-General Jean-Marc Lanthier, Commander
2nd Canadian Division (Montreal);

Brigadier-General Omer Lavoie, Commander 4th Canadian
Division (Toronto).

The chair made an opening statement.

Brigadier-Generals Lavoie and Lanthier each made a statement and together answered questions.

At 4:55 p.m. the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Monday, February 3, 2014
(6)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day, at 4 p.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Daniel Lang, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Dagenais, Dallaire, Day, Lang, Mitchell, Nolin, Segal, Wells and White (9).

In attendance: Holly Porteous and Wolfgang Koerner, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 27 janvier 2014
(5)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 16 h 1, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Daniel Lang (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Dagenais, Day, Lang, Mitchell, Nolin, Wells et White (7).

Également présent : Wolfgang Koerner, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 19 novembre 2013, le comité poursuit son étude sur les politiques, les pratiques, les circonstances et les capacités du Canada en matière de sécurité nationale et de défense. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Ministère de la Défense nationale et Forces armées canadiennes :

Brigadier-général Jean-Marc Lanthier, commandant de la
2^e Division du Canada (Montréal);

Brigadier-général Omer Lavoie, commandant de la 4^e Division
du Canada (Toronto).

Le président prend la parole.

Les brigadiers-généraux Lavoie et Lanthier font chacun une déclaration puis répondent aux questions.

À 16 h 55, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le lundi 3 février 2014
(6)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 16 heures, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Daniel Lang (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Dagenais, Dallaire, Day, Lang, Mitchell, Nolin, Segal, Wells et White (9).

Également présents : Holly Porteous et Wolfgang Koerner, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, November 19, 2013, the committee continued its study on Canada's national security and defence policies, practices, circumstances and capabilities. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

WITNESSES:

Privy Council Office:

Stephen Rigby, National Security Advisor to the Prime Minister;

David Vigneault, Assistant Secretary to the Cabinet, Security and Intelligence.

Canadian Security Intelligence Service (CSIS):

Michel Coulombe, Director.

Communications Security Establishment Canada (CSEC):

John Forster, Chief.

National Defence and the Canadian Armed Forces:

Jill Sinclair, Assistant Deputy Minister (Policy).

The chair made an opening statement.

Mr. Rigby made a statement and, together with Mr. Vigneault, answered questions.

At 5:01 p.m. the committee suspended.

At 5:06 p.m. the committee resumed.

The chair made an opening statement.

Mr. Forster and Mr. Coulombe each made a statement and, together, answered questions.

At 6:52 p.m., the committee suspended.

At 7:18 p.m., the committee resumed.

Ms. Sinclair made a statement and answered questions.

At 8 p.m., pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, December 12, 2013, and pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee met in camera to consider a draft agenda.

It was agreed that senators' staff be permitted to remain in the room for the in camera portion of the meeting.

It was agreed that the chair and deputy chair, on behalf of the committee, put a request to the leaderships to change the meeting time of the committee to Mondays from 1 p.m. to 5:30 p.m., instead of 4 p.m. to 8 p.m.

At 8:09 p.m., the committee resumed in public.

It was agreed that the following budget application for the fiscal year ending March 31, 2014, be approved for submission to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 19 novembre 2013, le comité poursuit son étude sur les politiques, les pratiques, les circonstances et les capacités du Canada en matière de sécurité nationale et de défense. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Bureau du Conseil privé :

Stephen Rigby, conseiller à la sécurité nationale auprès du Premier ministre;

David Vigneault, secrétaire adjoint du Cabinet, Sécurité et renseignement.

Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) :

Michel Coulombe, directeur.

Centre de la sécurité des télécommunications Canada (CSTC) :

John Forster, chef.

Ministère de la Défense nationale et Forces armées canadiennes :

Jill Sinclair, sous-ministre adjointe (Politiques).

Le président prend la parole.

M. Rigby fait une déclaration puis, avec M. Vigneault, répond aux questions.

À 17 h 1, la séance est suspendue.

À 17 h 6, la séance reprend.

Le président prend la parole.

MM. Forster et Coulombe font chacun une déclaration puis, ensemble, répondent aux questions.

À 18 h 52, la séance est suspendue.

À 19 h 18, la séance reprend.

Mme Sinclair fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 20 heures, conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 12 décembre 2013, et conformément à l'article 12-16(1)(d) du Règlement, la séance se poursuit à huis clos afin d'examiner un ordre du jour provisoire.

Il est convenu que le personnel des sénateurs soit autorisé à demeurer dans la salle pendant la partie de la réunion à huis clos.

Il est convenu que le président et le vice-président, au nom du comité, demandent aux dirigeants de devancer l'heure d'ouverture de la séance du lundi à 13 heures jusqu'à 17 h 30, au lieu de 16 heures à 20 heures.

À 20 h 9, le comité reprend ses travaux en séance publique.

Il est convenu que la demande de budget suivante pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014 soit approuvée aux fins de présentation au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

SUMMARY OF BUDGET

General Expenses	\$ 0
Activity: Colorado Springs, Colorado, U.S.A.	<u>\$65,120</u>
TOTAL	<u>\$65,120</u>

At 8:10 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

RÉSUMÉ DU BUDGET

Dépenses générales	0 \$
Activité : Colorado Springs, Colorado, U.S.A.	<u>65 120 \$</u>
TOTAL	<u>65 120 \$</u>

À 20 h 10, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Josée Thérien

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, January 27, 2014

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day, at 4:01 p.m., to examine and report on Canada's national security and defence policies, practices, circumstances and capabilities (topic: follow-up to the committees report on the reserves).

Senator Daniel Lang (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: I know that a number of our colleagues are en route, and because of the roads, they are going to be late. I think we should proceed with the committee since our witnesses are here and we have a set period of time.

I want to welcome you to the Standing Senate Committee on National Security and Defence for Monday, January 27, 2014. Before we welcome our witnesses, I would like to begin by introducing the people around the table. My name is Dan Lang, senator for Yukon. On my immediate left, is the Clerk of the Committee, Josée Thérien; and on my right, is our Library of Parliament analyst assigned to the committee, Wolfgang Koerner.

I would like to go around the table and invite each senator to introduce themselves and state the region they represent. I would like to start with Senator Wells and then proceed from there.

Senator Wells: Senator David Wells from Newfoundland and Labrador.

Senator White: Vern White, Ontario.

Senator Day: Senator Joseph Day from New Brunswick.

Senator Mitchell: Grant Mitchell from Alberta.

The Chair: Thank you. Before we begin with our witnesses, I would like to inform all members that today and at our next meeting on February 3 the committee will continue to review our previous reports. We will be hearing shortly from two divisional commanders of the Canadian Forces on an update on reserves in light of the committee's December 2011 report, Answering the Call: The Future role of Canada's Primary Reserve, and our recommendations.

Next Monday we are scheduled to hear from Ms. Jill Sinclair, Assistant Deputy Minister (Policy) Department of National Defence, on the Arctic. Additionally on that day, we will be hearing from the Director of CSIS, Mr. Michel Coulombe, and the Chief of the Communications Security Establishment Canada, Mr. John Forster.

On February 10, we will commence our two new studies: one on the Canada Border Services Agency and a second on ballistic missile defence.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 27 janvier 2014

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 16 h 1, pour examiner, afin d'en faire rapport, les politiques, les pratiques, les circonstances et les capacités du Canada en matière de sécurité nationale et de défense (sujet : suivi du rapport du comité sur les réserves).

Le sénateur Daniel Lang (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Je sais qu'un certain nombre de nos collègues sont en chemin et qu'ils seront en retard en raison de l'état des routes. Je crois que nous devrions commencer la séance, puisque nos témoins sont présents et que nous disposons d'une période déterminée.

Je veux vous souhaiter la bienvenue à la séance du lundi 27 janvier 2014 du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense. Avant d'accueillir nos témoins, j'aimerais commencer par présenter les personnes présentes autour de la table. Je m'appelle Dan Lang, sénateur du Yukon. Immédiatement à ma gauche se trouve Josée Thérien, greffière du comité, et à ma droite, Wolfgang Koerner, l'analyste de la Bibliothèque du Parlement affecté à notre comité.

Je voudrais effectuer un tour de table et inviter chaque sénateur à se présenter en précisant la région qu'il représente. J'aimerais commencer par le sénateur Wells et continuer à partir de là.

Le sénateur Wells : Sénateur David Wells, de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le sénateur White : Vern White, de l'Ontario.

Le sénateur Day : Sénateur Joseph Day, du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Mitchell : Grant Mitchell, de l'Alberta.

Le président : Merci. Avant de commencer à entendre nos témoins, je voudrais informer les membres qu'au cours des séances d'aujourd'hui et du 3 février, le comité poursuivra l'examen de ses rapports précédents. Deux commandants de division des Forces canadiennes feront bientôt le point sur les réserves à la lumière du rapport intitulé *Répondre à l'appel — Le Rôle de la Première réserve du Canada dans l'avenir*, que le comité a déposé en décembre 2011, ainsi que de ses recommandations.

Lundi prochain, Mme Jill Sinclair, sous-ministre adjointe, ministère de la Défense nationale, doit témoigner au sujet de l'Arctique. Nous entendrons également M. Michel Coulombe, directeur du Service canadien du renseignement de sécurité, et John Forster, chef du Centre de la sécurité des télécommunications Canada.

Le 10 février, nous commencerons nos deux nouvelles études : l'une sur l'Agence des services frontaliers du Canada et l'autre sur la défense antimissiles balistiques.

Today, we are pleased to have with us Brigadier-General Jean-Marc Lanthier, Commander 2nd Canadian Division (Montreal); and Brigadier-General Omer Lavoie, Commander 4th Canadian Division (Toronto), to discuss our report on reserves and to take our questions. Commanders, welcome. We are proud of you and the work that you and those under your command do on our behalf for all Canadians.

I would like to welcome Senator Nolin who just arrived.

I understand that you have an opening statement, if you would like to proceed Brigadier-General Lavoie.

Brigadier-General Omer Lavoie, Commander 4th Canadian Division (Toronto), Department of National Defence and the Canadian Armed Forces: I'd like to begin by thanking the committee for its interest in support of Canada's reserve force and, in particular, its interest in operations at the division level.

I have to say for the record that I started my year as a reservist 31 years ago and have worked with the reserves at every level of command from platoon to division. I note with pride that reserve personnel were absolutely critical to our mission's success in Afghanistan commanding the 1 RCR Battle Group on Task Force 3-06. During that mission, 15 per cent of my troops regularly engaged in combat with the enemy were reservists.

As you have heard previously, in this post-Afghanistan era Canadian Armed Forces is returning to a more traditional model of a predominantly part-time reserve force, focusing on force generation and sustainment and the institutionalization of hard-won battlefield skills, experience and knowledge into reserve units.

Canadians should also be proud of our reserve soldiers. I know that our Afghan allies are extremely grateful for their sacrifices. However, this full-time employment of primary reserve personnel came at a cost to the part-time reserve establishment. In moving forward, we have decreased the number of full-time primary reserve personnel significantly across the institution. From a divisional perspective, this is a reasonable, appropriate and manageable approach.

Regardless of where we sit in the Canadian Armed Forces, we subscribe to and work to execute the Chief of Defence Staff's stated vision, which, as you know from previous testimony, states clearly that the primary reserve force:

Aujourd'hui, nous avons le plaisir d'accueillir le brigadier-général Jean-Marc Lanthier, commandant de la 2^e Division du Canada (Montréal) et le brigadier-général Omer Lavoie, commandant de la 4^e Division du Canada (Toronto), qui traiteront de nos rapports sur les réserves et répondront à nos questions. Commandants, bienvenue. Nous sommes fiers de vous et du travail que vous et ceux qui agissent sous vos ordres accomplissez au nom de tous les Canadiens.

J'aimerais souhaiter la bienvenue au sénateur Nolin, qui vient d'arriver.

Je crois comprendre que vous avez un exposé à présenter. Je laisserais donc la parole au brigadier-général Lavoie.

Brigadier-général Omer Lavoie, commandant de la 4^e Division du Canada (Toronto), ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes : Je voudrais commencer par remercier le comité de l'intérêt qu'il accorde à la force de réserve du Canada et, en particulier, aux opérations à l'échelon des divisions.

Je dois dire, aux fins du compte rendu, que je suis entré au service de la réserve il y a 31 ans et que j'y ai travaillé à tous les niveaux de commandement, que ce soit au sein d'un peloton ou d'une division. Je souligne avec fierté que les réservistes ont été absolument essentiels à la réussite de notre mission en Afghanistan, commandant le groupement tactique du 1 RCR de la Force opérationnelle 3-06. Au cours de cette mission, 15 p. 100 des membres de mes troupes qui ont régulièrement affronté l'ennemi en situation de combat étaient des réservistes.

Comme vous l'avez entendu précédemment, comme la mission en Afghanistan est terminée, les Forces armées canadiennes reviennent à un modèle plus traditionnel où la force de réserve est principalement constituée de membres à temps partiel, mettant l'accent sur la constitution et le maintien des forces, et l'institutionnalisation des compétences, de l'expérience et des connaissances que les unités de réserve ont durement acquises sur le champ de bataille.

Les Canadiens devraient également être fiers de ses réservistes. Je sais que nos alliés afghans sont extrêmement reconnaissants des sacrifices qu'ils ont faits. Le service à temps plein des membres de la Première réserve a toutefois nuí à l'établissement d'une réserve à temps partiel. Dans le cadre de nos démarches, nous avons diminué substantiellement le nombre de membres de la Première réserve à temps plein au sein des Forces. Pour les divisions, il s'agit d'une approche raisonnable, appropriée et gérable.

Peu importe le rang que nous occupons au sein des Forces armées canadiennes, nous adhérons et donnons vie à la vision énoncée par le chef de l'État-major de la défense. Comme vous l'avez appris lors de témoignages précédents, cette vision indique clairement que la Première réserve est :

... consists predominantly of part-time professional CF members, located throughout Canada, ready with reasonable notice to conduct or contribute to domestic and international operations to safeguard the defence and security of Canada.

From a 4th Canadian Division perspective, this vision confirms what we see and do on the ground every day: that our reserve force contributes to operations; connects with Canadians in the communities in which they serve; and is a critically important resource for the army, the Canadian Armed Forces and all Canadians.

How does this strategic vision translate into the business of the 4th Canadian Division? In the 4th Canadian Division, 98 per cent of my reserve forces are concentrated in three reserve Canadian brigade groups or CGBs, with 31 Canadian Brigade Group headquartered in London, 32 Canadian Brigade Group headquartered in Toronto, and 33 Canadian Brigade Group headquartered in Ottawa. In total, I command over 6,000 reservists in the Division, which accounts for over 50 per cent of my strength, both regular and reserve, and the largest concentration of reservists in the country.

While the vast majority of these personnel are engaged in training for general purpose combat and response to domestic emergencies, also critical to my mission's success are the efforts of 3rd Canadian Ranger Patrol Group headquartered in Borden with over 1,000 Canadian Rangers working in patrols working throughout northern Ontario in isolated communities. Command and control for this organization is provided by full-time reservists.

While the 37.5 days of unit level training are crucial to the continued generation of reserve forces, my vital ground as a commander is the planning and execution of collective training events. This is where I focus not only the additional seven training days of funding allocated to me by the army commander but also some additional resources provided to me by the Commander Canadian Joint Operations Command. With those resources, 4th Canadian Division is able to conduct exercises, TRILLIUM RESPONSE and STALWART GUARDIAN, annually.

Senator Nolin: Is it 7 or 37?

Brig.-Gen. Lavoie: It is 37.5 and 7 collective training that I refer to here.

Exercise Trillium Response, conducted during the winter months, focuses on response to threats domestically and is funded with both army and Canadian Joint Operation Command funds. Scenarios range from defence of Canada to protection of critical infrastructure and assistance to major air disaster tasks. Exercise TRILLIUM RESPONSE links is also how 4th Canadian Division exercises its links with our civilian first responder partners to include Public Safety Canada, and the Ontario Office of the Fire Marshal and Emergency Management. Success not

[...] principalement constituée de professionnels des Forces canadiennes à temps partiel, répartie à la grandeur du Canada, prête à mener, selon un préavis raisonnable, des opérations nationales et internationales ou à participer à de telles opérations dans le but de protéger et de défendre le Canada.

Pour la 4^e Division du Canada, cette vision confirme ce que nous observons et faisons chaque jour sur le terrain : les membres de la réserve participent aux opérations, tissent des liens avec les Canadiens dans les communautés où ils sont affectés et constituent une ressources d'une importance capitale pour l'armée, les Forces armées canadiennes et tous les Canadiens.

Comment cette vision stratégique s'applique-t-elle dans les activités de la 4^e Division du Canada? Dans cette division, 98 p. 100 des réservistes se concentrent dans trois groupes-brigades du Canada ou GBC, dont 31 sont affectés à London, 32 à Toronto, et 33 à Ottawa. En tout, je commande plus de 6 000 réservistes dans la division, laquelle représente plus de 50 p. 100 de mon personnel régulier et de réserve et la concentration la plus élevée de réservistes au pays.

Alors que la vaste majorité des réservistes suivent une instruction pour la capacité de combat polyvalente et l'intervention en situation d'urgence au pays, le 3^e Groupe de patrouilles des Rangers canadiens, posté à Borden, joue également un rôle essentiel à la réussite de ma mission. Cette organisation, qui compte plus de 1 000 Rangers effectuant des patrouilles dans les communautés isolées du nord de l'Ontario, est commandée et supervisée par des réservistes à temps plein.

Même si l'instruction de 37,5 jours au niveau de l'unité est essentielle à la constitution des forces de réserve, je considère, à titre de commandant, que la planification et l'exécution d'activités d'entraînement collectif sont primordiales. Voilà où j'affecte non seulement le financement destiné aux sept jours d'instruction supplémentaires que m'accorde le commandant de l'Armée de terre, mais également certaines des ressources additionnelles que je reçois du commandant du Commandement des opérations interarmées du Canada. Ces ressources permettent à la 4^e Division du Canada de mener les exercices TRILLIUM RESPONSE et STALWART GUARDIAN chaque année.

Le sénateur Nolin : Est-ce 7 ou 37?

Bgén Lavoie : Je parle ici de l'instruction collective de 37,5 et 7 jours.

L'exercice Trillium Response, qui se déroule pendant l'hiver, porte sur la réaction aux menaces qui se posent au pays et est financé par l'armée et par le Commandement des opérations interarmées du Canada. Il comporte des scénarios comme la défense du Canada, la protection des infrastructures essentielles et l'aide en cas de catastrophes aériennes graves. L'exercice TRILLIUM RESPONSE permet également à la 4^e Division du Canada d'exercer ses liens avec les premiers intervenants civils avec lesquels elle collabore, dont Sécurité publique Canada et le

only in these exercises but also in real domestic emergencies in Ontario with the use of Canadian Armed Forces elements has been approved would be dependent, in my view, on the existing geographic dispersion and local contacts and knowledge resident in the units of each of my reserve Canadian brigade groups.

Exercise STALWART GUARDIAN is conducted late in the summer as a culminating training event following our reserve summer training program. This exercise focuses on general purpose warfighting skills in an expeditionary operations scenario and is funded by army resources only.

While primarily reserve exercises, it is these important collective training events that allow me to validate the capabilities of the three Territorial Battalion Groups and the Arctic Response Company Group and integrate elements of the Regular Force, largely in a supporting role.

Aside from annual unit training to include the collective training events I just mentioned, current efforts in the 4th Canadian Division are also focused on recruiting, recruit training and infrastructure management of armouries. Recruiting is clearly the lifeblood of the Reserve Force. At the moment we are working hard to increase our intake of reserve recruits with a view to filling as much of our new Army Reserve Establishments as possible. This is not without its challenges.

Attraction of recruits, timely processing of recruit files and the ability to train recruits are all areas toward which we are dedicating much energy as we speak. And as ADM(IE) takes on overall management of infrastructure across the Canadian Armed Forces, many of the pressing challenges associated with the upkeep of aging armouries for our reserve units in the 4th Canadian Division will continue to be addressed.

At this point I would like to thank the committee again for the opportunity to appear and I look forward to answering your questions.

The Chair: Thank you. Then I understand that Brigadier-General Lanthier has a statement to make as well.

[Translation]

Brigadier-General Jean-Marc Lanthier, Commander 2 Canadian Division (Montreal) Department of National Defence and the Canadian Armed Forces: The mandate of 2nd Canadian Division is to generate military forces capable of helping to achieve Canada's defence and security objectives.

To fulfill that mandate, 2 Canadian Division depends on three brigades, two of which consist of reservists. Five divisional units report directly to the Division. The Division Support Group is

Bureau du commissaire des incendies et de gestion des urgences de l'Ontario. La réussite non seulement de ces exercices, mais également des interventions approuvées d'éléments des Forces armées canadiennes en cas de situations d'urgence réelles en Ontario dépendrait, selon moi, de la dispersion géographique existante et des liens et des connaissances dont disposent les unités de chacun de mes groupes-brigades du Canada de la réserve.

Quant à l'exercice STALWART GUARDIAN, qui a lieu pendant l'été, il constitue le point culminant du programme estival d'instruction de notre réserve. Il vise à aiguiser les compétences de combat polyvalentes dans le cadre d'opérations expéditionnaires et est financé uniquement par les ressources de l'armée.

Même si la Première réserve s'exerce, ce sont ces importantes activités d'instruction collective qui me permettent de valider les capacités des trois groupes-bataillons territoriaux et du Groupe-compagnie d'intervention dans l'Arctique, et d'intégrer des éléments des Forces régulières, largement dans un rôle de soutien.

Outre l'instruction annuelle des unités, qui inclut les activités d'instruction collective dont je viens de parler, la 4^e Division du Canada s'efforce également de faire du recrutement, de former les recrues et de gérer les infrastructures des manèges militaires. Le recrutement est à l'évidence essentiel au renouvellement de la force de réserve. Pour l'instant, nous travaillons d'arrache-pied pour accroître le nombre de recrues dans la réserve afin de combler autant que possible le nouveau tableau d'effectifs et de dotation de la Réserve de l'Armée de terre, ce qui ne va pas sans quelques difficultés.

À l'heure actuelle, nous mettons beaucoup d'énergie à attirer des recrues, à traiter rapidement leurs dossiers et à les former. Et comme le SMA(IE) assume la gestion globale des infrastructures pour l'ensemble des Forces armées canadiennes, un grand nombre des défis urgents que présente l'entretien des manèges militaires vieillissants des unités de réserve de la 4^e Division du Canada continueront d'être relevés.

J'aimerais maintenant remercier de nouveau le comité de m'avoir donné l'occasion de témoigner. Je répondrai avec plaisir à vos questions.

Le président : Merci. Je crois comprendre que le brigadier-général Lanthier a également un exposé à faire.

[Français]

Brigadier-général Jean-Marc Lanthier, commandant de la 2^e Division du Canada (Montréal), ministère de la Défense nationale et Forces armées canadiennes : Le mandat de la 2^e Division est de générer des forces militaires en mesure de rencontrer les objectifs de défense et de sécurité du Canada.

Je compte donc pour ce mandat sur trois brigades, dont deux composées de réservistes. Cinq unités divisionnaires se rapportent directement à moi et l'ensemble des Forces armées canadiennes au

responsible for supporting all elements of the Canadian Armed Forces in the province of Quebec. My team comprises some 14,000 members, including 6,000 in the Reserve.

I should begin by stressing the outstanding role played by reservists in fulfilling the Division's mandate. Two weeks ago, I was with 35 Canadian Brigade Group, which had deployed to the Rivière-du-Loup area as part of an exercise designed as the culmination of the collective training carried out in recent months. A total of 750 reservists from 35 Brigade, supported by 100 or so members from the Regular Force, the Naval Reserve and the Air Force, deployed to the area for 7 days. The results were conclusive: the brigade clearly demonstrated that it was capable of planning an exercise of this scale, conducting a deployment under harsh winter conditions, carrying out offensive operations at the sub-unit level, exercising effective command and control over its troops while deploying elaborate communications systems in an area spanning approximately 6,000 square kilometres, and supporting all this. The media coverage was exceptional, as was the support from the communities where we did our work.

I am using this example because it embodies every aspect of the Reserve's role in the Division. The operational mandate of the Reserve includes generating two territorial battalion groups. Each brigade generates a territorial battalion group at 72 hours' notice in order to carry out national operations. It was this element that deployed during the flooding in Montérégie in 2011. An Arctic Response Company Group has 15 days' notice for operations in the north. The Reserve benefits from an annual individual training regime that culminates in the summer with the Individual Training Summer Term. And collective training begins at that time. The two brigades are supported by divisional units, notably, the Operations Support Element, which generates influence activities capabilities. This specialty is unique to the Reserve.

The augmentation role of the Reserve is critical. Of the 630 members who returned from Afghanistan last July, 130 were reservists. The Division's ability to conduct expeditionary operations undoubtedly depended on the availability and commitment of the reservists, who deployed overseas but also performed key support roles here in Quebec. While we were conducting operations in Afghanistan, almost 1,000 reservists held full-time garrison positions. With the end of the mission, we reverted to the Reserve's initial mandate, based on part-time service. We now have 249 full-time reservists, whose main role is offering direct support to Reserve units and headquarters.

The Commander of the Canadian Army was explicit in assigning his objectives to the Reserve, and resource allocations have been commensurate with this mandate. Funding for Reserve

Québec est appuyé par le groupe de soutien divisionnaire. J'ai donc une équipe d'environ 14 000 personnes dont 6 000 sont des réservistes.

D'emblée, je dois souligner la contribution exceptionnelle des réservistes à l'accomplissement du mandat de ma division. Il y a deux semaines, j'étais avec le 35^e Groupe-brigade du Canada déployé dans la région de Rivière-du-Loup. C'était dans le cadre d'un exercice qui se voulait le point culminant de l'entraînement collectif des derniers mois. Donc, 750 réservistes de la 35^e brigade se sont déployés pour sept jours, appuyés d'une centaine de membres de la Force régulière, de la Réserve navale et de la force aérienne. Les résultats se sont révélés probants; la brigade a clairement démontré ses capacités de planifier un exercice de cette envergure dans des conditions hivernales difficiles, de mener des opérations offensives des sous-unités, d'exercer un commandement et un contrôle efficace de ses troupes en déployant des systèmes de communications élaborés dans une zone d'environ 6 000 kilomètres carrés et de soutenir le tout. La couverture médiatique a été absolument exceptionnelle, tout comme l'a été l'accueil des communautés dans lesquelles nous avons œuvré.

J'utilise cette vignette tactique parce qu'elle incarne pour moi l'ensemble des facettes de la réserve de la Division. Le mandat opérationnel de la réserve inclut la génération de deux groupes bataillon territoriaux. Chaque brigade en génère un et ils sont à 72 heures d'avis de mouvement pour la conduite d'opérations nationales. C'est cet élément qui s'est déployé dans le cadre des inondations en Montérégie en 2011. Un groupe compagnie d'intervention en Arctique est à 15 jours d'avis pour la conduite d'opérations dans le nord. La réserve bénéficie d'un régime d'instruction individuelle annuel qui culmine à l'été dans le cadre du trimestre estival d'instruction individuelle et l'entraînement collectif débute alors. Les deux brigades sont soutenues par les unités divisionnaires, en particulier par l'élément d'appui aux opérations qui génère les capacités d'activités d'influence. Il s'agit d'un mandat unique à la réserve.

Le rôle d'augmentation de la réserve est crucial. Lorsque les 630 militaires de la division déployée en Afghanistan sont revenus en juillet, 130 étaient réservistes. La capacité de la division de mener des opérations expéditionnaires a certainement été ancrée dans la disponibilité et l'engagement des réservistes qui se sont déployés outre-mer, mais qui ont aussi rempli des rôles essentiels de soutien ici au Québec. Pendant notre participation aux opérations en Afghanistan, près de 1 000 réservistes ont alors occupé des postes à temps plein en garnison. Avec la fin de la mission, nous sommes retournés au mandat initial de la réserve qui est axé principalement sur le service à temps partiel. Je compte donc maintenant sur 249 réservistes à temps plein qui sont principalement en soutien direct aux unités de la réserve et aux quartiers généraux de la réserve.

Le commandant de l'armée a été explicite dans l'attribution de ses objectifs envers la réserve et les ressources qui nous ont été attribuées ont été commensurables à ses objectifs. Le financement

pay, which totals nearly \$28.5 million, provides for 37.5 days of training in the unit and 7 days of collective training. Individual instruction accounts for an additional \$12 million.

Funding to cover operational and maintenance costs is not a problem, so all these training activities are possible. Major efforts are now being made to streamline individual training, with emphasis on reducing training time. For example, too much time is needed to earn trade qualifications, up to four years in some cases. Overly long career courses make career advancement difficult for our officers and non-commissioned officers, in particular, who are unable to take time off from their civilian jobs to attend these courses.

There are some major problems within the Reserve. Reserve numbers in Quebec have been falling in recent years; we have seen decreases of about 2 per cent annually and we are meeting only about 80 per cent of our recruiting target, or about 750 new recruits per year. To deal with this attraction problem, we have placed 19 full-time recruiting sergeants within the Reserve units. On average, close to 850 reservists leave the Division each year. Students account for 60 per cent of reservists in Quebec. The average length of service for reservists is seven years.

We could be concerned about this seemingly high attrition level, but allow me to give you my perspective on this situation. These reservists who leave after only a few years in uniform are precious commodities. The values of integrity, courage, loyalty and a sense of duty are universal within Canadian society. The abilities to lead, to work on a team and to manage are also assets. So our investment in reservists who leave after only a few years does not represent a loss.

Like the rest of the Canadian Armed Forces, infrastructure maintenance is also an issue of concern. Although we are able to achieve all of our instruction and training objectives, maintaining our infrastructure constitutes a major challenge, especially when it comes to our armouries in the province of Quebec.

There are some positive developments, however, including the construction of the 35 Combat Engineering Regiment armoury and the renovation of the Voltigeurs de Quebec armoury. Although I have focused on the traditional elements of the Reserve, I would be happy to answer any questions you might have on the Rangers and cadets.

[English]

The Chair: Thank you very much. Both your presentations have brought a fair amount of clarity to the issues that you face today in view of transformation.

Senator Nolin, would you like to start?

pour le salaire de la réserve nous assure la conduite des 37,5 jours d'entraînement à l'unité et d'un traitement d'entraînement collectif de sept jours qui représente à peu près 28,5 millions de dollars auxquels on ajoute environ 12 millions de dollars pour l'instruction individuelle.

Le financement des frais d'opération et d'entretien n'est pas un obstacle et permet la conduite de cet entraînement à l'unité. Des efforts importants de rationalisation de l'instruction individuelle sont en cours et surtout pour réduire la durée des cours. Trop de temps est présentement requis pour atteindre la qualification de métier; il faut jusqu'à quatre ans dans certains cas. Des cours de carrière trop longs rendent difficile la progression de carrière de nos officiers et de nos sous-officiers en particulier qui ne peuvent pas se libérer de leur emploi civil pour participer à ces cours.

Des enjeux sont importants au sein de la réserve. Les effectifs de la réserve au Québec connaissent une décroissance depuis les dernières années qui se chiffre approximativement à 2 p. 100 par année. Nous rencontrons approximativement 80 p. 100 de la cible de recrutement annuel soit environ 750 recrues par année. Pour pallier cet enjeu d'attraction, on a donc mis en place 19 sergents recruteurs à temps plein en service au sein des unités de la réserve. En moyenne, à peu près 850 réservistes quittent la division annuellement. Pour vous donner une image, 60 p. 100 de mes réservistes au Québec sont des étudiants et la durée de service moyen est d'environ de sept ans.

On pourrait s'inquiéter de cette attrition qui paraît élevée, mais je vais vous donner ma vision personnelle. Les réservistes qui quittent après seulement quelques années en uniforme ont des acquis précieux, des valeurs d'intégrité, de loyauté, de courage, de sens du devoir qui sont universels au sein de la société canadienne. L'aptitude à mener et à travailler en équipe et à la gestion sont tout aussi des atouts précieux. L'investissement dans nos réservistes qui quittent même après quelques années n'est donc pas une perte globale.

Comme pour le reste des Forces armées canadiennes, un autre enjeu demeure : l'entretien de notre infrastructure. Bien que nous soyons en mesure d'atteindre l'ensemble de nos objectifs d'instruction et d'entraînement, la maintenance de nos infrastructures représente un défi de taille en particulier pour les manèges militaires au Québec.

Il y a tout de même de bonnes nouvelles. Le 35^e Régiment de combat a un nouveau manège en construction et il y a la réfection du manège des Voltigeurs de Québec. Bien que je me sois concentré sur les éléments traditionnels de la réserve, c'est avec plaisir que je répondrai à vos questions sur le programme des Cadets et des Rangers.

[Traduction]

Le président : Merci beaucoup. Vos deux exposés ont permis de mettre en lumière les difficultés auxquelles vous devez faire face aujourd'hui dans le cadre de la transformation.

Sénateur Nolin, voudriez-vous intervenir en premier?

[Translation]

Senator Nolin: General Lanthier, it is a pleasure to meet you. You are no doubt aware that we hear all kinds of rumours about the Reserve funding allocated to you.

Far from timid, the political leadership makes no bones about its view that the Reserve is an important part of Canada's military presence at home, for a variety of reasons that I will not go into. The budget issue is what concerns me most today.

You mentioned some numbers. My first question has to do with budget flexibility. Up until 2010, to ensure greater spending efficiency and effectiveness, a unit could move money between its operations and maintenance budget and its pay budget, whether in terms of personnel training or operations.

Are those kinds of transfers still possible? Does that flexibility still exist?

Brig.-Gen. Lanthier: Yes, it still exists. It is possible to transfer funds from one account to the other. It requires headquarters approval at various levels, but the flexibility is still there.

Senator Nolin: Are you satisfied that headquarters is allowing the transfers?

Brig.-Gen. Lanthier: I have not had any problems at the division level. The good news is I never had to dip into Reserve pay funding or operational and maintenance, or ONM, funding. I never had to dip into those budgets to make up shortfalls elsewhere. That was not necessary, although I was authorized to do so.

Senator Nolin: You talked about your budget for 2014-15. Is it less than it was in 2013-14 and 2012-13? Has your budget dropped, stayed the same or kept pace with the rate of inflation?

Brig.-Gen. Lanthier: The allocation has not been finalized. We are still working on a notional basis, but we are going to keep implementing the reduction components flowing from the strategic review and the reduction plan. The impact of both of those measures, in particular, will continue to be felt and likely lead to a budgetary decline.

Senator Nolin: That is where we have a problem; the much talked-about proportion of 24 per cent is troubling us. All the politicians have told us that there will be no budget cuts, that cuts will be made elsewhere, not to the Reserve because it is too important. And they engage in fine rhetoric. What I am hearing when I listen to you, however, is that there will be budget cuts.

Brig.-Gen. Lanthier: Solely from the Reserve perspective, I can tell you that the 37.5 —

[Français]

Le sénateur Nolin : Général Lanthier, c'est un plaisir de vous rencontrer. Vous n'êtes pas sans savoir qu'on entend toute sorte de rumeurs à propos des budgets qui vous sont confiés pour assurer la réserve.

Les autorités politiques ne sont pas timorées, elles n'ont pas peur d'affirmer que pour eux, la réserve est un élément important de la présence militaire au Canada pour différentes raisons et je ne veux pas entrer dans ces détails. La question budgétaire m'importe davantage aujourd'hui.

Vous avez mentionné des chiffres. Ma première question touche à la flexibilité entre les budgets. Jusqu'en 2010, pour assurer une meilleure efficacité de sa dépense tant pour la formation de son personnel que pour les opérations, une unité pouvait jouer entre le budget d'opération et d'entretien et le budget de salaire.

Peut-on agir encore de la sorte? A-t-on encore cette flexibilité?

Bgén Lanthier : Oui. Elle demeure. Il est possible de transférer des fonds d'un compte à l'autre. Il faut l'approbation des quartiers généraux à différents niveaux, mais cette flexibilité demeure.

Le sénateur Nolin : Êtes-vous satisfait que les quartiers généraux permettent ces transferts?

Bgén Lanthier : Je n'ai eu aucun problème sur le plan de la division. La bonne nouvelle c'est que je n'ai jamais eu à piger dans deux des comptes qui sont soit les salaires des réservistes ou l'opération et entretien (ONM). Je n'ai jamais eu à piger pour combler d'autres déficits ailleurs. Bien que j'aie eu l'autorité, je n'ai pas eu besoin de le faire.

Le sénateur Nolin : Pour l'année 2014-2015, vous nous avez parlé de budget. Y a-t-il une réduction par rapport à ce que c'était en 2013-2014 et 2012-2013? Y a-t-il une diminution de vos budgets, un maintien ou une augmentation qui respecte le taux d'inflation?

Bgén Lanthier : L'allocation finale n'a pas été faite. On est encore avec les notionnels, mais nous allons continuer à appliquer les éléments de réduction liés à la revue stratégique et au plan de réduction. L'impact de ces deux mesures en particulier va continuer à se faire sentir avec une probabilité de décroissance budgétaire.

Le sénateur Nolin : C'est là notre problème; c'est la fameuse proportion de 24 p. 100 qui nous achale. Tous les politiciens nous disent qu'il n'y aura pas de compressions budgétaires; qu'on effectuera des compressions budgétaires ailleurs que dans la réserve, parce que la réserve c'est trop important! Et là, ils nous font de beaux grands discours. Mais quand je vous écoute, j'entends que des compressions budgétaires seront effectuées.

Bgén Lanthier : Du point de vue explicite de la réserve, je dois vous dire que le nombre de 37,5...

Senator Nolin: I should tell you that my question pertains to the Regular Force as well. In other words, as far as those 14,000 people go, if we consider the attrition rate you mentioned, is the budget to your satisfaction? Have your funding needs increased or remained the same?

Brig.-Gen. Lanthier: In terms of the centre of gravity, the element I would say is vital, the one I strive to protect, is training, and I am reasonably comfortable saying that the resources we have are commensurate with our mandate. We were asked to train combined arms groups and companies for the Regular Force and to train the Reserve Force using those 37.5 days and 7 additional days. That aspect is well in hand, and I am able to fulfill that mandate.

Where risks will be somewhat greater will be at the institutional level, in terms of procurement, for example, infrastructure maintenance. We will have to assume risk in that area in order to protect vital ground, in other words, personnel and training capacity.

Senator Nolin: I will continue my questioning in the second round.

[English]

Senator Mitchell: Thank you, generals, for being with us. I'm interested in pursuing an issue that has arisen in discussions and that is the problem — at least, the alleged problem — that often reservists commit to a two-week period in the summer, to a course, to a program elsewhere, in the summer or at another time, and then it's cancelled at the last minute. So they make the commitment with their employers. How widespread is that? Is that a problem, and why is that occurring, if it is?

Brig.-Gen. Lavoie: I'll address that question, senator. The first thing is that I don't see it as a problem. Training is our centre of gravity. We both mentioned in our remarks that part of our force-generation role is to train soldiers, so the absolute last thing we ever want to do is to cancel any type of training, whether it's an individual course or a collective exercise. We go to great pains to avoid that. In the cases where a course has to be cancelled, the next step to try to put those soldiers onto another type of course during that same time period.

As far as protecting the soldier, if he has taken two weeks off his civilian job to attend a course or training, our policy in the 4th Division is that we will pay that soldier regardless of whether he misses any days of training that he's committed to because it's the fair and right thing to do.

Senator Mitchell: Is that the same in the 2nd division?

Brig.-Gen. Lanthier: It is mostly the same approach. The one thing we're getting better at is forecasting. We are trying to give the maximum leave time, up to a year, so that reservists can actually plan. Some employers, especially the small businesses,

Le sénateur Nolin : Je dois vous dire que ma question vise aussi la Force régulière. Autrement dit, concernant le nombre de 14 000 individus et compte tenu de l'attrition à laquelle vous avez fait référence, cela fait-il votre affaire en matière budgétaire? Y a-t-il augmentation ou maintien de vos besoins financiers?

Bgén Lanthier : Pour ce qui est du centre de gravité, ce que je qualifierais d'élément vital que je dois protéger, c'est l'entraînement et l'instruction individuelle, et je suis relativement à l'aise pour dire que nous disposons des ressources commensurables au mandat. On nous avait demandé d'entraîner groupes et compagnies interarmes pour la Force régulière, puis d'entraîner la force de réserve avec les 37,5 et 7. Ça, c'est bien encadré et je suis capable de remplir ce mandat.

On prendra un peu plus de risques avec les risques institutionnels concernant l'approvisionnement, par exemple, de l'entretien de l'infrastructure. C'est dans ce domaine qu'on doit assumer un risque pour protéger ce qui est vital, à savoir notre personnel et leur capacité d'entraînement.

Le sénateur Nolin : Je poursuivrai au deuxième tour.

[Traduction]

Le sénateur Mitchell : Je remercie les généraux de comparaître. J'aimerais aborder une question soulevée au cours des discussions : c'est celle du problème — du problème allégué, du moins — selon lequel les réservistes s'engagent à suivre un cours ou un programme de deux semaines pendant l'été ou à une autre période, pour apprendre que l'activité est annulée à la dernière minute. Ils prennent donc un engagement à l'égard de leurs employeurs. Cette situation est-elle répandue? Est-ce un problème et pourquoi cela arrive-t-il, le cas échéant?

Bgén Lavoie : Je vais répondre à cette question, sénateur. Tout d'abord, je ne crois pas que ce soit un problème. L'instruction constitue notre centre de gravité. Nous avons tous les deux indiqué dans nos exposés que notre rôle de constitution des forces consiste notamment à former les soldats; la toute dernière chose que nous voulons faire est d'annuler quelque formation que ce soit, qu'il s'agisse d'un cours individuel ou d'un exercice collectif. Nous faisons tout en notre pouvoir pour l'éviter. Si un cours doit être annulé, nous tentons d'inscrire les soldats concernés à une autre formation au cours de la même période.

Afin de protéger les soldats, s'ils ont demandé à s'absenter de leur emploi civil pour la durée du cours de formation, la 4^e Division du Canada a pour politique de les rémunérer, peu importe s'ils manquent des jours de formation qu'ils doivent suivre, considérant qu'il est juste d'agir ainsi.

Senator Mitchell : Est-ce également le cas pour la 2^e Division?

Bgén Lanthier : Elle adopte en grande partie la même approche. Nous nous améliorons sur le plan des prévisions. Nous tentons d'accorder la plus grande période de congé, jusqu'à un an, pour que les réservistes puissent établir des plans. Certains

don't have the flexibility of a large workforce pool to be able to move around employees, so we can literally make money by forecasting better.

Senator Wells: Brigadier-General Lavoie, thank you for your presentation. One of the recommendations in our report was not to diminish the size and strength of the primary reserves and to continue to grow in line with the Canada First Defence Strategy target. You said in your presentation that recruitment is the lifeblood of the Reserve Force. Yet, we are at 80 per cent of our recruitment target for reserves?

Brig.-Gen. Lavoie: In the case of the 4th Canadian Division, we have met the recruiting targets that we need for the coming fiscal year. That's the initial part. The challenge is in the processing of those files so that those files actually make it through the other end and the soldier is enrolled and then goes on training.

Senator Wells: So it's an administrative issue that is slowing it down?

Brig.-Gen. Lavoie: It's largely an issue of processing those files. Of course, it's based on demographics and geography. In some of the more isolated, remote regions where I have Reserve forces, in some case, it is an attraction issue based on pure demographics, but, in most cases, it is processing. We are putting in a great effort to fix this. This time last week, I had a conversation with the commander of the Canadian Forces Recruiting Group, specifically looking at the Reserve issue in terms of how we can actually help to assist in this processing. We are already doing certain things like taking full-time Reserve personnel and putting them in Canadian Forces recruiting centres to assist in the processing from a cradle to grave type of approach so that, when the file comes in, it continues to push through the system to be processed out the other end.

Senator Wells: I have a related question for Brigadier-General Lanthier, if I may. It's related to the recruitment question. Thank you for your presentation. You say the investment in reservists who leave after only a few years does not represent a loss. I question that because, if we recruit them, train them and then lose them, we still have them within Canada but not within the Reserve Force or the Canadian Armed Forces in general. To me, it does represent a loss because we have to commit further money to recruitment and training.

If the average is seven years — I don't know if that's a lot or not much — if we lose people prior to seven years, do you still not see that as a loss to the forces? Budgets are not what we would all like them to be. Maximizing not for training but for further recruitment of people we lose doesn't make sense to me.

employeurs, particulièrement les petites entreprises, ne disposent pas de la souplesse d'un grand employeur afin d'accommoder leurs employés; nous pouvons littéralement faire de l'argent en prévoyant mieux.

Le sénateur Wells : Brigadier-général Lavoie, merci de votre exposé. Dans notre rapport, nous recommandons notamment de ne pas réduire la taille et l'effectif de la Première réserve et de poursuivre la croissance conformément à l'objectif de la Stratégie de défense Le Canada d'abord. Vous avez affirmé dans votre exposé que le recrutement est essentiel au renouvellement de la force de réserve. Pourtant, n'en sommes-nous pas à 80 p. 100 de l'objectif de recrutement pour les réserves?

Bgén Lavoie : Dans le cas de la 4^e Division du Canada, nous avons atteint les objectifs de recrutement pour le prochain exercice. C'est le volet initial. La difficulté vient du fait qu'il faut traiter ces dossiers pour qu'ils aillent jusqu'au bout du processus pour que les soldats soient enrôlés et suivent l'instruction.

Le sénateur Wells : C'est donc un problème administratif qui ralentit le processus?

Bgén Lavoie : C'est largement le traitement des dossiers qui pose un problème. C'est évidemment une question de démographie et de géographie. Dans certaines régions plus isolées et plus éloignées où se trouvent des forces de réserve, c'est essentiellement un problème démographique qui nous empêche d'attirer des recrues, mais dans la plupart des cas, c'est un problème de traitement. Nous déployons un effort colossal pour corriger la situation. À cette heure-ci, la semaine dernière, j'étais en conversation avec le commandant du Groupe du recrutement des Forces canadiennes, discutant précisément de la question de la réserve afin de voir comment on pourrait améliorer le traitement. Nous prenons déjà certaines mesures, affectant notamment des réservistes à temps plein à des centres de recrutement des Forces armées canadiennes pour aider au traitement grâce à une approche intégrale dans la cadre de laquelle les dossiers qui arrivent poursuivent leur progression jusqu'au bout du système afin d'être traités.

Le sénateur Wells : J'aimerais poser, si vous le permettez, une question connexe au brigadier-général Lanthier. Elle a un lien avec la question du recrutement. Je vous remercie de votre exposé. Vous dites que l'investissement effectué dans les réservistes qui quittent le service après quelques années seulement ne constitue pas une perte. J'ai des doutes à ce sujet, puisque si on les recrute et les forme pour ensuite les perdre, ils sont toujours au Canada, mais pas dans la force de réserve des Forces armées canadiennes en général. Il s'agit à mon avis d'une perte, puisque nous devons dépenser encore des fonds pour le recrutement et la formation.

S'ils restent en moyenne sept ans — j'ignore si cette période est courte ou longue —, si nous perdons des réservistes avant sept ans, considérez-vous toujours que ce n'est pas une perte pour les forces? Les budgets ne sont pas ce que nous voudrions tous qu'ils soient. Il me semble insensé de favoriser le recrutement de gens que nous perdons plutôt que la formation.

Brig.-Gen. Lanthier: Let me amplify that. What I meant is not a total loss or a net loss. There is a loss because I've got to recruit and to retrain. That attrition is not dissimilar to the one in the Regular Force. A Regular Force initial contract will be 3 to 4 years, and a lot of soldiers will join for that initial term and then leave. We have to be careful to not only recruit students. That's probably where the challenge lies because, right now, since our training program focuses on the summertime, that attracts a lot of students. The reality is that their commitment to life and to work will prevent them from being actively employed in the Reserve, so there is a net loss. From a program-architecture-activity point of view, there is a net loss because the output is not there. You are absolutely right from that perspective, but, in the larger context, from a taxpayer-dollar perspective, if you want to put it that way, you are bringing a lot from a general mobilization perspective because you have a larger pool of people who are familiar with military issues and military life. Should you ever, God forbid, have to mobilize the population, you have a larger pool, at a relatively minor cost, within the general population.

Senator Wells: Thank you, Brigadier-General.

Senator Day: General, thank you very much for being here.

[Translation]

Thank you kindly for meeting with the committee.

[English]

You are probably aware that this committee has been very interested in reservists and cadets over a good number of years. We do have our report from a while back, but there have also been several other reports that we have generated along the way. In virtually all of those reports, there has been some discussion of specialization. The U.K., in the last year or so, looked into the reserves, and they talked about specialization, a role for the reservists. Yet, I notice that, General Lavoie, in your presentation, you indicate in the second paragraph that, in the post-Afghanistan era, the Canadian Armed Forces is returning to a more traditional model of a predominantly part-time reserve force, focusing on force generation and sustainment and the institutionalization of hard-won battlefield skills.

I agree that using the experiences gained through our participation in Afghanistan is important, but what about this other possible role for reservists of specialization? You make no mention of it here. Has it been decided by the Canadian Armed Forces that what you have described — institutionalization, part-time, just being ready to supplement the Regular Force by up to 15 per cent, as you indicated — is the role? Is that the vision that we have for our reservists over the coming years?

Bgen Lanthier : Permettez-moi d'apporter des précisions. Je voulais dire qu'il ne s'agit pas d'une perte totale ou nette. Il y a une perte, puisque nous devons recruter et former encore des gens. Cette attrition n'est pas différente de celle qui touche la Force régulière. Le contrat initial dans la Force régulière est de trois à quatre ans, et bien des soldats partiront une fois cette période initiale terminée. Nous devons faire attention de ne pas recruter seulement des étudiants. C'est probablement là où le défi se pose, car actuellement, comme notre programme d'instruction se déroule principalement en été, il attire un grand nombre d'étudiants. Le fait est que leur attachement à leur vie personnelle et professionnelle les empêchera de travailler activement au sein de la réserve. Il y a donc une perte nette du point de vue de l'architecture des activités de programme, car le résultat n'est pas là. Vous avez donc absolument raison à cet égard. Dans le contexte plus large, cependant, du point de vue des deniers publics, si l'on veut, on gagne beaucoup au chapitre de la mobilisation générale, car il y a bien plus de gens qui sont familiers avec les questions et la vie militaires. Si jamais, Dieu nous en garde, nous devons mobiliser la population, nous disposerons d'un bassin plus grand, et ce, à un coût relativement faible.

Le sénateur Wells : Merci beaucoup, brigadier-général.

Le sénateur Day : Général, merci beaucoup de témoigner.

[Français]

Merci beaucoup de votre participation à notre comité.

[Traduction]

Vous savez probablement que notre comité s'intéresse grandement aux réservistes et aux cadets depuis de nombreuses années. Nous avons le rapport rédigé il y a un certain temps, mais nous en avons également préparé plusieurs autres en cours de route. Dans pratiquement tous ces rapports, il est question de spécialisation. Depuis un an environ, le Royaume-Uni examine les réserves et discute de la spécialisation, d'un rôle pour les réservistes. Je remarque toutefois que dans votre exposé, général Lavoie, vous indiquez au deuxième paragraphe que maintenant que la mission en Afghanistan est terminée, les Forces armées canadiennes reviennent à un modèle plus traditionnel où la force de réserve est principalement composée de membres à temps partiel, mettant l'accent sur la constitution et le maintien des forces et l'institutionnalisation des compétences, de l'expérience et des connaissances que les unités de réserve ont durement acquises sur le champ de bataille.

Je conviens qu'il importe d'exploiter l'expérience acquise au cours de notre mission en Afghanistan, mais qu'en est-il du rôle spécialisé que pourraient tenir les réservistes? Vous n'en parlez pas ici. Les Forces armées canadiennes ont-elles décidé que le rôle se borne à celui que vous avez décrit : l'institutionnalisation, le travail à temps partiel, pour simplement être prêt à grossir les rangs des forces régulières à hauteur de 15 p. 100, comme vous l'avez indiqué? Est-ce là la vision que nous avons à l'endroit de nos réservistes pour les années à venir?

Brig.-Gen. Lavoie: To answer your question, the first principle is that the Canadian Army is a general-purpose combat army. It follows that our reservists, at this time, would also be trained as general-purpose combat troops.

At the national level, and I think it may have been discussed when Admiral Bennett and Brigadier-General Woiden were here, there is a review looking at more of these specialized roles, senator, that you referred to.

I should mention, and it's not in my text, one role that the reserves in the Canadian Army do specialize in called an IA Task Force, Influence Activity Task Force. That is a role solely apportioned to the Reserve Force to carry out. As we speak, I have about 60 soldiers who are part of the management readiness plan and who are conducting high-readiness training about to augment a Regular Force Canadian mechanized brigade group on an exercise that will happen next month and then again for confirmation in May. That is one example of a specialized role that the reserves actually participate in now and have also conducted throughout our time in Afghanistan.

[Translation]

Senator Day: Brig.-Gen. Lanthier also referred to influence activities capability. Could you please explain what that is? You said it was unique to the Reserve. I would like to know what that is.

Brig.-Gen. Lanthier: Senator, influence activities are twofold: civil-military relations and psychological operations. The Reserve has been tasked with this role. Reservists have been performing this function for quite some time; it is not the responsibility of members of the Regular Force. This leverages the unique expertise of the reservists, particularly in the arena of civil-military relations. They are citizen soldiers, so this function is inherent to who they are and what they do; they have an inherent understanding of the relationship between the military and the population, as well as the issues involved. That is why reservists were given that role to play, and they are exceptional at it.

Senator Day: Thank you for that explanation.

[English]

Senator White: Thank you both for being here today and for your presentations as well.

I have two short questions. First, I understand that there have been some challenges in recruiting and I appreciate your candor. Am I also to understand there is a challenge, because I know there is in the Regular Force, around recruiting the diversity that you are looking for? Are you seeing that same issue within the reservists? I know post-9/11 there were discussions around diverse communities. Are you having that same challenge?

Bgén Lavoie : Pour répondre à votre question, le principe premier veut que l'armée canadienne soit une armée de combat polyvalente. Il est donc logique que les réservistes soient pour l'instant formés pour servir également de troupes de combat polyvalentes.

À l'échelle nationale, comme il en a peut-être été question quand l'amiral Bennett et le brigadier-général Woiden ont comparu, un examen est en cours pour étudier davantage les rôles spécialisés que vous avez évoqués, sénateur.

Je devrais préciser, et ce n'est pas dans mon texte, que les réserves de l'armée canadienne tiennent bel et bien un rôle spécialisé dans le cadre de la Force opérationnelle des activités d'influence, ou FOAI. C'est un rôle réservé exclusivement à la force de réserve. En ce moment même, une soixantaine de soldats faisant partie du plan de gestion de la disponibilité opérationnelle et effectuant de la formation de haut niveau sont sur le point de se joindre à un groupe-brigade mécanisé du Canada des Forces canadiennes régulières dans le cadre d'un exercice qui aura lieu le mois prochain, puis de nouveau en mai, aux fins de confirmation. Voilà un exemple de rôle spécialisé que les réserves assument actuellement et qu'elles ont également tenu quand nous étions en Afghanistan.

[Français]

Le sénateur Day : Le brigadier-général Lanthier a fait mention de cette capacité d'activités d'influence (*influence activities capacity*) également. Pouvez-vous expliquer ce que c'est? Vous avez dit que c'est uniquement pour les réservistes. J'aimerais savoir ce que c'est que cette activité.

Bgén Lanthier : Sénateur, les activités d'influence comportent deux branches. La première, ce sont les relations civilo-militaires; la deuxième ce sont les opérations psychologiques. C'est un rôle qu'on a confié aux réservistes. Cela fait un bon petit bout de temps qu'ils l'assument, ce mandat n'incombe pas à la Force régulière. Et cela fait levier sur une expertise unique des réservistes, surtout du côté des relations civilo-militaires. Ce sont des citoyens-soldats; il y a donc une nature inhérente à ce qu'ils font, dans leur compréhension des enjeux dans la relation entre l'élément militaire et la population. Donc, on leur a confié ce rôle-là. C'est un rôle qu'ils remplissent merveilleusement bien.

Le sénateur Day : Merci beaucoup pour cette explication.

[Traduction]

Le sénateur White : Je vous remercie tous les deux de comparaître aujourd'hui et d'avoir présenté des exposés.

J'ai deux brèves questions. Tout d'abord, je crois comprendre que le recrutement présente quelques difficultés, et je vous remercie de votre franchise. Dois-je également comprendre que vous éprouvez des difficultés à recruter l'effectif diversifié que vous recherchez, comme c'est le cas, je le sais, dans les forces régulières? Observez-vous le même problème parmi les réservistes? Je sais qu'après les attentats du 11 septembre, on a discuté des diverses communautés. Êtes-vous confrontés au même défi?

[Translation]

Brig.-Gen. Lanthier: I would say that is probably not as much of a challenge for the Reserve. Within the Division, for instance, the proportion of female soldiers is 14 per cent. It is likely easier to meet the challenges of diversity because of the size of the area, the geographic distribution, while staying within our communities. There is no need to uproot people, unlike in the Regular Force, where members are assigned to centralized garrisons. So, on our end, it has not been difficult to bring in a good measure of diversity to the Reserve.

[English]

Senator White: Beyond women and into the other diverse groups?

[Translation]

Brig.-Gen. Lanthier: In all the various categories.

Senator White: Is the situation the same for you, Mr. Lavoie?

Brig.-Gen. Lavoie: I would agree with that.

[English]

It's the same thing. It goes back to demographics partially. Certainly with my units that I have in Toronto, there is little problem to meet the challenges of diversity. As you go to more isolated communities, further North for instance, there is more of a challenge in those locations.

Senator White: If I may, the second question I have — and I don't see it as a negative that you get seven years from a reservist who then moves on to do whatever else they want to do in life. I do think they bring that experience with them. Some of them, like Brigadier-General Lavoie, come back to the Regular Force at some point.

How does that compare to other countries like Australia and New Zealand — a little less so the U.S. I think the U.S. look at four years in the Marines as a long-serving marine in some cases. How does that compare with other countries when looking at their reserve programs that have similar numbers to what we have?

Brig.-Gen. Lavoie: Unless Brigadier-General Lanthier has the answer, this would be one of the questions that we would have to take on notice and come back. I would only be guessing whether it's the same sort of degree of transiency and throughput that we have in Canada compared to our allies.

Senator White: Would you mind checking to see over the 10 years post seven how many return either as a reservist or Regular Forces, if you have those numbers?

Brig.-Gen. Lanthier: Yes, sir.

[Français]

Bgén Lanthier : Je dirais que ce défi-là est probablement moindre pour la réserve. Par exemple, au sein de la division, j'ai 14 p. 100 de femmes soldats. C'est probablement plus facile d'aller chercher une plus grande diversité à cause de l'étendue, de la dispersion géographique, et de rester dans nos communautés. Il n'y a pas besoin d'un déracinement, contrairement à la Force régulière, dans laquelle on va vous affecter dans des garnisons centralisées. Donc, de mon côté il n'y a pas eu de difficulté à trouver une diversité intéressante au sein de la réserve.

[Traduction]

Le sénateur White : À part des femmes et parmi les divers autres groupes?

[Français]

Bgén Lanthier : Dans l'ensemble des différentes catégories.

Le sénateur White : C'est la même chose, monsieur Lavoie?

Bgén Lavoie : Je suis d'accord avec ça.

[Traduction]

C'est la même chose. La situation dépend en partie du paysage démographique. Il est certain que dans les unités de Toronto, la diversité ne pose pas beaucoup de problème. La situation est plus difficile dans les communautés plus isolées, dans le Nord, par exemple.

Le sénateur White : En ce qui concerne ma deuxième question, si je puis me permettre, selon moi, le fait que des réservistes vous consacrent sept ans et partent ensuite poursuivre une autre carrière n'est pas un aspect négatif. Cette expérience leur servira sans doute tout au long de leur vie. Certains d'entre eux, comme le brigadier-général Lavoie, retourneront dans la Force régulière plus tard.

Cette situation se compare-t-elle à celle des autres pays comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande — un peu moins les États-Unis? Je pense qu'aux États-Unis, dans certains cas, un marine est considéré comme un marine de longue date après quatre ans. Comment se situe-t-on par rapport aux autres pays lorsqu'on examine les programmes de réserve qui ont des chiffres comparables?

Bgén Lavoie : À moins que le brigadier-général ait la réponse, nous devons prendre cette question en note et vous revenir là-dessus. Je ne ferais que supposer que le Canada a le même rendement et le même rythme de changement que ses alliés.

Le sénateur White : Si vous avez ces données, pourriez-vous vérifier combien de réservistes ont réintégré la réserve ou la Force régulière après cette période de sept ans, au cours des 10 dernières années?

Bgén Lanthier : Bien sûr.

The Chair: I would like to have a question and to follow up on Senator Nolin's questions at the beginning. It has to do with the reservists and how it equates in respect to transformation as we proceed, going forward into 2014, with respect to your financial capabilities to be able to meet the objectives that we have asked you to meet in respect to the dollars that are going to be voted.

I want to go back to the 2012 budget that states, for the record, that "as the Department of National Defence and the Canadian Forces transition to a lower pace of operations following the end of the combat mission in Afghanistan, Canadian Forces Regular Reserve Force strength will be maintained at 68,000 and 27,000 respectively. This will preserve a balance across the four Canada First Defence Strategy pillars upon which military capabilities are built, personnel, equipment, readiness and infrastructure."

Basically, that agreed with what our report of a year and a half ago recommended in respect to looking forward back at that time. I want to go back with respect to your ability to meet those objectives financially and whether or not there has been a significant reduction in finance, for the financial commitment to your various divisions, in order to be able to do the work we're asking you to do. We are hearing some stories from the front lines that there has been a cut back in some areas. We want to know whether or not that is occurring and, if it is, what are we able to do to be able to change what we do, or do we have to go back to see whether there are more financial commitments available?

Brig.-Gen. Lavoie: As already discussed, we can't comment on 2014-15 budget allocations because they have not been allocated to us yet.

Having said that, it is no surprise that we wouldn't be doing our job as commanders if we weren't already planning for the next fiscal year. As commander for the Canadian division, from a planning perspective I am confident that all the tasks and roles and missions that have been assigned to me, which in some case I assign to our Reserve Forces, I have sufficient resources to meet those tasks. Specifically what I'm looking at are those fourth generation responsibilities such as the Territorial Battalion Groups and Arctic Response Company Group.

[Translation]

Senator Nolin: General Lanthier, one of the challenges for the francophone units, not just in the Reserve, but also in your regular brigade, is recruiting enough officers. I believe it has been an ongoing problem. Frankly, I have not been able to come up with a solution other than reopening the military college in Saint-Jean. I would like to hear your thoughts on that.

This is a major challenge. Even the Royal 22nd Régiment has trouble finding French-Canadian officers. I do not have a problem with anglophones, but when a French-speaking unit

Le président : J'aimerais vous poser une question en lien avec celles du sénateur Nolin. Ma question concerne les réservistes et l'incidence de la transformation, en 2014, sur votre capacité, sur le plan financier, d'atteindre les objectifs qu'on vous a demandé de respecter en fonction du budget qui sera adopté.

J'aimerais revenir sur un extrait du budget de 2012, qui se lit comme suit : « Au fil de la transition du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes vers un rythme opérationnel plus modéré au lendemain de la mission de combat en Afghanistan, les effectifs de la Force régulière et de la force de réserve des Forces canadiennes demeureront respectivement de 68 000 et 27 000 membres, afin de préserver l'équilibre entre les quatre piliers de la Stratégie de défense Le Canada d'abord sur lesquels reposent les capacités militaires, à savoir le personnel, le matériel, l'état de préparation et l'infrastructure. »

En gros, cela cadrerait avec les recommandations de notre rapport publié il y a un an et demi. J'aimerais revenir sur votre capacité financière de respecter ces objectifs et savoir s'il y a eu ou non une importante réduction de vos engagements financiers envers vos diverses divisions pour vous permettre d'accomplir le travail qu'on vous demande de faire. Nous entendons toutes sortes de rumeurs selon lesquelles on a effectué des compressions dans certains secteurs. Nous aimerions savoir ce qu'il en est réellement et, éventuellement, comment nous devons nous y prendre pour changer notre façon de faire. Devrions-nous plutôt retourner en arrière et voir s'il n'y aurait pas davantage d'engagements financiers à prendre?

Bgén Lavoie : Comme on l'a déjà dit, nous ne pouvons pas commenter sur les affectations budgétaires pour 2014-2015, étant donné qu'aucuns fonds n'ont à l'heure actuelle été alloués.

Cela dit, nous ne ferions pas bien notre travail de commandant si nous ne pensions pas déjà au prochain exercice financier. Du point de vue de la planification, en tant que commandant de la division canadienne, pour ce qui est des tâches, des rôles et des missions qui m'ont été assignés, et que j'ai par la suite délégués à nos réservistes, j'ai la certitude d'avoir suffisamment de ressources pour les mener à bien. Je parle en particulier des responsabilités de quatrième génération, telles que les groupes-bataillons territoriaux et le Groupe-compagnie d'intervention dans l'Arctique.

[Français]

Le sénateur Nolin : Général Lanthier, un des défis auxquels sont confrontées les unités francophones, pas juste les unités de réserve mais également votre brigade régulière, c'est la capacité de recruter suffisamment d'officiers. Je pense que c'est un problème qui perdure. Honnêtement, je ne parviens pas à mettre le doigt sur une solution autre que celle de rouvrir le collège militaire de Saint-Jean. J'aimerais avoir votre opinion là-dessus.

C'est un défi majeur. Même au niveau du Royal 22^e on a de la difficulté à avoir des officiers canadiens-français. Je n'ai pas de problème avec les anglophones, mais lorsqu'une unité

has to go and recruit — or poach — anglophone officers to lead francophones, I see that as a problem. I hope some thought is being given to solutions.

Brig.-Gen. Lanthier: That is indeed a problem that concerns me. Frankly, though, the issue has not been as acute as it has in the regular brigade. I say that because it has to do with the community; I have regiments in Quebec that, for all intents and purposes, basically consist of unilingual anglophones.

Senator Nolin: Yes, but I am talking primarily about francophones.

Brig.-Gen. Lanthier: Yes, so for the Reserve, that issue has been less of a concern. As for the regular brigade, however, because recruits are pulled from a national pool, attracting and recruiting French-speaking officers is a bit of a bigger problem. It is a problem we are concerned about, and we are trying to figure out what the current dynamic at play is. We are trying to understand why, during the course of a normal cycle, up to 20 per cent or so of the officers who join the forces and who will be transferred to a francophone unit are anglophones. That is more or less what our data shows right now.

We have not been able to figure that out yet. I have to sit down with General Mariage and General Bélanger, among others, to examine the problem and possible solutions. In the meantime, what we are doing is making sure we immediately give non-French-speaking officer recruits every training tool necessary to ensure they can lead those men and women in their first language.

Senator Nolin: General Lanthier, you talked a bit about the profile of your Reserve troops; many are students, and having met a number of them, I can say they are quick to invest time and resources. They are genuinely dedicated to the forces. However, we cannot encourage them to study at a military college when the classes are not available in the language they speak. Perhaps that is the problem with the Reserve. Perhaps you do not have that problem with the Regular Force because the whole idea of transfer is more recognized and accepted. Conversely, when a student in police science decides to enlist in the Reserve — and there are many such students, whether firefighters or police officers — because it is the Reserve, you are not there to uproot them and take them away from their civilian activities, so to speak. That is where the challenge lies, I think, for a number of francophone units. The issue is trying to identify candidates and convincing them to rise through the ranks to become officers. It is a problem you have yet to understand.

Brig.-Gen. Lanthier: We have not gotten a grip on the problem; we have not been able to pinpoint the reason why military service is not appealing to people. We could look to history for an explanation, the world wars, for example, and the situation in Quebec, but since the problem did not exist in the 1990s or early 2000s, that probably is not the best avenue to explore. In order to ensure the future of the French fact, it is absolutely critical to

francophone doit aller recruter — ou « braconner » — des officiers anglophones pour mener des francophones, on a un problème. J'espère qu'on examine des solutions.

Bgén Lanthier : Effectivement, c'est une problématique qui, pour ma part, m'inquiète. Du côté de la réserve, honnêtement, le problème n'a pas été aussi aigu que dans la brigade régulière. La raison pour laquelle je dis cela c'est que, parce que c'est basé sur la communauté, j'ai des régiments qui sont, à toutes fins pratiques, au Québec, presque unilingues anglophones.

Le sénateur Nolin : Oui, mais je parle surtout des francophones.

Bgén Lanthier : Oui; donc, du point de vue de la réserve, cet aspect a été moins négatif. Du point de vue de la brigade régulière, comme on recrute dans un bassin national, on a eu un problème un peu plus marqué pour attirer et recruter des officiers francophones. C'est un problème qui nous interpelle et nous essayons de comprendre la dynamique présente qui fait que, sur un cycle normal, parmi les officiers qui vont rejoindre les forces puis être mutés dans une unité francophone, il y en aura peut-être jusqu'à 20 p. 100 qui seront d'origine anglaise. C'est à peu près les données que nous avons en ce moment.

C'est une problématique que nous n'avons pas encore réussi à comprendre. Je dois rencontrer le général Mariage, entre autre, et le général Bélanger pour essayer d'étudier cette problématique et regarder les options possibles. Dans l'intérim, ce que nous faisons, c'est que nous nous assurons qu'un officier recruté qui n'est pas francophone se voie donner immédiatement tous les outils nécessaires en termes de formation pour qu'il soit capable de mener ces hommes et ces femmes dans leur langue première.

Le sénateur Nolin : Général Lanthier, vous faisiez référence au profil de vos troupes de réserve; plusieurs sont de jeunes étudiants qui, d'ailleurs, pour en avoir côtoyé plusieurs, n'hésitent pas à investir temps et ressources. Ils sont vraiment dévoués aux forces. Cependant, on ne réussit pas à les faire étudier dans un collège militaire si les cours ne sont pas offerts dans leur langue. C'est peut-être là qu'est le problème avec la réserve? Peut-être que vous n'avez pas ce problème avec la régulière parce que la notion de transfert est plus reconnue et acceptée, alors qu'un étudiant en technique policière qui décide de s'enrôler dans la réserve — et il y en a plusieurs, que ce soit des pompiers ou des policiers —, le fait qu'il s'agisse de la réserve, vous n'êtes pas là pour le déraciner de ses activités civiles, entre guillemets. C'est là que se trouve le défi, je crois, pour plusieurs unités de langue française, soit d'essayer d'identifier des candidats et les convaincre de gravir les échelons et devenir officiers. C'est un problème que vous n'avez pas encore cerné.

Bgén Lanthier : On n'a pas mis le grappin dessus, on n'est pas capable de cerner la raison pour laquelle le service n'arrive pas à attirer les gens. On peut regarder du côté des raisons historiques, comme les guerres mondiales au Québec, mais comme la problématique n'existait pas dans le milieu des années 1990 ou au début des années 2000, ce n'est probablement pas la bonne avenue à explorer. Il faut vraiment se pencher sur le sujet pour

really examine the issue. Formed in 1968, 5th Brigade was established to support the French fact, and its viability and continuity are paramount.

Senator Nolin: Precisely. That was my point. Thank you, Mr. Chair.

[English]

Senator Mitchell: At least in the middle of last year, and maybe before that and maybe since, there's been some controversy over waiting times for severance pay to reservists, and that was highlighted by the ombudsman. Can you give us an update on that, whether that's being processed better now? The waits were as much as a year or 17 months, I think the ombudsman actually estimated.

Brig.-Gen. Lavoie: That's something I'm not familiar with so, unless Jean Lanthier is, I'll also take that on notice, if that's the right term to use.

Brig.-Gen. Lanthier: Same here, I'm not familiar with that issue, sir.

Senator Mitchell: Could you get back to us on that?

Brig.-Gen. Lanthier: Yes, sir.

Senator Mitchell: The other question that hasn't really been discussed too much, Brigadier-General Lanthier you mentioned in your presentation your responsibility for cadets, and I expect you have as well, General Lavoie, a responsibility for cadets. I'm interested in numbers, what's the relationship between a cadet becoming a reservist, becoming a full-time Regular Force member perhaps, what are the objectives of the cadets?

As an aside, because I spent summers with my grandparents in Vernon, how is that camp doing?

[Translation]

Brig.-Gen. Lanthier: In Quebec, 12 000 air, sea and army cadets are supported by an instructors cadre and full-time personnel, and that is quite significant. The first thing I would like to point out is that the cadet program is not meant to train people for the military; the program is run by the Department of National Defence, but it is a program for youth. The cadet program is the largest youth program in the country precisely because the Canadian Armed Forces has enough personnel to coach the cadets. The concepts we try to instill in them are leadership, service, the pursuit of excellence and citizenship. Ultimately, that is the goal of the cadet program. The reality is that, after being exposed to what I would call a regimental style of coaching, many cadets enjoy it and decide to join the Reserve or the Regular Force. First and foremost, however, it is a program for Canadian youth.

s'assurer de la pérennité du fait francophone. La 5^e Brigade a été créée en 1968 pour le fait francophone, donc il faut s'assurer de la viabilité et de la pérennité, ainsi de suite.

Le sénateur Nolin : Exactement. C'était le but de mes questions. Je vous remercie, monsieur le président.

[Traduction]

Le sénateur Mitchell : Vers le milieu de l'année dernière, et peut-être même avant, le délai d'attente lié au versement des indemnités de départ aux réservistes a suscité une certaine controverse. Ce problème avait été soulevé par l'ombudsman. Pourriez-vous faire le point là-dessus? A-t-on observé une amélioration? Les réservistes pouvaient attendre jusqu'à un an, voire 17 mois, avant de toucher leur indemnité, selon ce qu'a estimé l'ombudsman.

Bgén Lavoie : C'est un problème dont je ne suis pas au courant. Par conséquent, à moins que Jean Lanthier ait une réponse, nous allons devoir prendre votre question en note et nous renseigner à ce sujet.

Bgén Lanthier : C'est pareil pour moi; je ne suis pas au courant de ce problème, monsieur.

Le sénateur Mitchell : Dans ce cas, pourriez-vous revenir avec une réponse?

Bgén Lanthier : Absolument.

Le sénateur Mitchell : J'aimerais discuter d'une question dont on n'a pas beaucoup parlé jusqu'à présent. Brigadier-général Lanthier, dans votre exposé, vous avez fait mention de votre responsabilité envers les cadets, et je suppose que vous aussi, général Lavoie, assumez cette même responsabilité. J'aimerais donc connaître le nombre de cadets qui sont devenus des réservistes ou des membres à temps plein de la Force régulière, ainsi que les objectifs qu'ils doivent atteindre.

Quand j'étais jeune, j'ai passé plusieurs étés avec mes grands-parents à Vernon. Qu'en est-il de ce camp de cadets?

[Français]

Bgén Lanthier : Au Québec, 12 000 cadets de l'aviation, de la marine et de l'armée sont soutenus par un cadre d'instructeurs et de personnel à temps plein qui est quand même assez important. La première chose que j'aimerais dire, c'est que le but des cadets n'est pas de former les militaires, c'est un programme conduit par le ministère de la Défense nationale, mais c'est un programme jeunesse. C'est le plus gros programme jeunesse au Canada, et cette ampleur est possible parce que les Forces canadiennes ont justement les effectifs nécessaires pour encadrer ces cadets. Ce qu'on essaie de leur donner, ce sont des notions de leadership, de service, de dépassement de soi, de citoyenneté. C'est le but avec les cadets, ultimement. La réalité, c'est qu'un grand nombre de cadets qui, une fois qu'ils ont goûté à l'encadrement que je vais qualifier de régimentaire, ils aiment et vont rejoindre la réserve ou la régulière. Cependant, avant tout, c'est un programme pour la jeunesse canadienne.

[English]

Senator Mitchell: I should say that my father was training at that base during the war when he met my mother. It was regular force in those days.

Brig.-Gen. Lanthier: I'm not aware of the status of the Vernon camp.

Brig.-Gen. Lavoie: I have the same answer as General Lanthier. I'm responsible for about 15,000 cadets from all: army, air and sea cadets across the province. I have a regional cadet support unit that is responsible to me in administering the program.

As General Lanthier said, it's not a military program. It's administered by the Canadian Forces in conjunction with our cadet league partners who oversee the program. But, as has been stated many times before, the Canadian Forces simply see this as being a strategic investment in the youth of Canada. I think it's probably the best youth program that's out there.

The Chair: I have to agree. I think it is one of the best youth programs out there. Looking at the numbers you have today and looking into the future, do you see that program expanding not only in your areas but across the country as well, as far as numbers are concerned?

Brig.-Gen. Lavoie: Again, sir, it's not really our purview to comment on it. Right now, as Admiral Bennett mentioned, there is a review on the program that's in the works, but it's very much at the national level.

Senator Day: Just as an adjunct to your last question, there was an article, December 27, I think it was in *The Globe and Mail*, "Cadet program has become bloated and bureaucratic, DND report warns."

I just thought we should go on record as letting you know that there is a Department of National Defence report that suggests the cadet program needs some attention.

We're certainly very interested in that attention being paid to that program, and since it falls under your purview, each of you, I hope you will be able to reassure us the next time you're here that things are moving along well in the cadet program.

My question is in relation to infrastructure, and each of you mentioned infrastructure. I understand maintenance, and I do not know if you've included in infrastructure maintenance of the equipment that you use for training. I think of infrastructure in terms of the buildings, the armouries, and you've made absolutely the right point that the footprint by the reservists in cities and towns is critically important in that contact between the civilian and the military side, much more so than large bases like Valcartier and Saint-Jean that are outside the downtown core.

General Lavoie, could you comment on the ADM, assistant deputy minister IE infrastructure? What's the E for?

[Traduction]

Le sénateur Mitchell : Je dois dire que mon père était en formation à cet endroit pendant la guerre lorsqu'il a rencontré ma mère. C'était une base de la Force régulière à l'époque.

Bgén Lanthier : Je ne connais pas la situation du camp de Vernon.

Bgén Lavoie : Même chose pour moi. Je suis responsable d'environ 15 000 cadets de l'armée, de la marine et de l'aviation partout dans la province. L'Unité régionale de soutien aux cadets, qui relève de moi, administre ce programme.

Comme le général Lanthier l'a dit, il ne s'agit pas d'un programme militaire. C'est un programme qui est administré par les Forces canadiennes, en collaboration avec nos partenaires de la Ligue des cadets, qui s'occupent de la supervision. Toutefois, comme on l'a affirmé à maintes reprises, les Forces canadiennes considèrent ce programme comme un investissement stratégique dans la jeunesse du Canada. À mon avis, c'est probablement le meilleur programme pour les jeunes qui soit.

Le président : Je dois convenir qu'il fait partie des meilleurs programmes destinés aux jeunes. D'après les chiffres que vous avez aujourd'hui, croyez-vous que ce programme prendra de l'expansion à l'avenir, non seulement dans votre région, mais aussi partout au pays?

Bgén Lavoie : Encore une fois, monsieur, cela ne relève pas vraiment de notre compétence. À l'heure actuelle, comme l'amiral Bennett l'a mentionné, un examen du programme est en cours, mais c'est plutôt un examen à l'échelle nationale.

Le sénateur Day : À titre de complément à votre dernière question, sachez qu'un article est paru le 27 décembre, si je ne me trompe pas, dans le *Globe and Mail*, selon lequel « un rapport du MDN révélait que le programme des cadets était devenu trop important et bureaucratique ».

Je croyais bon de préciser qu'un rapport du ministère de la Défense nationale laisse entendre qu'il faut se pencher sur le programme des cadets.

Chose certaine, nous sommes très préoccupés par la situation de ce programme et, comme il relève de votre responsabilité, à chacun d'entre vous, j'espère que vous serez en mesure de nous rassurer la prochaine fois que vous témoignerez en nous disant que les choses évoluent bien pour le programme des cadets.

Ma question porte sur les infrastructures, et tous les deux en avez fait mention plus tôt. Vous avez parlé de l'entretien, et j'ignore si cela comprenait les infrastructures utilisées dans le cadre la formation. Quand je pense aux infrastructures, je pense notamment aux édifices et aux manèges militaires. Vous avez dit à juste titre que la présence des réservistes dans les villes était extrêmement importante dans ce contact entre les civils et les militaires, beaucoup plus que dans les grandes bases comme Valcartier et Saint-Jean, situées en dehors du centre-ville.

Général Lavoie, pourriez-vous nous parler un peu du SMA (EI)? Au fait, à quoi le E se rapporte-t-il?

Brig.-Gen. Lavoie: It's infrastructure and environment, sir.

Senator Day: ADMIE taking over overall management of infrastructure across the Canadian Armed Forces. What impact will that have on your responsibilities, each of you? You've each made a point of talking about the infrastructure aspect of your responsibilities.

When we see a budget, when we see the Main Estimates, we don't get a breakdown between reservists and the regular force. We just see vote 5 that has all the infrastructure and capital requirements. So unless there's another separate article, like there was about the armoury in Quebec City, we don't know who is looking after that and just what responsibilities you, as a tenant in those armouries, have. What change will ADMIE have in regard to your responsibilities? Could you each comment on that?

Brig.-Gen. Lavoie: I will make the point that that transition to the Assistant Deputy Minister (Infrastructure & Environment), is planned to happen in the future. I think it's still a few years off, so I can't get into a lot of details. I'll say that certainly the intent of that transition is to make the oversight of infrastructure more efficient and effective.

I can't speak on behalf of General Lanthier. Certainly, when I referred in my opening remarks to the challenges with infrastructure, as Commander of 4th Canadian Division I have over 50 armouries in my area of responsibility. Over a dozen of those — I think 16 of them — are more than 100 years old. The challenges associated with maintaining and looking after those buildings are probably self-evident.

I will say I look at it from two perspectives. There is a lot of history and interest assigned to those buildings, and they have important footprints in the community. At the same time, as a commander, I look at it as the buildings serve us, not the other way around. Those buildings are there to provide training and force generation for soldiers.

When I apportion funds in my budget, I am looking at what I need to put into that building in order to maintain it and to continue to support training and force generation roles.

Brig.-Gen. Lanthier: One of the concerns as you centralize, with any centralization attempt, there is always the fear that you lose your ability to influence a process and see the parties answered to. We are addressing that wherein we have a solid engagement with the MIE to ensure they understand the challenges we are facing with infrastructure and they understand our priorities. We have them physically come over and look at our infrastructure.

Bgén Lavoie : Il s'agit du sous-ministre adjoint, Infrastructure et environnement, monsieur.

Le sénateur Day : Le SMA(IE) prendra en charge la gestion globale des infrastructures au sein des Forces armées canadiennes. Quelle en sera l'incidence sur vos responsabilités respectives? Vous avez tous deux parlé de l'aspect infrastructure de vos responsabilités.

Quand on voit un budget, par exemple le Budget principal des dépenses, on ne fait pas la distinction entre la réserve et la Force régulière. On voit simplement le crédit 5 qui vise les besoins en infrastructures et en immobilisations. Par conséquent, à moins d'avoir un poste distinct, comme c'était le cas pour le manège militaire de Québec, nous ne savons pas qui s'occupe de quoi et quelles sont vos responsabilités, en tant qu'occupant de ces manèges militaires. Quels changements le SMA(IE) apportera-t-il à l'égard de vos responsabilités? Pourriez-vous chacun nous dire un mot là-dessus?

Bgén Lavoie : Étant donné que la transition vers le sous-ministre adjoint (Infrastructure et environnement) se fera d'ici quelques années, je ne peux pas vous donner beaucoup de précisions à ce sujet. Chose certaine, le but de cette transition est de rendre la surveillance des infrastructures plus efficace.

Je ne peux pas m'exprimer au nom du général Lanthier, mais en ce qui me concerne, quand j'ai parlé, dans mon exposé, des difficultés liées aux infrastructures, je faisais allusion aux quelque 50 manèges militaires qui relèvent de ma responsabilité, en tant que commandant de la 4^e Division du Canada. Plus d'une douzaine d'entre eux — si je ne me trompe pas, 16 — datent de plus de 100 ans. Les difficultés que pose l'entretien de ces édifices sont donc assez évidentes.

Je dirais que j'examine la situation de deux points de vue. Tout d'abord, il y a beaucoup d'histoire et d'intérêt associés à ces édifices, et ils sont très importants pour la communauté. En même temps, à titre de commandant, je considère que ces édifices sont là pour nous servir, et pas l'inverse. Ils nous permettent de former et de mettre sur pied une force pour les soldats.

Lorsque je répartis les fonds de mon budget, je regarde les travaux qui doivent être effectués pour entretenir un édifice et ainsi continuer à appuyer la formation et la mise sur pied d'une force.

Bgén Lanthier : Lorsqu'il est question de centralisation, nous craignons toujours de perdre notre capacité d'influencer un processus et de traiter les priorités. Nous avons pris un ferme engagement avec le SMA(EI) et nous veillons à ce que son équipe comprenne bien les difficultés auxquelles nous sommes confrontés sur le plan des infrastructures ainsi que nos priorités. Nous la faisons venir sur place afin qu'elle puisse examiner nos infrastructures.

I am living the exact same situation where I have about 17 armories that are 100 years old. One of them is celebrating its two hundredth anniversary this year. It represents a significant investment that is required to be able to maintain those armories to function.

Senator Day: I have a supplementary question to that.

The Chair: Right to the point.

Senator Day: We're talking about operation maintenance and capital, and the infrastructure comes out of the capital. There are two separate items within your budget that we approve as parliamentarians.

Do you have any sense that the operation and maintenance is getting less than it should because of this heavy burden that you have on infrastructure, especially in all of those armories?

Brig.-Gen. Lanthier: Actually, sir, there is Vote 1 and Vote 5. Vote 1 is dedicated to the maintenance of buildings, so this is the portion that is probably the most critical for me to retain the ability to upkeep my armories. But those funds are not linked to the operations and maintenance, which directly supports training. Even though they are not for building, they are for maintaining infrastructure. Up to a point, those are communicating phases, but one hasn't been adversely impacted. If we had a choice to make, we always preserve salaries and the training portion. The approach we've had for a number of years is we take an institutional risk with the infrastructure.

[*Translation*]

Senator Nolin: I would like to get a better sense of how the dynamic will work. My colleague just mentioned a new unit. All infrastructure, including the armouries, will be overseen by a unit at headquarters. Will the money for that maintenance still come out of your budget, though?

Brig.-Gen. Lanthier: Anything having to do with management, stewardship and funding will be centralized. I do not think a portion of that budget will be given to me, but I am not sure. I think the administrative component will stay centralized.

Senator Nolin: It is actually the opposite. Is that the case even for the maintenance budgets?

Brig.-Gen. Lanthier: I will get back to you on 718 and 719, senator. I would not want to give you the wrong information.

[*English*]

Senator Nolin: It could be a major portion of your budget. If you look at the cost to maintain those 50 armories, it's huge. If it's not decided by you but it's paid by you, someone will have a problem and we have a problem with that, big-time, because you

Je vis exactement la même situation, avec quelque 17 manèges qui ont une centaine d'années. L'un d'entre eux célèbre d'ailleurs son 200^e anniversaire cette année. On parle donc d'un investissement considérable qui est nécessaire pour garder ces manèges militaires fonctionnels.

Le sénateur Day : J'ai une question supplémentaire.

Le président : Soyez bref.

Le sénateur Day : Il est question du budget de fonctionnement et d'entretien et du budget d'immobilisations, et les infrastructures sont financées à partir du budget d'immobilisations. Ce sont deux éléments distincts de votre budget que nous approuvons à titre de parlementaires.

Avez-vous l'impression qu'on alloue moins de fonds qu'on ne le devrait au fonctionnement et à l'entretien en raison du lourd fardeau que représentent les infrastructures, particulièrement ces manèges militaires?

Bgén Lanthier : En fait, monsieur, il y a le crédit 1 et le crédit 5. Quand on parle du crédit 1, il s'agit de l'entretien des édifices, c'est donc la partie qui est probablement la plus essentielle pour moi puisqu'elle me permet d'entretenir mes manèges militaires. Toutefois, ces fonds ne sont pas liés au fonctionnement ni à l'entretien, qui appuient directement la formation. Même si ces fonds ne sont pas affectés à ces édifices, ils servent à l'entretien des infrastructures. Ils sont liés jusqu'à un certain point, mais l'un n'a pas touché négativement l'autre. Si nous avons un choix à faire, nous allons toujours accorder la priorité aux salaires et à la formation. Depuis quelques années, nous prenons un risque institutionnel en ce qui concerne les infrastructures.

[*Français*]

Le sénateur Nolin : J'aimerais simplement saisir un peu la dynamique. Mon collègue vient de faire référence à une nouvelle unité. Toutes les infrastructures, tels les manèges, seront globalement examinées par une unité au sein de l'administration centrale; mais le budget pour cet entretien proviendra-t-il de votre budget?

Bgén Lanthier : Tout ce qui touche la gestion, la gérance et le financement sera centralisé. Je ne sais pas si me sera attribuée une portion de ce budget; je ne pense pas. Je pense que l'administration demeurera centralisée.

Le sénateur Nolin : C'est plutôt l'inverse. Même pour les budgets d'entretien?

Bgén Lanthier : Concernant 718 et 719, je vais vous revenir là-dessus, sénateur. Je ne veux pas vous induire en erreur.

[*Traduction*]

Le sénateur Nolin : Cela pourrait représenter une part importante de votre budget. Si on se penche sur les coûts d'entretien de ces 50 manèges militaires, c'est énorme. Si c'est vous qui payez mais que ce n'est pas vous qui décidez, on se

know what you need, not this guy or lady in Ottawa. That's why your concern is our concern.

Senator White: I have one brief question regarding recruiting. You got my attention earlier about trying to meet certain numbers.

Has the military given consideration to looking at different status versus citizenship to allow for reservists? Right now you have to be a Canadian citizen. Have they looked at a lesser level, five years in the country or permanent residency? Some police agencies back in 2002, 2003 and 2004 looked at it in Canada because the exact same challenge was being faced, and they went from requiring Canadian citizenship to being either landed or a permanent resident. Has any consideration been given federally?

Brig.-Gen. Lanthier: I'm not aware of any national initiative in that direction.

Brig.-Gen. Lavoie: Likewise. We have to take that on notice and talk with the commander of the Canadian Forces recruiting group and see if it is one of his initiatives.

Senator White: Thanks.

The Chair: I would like to thank our witnesses for coming forward today. I think it has added some clarity in respect to the report we had almost two years ago. It's an area of concern for the committee, and it is one way for your organizations to account to the public for what you're doing and how things are proceeding for the reserves.

I would like to thank you for your attendance. We appreciate the commitment and the work you do on our behalf, and I look forward to maybe having you as witnesses in the future. I would like to thank you again, and we are now adjourned.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Monday, February 3, 2014

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 4 p.m. to examine and report on Canada's national security and defence policies, practices, circumstances and capabilities (topics: review of Canadian security intelligence related services; and follow-up to the committee's report on sovereignty and security in the Arctic); and for the consideration of a draft budget.

Senator Daniel Lang (*Chair*) in the chair.

retrouve avec un gros problème. C'est vous qui savez ce dont vous avez besoin, pas nous ici à Ottawa. Vos préoccupations sont nos préoccupations.

Le sénateur White : J'ai une brève question concernant le recrutement. Vous avez attiré mon attention plus tôt lorsque vous avez dit essayer d'atteindre certains objectifs.

Avez-vous déjà envisagé de recruter des réservistes qui ne sont pas citoyens canadiens? À l'heure actuelle, les réservistes doivent avoir leur citoyenneté canadienne. Avez-vous déjà songé à exiger un niveau inférieur et à recruter des personnes qui sont au pays depuis cinq ans ou des résidents permanents? Certains services de police au Canada ont vécu exactement la même chose en 2002, 2003 et 2004, et ont modifié leurs exigences afin de recruter des immigrants reçus ou des résidents permanents et non plus uniquement des citoyens canadiens. A-t-on envisagé cette option à l'échelle fédérale?

Bgén Lanthier : Je ne suis pas au courant d'une telle initiative nationale.

Bgén Lavoie : Moi non plus. Nous en prenons bonne note et nous en discuterons avec le commandant du groupe de recrutement des Forces canadiennes pour vérifier s'il y a une initiative dans ce sens.

Le sénateur White : Merci.

Le président : Je tiens à remercier nos témoins d'avoir comparu aujourd'hui. Je pense que cela nous a permis de clarifier les choses, à la suite du rapport qui date déjà de presque deux ans. C'est un dossier qui préoccupe le comité, mais en même temps, c'est une façon pour vos organisations de rendre des comptes au public sur ce que vous faites et sur ce qui se passe dans les réserves.

J'aimerais vous remercier encore une fois pour votre présence. Nous vous sommes très reconnaissants pour votre engagement et le travail que vous faites pour nous. Au plaisir de collaborer de nouveau avec vous à l'avenir. Je vous remercie encore. La séance est levée.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le lundi 3 février 2014

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 16 heures, pour étudier, en vue d'en faire rapport, les politiques, les pratiques, la situation et les capacités du Canada en matière de sécurité nationale et de défense (sujets : examen des services canadiens liés aux renseignements de sécurité; et suivi du rapport du comité au sujet de la souveraineté et de la sécurité dans l'Arctique); et pour l'étude de l'ébauche d'un budget.

Le sénateur Daniel Lang (*président*) occupe le fauteuil.

[English]

The Chair: I would like to welcome everyone to the proceedings this evening. I would like to give a warm welcome to our first witness, Mr. Stephen Rigby, National Security Advisor to the Prime Minister, and the person accompanying him, Mr. David Vigneault.

I would like to begin by saying to members that we have a busy agenda ahead of us. From 4:00 to 5:00, we have Mr. Rigby before us, and from there, for those who are viewing us, we have witnesses from the two national intelligence agencies. We will have a short break at seven o'clock, and then we will have representation from the Department of National Defence in respect to Arctic sovereignty and security. So we have a busy agenda going forward.

I would also like to point out for the media here and also for our public viewers that next week we will start a study simultaneously in two areas of responsibility. We have determined that we will report on them at the end of June this year, which is basically four months. One will be a study on ballistic missile defence. The other is regarding the Canada Border Services Agency in respect of the inadmissibility of immigrants coming into the country and the responsibility that agency has, as well as looking at the legislation that is in place and whether we should report changes. We have a busy spring ahead of us.

I would like to begin by saying to Mr. Rigby that I appreciate you being here. I would like to begin by introducing myself. I am Senator Dan Lang from the Yukon. I would like the deputy chair, Senator Dallaire, to introduce himself, and we will go around the table

Senator Dallaire: Roméo Dallaire, and I represent the Gulf.

Senator Mitchell: Grant Mitchell, senator from Alberta.

Senator Day: Joseph Day, Liberal senator from New Brunswick.

[Translation]

Senator Nolin: Pierre Claude Nolin, from the province of Quebec — more specifically the Senate riding of Salaberry, which includes the region of Valleyfield.

[English]

Senator Segal: Hugh Segal, Kingston—Frontenac—Leeds, Ontario.

Senator White: Vern White, Ontario.

Senator Wells: David Wells, Newfoundland and Labrador.

[Traduction]

Le président : J'aimerais souhaiter à tous la bienvenue à la séance de ce soir. Je voudrais accueillir chaleureusement notre premier témoin, M. Stephen Rigby, conseiller à la sécurité nationale auprès du premier ministre, ainsi que M. David Vigneault, qui l'accompagne.

Je voudrais commencer par dire aux députés que nous avons un ordre du jour chargé. De 16 heures à 17 heures, nous allons écouter le témoignage de M. Rigby, et ensuite, pour les gens qui regardent la séance, nous allons entendre le témoignage de représentants des deux organismes nationaux de renseignement. Nous allons faire une courte pause à 19 heures, et nous allons ensuite écouter l'exposé du ministre de la Défense nationale sur la souveraineté et la sécurité dans l'Arctique. Comme je vous le disais, l'ordre du jour est chargé.

Je voudrais aussi informer les journalistes ici présents et le public du fait que nous allons commencer la semaine prochaine une étude sur deux secteurs de responsabilité en même temps. Nous avons décidé de faire rapport à ce chapitre à la fin du mois de juin prochain, c'est-à-dire grosso modo dans quatre mois. Notre première étude portera sur la défense antimissiles balistiques. L'autre portera sur l'Agence des services frontaliers du Canada, et plus précisément sur l'interdiction de territoire d'immigrants qui arrivent au pays et la responsabilité qui incombe à l'Agence, et nous examinerons aussi les dispositions législatives en vigueur et la possibilité que nous proposons des modifications dans notre rapport. Nous allons être occupés ce printemps.

J'aimerais commencer par dire à M. Rigby que je suis heureux qu'il soit ici. Je vais commencer par me présenter. Je suis le sénateur Dan Lang, du Yukon. Je demanderais au vice-président, le sénateur Dallaire, de se présenter, et ensuite les autres sénateurs vont se présenter eux aussi.

Le sénateur Dallaire : Je m'appelle Roméo Dallaire, et je représente le Golfe.

Le sénateur Mitchell : Je m'appelle Grant Mitchell, et je représente l'Alberta.

Le sénateur Day : Je m'appelle Joseph Day, je suis libéral, et je représente le Nouveau-Brunswick.

[Français]

Le sénateur Nolin : Pierre Claude Nolin, de la province de Québec, plus spécifiquement la circonscription sénatoriale de De Salaberry, qui comprend la région de Valleyfield.

[Traduction]

Le sénateur Segal : Hugh Segal, de Kingston—Frontenac—Leeds, en Ontario.

Le sénateur White : Vern White, de l'Ontario.

Le sénateur Wells : David Wells, de Terre-Neuve-et-Labrador.

[Translation]

Senator Dagenais: Jean Guy Dagenais, a senator from Quebec — the riding of Île-des-Sœurs and Verdun.

[English]

The Chair: I also would like to introduce our clerk, Josée Thérien, and to my right, Holly Porteous and Wolfgang Koerner, analysts from the Library of Parliament.

With those opening remarks, I would ask Mr. Rigby for his opening statement.

Stephen Rigby, National Security Advisor to the Prime Minister, Privy Council Office: Mr. Chair and senators, thank you very much for the invitation this afternoon; it is a pleasure to be here. It is the first time in my capacity before this committee as national security adviser.

[Translation]

Today, I am here to discuss the review of Canadian security and intelligence related services, in the context of Canada's national security and defence policies, practices, circumstances and capabilities.

I am accompanied today by David Vigneault, Assistant Secretary to Cabinet. My colleagues, Michel Coulombe from CSIS, and John Forster from CSEC, will speak later on the role of their organizations. It is a pleasure to appear with them today.

[English]

Allow me to set the stage by first providing a brief and broad overview of the national security context in Canada and abroad, my role as national security adviser, and the coordination and governance of the Canadian security and intelligence community.

[Translation]

Following my introductory remarks, I will be pleased to answer questions to the extent possible.

[English]

Let me begin by emphasizing that “national security” can no longer be considered in any narrow sense of the term in association with specific threats within Canada or even at our borders. To speak of national security today is to address a multitude of issues that are complex, interconnected and in constant evolution. Increasingly, Canada's national security interests are manifest in a broad range of foreign policy and defence imperatives.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Jean-Guy Dagenais, sénateur du Québec, circonscription de l'Île-des-Sœurs et Verdun.

[Traduction]

Le président : J'aimerais également vous présenter notre greffière, Josée Thérien, et, à ma droite, les analystes de la Bibliothèque du Parlement, Holly Porteous et Wolfgang Koerner.

Je vais m'arrêter là-dessus et demander à M. Rigby de nous présenter sa déclaration préliminaire.

Stephen Rigby, conseiller à la sécurité nationale auprès du premier ministre, Bureau du Conseil privé : Monsieur le président, messieurs les sénateurs, je vous remercie de votre invitation. Je suis heureux de pouvoir me présenter devant le comité pour la première fois cet après-midi en tant que conseiller à la sécurité nationale.

[Français]

Je suis ici aujourd'hui pour discuter de la surveillance des services canadiens de sécurité et du renseignement dans le contexte des politiques, des pratiques et de la situation et des capacités du Canada en matière de sécurité nationale et de défense.

Je suis accompagné aujourd'hui par M. David Vigneault, secrétaire adjoint du cabinet. Mes collègues, Michel Coulombe, du SCRS, et John Forster, du CSTC, vous parleront plus tard du rôle de leur organisation. Je suis ravi de me retrouver à leurs côtés aujourd'hui.

[Traduction]

Permettez-moi d'abord d'établir le contexte. Je vais vous donner un aperçu du contexte de la sécurité nationale au Canada et à l'étranger, de mon rôle en tant que conseiller à la sécurité nationale et de la coordination de la gouvernance de la communauté canadienne de la sécurité et du renseignement.

[Français]

Après mes observations préliminaires, je serai heureux de répondre à vos questions, dans toute la mesure du possible.

[Traduction]

Permettez-moi d'insister d'abord sur le fait que la « sécurité nationale » ne peut plus être prise dans le sens étroit du terme, en association avec des menaces particulières au sein du Canada ou même à ses frontières. Pour parler de la « sécurité nationale » aujourd'hui, il faut traiter d'une multitude de questions complexes, interreliées et en évolution constante. Les intérêts du Canada en matière de sécurité nationale se manifestent de plus en plus par l'intermédiaire d'un éventail d'impératifs liés à la politique étrangère et à la défense.

Security at home is necessarily connected with the rest of the world, not only in the positions and actions that Canada takes beyond its borders, but in those that other states take vis-à-vis Canada in their bilateral relationships with us and investments in the Canadian economy. Canada's approach to security issues is therefore organized around this broader concept of security, and most of our allies have done likewise.

My colleagues from CSIS and CSEC will undoubtedly provide you with their views on the current threat environment, but let me take a moment to share my perspective.

The terrorist threat in particular has undergone noteworthy changes in recent years. Of note, we have seen a growing number of Canadians travel abroad to take part in terrorist activities — the rise of the so-called “foreign fighter” phenomenon. Likewise, there are real threats to us here in Canada from foreign fighters who return home to become active in radicalizing others susceptible to adopting their views, or from individuals who seek to do harm on Canadian soil. For some, although its leadership has been weakened, al Qaeda nonetheless remains a source of inspiration.

[*Translation*]

Changes at the geopolitical level have an impact on the threat context that Canada faces. Our security interests vary from region to region and are often multifaceted. The number and the complexity of crises around the world is challenging for Canada and its allies.

[*English*]

In the Asia-Pacific region, economic and security interests are increasingly intertwined for all actors. Regional instability in South Asia creates significant risks. North Korea is a specific state source of regional tension through its unpredictability and possession of weapons of mass destruction.

If we look to the Middle East, we see that regional instability threatens our friends and us. At this time, we are witnesses to an unprecedented humanitarian crisis in Syria that is only getting worse. Terrorists from other locales are moving in to use the country as a training ground, while refugees spill over into neighbouring countries that have struggled to absorb them, and the threat of regional instability grows.

Closer to home, weak governance and crime threaten Canadian interests in our hemisphere. History shows that any serious humanitarian event, natural disaster or security incident may see calls for Canadian support, especially from our military, police, correctional services and/or for asylum support, given people-to-people ties, global burden-sharing responsibilities and our strong record of ongoing engagement.

La sécurité intérieure dépend nécessairement de celle dans le reste du monde, pas seulement sur le plan des positions et des mesures que le Canada adopte à l'extérieur de ses frontières, mais aussi sur le plan de celles que prennent d'autres États à l'égard du Canada, de leurs relations bilatérales avec nous et des investissements effectués dans l'économie canadienne. L'approche adoptée par le Canada à l'égard de la sécurité s'articule donc autour de ce concept général de la « sécurité nationale ». La plupart de nos alliés font de même.

Mes collègues du SCRS et du CSTC vous feront part de leur avis sur l'état actuel du contexte de menace, mais permettez-moi de prendre un instant pour vous faire connaître mon point de vue.

La menace terroriste a beaucoup changé au cours des dernières années. Un plus grand nombre de Canadiens se rendent à l'étranger pour se livrer à des activités terroristes; on parle de la montée du prétendu phénomène du « combattant étranger ». De la même façon, de véritables menaces planent sur nous au Canada. Elles sont posées par des combattants étrangers qui reviennent au pays pour tenter de radicaliser d'autres personnes susceptibles d'adopter leurs points de vue ou par des personnes qui cherchent à faire du mal en sol canadien. Pour certains, Al-Qaïda, même affaibli, demeure une source d'inspiration.

[*Français*]

Les changements survenant sur le plan géopolitique ont des répercussions sur le contexte de la menace à laquelle le Canada est confronté. Nos intérêts en matière de sécurité varient d'une région à l'autre et comportent souvent de multiples facettes. Le nombre et la complexité des crises se produisant dans le monde entier posent de multiples problèmes pour le Canada et ses alliés.

[*Traduction*]

Dans la région de l'Asie-Pacifique, les intérêts en matière d'économie et de sécurité sont de plus en plus interreliés pour tous les acteurs. L'instabilité régionale en Asie du Sud crée de grands risques; la Corée du Nord est notamment une source de tension régionale en raison de son imprévisibilité et des armes de destruction massive qu'elle possède.

Du côté du Moyen-Orient, l'instabilité régionale menace nos amis et nous-mêmes. Nous assistons actuellement à une crise humanitaire sans précédent en Syrie, crise qui ne fait que s'aggraver. Des terroristes venus d'ailleurs s'y rendent pour faire du pays leur terrain d'entraînement, tandis que les réfugiés envahissent les pays avoisinants qui s'efforcent de les accueillir. La menace posée par l'instabilité régionale s'accroît.

Plus près de chez nous, la mauvaise gouvernance et la criminalité menacent les intérêts du Canada dans l'hémisphère. L'histoire nous enseigne qu'en cas de crise humanitaire, de catastrophes naturelles ou d'incident de sécurité graves, on est susceptible de demander de l'aide au Canada, notamment à ses forces militaires, à ses policiers, à ses services correctionnels et à son système d'asile, compte tenu des liens entre les populations, du partage mondial des responsabilités et des solides engagements qu'il a pris.

Canada's participation in these efforts contributes to bringing about stability and security, and in order to contribute to such international endeavours, we also need to ensure the security of Canadians who represent us in these various roles overseas.

[*Translation*]

This brings me to my role as National Security Advisor. As principal advisor to the Prime Minister on security, foreign affairs and defence issues, I am tasked with providing the Prime Minister with situational awareness and advice on a broad range of issues.

I also perform a coordinating role with my deputy minister colleagues from a number of departments, including defence, foreign affairs, the Canadian Security Intelligence Service, the RCMP, Communications Security Establishment and several others.

[*English*]

These national security issues are both strategic and tactical in nature. From a strategic standpoint, my advice would range from issues like the development of legislative changes for the Prime Minister to consider to the evolution of the situation in the Middle East. At the tactical level, I would provide advice on issues like the involvement of Canadians in foreign conflicts or the current situation in the Ukraine.

In my role as coordinator, my function is to manage the coordination of the community response to government direction. This means ensuring that the activities of individual agencies as well as the activities between agencies are coherent with the direction we have been given.

A concrete example of my coordination responsibilities for the security and intelligence community at the moment would be current preparations for the Sochi Olympic Games. The prime responsibility for security of the games rests, of course, with the Russian government. Notwithstanding that, from a Canadian standpoint, I am responsible for bringing all pertinent government departments and agencies together to develop coherent contingency plans and to ensure that the community is postured to support Russian authorities to the best of our ability, if required. These activities are undertaken as a complement to overall security preparations being managed by our Russian hosts.

I would draw your attention to the fact that, in our government, no single executive authority below the Prime Minister manages national security issues, and each minister is accountable for the results of his or her department or agency. It is therefore imperative to have this underlying coordinating role to see that this system runs smoothly.

In addition, my role extends to the international arena where I work closely with counterparts who fulfill the role of national security advisers to other governments. As I have emphasized,

La participation du Canada à ces efforts contribue à la stabilité et à la sécurité; afin de prendre part à ces efforts internationaux, nous devons aussi assurer la sécurité des Canadiens qui nous représentent dans le cadre de diverses fonctions à l'étranger.

[*Français*]

Ce qui m'amène à mon rôle de conseiller à la sécurité nationale. À titre de principal conseiller du premier ministre sur la question réactive à la sécurité, aux affaires étrangères et à la défense, mon travail consiste à l'informer de la situation et à le conseiller sur une vaste gamme de questions.

Je joue également un rôle de coordonnateur auprès de mes collègues sous-ministres de plusieurs ministères, notamment la Défense, les Affaires étrangères, le Service canadien du renseignement de sécurité, la GRC, le Centre de la sécurité des télécommunications et plusieurs autres.

[*Traduction*]

Ces questions de sécurité nationale sont à la fois stratégiques et tactiques de nature. Sur le plan stratégique, mes conseils vont de l'élaboration de modifications législatives à soumettre à l'examen du premier ministre à l'évolution de la situation au Moyen-Orient. Sur le plan tactique, je fournis des conseils sur des questions comme la participation de Canadiens à des conflits étrangers et la situation actuelle en Ukraine.

À titre de coordonnateur, ma tâche consiste à gérer la réaction de la communauté à l'orientation donnée par le gouvernement. Il s'agit notamment de m'assurer que les activités des organismes individuels ainsi que celles entre les organismes suivent l'orientation donnée.

Les préparatifs actuels en vue des Jeux olympiques de Sochi sont un exemple concret des responsabilités que j'assume en matière de coordination pour la communauté de la sécurité et du renseignement. Bien entendu, la sécurité des Jeux relève d'abord et avant tout du gouvernement russe. Tout de même, du point de vue du Canada, je m'assure que tous les ministères et organismes fédéraux élaborent des plans d'urgence cohérents et que la communauté est en mesure de soutenir au mieux les autorités russes, s'il y a lieu. Ces activités s'ajoutent aux préparatifs généraux des Russes en matière de sécurité.

J'attire votre attention sur le fait que, au sein du gouvernement, aucune autorité exécutive relevant du premier ministre ne gère les questions de sécurité nationale et que chaque ministre est responsable des résultats obtenus par son ministère ou organisme. Il est donc important que quelqu'un remplisse ce rôle de coordination pour voir à ce que le système fonctionne bien.

En outre, mon rôle déborde les frontières, car je collabore étroitement avec mes homologues des autres gouvernements. Comme je l'ai mentionné, la sécurité du Canada est

Canada's security is inextricably linked to global security, and it is therefore vital to maintain relationships and good communications with international counterparts.

To achieve good results through such broad-based coordination of quite a large community, there needs to be good collaboration and trust. In my judgment, Canadians and their government are well served by the work of the community on security, defence and foreign policy matters.

[*Translation*]

One of the biggest developments in recent months is obviously the unauthorized disclosures by Edward Snowden. That has put a spotlight on how intelligence agencies work and with whom they partner. By definition, the activities of these agencies have been conducted in secret. That is now being challenged.

[*English*]

The disclosures raised a number of challenges for governments as they grapple with how to respond. We are not alone in this, senators, since most states have a security apparatus and associated intelligence-gathering capabilities.

Like others, we need to take time to consider an appropriate response that is suited to our particular circumstances here in Canada.

The disclosures are also challenging for security and intelligence agencies. These agencies do work that, by its very nature, must remain secret in order for it to be effective. A certain degree of secrecy is required to protect their operations, methods, areas of interest and capabilities if they are to achieve the results expected by government and Canadians. They are not accustomed to addressing the public on their operations and are, in some cases, bound by the Security of Information Act.

At the same time, the government must protect the information and assets that it holds and uses on behalf of Canadians to maximize their security and act in Canadians' national interest. As we saw recently with the case of Jeffrey Delisle, there are individuals who pose an "insider threat" to Canada. It is therefore necessary to take measures to safeguard government information and ensure that threats of this nature are identified as early as possible so they can be contained.

[*Translation*]

The Snowden disclosures naturally lead to the questioning of the review of intelligence activities. Your committee has been exploring approaches to the question of parliamentary oversight of national security activities. If you compare the review models of our key allies, you will note that each has a different model. It

inextricablement liée à la sécurité mondiale. Il est donc essentiel de maintenir des relations et de bonnes communications avec nos homologues internationaux.

Pour que l'on puisse obtenir de bons résultats grâce à la coordination d'une aussi grande communauté, la collaboration et la confiance doivent être au rendez-vous. Selon moi, les Canadiens et leur gouvernement sont bien servis par le travail de la communauté chargée des questions relatives à la sécurité, à la défense et aux politiques étrangères.

[*Français*]

Les divulgations non autorisées d'Edward Snowden sont, sans conteste, l'un des plus importants événements survenus au cours des derniers mois. Elles ont attiré l'attention sur le fonctionnement des organismes de renseignement et leurs partenaires. Par définition, les activités de ces organismes se déroulent en secret; voilà ce qu'on remet désormais en question.

[*Traduction*]

Les divulgations soulèvent un certain nombre de problèmes pour les gouvernements, qui se demandent comment réagir. Nous ne sommes pas seuls, puisque la plupart des États disposent d'un appareil de sécurité et de capacités en matière de collecte de renseignements.

Comme les autres, nous devons prendre le temps nécessaire pour trouver une solution appropriée qui convienne à la situation particulière du Canada.

Les divulgations posent aussi problème pour les organismes chargés de la sécurité et du renseignement. Ces derniers effectuent un travail qui, de par sa nature même, doit demeurer secret pour être efficace. Un certain degré de confidentialité est nécessaire pour protéger leurs activités, leurs méthodes, leurs domaines d'intérêt et leurs capacités, afin de leur permettre d'obtenir les résultats demandés par le gouvernement et par les Canadiens. Ils n'ont pas l'habitude de faire connaître au public leurs activités et sont, dans certains cas, assujettis à la Loi sur la protection de l'information.

Parallèlement, le gouvernement doit protéger l'information et les biens qu'il détient et utilise au nom des Canadiens en vue de maximiser leur sécurité et d'agir dans l'intérêt national du Canada. Comme nous avons pu le constater récemment dans le cas de Jeffrey Delisle, certaines personnes représentent une « menace interne » pour le Canada. Il est donc nécessaire de prendre des mesures pour protéger l'information du gouvernement et de veiller à cerner les menaces de cette nature le plus rapidement possible afin qu'on puisse les endiguer.

[*Français*]

Les divulgations de M. Snowden mènent naturellement à la question de la surveillance des activités de renseignement. Votre comité s'est penché sur des approches à adopter à l'égard de la question de la surveillance parlementaire des activités de la sécurité nationale. Si l'on compare les modèles de surveillance de

can be helpful to compare approaches in these matters and learn from others, while appreciating the differences in our history and experience.

[English]

In December, the committee also discussed how the Security Intelligence Review Committee's mandate was limited to the activities of CSIS. It was noted that in a context when information sharing has become more prevalent there could be a need for broader review functions.

SIRC and the OCSEC are at the centre of this review model. As the primary collectors mandated to gather intelligence, CSIS and CSEC's activities are most closely monitored by independent bodies. Review bodies known for their professionalism and expertise are familiar with the operations and mandates of the organizations whose activities they review. These bodies conduct reviews and issue recommendations. There are mechanisms in place to track ministers' commitments and responses to those recommendations. Review personnel hold security clearances, allowing for full access to classified holdings, facility and staff. I am confident that these review bodies are sufficiently resourced to fulfill their existing mandates.

Review allows us to ensure that there are ongoing efforts to improve operational practices, update policies and address areas of concern. I can assure you that this continuous improvement process is functioning very well.

[Translation]

Canadians are well-served by their security and intelligence agencies, and also by the bodies mandated to review them. I state this with confidence. We have committed resources to providing intelligence services to our government, and we are obtaining good value through these investments.

[English]

Of course, we could improve and we will continue to evolve.

Canadians expect government to provide both security and protection of rights and freedoms, and there is no conflict between these commitments; both speak to strengthening Canada.

Senators, thank you for the opportunity to appear today. I look forward to answering your questions.

The Chair: Thank you for the concise overview of your responsibilities, and also for the country. What you do cannot be understated in respect to the security of Canadians. We appreciate that.

nos principaux alliés, on remarque que chacun d'entre eux a adopté un modèle différent. Il peut être utile de comparer les approches adoptées et d'apprendre des autres, tout en reconnaissant les différences dans notre histoire et notre expérience.

[Traduction]

En décembre, le comité a aussi discuté du fait que le mandat du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité se limitait aux activités du SCRS. Il a été mentionné que, dans un contexte d'échanges de renseignements plus fréquents, il faudrait peut-être envisager d'élargir les fonctions de surveillance.

Le CSARS et le BCCSR sont au cœur de ce modèle de surveillance. Les activités du SCRS et du CSTC, à titre de principaux organismes chargés de recueillir des renseignements, sont les plus étroitement surveillées par des organismes indépendants. Les organismes de surveillance, connus pour leur professionnalisme et leur expertise, connaissent bien les activités et les mandats des organismes qu'ils surveillent. Ils exercent une surveillance et formulent des recommandations. Ils utilisent des mécanismes établis pour suivre les engagements pris par les ministres à donner suite à ces recommandations. Les employés chargés de la surveillance possèdent des habilitations de sécurité qui leur donnent un plein accès aux documents classifiés, aux installations et aux données sur le personnel. Je suis convaincu que ces organismes de surveillance disposent des ressources nécessaires pour remplir leur mandat actuel.

La surveillance nous permet de nous assurer que des efforts sont déployés en tout temps pour améliorer les pratiques opérationnelles, mettre à jour les politiques et réagir aux préoccupations. Je peux vous assurer que ce processus d'amélioration continu fonctionne très bien.

[Français]

Les Canadiens sont bien servis par leurs organismes de sécurité et de renseignement ainsi que par les organismes chargés de les surveiller. J'en suis convaincu. Nous avons affecté des ressources pour fournir des services de renseignement à notre gouvernement et nos investissements sont rentables.

[Traduction]

Bien entendu, il y a toujours place à l'amélioration, et nous continuerons d'évoluer.

Les Canadiens s'attendent à ce que le gouvernement assure leur sécurité et protège leurs droits et libertés. Il n'existe aucun conflit entre ces engagements : les deux visent à renforcer le Canada.

Chers sénateurs, je vous remercie de m'avoir invité à prendre la parole aujourd'hui. Je serai heureux de répondre à vos questions.

Le président : Merci d'avoir fait pour nous un survol rapide de vos responsabilités, et aussi de la situation du Canada. On ne saurait trop insister sur l'importance de ce que vous faites pour la sécurité des Canadiens. Nous vous en sommes reconnaissants.

In your closing remarks, you stated that “Canadians expect government to provide both security and protection of rights and freedoms.” I would like to refer to that closing statement with respect to one of the questions I have.

There is a question that most Canadians have on their mind at the present time in light of the media reports — which I am sure you have heard — and comments earlier from Justice Mosley. Who would authorize CSEC to tap into airport Wi-Fi if that did occur? Second, when you, as national security adviser, get information and data, do you question where it comes from and the legality of the sources?

Mr. Rigby: To your first question, CSEC operates under legislative authorities that are given to it by the Parliament of Canada. Those authorities from time to time are augmented by ministerial authorizations, which are provided to it by the Minister of National Defence.

I would say in responding to some of the media reports that I am not totally persuaded that CSIS has tapped into airport Wi-Fi. I think the document that has been released clearly indicates that there has been collection of metadata. That is a well-known fact. The collection of metadata by CSEC has been reviewed constantly over the years by the CSEC commissioner and has been deemed to be legal and appropriate. It does not represent a compromise of private communications by Canadians. It is data about data, so it is well within the legal parameters of CSIS's operations.

The short answer to your question is that the sorts of things that CSEC does are authorized by the act under which they operate and by the authorizations that are given to them by their minister.

With regard to the extent to which I would question information that comes from these things, first and foremost, in my role as coordinator for the security and intelligence community, I am not part of any oversight or review mechanism but, yes, I have an obligation in coordinating and working with my colleagues in the community to ensure that their operations, broad brush, are appropriate. In doing that, I work with my deputy minister colleagues and I would obviously pay close attention to the reports of the CSEC commissioner. I meet with the commissioner fairly regularly to discuss his work — and have done so during my entire period in this job — to ensure there are no significant concerns that he is noting that I should take note of, and to the extent that there are, those are brought forward and highlighted in the commissioner's report.

CSEC invariably puts action plans in place to satisfy the issues put forward by the commissioner, and the requirements for the minister to take note of and take account of those in Parliament.

Dans votre conclusion, vous avez dit que les Canadiens s'attendent à ce que le gouvernement assure leur sécurité et protège leurs droits et libertés. J'aimerais fonder l'une des questions que j'ai à vous poser sur cette déclaration.

Dans le contexte de ce qu'on entend dire dans l'actualité — je suis sûr que vous l'avez entendu dire — et des déclarations antérieures du juge Mosley, la plupart des Canadiens se posent actuellement la même question : qui autoriserait le SCRS à accéder aux données transmises par Wi-Fi dans les aéroports, si cela était autorisé? Ensuite, lorsque vous recevez de l'information et des données dans le cadre de vos fonctions de conseiller à la sécurité nationale, vous interrogez-vous au sujet de la source et de sa légitimité?

M. Rigby : Pour répondre à votre première question, les autorisations législatives du SCRS lui viennent du Parlement du Canada. De temps à autre, elles sont complétées par des autorisations ministérielles, qui lui sont fournies par le ministre de la Défense nationale.

En réaction à certains reportages dans les médias, je dirais que je ne suis pas tout à fait convaincu que le SCRS a accédé aux données transmises par Wi-Fi dans les aéroports. Je pense que le document qui a été diffusé indique clairement qu'il y a eu collecte de métadonnées. C'est un fait bien établi. La collecte de métadonnées par le CSTC a fait l'objet d'examen constants menés au fil des ans par le commissaire du CSTC, et elle est réputée être légitime et appropriée. Elle ne compromet pas la confidentialité des communications privées des Canadiens. Il s'agit de données sur les données, et leur collecte est donc tout à fait conforme aux paramètres juridiques des activités du SCRS.

La réponse courte à votre question, c'est que le type d'activité que le CSTC mène est autorisé par la loi qui régit son fonctionnement et par les autorisations qui lui sont données par le ministre responsable.

Quant à la mesure dans laquelle je m'interrogerais sur les renseignements que je reçois, d'abord et avant tout, dans mon rôle de coordonnateur de la communauté de la sécurité et du renseignement, je ne participe à aucun mécanisme de surveillance ou d'examen, mais, oui, lorsque je coordonne cette communauté et que je collabore avec mes collègues, j'ai l'obligation de m'assurer que leurs activités sont appropriées, de façon générale. Pour ce faire, je collabore avec les sous-ministres qui sont mes collègues, et évidemment, je prête une grande attention aux rapports du commissaire du CSTC. Nous nous rencontrons assez régulièrement pour discuter de son travail — et c'est le cas depuis que j'occupe mon poste —, afin que je puisse prendre note des préoccupations importantes qu'il relève, et, le cas échéant, que ces préoccupations soient soulevées et décrites dans son rapport.

Le CSTC met invariablement en place des plans d'action visant à régler les problèmes soulevés par le commissaire et pour permettre au ministre de remplir son obligation de prendre note de ses problèmes et d'en rendre compte au Parlement.

The Chair: I want to follow up in one other area, and that is the question of terrorism. I take the liberty as chair of the committee.

I want to refer to the question of financing for terrorism. I refer to the CSIS annual report that stated no country can become an unwitting exporter of terrorism without suffering damage to its international image and relations, and that Canada's legal obligation to promote global security needs to be honoured, and that means assuming responsibility for our own. As you are aware, the United States has identified a number of groups — including some with affiliation in Canada — as being unindicted co-conspirators of the funding of terrorism. That must be a concern of yours.

To refresh the memory of committee members on the history we are dealing with, we had two Canadians recently convicted in the United States for supporting terrorism. One is an Ottawa native, Mr. Tahawwur Rana, who was convicted for 14 years last June in his role in a plot to attack a Danish newspaper as well as providing material support for a Pakistan-based terrorist group. Then we also have a Waterloo student, Suresh Sriskandarajah, who was sentenced to two years for supporting the Tamil Tigers.

I know that is a serious question for all intelligence services. When it comes to supporting and financing terrorists and terrorist groups, why are we not seeing more similar arrests, charges and convictions in Canada as opposed to Canadians being arrested in other countries?

Mr. Rigby: From my perspective, terrorist financing and the consequences and issues that arise from the exportation of terrorism abroad is a significant issue in Canada.

I couldn't give you a precise answer on why we are not seeing more arrests, but I can tell you that the issue of how we track terrorist financing, how CSIS, the RCMP and FINTRAC, within the Department of Finance, look at these things is an issue of considerable concern to us.

Obviously, the gathering of evidence, the burden of proof and the ability for us to put cases together that would be pursuable by the Public Prosecution Service is a constant challenge for us. I think the fact that we maybe have not recently seen a couple like the ones that you have mentioned does not speak to the issue that it is not an issue or a priority for us. It is. I think it is just a matter of continuing to work with our allies, gather the information that we can transnationally and make sure that we are gathering the information that will allow us to pursue charges.

Senator Dallaire: Mr. Rigby, you are well aware that this committee has no classified capability to it, so we are caught up in the scenario of having to talk more of processes than actual

Le président : Je voudrais poser une question complémentaire concernant un autre sujet, soit le terrorisme. Je me permets de vous la poser à titre de président du comité.

J'aimerais aborder la question du financement du terrorisme. Je vous renvoie au rapport annuel du SCRS, selon lequel aucun pays ne peut devenir à son insu un berceau du terrorisme sans que son image et que ses relations internationales en souffrent et que le Canada doit s'acquitter de l'obligation que lui impose la loi de promouvoir la sécurité à l'échelle mondiale, ce qui suppose qu'il assume la responsabilité des actes posés par ses citoyens. Comme vous le savez, les États-Unis ont cerné un certain nombre de groupes — certains entretiennent des liens avec des groupes au Canada — qu'ils considèrent comme étant des complices non inculpés dans le financement du terrorisme. Cela doit faire partie de vos préoccupations.

Pour rafraîchir la mémoire des membres du comité au sujet des faits, récemment, deux Canadiens ont été déclarés coupables de soutien au terrorisme aux États-Unis. Le premier est M. Tahawwur Rana, né à Ottawa, et il s'est vu imposer une peine de 14 ans d'emprisonnement en juin dernier pour le rôle qu'il a joué dans un complot d'attaque contre un journal danois ainsi que pour avoir fourni un appui important à un groupe terroriste pakistanais. Le deuxième est Suresh Sriskandarajah, qui est un étudiant de Waterloo, et il a été condamné à deux années d'emprisonnement pour avoir soutenu les Tigres tamouls.

Je sais que c'est une question que tous les services de renseignement prennent au sérieux. Pourquoi des Canadiens se font-ils arrêter dans d'autres pays pour avoir soutenu et financé des terroristes et des groupes de terroristes, au lieu qu'il y ait davantage d'arrestations, d'accusations et de déclarations de culpabilité au Canada?

M. Rigby : À mon point de vue, le financement du terrorisme et les conséquences et les problèmes découlant des activités terroristes à l'étranger qui prennent racine au Canada sont un enjeu important.

Je ne suis pas en mesure de vous expliquer précisément pourquoi il n'y a pas plus d'arrestations ici, mais je peux vous dire que la question de la méthode de suivi du financement, de la façon dont le SCRS, la GRC et le CANAFE, au ministère des Finances, examinent ces choses, nous préoccupe beaucoup.

Évidemment, l'obtention d'éléments de preuve, le fardeau de la preuve et notre capacité de préparer des causes pouvant être soumises au Service des poursuites pénales sont un défi constant pour nous. Je pense que le fait qu'il n'y ait pas eu récemment de cas comme ceux que vous avez mentionnés ne signifie pas que ce n'est pas un enjeu ou une priorité pour nous. C'en est un. Je pense qu'il s'agit simplement de continuer de collaborer avec nos alliés, de recueillir des renseignements que nous pouvons obtenir par-delà les frontières et de veiller à colliger l'information qui nous permettra de porter des accusations.

Le sénateur Dallaire : Monsieur Rigby, vous êtes pleinement conscient du fait que le comité ne peut tenir ses délibérations en secret, ce qui fait que nous devons parler davantage des processus

content, which means that oversight by parliamentarians does not exist, certainly not in the Senate, and I have not seen it in the House of Commons.

With respect to process, we have the cyberwar reality — certainly our allies are considering it that way, without borders, now cyberwar — and continuum and security dimensions of all our departments and structures. In your capacity as a DM adviser, with no statutory strength but working in cooperation, in coordination and maybe even collaboration with the different players, particularly the Minister of Public Safety's gang and also the Minister of National Defence, where is your hammer in ensuring that, in fact, you are able to bring that about?

I know there is collegiality, and I know people can be pretty rough with each other in the public service in doing their duty, but there is another step to it that I believe requires you to be a much higher level of authority in this arena in order to pull this together. Do you not think that would be required in this modern era?

Mr. Rigby: This has been a live debate for a number of years, as you know, and the findings of certain commissions of inquiry have included this debate, Mr. Justice Major's inquiry, in particular.

If you look around the world at national security adviser positions, not only amongst the Five Eyes but also among other allies and friends with whom we work, you will not see a direct line set of authorities granted to these positions. It is not typical; that is not to say it is not debated.

What I can say without reservation, as my role has evolved — and it has evolved in the three and a half years I have been in it, from pure security and intelligence to broader functions for defence and foreign affairs — I have never found difficulty in working with my colleagues. You are absolutely right. It is an extremely collegial, team-like atmosphere that is pursued. As well, I work in the Privy Council Office. I am a senior deputy in the Privy Council, and I am the adviser to the Prime Minister. There is a certain moral suasion that goes with that positioning that, in my humble opinion, I have found more than adequate to achieve cooperation and a cooperative effort with my fellow DMs.

Senator Dallaire: That works well, I suspect, in peacetime. The question is: Are we in peacetime? Under the conditions of the evolving threats, and you have enumerated a number and that is the unclassified side, it seems to me that we are into a different exercise with regard to how we will handle all these capabilities, both internally and internationally, in ensuring that not only the Prime Minister but also the cabinet get that information that is

que du contenu en tant que tel. Ainsi, il n'y a pas de surveillance parlementaire, pas au Sénat, en tout cas, et je ne vois rien qui indique qu'il y en ait une à la Chambre des communes.

Pour ce qui est du processus, nous devons composer avec la réalité de la cyberguerre — c'est assurément ainsi que nos alliés l'envisagent : une cyberguerre qui ne connaît pas de frontières — et avec les aspects du continuum et de la sécurité touchant tous nos ministères et toutes nos structures. Dans le cadre de vos fonctions de conseiller auprès du sous-ministre sans pouvoir conféré par la loi, mais chargé de travailler en coopération, en coordination et peut-être même en collaboration avec les différents intervenants, et en particulier avec les gens du ministre de la Sécurité publique et aussi avec le ministre de la Défense nationale, d'où tirez-vous l'autorité dont vous avez besoin pour vous acquitter de vos tâches?

Je sais qu'il y a une certaine collégialité, et je sais que les gens peuvent être assez durs les uns avec les autres dans la fonction publique lorsqu'ils s'acquittent de leur tâche, mais il y a une autre étape qui, je crois, exige que vous disposiez de pouvoirs beaucoup plus grands dans cette sphère pour pouvoir faire ce que vous avez à faire. Ne pensez-vous pas que cela serait nécessaire à l'époque où nous vivons?

M. Rigby : C'est un débat qui dure depuis plusieurs années, comme vous le savez, et les conclusions de certaines commissions d'enquête ont porté là-dessus entre autres, celles de l'enquête menée par l'honorable juge Major en particulier.

Si vous jetez un coup d'œil sur les postes de conseiller à la sécurité nationale un peu partout dans le monde, non seulement au sein du Groupe des cinq, mais aussi ceux d'autres alliés et amis avec qui nous travaillons, vous ne trouverez aucun ensemble de pouvoirs directs accordés aux titulaires d'un poste de ce genre. Ce n'est pas ainsi que les choses fonctionnent habituellement, mais cela ne signifie pas qu'il n'y ait pas de débat.

Ce que je peux affirmer sans réserve, c'est que dans l'évolution de mon rôle — et il a évolué au cours des trois années et demie qui se sont écoulées depuis que je l'assume, d'un rôle purement axé sur la sécurité et le renseignement à des fonctions élargies touchant la défense et les affaires étrangères —, je n'ai jamais eu de difficulté à travailler avec mes collègues. Vous avez tout à fait raison. C'est une ambiance extrêmement collégiale et de travail d'équipe que les gens cherchent à créer. Je travaille aussi Bureau du conseil privé. J'y joue le rôle de sous-ministre principal, et je suis le conseiller du premier ministre. Ces postes confèrent à leur titulaire une certaine force de persuasion qui, à mon humble avis, me permet amplement de convaincre les autres sous-ministres de collaborer avec moi.

Le sénateur Dallaire : Je soupçonne que cela fonctionne bien en temps de paix. La question qui se pose est la suivante : Sommes-nous en temps de paix? Dans les conditions que créent des menaces qui changent constamment — vous en avez énuméré un certain nombre, et ce sont les choses qui ne sont pas secrètes —, il me semble que nous procédons à un exercice différent en ce qui concerne la façon dont nous allons traiter ces capacités, ici comme

not potentially skewed by one of the ministers or some of the inputs that come there. What is your wartime footing with regard to meeting the requirements for the Prime Minister with regard to national security?

Mr. Rigby: I think you can debate the war on terrorism, that today, whether by dint of terrorism and the cyberwars that we are engaged in, we are on a wartime footing. I have been in this position when Canada made its contribution to the Libya conflict, for example, where I think we were on a wartime footing. My convening authorities, such as they are, my ability to convey the Prime Minister's direction and my ability to ensure that people are working within the confines of cabinet direction, I have never found to be limited.

I have the ability to call deputies together. I have the ability to ensure that direction is being followed closely. Sometimes that is tactical; sometimes that is strategic. But I have not found my ability to convene, gather, discuss and, to a certain extent, direct, ever to be compromised either on a full wartime footing or on the extremely important crises across the array of threats that Canada faces today.

Senator Segal: Thank you, Mr. Rigby, for your presentation and for your clarity.

Speeches I have heard you give elsewhere would lead me to be comforted that you would believe that in our country national security is about protecting democracy from internal and external threats, from subversion and from those who might deploy violence against our democracy and the citizens who live within it.

In a democracy, there should be a relationship, I would argue, and you have underlined it in some respects, between the efforts of our national security services to keep the country safe and the democratic principles that govern how we manage ourselves.

You mentioned in your opening statement that you deal with your colleagues in other countries, and we try to share information in a constructive, collaborative way. Most of our NATO colleagues — the United States, the United Kingdom, France, Germany, Belgium, Italy, Australia, the Netherlands — have a statutory oversight legislative process where folks in your kind of position are not prevented by the Security of Information Act from telling the whole truth and all the detail to legislators who have statutory status to hear it.

Have any of your colleagues in those countries where they do have that level of statutory oversight indicated to you that that is problematic for them, that it makes their job harder? Would it be your view that having in this country the kind of oversight they

à l'étranger, pour garantir que non seulement le premier ministre, mais également le Cabinet, reçoivent cette information qui n'est pas susceptible d'être biaisée par l'un des ministres ou par certains des avis qui sont donnés là. Quelle est votre position sur le fait de satisfaire aux exigences du premier ministre en matière de sécurité nationale en temps de guerre?

M. Rigby : Je pense qu'on pourrait dire que nous sommes en temps de guerre, que ce soit en raison de la lutte contre le terrorisme ou des cyberguerres que nous menons. J'occupais mon poste actuel lorsque le Canada a pris part au conflit en Libye, par exemple, et je pense que nous avons réagi comme nous le ferions en temps de guerre. Je n'ai jamais trouvé que le pouvoir de convocation dont je dispose était limité, que ma capacité de transmettre les directives du premier ministre et de m'assurer que les gens exercent leurs fonctions conformément aux directives du Cabinet était limitée.

Je suis en mesure de convoquer les sous-ministres. Je peux m'assurer que les directives sont respectées à la lettre. Cela relève parfois de la tactique, et parfois de la stratégie. Cependant, je n'ai jamais vu ma capacité de convoquer, de regrouper, de discuter et, dans une certaine mesure de donner des ordres, être entravée ni en temps de guerre ni dans le contexte des crises extrêmement importantes que créent l'ensemble des menaces auxquelles le Canada fait face actuellement.

Le sénateur Segal : Merci, monsieur Rigby, de votre exposé et de votre clarté.

Les allocutions que je vous ai entendu prononcer ailleurs me rassurent, puisque vous semblez croire que, au Canada, assurer la sécurité nationale signifie protéger la démocratie contre les menaces internes et externes, contre la subversion et contre les personnes susceptibles de commettre des actes de violence à l'endroit de notre pays démocratique et de ses citoyens.

Dans une démocratie, je dirais qu'il devrait y avoir une relation — que vous avez mise en lumière à certains égards — entre les efforts déployés par nos services de sécurité nationale dans le but d'assurer la sécurité du pays et les principes démocratiques qui gouvernent la façon dont nous disposons de nous-mêmes.

Vous avez mentionné dans votre déclaration préliminaire que vous communiquez avec vos collègues d'autres pays et que nous essayons d'échanger des renseignements de façon constructive et en collaboration. La plupart de nos alliés de l'OTAN — les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, l'Australie et les Pays-Bas — ont adopté par voie législative un mécanisme de surveillance qui fait en sorte que les titulaires de poste du même genre que le vôtre ne sont pas empêchés par une loi comme la Loi sur la protection de l'information de révéler toute la vérité et tous les détails aux législateurs possédant le statut exigé par la loi pour accéder à cette information.

Est-ce que l'un ou l'autre de vos collègues de ces pays où une surveillance de la sorte est prévue par la loi vous a dit que cela pose problème, que cela lui rend la tâche plus difficile? Pensez-vous que, s'il y avait ici le même genre de surveillance qu'au

have in the U.K., the United States and elsewhere in a Canadian context would make your job harder in the advice that you give to the government and to the Prime Minister?

Mr. Rigby: I have been privileged to be in this job for three and a half years or so. I am getting to the stage now where I am on my second and third national security advisers in some countries; I don't know what that says to job security in these roles. I have had the opportunity to meet with them to talk about this, and I have had the opportunity to meet with chairs of legislative oversight committees from time to time.

The direct answer to your question, Senator Segal, is no. I don't think any of them have ever said those sorts of functions have been an impediment to their work at all.

If you look to the United States and, to a lesser extent, to the United Kingdom, you will see structures that are well evolved. They are mature, and they work within those countries very well.

Do I think such a process would be an impediment to my job? It is a theoretical question. I don't believe so.

I do think that the review mechanisms that we have in Canada are quite strong. I'm not saying they are perfect. I would say only that if Parliament were to consider changes to this, augmentations and perhaps a legislative wing to the review or oversight capacities, you would want to do so in a way that didn't disturb the excellent return that I think Canadians and the government get from SIRC and from the CSEC commissioner.

My work with them, to the extent I do, is always very good. I think that my ability to receive information from them, to have conversations with both the commissioner and the chair of SIRC — excellent model.

I can't tell you that it would be an impediment, but I would say that changes to the system that we have should be viewed with caution.

Senator Segal: SIRC is an organization usually of former politicians, some distinguished people from the community, privy councillors. It's part time.

Mr. Rigby: Yes.

Senator Segal: The chairman is part time, the members of SIRC are part time and the staff is excellent, without question, but relatively small. The CSEC commissioner's office — he is a distinguished jurist — is also very small.

Your own analysis this afternoon has indicated how broad the national security sweep has to be to do the job properly. We've heard that just the notion of metadata indicates that a

Royaume-Uni, aux États-Unis et ailleurs, votre tâche consistant à conseiller le gouvernement et le premier ministre serait plus difficile?

M. Rigby : J'ai le privilège d'occuper mon poste depuis trois ans et demi environ. Dans certains pays, deux ou trois personnes ont occupé le poste de conseiller à la sécurité nationale depuis que je joue ce rôle; je ne sais pas ce que nous devons en conclure au sujet de la sécurité d'emploi dans ce domaine. J'ai eu l'occasion de rencontrer mes collègues pour discuter de cela, et j'ai pu aussi rencontrer les présidents de comités chargés de la surveillance prévus par la loi de temps à autre.

La réponse directe à votre question, sénateur Segal, c'est non. Je pense qu'aucun de mes collègues n'a jamais affirmé que les fonctions que vous évoquez aient nui à leur travail de quelque manière.

Si vous jetez un coup d'œil du côté des États-Unis, et, dans une moindre mesure, du côté du Royaume-Uni, vous allez constater qu'il y a dans ces pays des structures bien développées. Elles sont achevées, et elles fonctionnent très bien dans ces pays.

Est-ce que je pense qu'un processus de ce genre me nuirait dans mon travail? C'est une question de nature théorique. Je ne crois pas.

Je pense que les mécanismes d'examen en place au Canada sont très efficaces. Je ne dis pas qu'ils sont parfaits. Tout ce que j'ajouterais, c'est que, si le Parlement devait envisager d'apporter des modifications à ces mécanismes, de les compléter et peut-être d'ajouter un volet législatif aux capacités d'examen ou de surveillance, il faudrait le faire de façon à éviter de nuire à l'excellent rendement que les Canadiens et le gouvernement obtiennent selon moi du CSARS et du commissaire du CSTC.

Lorsque je collabore avec eux, le travail que nous faisons est toujours très bon. Je pense que ma capacité de recevoir de l'information de leur part, de discuter avec le commissaire et le président du CSARS... C'est un excellent modèle.

Je ne peux pas affirmer devant vous que ce serait un obstacle, mais je dirais que les modifications qui seraient apportées au système en place devraient être examinées avec soin.

Le sénateur Segal : Le CSARS est une organisation composée habituellement d'anciens politiciens, de membres distingués de la collectivité, de membres du conseil privé. Ils siègent à temps partiel.

M. Rigby : Oui.

Le sénateur Segal : Le président siège à temps partiel, les membres du CSARS font de même, et le personnel du comité est excellent, cela ne fait aucun doute, mais il est assez peu nombreux. Le bureau du commissaire du CSTC — le commissaire est un juriste distingué — est également très petit.

L'analyse que vous nous présentez vous-même cet après-midi indique la portée que doivent avoir les activités de sécurité nationale pour que le travail soit fait correctement. Nous avons

tremendous amount of work is being done every day on hundreds of thousands of digital messages for various reasons, such as understanding the sourcing if not the content.

Are you comfortable that the oversight groups, who no doubt relate in good faith and work as intensely as they possibly can to protect Canadians' rights, have the depth and size, in view of how our own apparatuses had to change after 9/11 for good and substantial reason, to actually keep their eyes sufficiently on the work that is being done and keep you informed as the national security adviser of problems and difficulties that may be taking place on a systemic basis?

Mr. Rigby: I've spoken with successive commissioners of CSEC and successive chairs of the Intelligence Review Committee. They are extremely busy, both organizations. CSEC commissioners have told me that they believe they are right sized, and I have no reason to disbelieve them.

I would say in the case of SIRC, a challenge is to make sure that members are replaced on a timely basis so quorum is maintained and the volume of complaints and the work that they do can be sustained.

As to whether or not they might be right sized or a different size, I have to say that I begin to trespass a little into the advice I might give the Prime Minister, and if you forgive me, perhaps I would just stop my answer right there.

Senator Mitchell: I'd like to follow up to some extent on Senator Segal's line of questioning. Clearly, what he's addressing is the danger that in protecting against threats, we go over some line of privacy. The Wi-Fi case in airports would at least raise that spectre. One could argue that the more concentrated the power is, the less oversight there is, the greater the danger that we cross that line.

Prior to 2011, CSEC reported through your position to the minister.

Mr. Rigby: Yes.

Senator Mitchell: Now CSEC reports directly to the minister, raising the spectre of a concentration of power, less oversight.

Why is that, and what are the implications of that, and what does that do to your ability to modify or moderate exactly what a sole minister could decide to do?

Mr. Rigby: That change occurred on my watch, so I was quite familiar with it happening.

entendu dire que la notion de métadonnées indique à elle seule qu'une énorme quantité de travail est faite chaque jour à l'égard de centaines de milliers de messages numériques, pour diverses raisons, par exemple pour en déterminer la source, sinon le contenu.

Êtes-vous convaincu que les groupes chargés de la surveillance, qui, sans aucun doute, entretiennent de bonne foi des liens entre eux et travaillent le plus intensément possible pour protéger les droits des Canadiens, ont l'ampleur et la taille nécessaires, vu les modifications qu'ont dû subir nos appareils après le 11 septembre pour des raisons importantes et fondées, pour surveiller adéquatement le travail qui se fait et vous tenir au courant, comme conseiller à la sécurité nationale, des problèmes et des difficultés qui peuvent surgir de façon systématique?

M. Rigby : J'ai discuté avec les commissaires du CSTC et les présidents du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité qui se sont succédé. Ces organisations sont toutes les deux extrêmement occupées. Les commissaires du CSTC m'ont dit que la taille de l'organisation est adéquate selon eux, et je n'ai aucune raison de ne pas les croire.

Je dirais qu'un défi qui se pose dans le cas du CSARS, c'est de faire en sorte que les membres du comité soient remplacés en temps opportun, de façon à ce que le quorum soit maintenu et à ce que le volume de plaintes traitées et de travail que le comité est en mesure de faire puisse être maintenu également.

Quant à savoir si sa taille est adéquate ou si elle devrait être différente, je dois dire que je commence un peu à m'aventurer sur un sujet qui empiète un peu sur les conseils que je pourrais donner au premier ministre, et vous me pardonnerez donc de m'arrêter ici.

Le sénateur Mitchell : J'aimerais donner suite, dans une certaine mesure, aux questions du sénateur Segal. Il est clair que ce qu'il aborde, c'est le danger que nous dépassions certaines limites de la vie privée en essayant de nous protéger contre les menaces. Le cas du Wi-Fi dans les aéroports soulève à tout le moins des questions de cet ordre. On pourrait affirmer que, plus le pouvoir est concentré et moins il y a de la surveillance, plus le danger que nous dépassions cette limite est grand.

Avant 2011, le CSTC rendait des comptes au ministre par votre intermédiaire.

M. Rigby : Oui.

Le sénateur Mitchell : Aujourd'hui, il relève directement du ministre, ce qui soulève la question de la concentration du pouvoir et de la diminution de la surveillance.

Pourquoi en est-il ainsi, quelles sont les répercussions, et quel est l'effet de cela sur votre capacité de modifier ou de modérer ce qu'un ministre pourrait décider de faire de son propre chef?

M. Rigby : Le changement s'est produit pendant que j'occupais mon poste, alors je sais très bien ce qui s'est passé.

The model was that CSEC, a couple of years ago, as you've noted, reported essentially through deputies: one, the Deputy Minister of National Defence for administrative purposes; and, two, the national security adviser for policy purposes. So in that respect, if CSEC was pursuing changes to ministerial authorizations, changes in their activities, et cetera, they would come to the national security adviser to talk about them.

I think, generally speaking, the concern with that model was the national security adviser covering a full range of the waterfront of national security activities, a reasonably busy job most days. I did not feel that that position was appropriately discharging the responsibilities of Deputy Minister of CSEC, and yet it was being asked to sign off, to approve, to be a step in the approval process, not just the check process but the approval process for a wide range of very important activities.

I think the notion was that CSEC needed its own full-standing deputy who would have all of the authorities to put this in place, was fundamentally accountable in the normal way deputies are to a minister, and would be challenged by a minister in that way and not have this bifurcated arrangement whereby policy approvals would be given by somebody who wasn't otherwise responsible for the organization.

I firmly believe that the current model is better. I firmly believe that it discharges better authorities, better clarity, and allows for better accountability at the end of the day.

Senator Mitchell: I certainly respect your opinion on that, but it raises at least the logical possibility that the focus is even more concentrated and there's less of an outside or an objective or a second- or third-party view of what's being done.

More to the point of the power of the minister now, let's take the case of the Wi-Fi metadata in airports. Would it be that when CSEC seeks approval, it only goes that way, that they only come to the minister to seek approval, or could the minister actually initiate CSEC activities — and maybe it's an extreme example — to look at Wi-Fi in airports and consider that kind of an approach?

I'm really trying to get at the exercise of the power. Is it that CSEC only goes to the minister to get approval, or could the minister actually decide on his or her initiative that he or she would like to investigate something or have something undertaken, which is quite a different implication for that sole point of power of the minister?

Comme vous le faites remarquer, il y a trois ans, le CSTC rendait essentiellement des comptes à des sous-ministres : au sous-ministre de la Défense nationale pour ce qui est de l'administration, et au conseiller à la sécurité nationale pour ce qui est des politiques. Ainsi, lorsqu'il souhaitait obtenir des modifications des autorisations ministérielles, des changements touchant ses activités, et ainsi de suite, il s'adressait au conseiller à la sécurité nationale.

Je pense que ce qui posait problème dans ce modèle en général, c'était que le conseiller à la sécurité nationale s'occupait de l'ensemble des activités de sécurité nationale, ce qui est un travail raisonnablement exigeant la plupart du temps. Je ne pensais pas que le titulaire de ce poste pouvait s'acquitter adéquatement des responsabilités de sous-ministre chargé du CSTC, et pourtant, il devait donner son approbation à une étape du processus, non seulement du processus de vérification, mais également du processus d'approbation pour une vaste gamme d'activités très importantes.

Je pense que l'idée était que le CSTC avait besoin de son propre sous-ministre possédant tous les pouvoirs nécessaires pour mettre la chose en place, redevable pour l'essentiel à un ministre comme c'est normalement le cas, et ainsi soumis à l'évaluation d'un ministre, au lieu de ce rôle d'arrangement dans lequel les politiques étaient approuvées par une personne qui n'était autrement pas responsable de l'organisation.

Je crois fermement que le modèle actuel est meilleur que l'ancien. Je crois fermement qu'il est plus efficace pour ce qui est de confier les pouvoirs, qu'il est plus clair, et que, au bout du compte, il permet une meilleure reddition de comptes.

Le sénateur Mitchell : Je respecte assurément votre point de vue là-dessus, mais cette situation soulève à tout le moins logiquement la question de savoir si l'orientation est encore plus concentrée qu'avant et si le regard extérieur ou objectif ou le regard d'une seconde ou d'une tierce partie sur ce qui se fait est moins important qu'avant.

En ce qui concerne plus précisément le pouvoir dont le ministre dispose maintenant, prenons le cas des métadonnées recueillies sur le réseau Wi-Fi des aéroports. Lorsque le CSTC demande l'approbation, est-ce que cela va seulement dans ce sens, c'est-à-dire qu'il s'adresse au ministre pour l'obtenir, ou est-ce que le ministre peut en réalité décider des activités du CSTC — et c'est peut-être un exemple extrême — et lui demander de surveiller le Wi-Fi dans les aéroports et d'envisager des démarches de ce genre?

J'essaie vraiment de comprendre comment le pouvoir s'exerce. Est-ce que le CSTC ne s'adresse au ministre que pour obtenir l'approbation, ou est-ce que le ministre peut plutôt décider qu'il aimerait enquêter sur quelque chose ou qu'une initiative soit prise, ce qui est passablement différent du seul point de vue du pouvoir qu'il a?

Mr. Rigby: Senator, I think the situation you're describing is theoretically possible, but it's not something that has occurred in my experience, I don't believe. If I am misspeaking, I will come back to you, but I'm not aware of that happening.

The minister's involvement typically is focused on intelligence priorities that are established by cabinet. Cabinet meets and establishes the priorities. Those are given out individually to the security agencies in government. They are converted into ministerial directives, so they are disaggregated from a broad-brush direction for something, and you can probably guess what one or two of them might be. From there, those directives are then placed into the work plans of the individual organizations, and that is the link that would occur in terms of the minister giving direction to CSEC to pursue something.

It's typically done on an annual basis. CSEC might go to the minister to seek authority clarification for something that has been directed by these priorities. But I don't think on a case-by-case basis ministers would go to CSEC and say "I want you to do this versus that" outside the priority-setting process.

Mr. Forster will have a sharper answer for you on this, but in my experience, that has not been the case.

Senator Wells: I want to go back to the structure in process of your position in that it has no statutory basis, but you appear — well, you have the authority conferred by the fact that you're the Prime Minister's national security adviser. By circumstance, you mentioned that you work with four DMs or heads of agencies, also recognizing, having seen it over the years, that governments love structure and a chain of command.

Given the fact that you have no statutory basis, are we losing your — and I don't want to say "success." Your efficacy in the position is that you have been there for three and a half years and have built up a good rapport with your colleagues. Are we losing something because there's no statutory authority to your position?

You mentioned earlier as well there is perhaps moral suasion on an operational basis because you're next to the Prime Minister on these issues. Are we losing something because there's not that? If you weren't there, would it be run just as effectively?

Mr. Rigby: What's the answer to that one? This question has come up many times, and it's a more than reasonable question. Does my position require actual line authority to direct deputies?

M. Rigby : Sénateur, je crois que la situation que vous décrivez est possible théoriquement, mais je ne crois pas qu'elle ne soit jamais produite. Je vais vérifier, et je vous en reparlerai si je me trompe, mais je ne pense pas que quelque chose du genre se soit déjà produit.

L'intervention du ministre est habituellement axée sur les priorités en matière de renseignement établies par le Cabinet. Le Cabinet se réunit et établit les priorités. Celles-ci sont confiées aux divers organismes gouvernementaux chargés de la sécurité. Elles sont transformées en directives ministérielles et donc dissociées des orientations générales, et vous pouvez probablement en deviner une ou deux. À partir de là, ces directives sont ensuite intégrées aux plans de travail des organisations, et c'est là qu'il y a un lien pour ce qui est du fait que le ministre demande au CSTC de se pencher sur quelque chose.

Habituellement, cela se fait une fois par année. Le CSTC peut s'adresser au ministre pour demander des éclaircissements quant à une initiative s'inscrivant dans le cadre de ces priorités. Je ne pense cependant pas que des ministres demandent au CSTC de faire telle chose plutôt que l'autre en dehors du processus d'établissement des priorités.

M. Forster pourra vous répondre de façon plus précise, mais, à ma connaissance, le genre de situation que vous évoquez ne s'est jamais produit.

Le sénateur Wells : Je voudrais revenir sur la structure et sur le processus lié à votre poste et au fait que celui-ci n'a pas de fondement législatif, mais vous semblez... eh bien, vous jouissez de l'autorité que vous confère le fait que vous êtes le conseiller à la sécurité nationale du premier ministre. Vous avez mentionné le fait que vous collaborez avec quatre sous-ministres ou chef d'organisme, et vous reconnaissez aussi, pour l'avoir constaté au fil des ans, que les gouvernements adorent les structures et les chaînes de commandement.

Étant donné que votre poste n'a pas de fondement législatif, perdons-nous votre... et je ne veux pas parler de « succès ». L'efficacité avec laquelle vous assumez vos fonctions tient au fait que vous occupez le poste depuis trois ans et demi et que vous avez noué de bonnes relations avec vos collègues. Perdons-nous quelque chose à cause de l'absence d'un fondement législatif de votre poste?

Vous avez aussi mentionné tout à l'heure que vous profitez d'une certaine force de persuasion, pour ce qui est des opérations, du fait que vous examinez les enjeux en question avec le premier ministre. Est-ce que l'absence de fondement nous fait perdre quelque chose? Si vous n'étiez pas là, est-ce que le fonctionnement serait aussi efficace?

M. Rigby : Comment répondre à cette question? Elle a été posée à de nombreuses reprises, et elle est plus que raisonnable. Est-ce que mon poste devrait être assorti de liens hiérarchiques permettant à son titulaire de donner des ordres aux sous-ministres?

The problem is this: The government, as you well know, senator, operates through ministers. Ministers take direction from cabinet, and then that is given to their deputies to work into operational reality.

It's difficult to imagine how I could take authority, get powers of direction over deputies, when they are themselves taking direction from the government through their ministers. I think that might lead to some confusion.

Is there a compromise on my position absent that authority? As I say, I don't believe so. The situation in the community, the ecosystem that I oversee, is an extremely complex one, but I haven't seen a situation where I had a concern and had to go back to the Prime Minister or to ministers to say, "Something is not being followed through on here." I have never seen that in three and a half years on the job. I think there's always clarity in terms of the government's wishes in these areas; there's good planning, good accountability and good governance within the structure, both from ministers in cabinet and from deputies within deputy minister committees. My honest answer to you, senator, is that it works pretty well.

Senator Wells: I just wanted to say that I am sure there are things that keep you up at night, and I thank you for your work.

Mr. Rigby: I haven't slept in three years.

Senator Wells: I thank you for your work on our behalf.

Mr. Rigby: Thank you very much.

Senator Day: I think I'm beginning to get at least a foggy understanding of how things work. You've answered a number of points I was concerned about.

Without statutory authority, the executive control is through cabinet committee and then through the Prime Minister down to you and this committee that meets. Are priorities established for security issues through a specific cabinet committee? How do you relate to that specific group of individuals?

Mr. Rigby: Cabinet establishes the intelligence priorities for the community, and that is done annually. I prepare those priorities, present them to cabinet, and they are approved accordingly. There are committees of cabinet, particularly the Foreign Affairs and Security Committee, which oversees the legislative agenda and some of the operational activities of the community. My staff are secretaries to that committee, and I would work closely with Minister MacKay, who is the chair, and with Minister Nicholson, who is the vice-chair. I have met with them, and I would continue to meet with them frequently.

Le problème est le suivant : comme vous le savez, messieurs les sénateurs, ce sont les ministres qui assurent le fonctionnement du gouvernement. Ils reçoivent les directives du Cabinet, et ils les transmettent ensuite à leurs sous-ministres, qui en font une réalité opérationnelle.

Il est difficile d'imaginer comment je pourrais avoir le pouvoir de donner des directives aux sous-ministres, alors qu'ils en reçoivent du gouvernement par l'intermédiaire des ministres desquels ils relèvent. Je pense que cela pourrait créer une certaine confusion.

Est-ce que cette absence d'autorité affaiblit mon poste? Comme je le disais, je ne crois pas. La situation de la communauté, de l'écosystème que je supervise, est extrêmement complexe, mais je n'ai jamais eu de problème m'obligeant à dire au premier ministre ou aux ministres que le suivi n'avait pas été assuré par rapport à telle ou telle chose. Je n'ai pas eu de problème de ce genre en trois ans et demi. Je pense que ce que le gouvernement souhaite est toujours clair dans les domaines en question; il y a une bonne planification, une bonne reddition de comptes et une bonne gouvernance au sein de la structure, grâce aux ministres du Cabinet et aux sous-ministres membres des comités de sous-ministres. Honnêtement, sénateur, je vous répondrais que les choses fonctionnent assez bien.

Le sénateur Wells : Je voulais simplement dire que je suis sûr qu'il y a des choses qui vous tiennent éveillé la nuit, et je vous remercie de votre travail.

M. Rigby : Je n'ai pas dormi depuis trois ans.

Le sénateur Wells : Je vous remercie de votre travail en notre nom.

M. Rigby : Merci beaucoup.

Le sénateur Day : Je pense que je commence à me faire une vague idée de la façon dont les choses fonctionnent. Vous avez répondu à un certain nombre de questions qui me préoccupaient.

En l'absence de fondement législatif, le contrôle assuré par l'exécutif passe par le comité du Cabinet, puis par le premier ministre, et ensuite par vous et par ce comité qui se réunit. Est-ce que les priorités en matière de sécurité sont établies par un comité du Cabinet en particulier? Le cas échéant, quelle relation avez-vous avec le groupe de personnes concernées?

M. Rigby : Le Cabinet établit les priorités en matière de renseignement pour la communauté, et cela se fait une fois par année. Je formule ces priorités, je les présente au Cabinet, et elles sont approuvées en conséquence. Il y a des comités du Cabinet, et en particulier le Comité chargé des affaires étrangères et de la sécurité, qui supervise le programme législatif et certaines des activités opérationnelles de la communauté. Mon personnel joue le rôle de secrétaire auprès de ce comité, et je collabore étroitement avec le ministre MacKay, qui le préside, et avec le ministre Nicholson, qui en est le vice-président. Je les ai rencontrés déjà, et je vais continuer de les rencontrer souvent.

I have regular meetings with the Prime Minister and I have regular conversations with ministers within the national security community. I have more than regular meetings, as my two friends might attest to when they testify, with the deputy ministers in this community.

The planning processes that we follow, they follow the regular routine of government cabinet planning. The medium- and longer-term planning processes that are followed there, the national security community and the security intelligence community contribute to those, and we discharge the directions of government according to those planning processes.

For my part, I chair a committee on national security and I work with the deputies in this committee to ensure that what the government has directed at any given time is being discharged according to the rhythms that the government expects.

To Senator Dallaire's earlier comment, if we come to a point where there is an international incident, where Canada is involved in an international conflict or contribution of that sort, we will form ad hoc committees to make sure that the operations of the Department of National Defence or our security agencies are making the kinds of contributions required.

I will give you a current-day example, the Sochi Olympics preparation. There are a significant number of departments and agencies involved there. There is a significant requirement for linking up both the operational and political sides of that discussion, and a significant requirement to make sure that Canadians have been advised of the threat level they are facing as they go into Sochi. The work of a coordinated group of deputies there has been extremely close and almost daily.

Senator Day: Two or two and a half years ago, the Communications Security Establishment decided that the structure was not functioning well, and you have explained that to us. From the point of view of executive line direction, you're an adviser to the Prime Minister.

Mr. Rigby: Yes.

Senator Day: What I'd like to do is give you the opportunity to tell us about any other aspects of our intelligence and security structure that perhaps need tweaking. What I'm concerned about is the security and intelligence side getting confused with the industrial development side. We read about that from time to time, and that seems to be part of security and intelligence in some countries.

When you have executive direction from the Prime Minister, is there a concern that we might be going a little broader than security and intelligence?

Mr. Rigby: There's not a concern, but you're touching on a very important emerging issue for the government and I think for governments around the world, and that is economic partnership

Je rencontre régulièrement le premier ministre, et je discute régulièrement avec les ministres de la communauté de la sécurité nationale. Comme mes deux amis pourront vous le confirmer lorsqu'ils viendront témoigner, je rencontre même les sous-ministres de la communauté en dehors de nos réunions régulières.

Les processus de planification que nous suivons découlent de la planification habituelle du Cabinet. La communauté de la sécurité nationale et la communauté du renseignement de sécurité contribuent aux processus de planification à moyen et à long termes, et nous appliquons les directives du gouvernement en fonction de ces processus de planification.

Pour ma part, je préside un comité de la sécurité nationale, et je m'assure, avec les sous-ministres membres de ce comité, que les directives données par le gouvernement à un moment ou à un autre sont appliquées selon le rythme souhaité par le gouvernement.

Par rapport à ce que le sénateur Dallaire disait tout à l'heure, si un incident international survient et que le Canada prend part à un conflit international ou apporte une contribution à cet égard, nous formons des comités spéciaux pour nous assurer que les opérations du ministère de la Défense nationale ou de nos organismes chargés de la sécurité correspondent au type de contributions requis.

Je vais vous donner un exemple d'actualité, celui des préparatifs en vue de la tenue des Jeux olympiques de Sochi. Beaucoup de ministères et d'organismes y ont pris part. Il était important de lier les aspects opérationnels et politiques de la chose, et aussi de veiller à ce que les Canadiens soient avisés du niveau de la menace à laquelle ils s'exposent en se rendant à Sochi. Un groupe de sous-ministres a travaillé à ce dossier en collaboration très étroite et de façon presque quotidienne.

Le sénateur Day : Il y a deux ans ou deux ans et demi, le Centre de la sécurité des télécommunications a décidé que la structure ne fonctionnait pas bien, et vous nous avez donné des explications à cet égard. Du point de vue de la structure hiérarchique de l'exécutif, vous êtes un conseiller du premier ministre.

M. Rigby : Oui.

Le sénateur Day : Ce que j'aimerais faire, c'est de vous donner l'occasion de nous parler de tout autre aspect de notre structure de renseignement et de sécurité exigeant peut-être de petits rajustements. Ce qui me préoccupe, c'est la confusion possible entre la sécurité et le renseignement, d'une part, et le développement industriel, de l'autre. Nous lisons des choses là-dessus de temps à autre, et il semble que le développement industriel fasse partie de la sécurité et du renseignement dans certains pays.

Lorsque les directives viennent du premier ministre, devons-nous craindre que leur portée dépasse un peu la sécurité et le renseignement?

M. Rigby : Il n'y a pas de préoccupation à ce chapitre, mais c'est un nouvel enjeu très important pour le gouvernement, et pour des gouvernements de partout dans le monde, je crois, c'est-

with non-traditional partners, particularly state-owned economies. The increasing prevalence and interest in these countries and economies acquiring Canadian assets has brought about a new set of imperatives for the security agencies to work with the economic agencies, and that, in and of itself, is a non-traditional partnership.

Increasingly, I find myself at the centre of discussions looking at how significant financial transactions for the Canadian economy might be implicated by security concerns and how we respond to those. How do we mitigate them? What advice does the government take on those sorts of things?

One of the challenges that we are all facing together on this is the requirement to step outside our traditional roles. Sometimes these conversations will be the economic managers promoting the economic side and the security guys worrying about the security side. Increasingly, it is my view that our evolution has to be typified by both sides being concerned about both sides of the equation. I don't see a future where these sorts of economic engagements are not going to occur, so how we develop and evolve the sophistication to review them and to look at sensible, mitigating responses to them is something that we have to do in a hurry.

If I had one thing to highlight, that would be an issue where I think we are working extremely hard to develop new skills and new attitudes toward this sort of thing.

Senator White: Thank you very much to both of you for being here today.

Post-9/11 a number of concerns were raised around sharing of intelligence, in particular in the United States, between agencies and law enforcement. At the time, of course, many agencies would say that others were not prepared from a standards perspective and a security clearance perspective to receive the information.

The Homeland Security Committee in the United States has looked at the same situation after the Boston Marathon explosion. In fact, the suggestion there is that information again was not shared with certain law enforcement officials in relation to FBI work that was being done.

We in Canada have still not moved to a standard by which all 180-plus police agencies and law enforcement actually have to meet to be able to access intelligence that others may have. Some would suggest, as was suggested just after 9/11, that we are in a similar position to the United States in relation to the Boston Marathon explosion in that intelligence may be kept from other agencies primarily because they don't meet a certain standard, one which we've put in place, but we haven't forced those agencies to meet.

à-dire les partenariats économiques avec de nouveaux types de partenaires, et surtout avec des sociétés d'État. L'intérêt grandissant des entreprises et des pays concernés au sujet de l'acquisition d'actifs canadiens s'assortit d'un nouvel ensemble d'obligations pour les organismes chargés de la sécurité de collaborer avec les organismes économiques, et cela, en soi, n'est pas banal.

Je me retrouve de plus en plus souvent au cœur de débats portant sur le fait que des opérations financières importantes pour l'économie canadienne soulèvent des préoccupations relatives à la sécurité et sur la réaction que nous devons avoir. Comment devons-nous nous y prendre pour atténuer leur incidence? Quels conseils le gouvernement doit-il recevoir au sujet de choses de ce genre?

L'un des défis que nous devons tous relever, c'est la nécessité de sortir de notre rôle habituel. Dans certains cas, les conversations se déroulent entre les gestionnaires qui font la promotion de l'aspect économique et les gars de la sécurité qui se préoccupent de l'aspect sécurité. Je crois de plus en plus que notre évolution doit se caractériser par le fait que les deux parties se préoccupent des deux membres de l'équation. Je ne vois pas comment les transactions économiques de cette nature pourraient être évitées, alors nous devons rapidement nous adapter pour être en mesure de les examiner et d'y réagir de façon sensée afin de pouvoir en atténuer l'incidence.

Si je devais insister sur une seule chose, je dirais qu'il s'agit là d'un enjeu relativement auquel nous déployons énormément d'efforts pour acquérir de nouvelles compétences et adopter de nouvelles attitudes.

Le sénateur White : Merci beaucoup à vous deux d'être venus.

Dans la foulée des événements du 11 septembre, beaucoup de craintes ont été exprimées par rapport à l'échange de renseignements entre les organismes gouvernementaux et de maintien de l'ordre, surtout aux États-Unis. À l'époque, évidemment, beaucoup d'organismes affirmaient que les autres n'étaient pas prêts à recevoir l'information, du point de vue de leurs normes et de leurs autorisations de sécurité.

Le comité sur la sécurité intérieure des États-Unis s'est penché sur le même problème après l'explosion de la bombe pendant le marathon de Boston. En fait, ce qu'on a affirmé encore une fois dans ce cas-là, c'est que certains renseignements concernant le travail du FBI n'ont pas été communiqués à certains responsables de l'application de la loi.

Au Canada, nous n'avons pas encore rendu obligatoire l'adoption d'une norme par l'ensemble des services de police et autres organismes de maintien de l'ordre — il y en a plus de 180 — qui leur permettrait d'accéder au renseignement que possèdent les autres. D'aucuns diraient, comme cela a été le cas juste après le 11 septembre, que nous sommes dans la même situation que les États-Unis face à l'explosion pendant le marathon de Boston, en ce sens que le renseignement peut ne pas être communiqué à certains organismes principalement parce qu'ils ne respectent pas

Is it time that the Canadian government moves forward on requiring that all police agencies meet certain standards when it comes to security clearances, in particular, so they can actually access the intelligence that others have?

Mr. Rigby: It's an important issue. The Boston bombings, as you say, senator, typified the American problem. They're a much larger infrastructure than we are, with many more agencies and complexities, but I think for some of the problems that were highlighted in the reports coming out of Air India or the Arar matter, there is still work to be done there. I do think that standardization of approaches across law enforcement agencies is an important issue that still requires some work.

Senator White: I agree. I think the RCMP, CSIS and the large agencies in this country have certainly moved the yardsticks further than Denver did yesterday when it comes to level of sharing. I am concerned, though, about the other 165 police agencies that rest out there, and in Correctional Services Canada and others, in ensuring that they actually meet that same standard.

The Chair: Perhaps I could ask a supplementary. To be able to bring these other police agencies into the tent, if you like, so that intelligence can be shared, will that require legislative action by the federal government or the provinces to ensure that that could be done? Do you know?

Mr. Rigby: I don't have a definitive answer on that, senator. I think a lot could be done without legislation; I think a lot could be done with the simple establishment of standards.

[Translation]

Senator Nolin: Gentlemen, thank you for joining us and for accepting our invitation. I would like to go back to Justice Mosley's decision, and I will have an opportunity to discuss this further with your colleagues from the two agencies later on.

I want to talk about your role as coordinator, which you explained well, given the context of national security, the geopolitical context, and the importance of providing the most appropriate information to the Prime Minister. Since part of your coordination role consists in providing the prime minister with information, I assume that CSIS informs you when it submits to the federal court a request under section 21 to set the breach in motion — a sort of a warrant to tap Canadians' telephone conversations.

une norme donnée, norme que nous avons mise en place, mais que nous n'avons pas encore forcé les organismes concernés à adopter.

Est-il temps que le gouvernement du Canada exige de tous les services de police qu'ils respectent certaines normes en matière d'autorisation de sécurité, surtout, pour qu'ils puissent accéder au renseignement dont disposent les autres?

M. Rigby : C'est un enjeu important. L'attentat à la bombe survenu à Boston illustre bien le problème qui existe aux États-Unis, comme vous le dites, sénateur. L'infrastructure américaine est beaucoup plus importante que la nôtre, puisqu'il y a là-bas beaucoup plus d'organismes et de ramifications, mais je pense qu'il y a encore du travail à faire pour régler les problèmes soulignés dans les rapports sur les affaires Air India et Arar. Je pense effectivement que la normalisation des procédures des organismes de maintien de l'ordre demeure un enjeu important et qu'il reste du travail à faire dans ce domaine.

Le sénateur White : Je suis d'accord. Je pense que la GRC, le SCRS et les grands organismes gouvernementaux du pays ont clairement relevé le niveau plus que Denver ne l'a fait hier en ce qui a trait à l'échange de renseignements. Je suis cependant préoccupé par le fait que les 165 autres services de police qui existent, ainsi que le Service correctionnel du Canada et d'autres organisations, arrivent à respecter eux aussi la norme.

Le président : Je peux peut-être poser une question complémentaire. Si nous voulons amener les autres services de police à respecter la même norme, de sorte que les éléments de renseignement puissent être communiqués, va-t-il falloir que le gouvernement fédéral ou les provinces prennent des mesures législatives? Êtes-vous en mesure de répondre à cette question?

M. Rigby : Je ne puis vous donner une réponse définitive, monsieur le président. Je pense qu'il serait possible de faire pas mal de choses sans adopter de loi, simplement en établissant des normes.

[Français]

Le sénateur Nolin : Merci, messieurs, de vous être déplacés et d'avoir accepté notre invitation. J'aimerais revenir à la décision du juge Mosley, et j'aurai la chance de poursuivre avec vos collègues des deux agences plus spécifiquement un peu plus tard.

J'en suis quant à votre rôle de coordonnateur que vous avez bien expliqué, compte tenu du contexte de la sécurité nationale, du contexte géopolitique, et compte tenu de l'importance de fournir au premier ministre l'information la plus adéquate possible. Comme dans le cadre de votre rôle de coordination vous devez être en mesure de fournir au premier ministre de l'information, j'ose croire que vous êtes informé par le SCRS lorsqu'il présente à la Cour fédérale une demande en vertu de l'article 21 afin de mettre en branle l'intrusion, une sorte de mandat pour intercepter les conversations téléphoniques de citoyens canadiens.

Considering the type of relationship we have with our main allies when it comes to information exchange through the use of those international communications, were you informed, at the time, that this request would be submitted to the federal court in case number 3008? Were you told about that at the time?

[English]

Mr. Rigby: At the time that the request was being made?

Senator Nolin: The first mandate. Were you informed?

Mr. Rigby: No, I'm not always informed in real time regarding these issues. I can't say that always occurs. That's not the nature of my role. I'm not in a line order of responsibility or accountability for these things. In any one of these cases, I'm confident that if the Director of CSIS felt it was significant enough he would bring it to my attention. I was briefed on the case to which you are referring. I was brought into the loop on it fairly quickly thereafter.

Senator Nolin: That was probably after Justice Mosley issued an additional release on his decision.

Mr. Rigby: No, I was aware that Justice Mosley was examining the issue. But in terms of how the warrants were pursued and whatnot, I wasn't part of the operational discussions on that.

Senator Nolin: By the way, Justice Mosley is a former colleague of yours, so he knows how it works. When Justice Mosley left last fall, he bluntly said, in black and white, "I was misled by the agency." What was your reaction to that?

Mr. Rigby: Concern, obviously.

Senator Nolin: Concern to what extent?

Mr. Rigby: Concern to gather my colleagues together, talk with our lawyers in the Department of Justice, to look at the circumstances, to look at the rationale for why we proceeded in the way we did, and to satisfy myself that there had been reasonable due diligence in the actions that had been pursued and why. Mr. Justice Mosley has rendered a very clear and somewhat candid judgment in this matter.

Senator Nolin: What do you mean by candid? He's a judge. He made a decision. He's a Federal Court judge.

Mr. Rigby: He made a decision.

Senator Nolin: That's right.

Mr. Rigby: That said, the Attorney General has seen fit to appeal that ruling.

At the end of the day, the issues that Mr. Justice Mosley has ruled on will be the subject of further judicial debate, and obviously at the end of the day we will be governed by the final court decisions in this matter.

Compte tenu de la relation que nous avons avec nos principaux alliés concernant l'échange d'information en utilisant ces communications internationales, avez-vous été informé, à l'époque, que cette demande allait être présentée à la Cour fédérale dans le cas numéro 3008? Avez-vous été informé à l'époque?

[Traduction]

M. Rigby : Au moment où la demande a été présentée?

Le sénateur Nolin : Le premier mandat. Avez-vous été avisé?

M. Rigby : Non, je ne suis pas toujours avisé immédiatement des dossiers de ce genre. Je ne peux pas affirmer qu'on m'informe toujours. Mon rôle ne l'exige pas. Je n'ai pas de responsabilité hiérarchique ni de comptes à rendre pour des choses de ce genre. Je suis convaincu que le directeur du SCRS porterait l'affaire à mon attention, quelle qu'elle soit, s'il estimait que le dossier est suffisamment important. J'ai été avisé du cas que vous évoquez. J'ai été mis au courant assez rapidement par la suite.

Le sénateur Nolin : Probablement après que le juge Mosley a publié un nouveau communiqué concernant sa décision.

M. Rigby : Non, je savais que le juge Mosley examinait la question. Pour ce qui est de la façon dont les mandats ont été obtenus et du reste, je n'ai toutefois pas pris part aux discussions opérationnelles là-dessus.

Le sénateur Nolin : En passant, le juge Mosley est un ancien collègue à vous, alors il sait comment les choses fonctionnent. Lorsqu'il est parti l'automne dernier, il a affirmé carrément qu'il avait été trompé par les représentants du SCRS. Quelle a été votre réaction?

M. Rigby : J'étais préoccupé, évidemment.

Le sénateur Nolin : À quel point?

M. Rigby : Assez pour réunir mes collègues, discuter avec nos avocats du ministère de la Justice, examiner la situation, examiner les raisons pour lesquelles nous avons procédé ainsi, et m'assurer que les mesures prises l'avaient été avec diligence raisonnable, comme les raisons évoquées. M. le juge Mosley a rendu un jugement très clair et plutôt candide dans cette affaire.

Le sénateur Nolin : Qu'entendez-vous par « candide »? C'est un juge. Il a rendu une décision. C'est un juge de la Cour fédérale.

M. Rigby : Il a rendu une décision.

Le sénateur Nolin : Voilà.

M. Rigby : Cela dit, le Procureur général a jugé bon de la porter en appel.

Au bout du compte, les questions tranchées par le juge Mosley vont faire l'objet d'autres délibérations judiciaires, et, évidemment, nous allons finir par nous plier aux décisions définitives des tribunaux dans ce dossier.

Yes, it was a concerning issue, but I am persuaded that the basis for our pursuing this matter further is also valid.

[Translation]

Senator Dagenais: Thank you, gentlemen. My question is for Mr. Rigby.

[English]

Have you had a chance to review the Privacy Commissioner's report from last week? Can you elaborate on the areas in national security where you think we can improve transparency and accountability?

Mr. Rigby: I think the Privacy Commissioner has presented Parliament with some interesting ideas. The controls, checks and accountabilities that are currently present for both CSIS and CSEC are reasonably robust. To a certain extent, there's been a lot of public debate about some of the actions of our security agencies as a result of Mr. Snowden's disclosures.

I'm not persuaded at the end of the day that all of them are 100 per cent accurate. I do think the ability of the Privacy Commissioner to look at CSIS and CSEC as they do is in itself a check. To bring forward reports, concerns, et cetera, to Parliament is a reasonable revelation of privacy concerns that exist.

I think that the annual reports tabled by the commissioner, by SIRC, and by the Director of CSIS, for example, all represent opportunities to comment on privacy issues and the checks in place to assure Canadians that they have reasonable privacy protections in place. However, as much as anything, I think the public policy debate that has emerged as a result of some of the disclosures that are going on right now will provide fertile ground for considering whether or not what's there today is adequate and reasonable. I do think that the interim Privacy Commissioner's report contains some interesting ideas that we are aware of and are studying.

Senator Dallaire: I'm going back, if I may, to the era in which we've stumbled into. We seem to continuously be caught off guard by areas going awry and also our own potential vulnerability. We've been talking about the comprehensive approach of government in responding to crises. Who is actually building contingency plans for us to be engaged in things like potential mass atrocities or operations of imploding nations or, in fact, evolving conflicts like Afghanistan or even Yugoslavia? Where do you fit in this contingency planning and bringing about the authority to provide significant advice to the

Oui, cela a été une source de préoccupation, mais je suis convaincu que les raisons pour lesquelles nous souhaitons poursuivre l'examen du dossier sont elles aussi valables.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Merci, messieurs. Ma question s'adresse à M. Rigby.

[Traduction]

Avez-vous pu prendre connaissance du rapport du commissaire à la protection de la vie privée publié la semaine dernière? Pouvez-vous nous dire dans quel domaine lié à la sécurité nationale nous pouvons accroître la transparence et la responsabilisation selon vous?

M. Rigby : J'estime que le commissaire à la protection de la vie privée a présenté certaines idées intéressantes au Parlement. Les contrôles, les contrepoids et les responsabilités actuels du SCRS et du CSTC sont raisonnablement fiables. Dans une certaine mesure, beaucoup des débats publics concernant les interventions de nos organismes chargés de la sécurité découlent des déclarations de M. Snowden.

Je ne suis pas convaincu qu'elles soient toutes rigoureusement exactes. Je pense que le fait que le commissaire à la protection de la vie privée puisse examiner les activités du SCRS et du CSTC est en soi un mécanisme de contrôle. Le fait de pouvoir présenter des rapports au Parlement, de pouvoir lui faire part de certaines préoccupations, et ainsi de suite, constitue un moyen raisonnable de faire état des problèmes liés au respect de la vie privée qui se posent.

Je pense que les rapports annuels déposés par le commissaire, par le CSARS et par le directeur du SCRS, par exemple, offrent tous l'occasion de formuler des commentaires sur les enjeux liés à la protection de la vie privée et sur les mesures en place qui garantissent aux Canadiens qu'ils bénéficient d'une protection raisonnable de leur vie privée. Je pense toutefois que le débat sur les politiques publiques qu'ont fait naître certaines des déclarations en question sera un terrain fertile, autant qu'autre chose, au moment d'examiner si ce qui existe actuellement est adéquat et raisonnable. Je pense effectivement que le rapport provisoire du commissaire à la vie privée contient des idées intéressantes dont nous avons pris connaissance et sur lesquelles nous nous penchons.

Le sénateur Dallaire : Si vous me le permettez, je vais revenir sur l'époque dans laquelle nous nous retrouvons. Il semble que nous soyons constamment pris au dépourvu par les dérapages et aussi par notre éventuelle vulnérabilité. Nous parlons de la démarche globale d'intervention du gouvernement en cas de crise. Qui est véritablement responsable de l'établissement de plans d'urgence pour nos interventions à l'égard d'éventuels massacres ou les opérations de pays en implosion ou même de conflits en évolution comme ceux avec lesquels sont aux prises l'Afghanistan ou même la Yougoslavie? Quel est votre rôle dans cette

Prime Minister in regard to conflicts and major catastrophes of that nature?

Mr. Rigby: I would suspect that probably more than any other national security adviser before me I have continuing and direct involvement with the Canadian Armed Forces; a continuing discussion with the Chief of the Defence Staff with his senior service heads and with the generals who run his horizontal organizations.

My ability to pinpoint, from a Canadian perspective, hot spots around the world and talk about both current Canadian military engagement there and the potential for further engagement is quite good and getting better. I look at it from a foreign policy geopolitical point of view, and then I think we're able to put a military overlay on that and talk about what are the what-ifs, where might we get involved, where might our overseas development or foreign aid apparatuses have to get involved. I think that debate is richer and more robust than it's been in quite some time.

When you go further afield into more abstract issues such as cyber, I participate in increasing discussions that the government has with the private sector, for example, in terms of how we might be able to respond to a significant cyberattack, not only against a financial institution but a public utility. That is increasingly within the "soft middle" of our threat profiles. Those sorts of discussions are ongoing at all times.

From counterterrorism and counterespionage points of view, I have constant conversations with the heads of our security agencies and the RCMP. We look at how we have responded in the past to terrorist plots on our home soil, what we have learned about those sorts of things, how we could improve the reaction, and how we could improve the way we work with allies, particularly the Americans, because we have very close relations with them on a number of these things.

I don't think it's perfect, but it is evolving and a lot better than it was. Our ability to identify threats, possible scenarios and reactions is likely more involved and robust than it has been in quite some years.

Senator Dallaire: Do you lead it? Are you the leader of that? Who is running this?

I ask because whenever I am looking for a comprehensive approach in government — as an example, after Afghanistan — everyone has gone back to their jobs. They were worn thin on the ground, and there is no true body politic or entity doing that contingency work.

planification d'urgence et dans l'obtention d'une autorité voulue pour fournir des conseils utiles au premier ministre en ce qui concerne des conflits et des catastrophes majeures de ce genre?

M. Rigby : Je pense que j'ai probablement une relation plus constante et plus directe avec les Forces armées canadiennes que tous mes prédécesseurs; je discute constamment avec le chef d'état-major de la Défense, avec ses chefs de service et avec les généraux qui dirigent les organisations horizontales qui relèvent de lui.

Ma capacité de repérer les points chauds partout dans le monde, du point de vue du Canada, et de parler de l'engagement militaire actuel du Canada à ces endroits et de la possibilité d'un engagement accru est très bonne, et elle s'améliore. J'envisage la chose d'un point de vue géopolitique et axé sur la politique étrangère, et je pense que nous pouvons ensuite ajouter un plan militaire et parler des éventualités, de nos possibilités d'intervention, des endroits où nos appareils de développement et d'aide extérieure pourraient devoir intervenir. Je pense que ce débat est plus riche et plus utile qu'il ne l'a été depuis passablement longtemps.

Si nous nous aventurons plus loin et abordons des questions plus abstraites comme le monde cybernétique, je prends part aux discussions de plus en plus nombreuses que le gouvernement tient avec le secteur privé, par exemple, sur la façon dont nous pourrions réagir à une cyberattaque importante, non seulement contre une institution financière, mais aussi contre des services publics. Cela fait de plus en plus partie de la section intermédiaire « molle » de nos profils de menaces. Des discussions de ce genre ont lieu en tout temps.

Du point de vue de la lutte contre le terrorisme et du contre-espionnage, je discute constamment avec les chefs de nos organismes chargés de la sécurité et de la GRC. Nous nous penchons sur la façon dont nous avons réagi par le passé aux complots terroristes formés au Canada, sur les leçons que nous en avons tirées, sur ce que nous pourrions faire pour améliorer nos interventions et aussi la façon dont nous collaborons avec nos alliés, et surtout avec les Américains, puisque nous entretenons des liens très étroits avec eux relativement à un certain nombre de ces choses.

Je ne pense pas que ce soit parfait, mais il y a une évolution, et c'est beaucoup mieux qu'avant. Notre capacité de repérer les menaces, d'établir les scénarios possibles et de réagir est probablement plus réfléchi et plus grande qu'elle ne l'a été depuis pas mal d'années.

Le sénateur Dallaire : Est-ce que c'est vous qui dirigez cela? Qui dirige?

Je vous pose la question, parce que lorsque je cherche une démarche globale au gouvernement — après l'Afghanistan, par exemple — tout le monde a repris son poste. Il y a eu beaucoup d'usure sur le terrain, et aucun organe ou entité politique ne se charge de ce travail de préparation d'urgence.

Are you the man responsible for putting all that together and leading it?

Mr. Rigby: I think most days, for my sins, senator, I am, yes.

Senator Dallaire: Finally, I have my target.

Mr. Rigby: I suspect I may be back on the strength of that answer.

The Chair: Colleagues, I would like to thank our witnesses for appearing. Being accountable to Parliament is part of the parliamentary process. We appreciate your candour, and we look forward to another hearing in the future here.

It is important for Canadians to realize the threats they face, the responsibility you have, and also with respect to answering the question of privacy for Canadians. It's a very fine line you walk, and we understand that. We are here to help the best we can.

Thank you very much.

Mr. Rigby: It's been a pleasure to be here.

The Chair: We now have two gentlemen here to make their first appearance at this Senate committee, though I trust not their last. Mr. John Forster was appointed Chief of the Communications Security Establishment Canada effective January 30, 2012. Prior to his appointment as Chief of CSEC, he served as the Associate Deputy Minister of Infrastructure from 2009 to 2012, where he oversaw the design and delivery of many of the government's infrastructure stimulus programs under the government's Economic Action Plan.

Welcome.

Seated next to him is Michel Coulombe, the new Director of the Canadian Security Intelligence Service. He has served with the agency since 1986, and for reasons that will be understood by members of the committee, his publicly available background is limited.

Welcome, Mr. Coulombe. We look forward to hearing from you.

Gentlemen, I understand that you each have an opening statement. We are scheduled until seven o'clock.

Michel Coulombe, Director, Canadian Security Intelligence Service (CSIS): Mr. Chair and honourable senators, good evening. I am pleased to be here today.

[Translation]

Honourable senators, review and accountability were key consideration when CSIS was created in 1984. In fact, the Security Intelligence Review Committee — or SIRC — was created alongside the service, and has been reviewing our activities ever since. Independent review plays a crucial role in the national

Êtes-vous la personne chargée d'organiser tout cela et de diriger?

M. Rigby : Je pense que la plupart du temps, pour mes péchés, je dois assumer cette tâche, oui, sénateur.

Le sénateur Dallaire : J'ai enfin trouvé ma cible.

M. Rigby : Je soupçonne que vous allez m'inviter de nouveau après cette réponse.

Le président : Chers collègues, j'aimerais remercier nos témoins d'être venus. La reddition de comptes au Parlement fait partie du processus parlementaire. Nous vous remercions de votre franchise, et nous espérons que vous reviendrez témoigner ici.

Il est important que les Canadiens aient conscience des menaces qui existent, de la responsabilité que vous assumez, et aussi des comptes que vous avez à rendre au sujet de la protection de leur vie privée. Vous jouez un rôle très délicat, et nous en sommes conscients. Nous sommes ici pour vous aider du mieux que nous pouvons.

Merci beaucoup.

M. Rigby : Tout le plaisir a été pour moi.

Le président : Nous avons maintenant devant nous deux personnes qui viennent témoigner devant le comité sénatorial pour la première fois, mais pas la dernière, je pense. M. John Forster a été nommé chef du Centre de la sécurité des télécommunications du Canada le 30 janvier 2012. Avant d'occuper ce poste, il a été sous-ministre adjoint responsable des infrastructures de 2009 à 2012, et il a supervisé la conception et l'exécution de bon nombre des programmes d'infrastructure mis en place par le gouvernement dans le cadre du Plan d'action économique.

Bienvenue.

À côté de lui se trouve M. Michel Coulombe, le nouveau directeur du Service canadien du renseignement de sécurité. Il travaille au SCRS depuis 1986, et, pour des raisons que les membres du comité comprendront, nous ne pouvons pas parler beaucoup de son expérience professionnelle en public.

Bienvenue, monsieur Coulombe. Nous avons hâte d'entendre votre témoignage.

Messieurs, d'après ce que je crois comprendre, vous avez chacun une déclaration préliminaire à présenter. Nous avons jusqu'à 19 heures.

Michel Coulombe, directeur, Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) : Monsieur le président et honorables sénateurs, bonsoir. Je suis heureux d'être ici aujourd'hui.

[Français]

Honorables sénateurs, lors de la création du SCRS, en 1984, la responsabilisation et la surveillance ont constitué des facteurs importants. En fait, le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité — ou CSARS — a été créé en même temps que le service, et il en examine les activités depuis. Cette

security landscape because it maintains Canadians' trust in our activities and gives them confidence that our activities are conducted legally, effectively and appropriately. Indeed, Parliament can be assured that the review of CSIS is comprehensive and effective.

[English]

As the committee knows, SIRC's latest annual report was tabled by the minister on October 31. It is a report that touches on a wide range of important issues, including the service's expanded activities abroad in response to the increasing global dimensions of national security threats.

CSIS maintained an effective working relationship with SIRC over the review period, will continue this collaboration in the coming year, and will work to address recommendations, as appropriate, in its commitment to maintaining a culture of organizational improvement.

One of the main issues addressed in SIRC's recent annual report was the collaboration between CSIS and CSEC. As such, I would like to briefly describe for the committee the relationship between the two organizations.

CSIS and CSEC have distinct origins and mandates. We report to different ministers, operate under separate legislative authorities, and have different review bodies.

[Translation]

However, both organizations perform vital functions and lawfully collaborate to fulfill their respective mandates. The National Defense Act and the CSIS Act authorize this collaboration, and without it, CSIS's investigations would surely suffer.

Our activities occur strictly within the bounds of the law, and CSEC will not act on our behalf unless the appropriate authorities are in place.

[English]

I certainly understand that the recent controversy in the United States has caused concerns here in Canada, but I can assure you that CSIS warrants authorized by the Federal Court do not allow the mass surveillance of Canadians and we do not engage in such activities. Our warrants are directed against specific individuals who pose a threat to the security of Canada, a threshold that is clearly articulated in the CSIS Act.

[Translation]

CSIS's public report was recently tabled. I thought you might be interested in a brief update on the evolving threat environment and some specific remarks on Canadians travelling abroad to engage in terrorist activities — something that has garnered

fonction de surveillance indépendante joue un rôle essentiel lorsque vient le temps d'assurer la sécurité nationale car elle permet de conserver la confiance des Canadiens dans nos activités, tout en leur donnant l'assurance qu'elles sont menées de façon légale, efficace et appropriée. Le Parlement peut d'ailleurs être assuré que le SCRS fait l'objet d'un examen complet et efficace.

[Traduction]

Comme vous le savez, le ministre a déposé le dernier rapport annuel du CSARS le 31 octobre. Ce rapport porte sur divers enjeux importants, notamment sur les activités élargies du service à l'étranger en réaction au caractère de plus en plus international des menaces qui pèsent sur la sécurité nationale.

Au cours de la période visée, le service a entretenu de bonnes relations de travail avec le SCRS. Il poursuivra sur cette voie pendant l'année à venir et s'efforcera, lorsque cela sera approprié, de mettre en œuvre ses recommandations, conformément à son engagement à s'améliorer constamment.

Puisque la collaboration entre le SCRS et le CSTC était l'un des principaux enjeux abordés dans le dernier rapport annuel du CSARS, j'aimerais brièvement décrire la relation entre les deux organisations.

Le SCRS et le CSTC ont des origines et des mandats distincts. Ils ne relèvent pas du même ministre, ils mènent leurs opérations en fonction de pouvoirs législatifs séparés, et ils ont des organismes de surveillance différents.

[Français]

Toutefois, les deux organisations assument des fonctions essentielles et collaborent légalement pour s'acquitter de leur mandat respectif. Cette collaboration est permise par la Loi sur la Défense nationale et la Loi sur le SCRS. Les enquêtes du service souffriraient sans aucun doute de son absence.

Nous menons nos activités dans les strictes limites de la loi, et le CSTC ne peut agir en notre nom à moins que les autorisations nécessaires n'aient été obtenues.

[Traduction]

Bien entendu, je suis conscient que les récentes controverses aux États-Unis ont suscité des inquiétudes au Canada. Je peux toutefois vous assurer que les mandats décernés au service par la Cour fédérale ne permettent pas la surveillance de masse de la population canadienne et que nous ne nous livrons pas à des activités de ce genre. Nos mandats visent des individus particuliers qui constituent une menace pour la sécurité du Canada. Il s'agit là d'une limite clairement définie dans la Loi sur le SCRS.

[Français]

Le rapport public du SCRS a récemment été déposé. J'ai pensé que vous aimeriez que je décrive l'évolution du contexte de la menace. Je pense notamment à celle provenant des Canadiens qui se rendent à l'étranger pour prendre part à des activités

significant attention of late. While the threats I describe will be familiar to you, the complexity of the threat landscape combined with the speed with which it evolves is essential to understanding our work.

More than ever, disparate people and places quickly intertwine to create threats that require an agile and coordinated response from the intelligence community. For example, we have long been concerned with espionage. Our industrial capabilities, rich natural resources and access to key allies make Canada an attractive target for hostile actors. What is new, however, is the sheer breadth of today's targets and the use of cyber attacks, which are efficient, cost-effective and most importantly, deniable, providing anonymity for their perpetrators.

[English]

Canada's economic and strategic interests and assets are also susceptible to the threat of espionage, interference and the transfer of technologies. Corporate acquisitions by foreign entities, particularly when state-owned, can also pose risks, and CSIS provides advice to the government in such cases in accordance with the CSIS Act.

Of course, the proliferation of weapons of mass destruction continues to be of concern. We are well versed in the threat posed by Iran's nuclear program, but events in Syria also serve to remind that, even in this modern era, chemical weapons can be used with tragic consequences.

With respect to terrorism, while the leadership of al Qaeda may be greatly diminished, its franchises continue to flourish in Yemen, Iraq, Syria, and North Africa. We also suspect threats from the Afghanistan-Pakistan region to continue for some time.

[Translation]

Honourable senators, you have no doubt heard of many examples in the media in recent months of Canadians travelling abroad — often to the places I just mentioned — for terrorist purposes. This phenomenon is worrisome, and Canada has an obligation to prevent such activity where and when possible. Equally concerning for the service is when these individuals decide to return to Canada, potentially posing a more immediate threat to our national security.

[English]

Currently, CSIS is aware of over 130 Canadians who are abroad in support of extremist activities, including approximately 30 in Syria alone. Such individuals' activities vary widely, ranging from paramilitary activity, training in weapons and explosives and logistical support, to terrorist fundraising and studying in

terroristes, un fait qui a beaucoup attiré l'attention dernièrement. Vous êtes déjà au courant des menaces dont je vais parler, mais pour bien comprendre notre travail, il est essentiel d'avoir une idée de la complexité du contexte de la menace et de la rapidité avec laquelle il évolue.

Plus que jamais, des liens peuvent se tisser rapidement entre des personnes et des lieux hétéroclites pour créer des menaces auxquelles l'appareil du renseignement doit réagir de façon prompte et coordonnée. Par exemple, nous nous préoccupons depuis longtemps de l'espionnage. Le Canada constitue une cible attrayante en raison de ses moyens industriels, de ses vastes ressources naturelles et de son accès auprès d'alliés importants. Ce qui est nouveau, c'est l'ampleur des cibles actuelles et le recours aux cyberattaques, qui sont efficaces et rentables et qui, surtout, peuvent être démenties et permettre à leurs auteurs de rester anonyme.

[Traduction]

Les intérêts et les biens stratégiques et économiques du Canada sont également exposés à des actes d'espionnage, d'ingérence et de transfert de technologies. Un autre risque est posé par les sociétés étrangères, en particulier les sociétés d'État, qui achètent des entreprises. Le cas échéant, le service conseille le gouvernement, conformément à la Loi sur le SCRS.

Bien entendu, la prolifération des armes de destruction massive représente toujours une source d'inquiétude. Nous connaissons très bien la menace posée par le programme nucléaire iranien, mais la situation en Syrie vient nous rappeler, même en cette ère moderne, que l'utilisation d'armes chimiques peut avoir des conséquences tragiques.

En ce qui a trait au terrorisme, même si Al-Qaïda a vu ses instances dirigeantes considérablement réduites, ses ramifications prospèrent toujours au Yémen, en Irak, en Syrie et en Afrique du Nord. De plus, nous nous attendons à ce que les menaces continuent d'émaner de l'Afghanistan et du Pakistan pendant un certain temps.

[Français]

Honorables sénateurs, au cours des derniers mois, vous avez sans doute entendu parler dans les médias de nombreux cas de Canadiens qui se sont rendus à l'étranger — souvent dans les endroits que je viens de mentionner — à des fins terroristes. Ce phénomène est inquiétant et le Canada est tenu d'empêcher ce genre d'activité lorsque c'est possible. Le service considère tout aussi préoccupant le retour au Canada de ces terroristes, car ils peuvent constituer une menace plus immédiate pour la sécurité nationale.

[Traduction]

À l'heure actuelle, le SCRS sait que plus de 130 Canadiens sont à l'étranger pour soutenir des activités extrémistes, dont environ 30 en Syrie seulement. Leurs activités sont extrêmement variées. Ils peuvent participer à des opérations paramilitaires, s'entraîner à la manipulation d'armes et d'explosifs, fournir un soutien

extremist madrasas. Some never achieve their intent and simply return home. Thus, their depth of experience varies widely, making some individuals much more concerning than others.

The service actively investigates such individuals. However, I must be clear in stating that such investigations are inherently challenging and gaps in our understanding are unavoidable. The number of individuals overseas is in constant flux. Their motivations are difficult to ascertain and their movements across sometimes isolated terrain are difficult to track.

The international operating environment is also challenging, requiring close cooperation with our foreign partners. Many of these theatres are active conflict zones, like Syria, creating risks that must be carefully managed. Such challenges can also make it difficult to gather enough information that might enable government agencies to look at enforcement or administration opportunities.

Honourable senators, this problem is not unique to Canada. Countries around the world and our closest allies are grappling with the same issues and there is no simple solution.

[*Translation*]

We have made some progress to address this phenomenon with new tools — such as Bill S-7, passed last year, which effectively criminalized travel for terrorist purposes. Similarly, recent efforts to establish a system to collect border exit information would fill a current investigative gap to support lawful investigations of travel for terrorist purposes.

In closing, I might remark that there is one constant in the threats we face today. They do not recognize borders and cannot be mitigated or defeated by one organization or nation alone.

Given the complexity and breadth of the threat environment, security intelligence in the modern world is a co-operative effort that relies on effective collaboration with our partners — whether here in Canada or abroad. It is a task that CSIS's highly-trained and motivated workforce is dedicated to fulfilling, and I am extremely proud to have recently been chosen to lead these men and women as their director.

[*English*]

With that, Mr. Chair, I will conclude my remarks and welcome questions from the committee.

The Chair: Thank you very much, Mr. Coulombe.

Mr. Forster, I understand you have a statement.

logistique, recueillir des fonds ou étudier dans des madrasas islamistes extrémistes. Certains ne réussissent pas à atteindre leur but et retournent chez eux. Par conséquent, le degré d'expérience de ces individus varie énormément, ce qui fait que certains sont plus préoccupants que d'autres.

Le service enquête activement sur ces individus. Je tiens toutefois à préciser que ces enquêtes sont difficiles en raison de leur nature, et il est inévitable que des choses nous échappent. Le nombre de Canadiens à l'étranger change constamment. Il est difficile d'évaluer leurs motivations, tout comme il est difficile de suivre leurs déplacements dans les zones parfois isolées.

À l'échelle internationale, le contexte opérationnel pose également des problèmes et nécessite une collaboration étroite avec des partenaires étrangers. De nombreux théâtres d'opérations se trouvent dans des zones de conflits, comme la Syrie, et comportent des risques qu'il faut soigneusement gérer. Cette situation fait aussi en sorte qu'il est difficile de recueillir suffisamment d'informations pour permettre aux organismes gouvernementaux d'envisager des mesures d'application ou d'exécution de la loi.

Honorables sénateurs, ce problème n'existe pas qu'au Canada. D'autres pays et nos alliés les plus proches sont aussi aux prises avec celui-ci, et il n'y a pas de façon simple de le régler.

[*Français*]

Nous avons fait des progrès à cet égard grâce à de nouveaux outils, notamment le projet de loi S-7, adopté l'année dernière, qui criminalise dans les faits les voyages effectués à des fins terroristes. De façon semblable, les efforts faits récemment pour établir un système de collecte d'information sur les sorties aux frontières permettraient de combler une lacune et de soutenir les enquêtes sur les voyages effectués à des fins terroristes.

Pour terminer, je ferais remarquer que les menaces auxquelles nous faisons face présentent une constante. Les frontières ne les arrêtent pas, et il est impossible pour une seule organisation ou un seul pays de les limiter ou de les dissiper.

Compte tenu de la complexité et de l'importance du contexte de la menace, le renseignement de sécurité de nos jours repose sur une collaboration efficace avec nos partenaires, ici ou à l'étranger. Il s'agit d'une tâche que les employés hautement qualifiés et motivés du service ont à cœur de remplir, et je suis extrêmement fier d'avoir été récemment choisi pour diriger ces hommes et ces femmes en qualité de directeur.

[*Traduction*]

Je termine mon allocution sur cette note, monsieur le président, et je répondrai avec plaisir aux questions des membres du comité.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Coulombe.

Monsieur Foster, je crois savoir que vous avez une déclaration à faire.

John Forster, Chief, Communications Security Establishment Canada (CSEC): Thank you very much, Mr. Chair and honourable senators, for the invitation to appear today. As some of you may recall, I had the opportunity to appear in front of this committee in the fall of 2012 to discuss how the Communications Security Establishment Canada, CSEC, plays a major role in the defence of Canada from cyber-threats.

[Translation]

Today, I am pleased to come back to answer any new questions this committee may have, particularly in regard to our foreign intelligence mandate, which has been a subject of significant attention following recent unauthorized disclosures of classified materials and subsequent media coverage.

[English]

I hope to provide you with an accurate sense of how our work protects Canadians and Canadians' interests, how we protect the privacy of Canadians as we go about our work, and how we are held to account by our own policies and by independent parties such as the CSEC commissioner.

As my colleague mentioned and as was outlined in the CSIS report tabled last week, the threat environment that we face is constantly evolving. Now, more than ever, foreign intelligence is indispensable in discovering threats to our security and prosperity, such as from terrorism or cyberattacks.

CSEC plays an important role in the government's efforts to address these threats. Our mandate flows from the National Defence Act and requires us to provide the government with three key services.

First, we collect foreign signals intelligence that supports government decision making, providing information on the capabilities, activities or intentions of foreign entities, such as states or terrorist groups, as they relate to international affairs, security or defence. The act specifies that these CSEC activities are bound by and must be in accordance with intelligence priorities that are set by the government.

Second, we have a cyberprotection mandate. We provide information technology advice, guidance and services to help secure government systems and networks, and the confidential information they contain.

Third, because we do possess unique capabilities, we provide technical and operational assistance to federal law enforcement and security agencies under their mandates. Here, we act under

John Forster, chef, Centre de la sécurité des télécommunications Canada (CSTC) : Monsieur le président, honorables sénateurs, je vous remercie de m'avoir invité à me présenter devant vous. Certains d'entre vous se rappellent peut-être que j'ai déjà eu l'occasion de m'adresser au comité à l'automne 2012 afin de parler du rôle important que joue le Centre de la sécurité des télécommunications Canada, le CSTC, dans la défense du Canada contre les cybermenaces.

[Français]

Aujourd'hui, c'est avec plaisir que je me présente de nouveau devant vous pour répondre aux nouvelles questions que pourrait avoir le comité, en particulier en ce qui a trait au mandat lié aux renseignements étrangers, qui a fait l'objet d'une attention marquée à la suite des récentes divulgations non autorisées de matériel classifié.

[Traduction]

Je souhaite être en mesure de vous brosser un tableau fidèle des méthodes qu'a adoptées le CSTC pour protéger les intérêts des Canadiens et du Canada ainsi que la vie privée de tous les Canadiens dans le cadre des activités qu'il mène. J'espère en outre vous démontrer de quelle façon le CSTC est tenu de respecter ses propres politiques et de rendre des comptes à des parties indépendantes, notamment le commissaire du CSTC.

Comme l'a mentionné mon collègue et comme l'a souligné le rapport déposé par le SCRS la semaine dernière, les menaces auxquelles nous sommes confrontés évoluent constamment. Le renseignement étranger s'avère plus que jamais indispensable à la détection des menaces à notre sécurité et à notre prospérité, comme les actes terroristes et les cyberattaques.

Le CSTC joue un rôle essentiel dans les efforts que déploie le gouvernement pour contrer ces menaces. En vertu de la Loi sur la défense nationale, le CSTC a le mandat de fournir les trois services essentiels suivants au gouvernement du Canada.

D'abord, le CSTC recueille du renseignement électromagnétique étranger à l'appui des processus décisionnels du gouvernement. Il fournit de l'information sur les capacités, les activités et les intentions des entités étrangères, comme les États ou les groupes terroristes, en ce qui a trait à la défense, à la sécurité ou aux affaires internationales. Selon la loi, les activités que mène le CSTC en vertu de cette partie du mandat doivent être conformes aux priorités en matière de renseignement qu'a établies le gouvernement.

Ensuite, dans le cadre de son mandat de cyberprotection, le CSTC fournit des conseils, des directives et des services liés aux technologies de l'information pour aider le gouvernement à sécuriser ses systèmes et ses réseaux ainsi que protéger l'information qu'ils contiennent.

Enfin, parce que le CSTC dispose de capacités techniques uniques, il fournit une assistance technique et opérationnelle aux organismes fédéraux chargés de l'application de la loi et de la

the legal authority of the requesting agency we are assisting, and we are subject to any limitations of that authority, such as any applicable court warrants.

Over the years CSEC, in partnership with our closest allies, has provided intelligence to protect Canada and Canadians. For example, we have supported Canadian military operations, such as the missions in Afghanistan, and protected our forces against threats. We have uncovered foreign-based extremists' efforts to attract, radicalize and train individuals to carry out attacks in Canada and abroad. We have identified and helped to defend the country against the actions of hostile intelligence agencies. We have contributed to the integrity of Canada's borders and infrastructure by providing early warning about the illicit transfer of people, money and goods. Finally, we have furthered Canada's national interests in the world by providing context about global events and crises and informing the government's foreign policy.

When I last appeared before this committee, we discussed the growing challenges of cyberspace and how nation states, criminals, terrorists and hackers are exploiting the growth of the Internet. There are now more than 100 nations that possess the capability to conduct cyber operations on a persistent basis. Our government systems are probed millions of times a day, and there are thousands of attempts each year to compromise those systems. CSEC monitors and defends against cyber-threats to government networks, and, in this role, CSEC plays an important part in protecting the private information of Canadians.

[*Translation*]

CSEC also supports the efforts of the government to protect the Canadian economy from cyber threats. For example, CSEC shares cyber threat information and mitigation advice with public safety for further dissemination to the private sector in order to protect the intellectual property of Canadian businesses and Canada's critical infrastructure.

Foreign signals intelligence is critical to identifying foreign cyber threats, but let me be clear that, while CSEC supports the protection of Canadian businesses from cyber threats, it does not share foreign intelligence with Canadian companies for their commercial advantage.

sécurité en vertu de leurs mandats respectifs. Lorsque le CSTC prête assistance à l'un de ces organismes, il mène ses activités en vertu des pouvoirs que la loi confère à l'organisme concerné. Le CSTC est alors tenu de respecter les limites imposées par la loi, tel un mandat délivré par un tribunal.

Au fil des années, le CSTC, de concert avec ses plus proches alliés, a fourni du renseignement pour protéger le Canada et les Canadiens. Il a par exemple permis de faire ce qui suit : appuyer les opérations militaires canadiennes, notamment les missions en Afghanistan, et protéger les soldats canadiens contre les menaces; lever le voile sur les efforts que déploient des extrémistes basés à l'étranger pour attirer et radicaliser des individus, et les entraîner à perpétrer des attaques au Canada et à l'étranger; cerner les actes d'hostilité commis par les services de renseignement étrangers et contribuer à la protection du pays contre ceux-ci; protéger l'intégrité des frontières et de l'infrastructure du Canada en signalant le plus rapidement possible les passages de clandestins ainsi que les transferts illicites de fonds et de biens; enfin, promouvoir les intérêts du Canada dans le monde en exposant le contexte qui entoure les crises et les événements mondiaux, de même qu'en orientant la politique étrangère du gouvernement.

La dernière fois que j'ai témoigné devant le comité, nous avons discuté des difficultés croissantes liées au cyberspace, de même que des méthodes auxquelles ont recours les États, les criminels, les terroristes et les pirates informatiques pour exploiter Internet, qui est en pleine évolution. En ce moment, plus de 100 pays ont la capacité de mener des cyberopérations de façon continue. Jour après jour, les systèmes du gouvernement sont sondés des millions de fois, et des milliers de tentatives visant à compromettre ces systèmes ont lieu chaque année. Pour contrer ces menaces, le CSTC surveille et protège les réseaux du gouvernement contre les cybermenaces, en vertu de son mandat de cyberprotection. Ainsi, l'organisme contribue grandement à la protection de la vie privée des Canadiens.

[*Français*]

Le CSCT appuie aussi les efforts du gouvernement qui visent à protéger l'économie canadienne contre les cybermenaces. L'organisme transmet entre autres de l'information sur les cybermenaces et des conseils d'atténuation à sécurité publique pour que ce dernier diffuse à son tour l'information aux entreprises du secteur privé dans le but de protéger la propriété intellectuelle des entreprises et l'infrastructure essentielle du Canada.

Le renseignement électromagnétique étranger est primordial pour détecter les cybermenaces étrangères. Je tiens cependant à préciser que même si le CSCT contribue à protéger les entreprises canadiennes contre les cybermenaces, il ne leur transmet aucun renseignement étranger qui leur donnerait un avantage commercial.

[English]

Canadians count on the government to keep them safe from threats, but at the same time, they also count on us to respect their privacy and execute our responsibilities lawfully. We take both those responsibilities very seriously. Under our foreign intelligence and cyberprotection activities, CSEC does not target Canadians, either at home or abroad, nor do we target anyone in Canada. However, in those instances where we are providing assistance to law enforcement or security agencies such as CSIS, we may be asked to assist in the collection of communications of Canadians. Under the National Defence Act, CSEC is specifically required to protect the privacy of Canadians in the execution of its duties. Lawfulness and privacy are our most important principles.

[Translation]

CSEC adheres to Canadian law, including the Canadian Charter of Rights and Freedoms, the Privacy Act and the Criminal Code of Canada, as well as the direction we receive from the government and the Minister of National Defence.

[English]

However, given the complex nature of cyberspace and telecommunications, CSEC may risk the incidental interception of private communications of Canadians when directing our activities at a foreign target. This risk occurs because we have no way of knowing in advance — let alone can we control — who our foreign targets may communicate with, including persons in Canada.

The National Defence Act recognizes this. Under the law, and solely for the purpose of fulfilling our mandate to obtain foreign intelligence or protect government networks, CSEC must obtain an authorization from the minister for those activities that may risk the incidental interception of a private communication. I do want to underline that under no circumstance can the Minister of National Defence authorize CSEC to direct its intelligence activities towards Canadians. These authorizations are valid for up to one year and are subject to strict conditions, which include measures to protect the privacy of Canadians.

We also have multiple structures within CSEC to ensure compliance. These include executive control and oversight, policy compliance teams in our operational areas, an on-site legal team from the Department of Justice that provides advice, and active ongoing monitoring of our internal processes.

[Traduction]

Les Canadiens comptent sur le gouvernement pour qu'il les protège contre les menaces. Ils s'attendent aussi à ce que le gouvernement respecte leur vie privée et à ce qu'il assume ses responsabilités dans le respect des lois. Le CSTC prend très au sérieux ces deux fonctions. Dans le cadre de ses activités de collecte de renseignement étranger et de cyberprotection, le CSTC ne cible aucun Canadien, tant au pays qu'à l'étranger, et ne cible pas non plus les personnes se trouvant au Canada. Cependant, lorsque le CSTC prête assistance à un organisme chargé de l'application de la loi ou de la sécurité comme le SCRS, cet organisme peut demander au CSTC de recueillir les communications de Canadiens. Aux termes de la Loi sur la défense nationale, il incombe au CSTC de protéger la vie privée des Canadiens dans l'exercice de ses fonctions. Le respect des lois et la vie privée sont les principes les plus fondamentaux de l'organisme.

[Français]

Le CSCT se conforme aux lois canadiennes, notamment à la Charte canadienne des droits et libertés, à la Loi sur la protection des renseignements personnels, au Code criminel du Canada de même qu'aux directives qu'il reçoit du gouvernement et du ministre de la Défense nationale.

[Traduction]

Or, en raison de la nature complexe et internationale du cyberspace et des télécommunications, le CSTC peut intercepter accidentellement des communications privées de Canadiens lorsqu'il dirige ses activités contre une cible étrangère. Cet incident peut se produire, car il est impossible pour le CSTC de prévoir — et encore moins de contrôler — avec qui les cibles étrangères communiqueront, y compris des personnes se trouvant au Canada.

La Loi sur la défense nationale reconnaît que cette situation peut arriver. Conformément à la loi, et dans l'unique objectif d'acquérir du renseignement étranger ou de protéger les réseaux du gouvernement, le ministre doit accorder une autorisation au CSTC lorsque ce dernier mène des activités susceptibles d'entraîner l'interception accidentelle de communications privées. Je tiens à souligner que le ministre de la Défense nationale ne peut en aucun cas autoriser le CSTC à diriger ses activités de renseignement étranger contre un Canadien. Ces autorisations sont valides pour un maximum d'un an, et elles sont soumises à des conditions strictes, y compris à des mesures de protection de la vie privée des Canadiens.

De multiples structures sont en place au CSTC pour veiller au respect de ces conditions, dont un système de vérification et de surveillance par la direction, des équipes chargées de la conformité aux politiques au sein des secteurs opérationnels, une équipe de conseillers juridiques provenant du ministère de la Justice qui prodiguent des conseils au personnel de l'organisme, ainsi qu'un système de surveillance continue et active des processus internes.

I do want to emphasize that everything that we do is subject to external review by the office of the commissioner, whom you have already met with. He is a fully independent commissioner, and since 1996 a series of retired or supernumerary judges, including a former Chief Justice of the Supreme Court of Canada and other notable Federal Court judges, has regularly reviewed our activities for compliance with the law and made helpful recommendations that improve our programs. The commissioner and his staff of 11, as well as additional expert consultants, are fully cleared. They have full access to all CSEC personnel, all systems, all data and all documents.

Successive reports by the commissioner have included positive findings related to CSEC's measures to protect the privacy of Canadians. The commissioner's most recent report did note that the protection of privacy of Canadians is, in the eyes of CSEC and its employees, a genuine concern and that he found a culture of compliance. Nonetheless, we continue to look for every possible avenue to improve our privacy protections. We have implemented every past recommendation of the commissioner related to privacy and are in the process of implementing those from very recent reviews.

To conclude, in my brief two years as Chief of CSEC, I have been impressed by the dedication to public service shown by the employees of that organization. They are among the best and the brightest the country has to offer, including computer engineers, scientists, researchers, mathematicians and linguists skilled in more than 60 different languages. They chose to work at CSEC because they understand the importance of our role and they want to make a difference. They are committed day in and day out to protecting Canada and Canadians from global threats while complying with the law and protecting the privacy of Canadians.

Again, thank you very much for the opportunity to meet and speak with you today. I look forward to your questions.

The Chair: Thank you, gentlemen.

I would like to begin with two questions. One has to do with the question of the privacy of Canadians. You went on at great length, Mr. Forster, to outline the procedures and the protocols that you follow to ensure that that is adhered to. Yet, at the same time, we have had considerable media reports regarding the surveillance of Canadians, specifically in airports and the Wi-Fi in airports.

Je tiens à insister sur le fait que toutes les activités du CSTC font l'objet d'examen externe de la part du Bureau du commissaire du CSTC, que vous avez déjà rencontré. Le commissaire est tout à fait indépendant, et, depuis 1996, les commissaires du CSTC — des juges retraités ou surnuméraires, y compris un juge en chef de la Cour suprême et d'autres juges éminents de la Cour fédérale — examinent de façon indépendante et régulière les activités du CSTC pour en assurer la conformité avec la loi, et ils formulent des recommandations utiles pour améliorer les programmes de l'organisme. Le commissaire et son personnel, composé de 11 employés et d'experts consultants, ont un accès complet et sans restriction à tous les employés, les systèmes et les documents du CSTC.

Les rapports qu'ont publiés successivement les commissaires ont toujours présenté des conclusions positives concernant les mesures que prend le CSTC pour protéger la vie privée des Canadiens. Le commissaire du CSTC mentionne notamment dans son dernier rapport qu'aux yeux du CSTC et de ses employés, la protection de la vie privée des Canadiens constitue une réelle préoccupation et qu'on favorise une culture de respect de la vie privée au sein de l'organisme. Le CSTC continue néanmoins d'explorer toutes les possibilités pour améliorer les mesures de protection de la vie privée. L'organisme a appliqué toutes les recommandations qu'a formulées le commissaire concernant la protection de la vie privée et est en voie de mettre en œuvre les recommandations émises dans les derniers examens.

En guise de conclusion, je voudrais dire que deux ans à peine se sont écoulés depuis ma nomination au poste de chef du CSTC et que le dévouement dont fait preuve le personnel de l'organisme à l'égard du service qu'il offre au public m'impressionne toujours. Les employés du CSTC, qui sont entre autres des ingénieurs et des chercheurs en informatique, des informaticiens, des mathématiciens et des linguistes spécialisés dans plus de 60 langues, figurent parmi les personnes les plus compétentes et les plus brillantes du pays. Ils ont choisi de travailler au CSTC car ils comprennent l'importance que revêt l'organisme et souhaitent changer les choses. Ces employés s'engagent jour après jour à défendre le Canada et les Canadiens contre les menaces mondiales, tout en se conformant aux lois et en veillant à la protection de la vie privée des Canadiens.

Encore une fois, merci de m'avoir permis de m'adresser à vous. C'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.

Le président : Merci messieurs.

J'aimerais commencer par vous poser deux questions. La première a trait à la protection de la vie privée des Canadiens. Monsieur Foster, vous avez longuement décrit les procédures et les protocoles que vous appliquez pour vous assurer qu'elle est respectée. Pourtant, il y a une quantité considérable de reportages dans les médias qui portent sur la surveillance des Canadiens, plus précisément dans les aéroports, par l'intermédiaire du Wi-Fi.

Would you tell us what type of data has been collected when that type of operation is undertaken and why Canadians should not be concerned about their privacy?

Mr. Forster: With your indulgence, I thought I might take a couple of minutes to describe the context of that deck. It is a very technical document, and I thought it might be helpful to situate this, and then I will be happy to answer your questions.

The Chair: That is why we appreciate your being here.

Mr. Forster: As I said, remember that our role is to collect information from foreign targets on the global information infrastructure, or the Internet. To do this, we need to understand how millions and millions of communication networks function, how they are constantly changing and how foreign targets are making use of them.

The document released last week refers to a model that we were trying to build of a typical communication pattern around a public Internet access point, in this case, an airport.

The work relied on metadata. Metadata is data about a communication; it is not the contents of a communication. If you think of yourselves as digital photographers, when you are taking a picture, the picture is the content, but what comes with that picture is other bits of data around the date, the time, the focal length, the aperture, the pixels. It is data about it, but it is not the picture.

We rely on what is called metadata. It's used by computers to route or manage communications over global networks. It doesn't include any content of emails, phone messages, text messages or photos. This was the data we were using in this exercise.

We collect metadata from the global Internet for two reasons. One, we need to be able to understand global networks to know how to find a legitimate foreign target in a sea of billions and billions of bits of communication. Two, we also use it to ensure our intelligence collection is directed at a foreign target. So we use metadata to be able to make sure we're not directing our activities at a Canadian phone number, a Canadian IP address and to avoid targeting Canadian communications.

This exercise involved a snapshot of historical metadata collected from the global Internet. There was no data collected through any monitoring of the operations of any airport. It's part

Pouvez-vous nous dire quel type de données ont été recueillies dans le cadre de ce genre d'opération et nous donner les raisons pour lesquelles les Canadiens n'ont pas à se faire de souci au sujet du respect de leur vie privée?

M. Forster : Si vous me le permettez, j'ai pensé que je pourrais prendre quelques instants pour décrire le contexte du document. C'est un document de nature très technique, et j'ai pensé qu'il pourrait être utile de le mettre en contexte, après quoi je répondrai à vos questions avec plaisir.

Le président : C'est pour cette raison que nous sommes contents que vous soyez ici.

M. Forster : Comme je le disais, n'oubliez pas que notre rôle consiste à recueillir des renseignements provenant de cibles étrangères au sein de l'infrastructure mondiale de l'information, ou dans Internet. Pour pouvoir assumer ce rôle, nous devons être en mesure de comprendre le fonctionnement de millions de réseaux de communications, leur évolution constante et l'utilisation que les cibles étrangères en font.

Le document publié la semaine dernière porte sur un modèle que nous essayions de mettre au point concernant le schéma habituel des communications passant par un point d'accès public à Internet, dans ce cas-ci, un aéroport.

Le travail s'appuyait sur des métadonnées. Les métadonnées sont des données au sujet d'une communication, et non le contenu de cette communication. Si vous imaginez que vous êtes photographe et que vous prenez des photos numériques, la photo que vous prenez, c'est le contenu, mais ce qui accompagne cette photo, ce sont d'autres éléments de données touchant la date, l'heure, la distance focale, l'ouverture du diaphragme, le nombre de pixels. Ce sont des données sur la photo, mais pas la photo en tant que telle.

Ce que nous utilisons, c'est ce qu'on appelle des métadonnées. Les métadonnées sont utilisées par des ordinateurs pour acheminer ou gérer les communications au sein des réseaux mondiaux. Elles ne portent aucunement sur le contenu des courriels, des messages vocaux, des messages textes et des photos envoyés. Ce sont ces données que nous avons utilisées dans le cadre de l'exercice en question.

Nous recueillons des métadonnées dans Internet pour deux raisons. Premièrement, nous devons être en mesure de comprendre les réseaux mondiaux afin de savoir comment trouver une cible étrangère légitime dans un océan composé de milliards de bits de communication. Deuxièmement, nous utilisons également les métadonnées pour nous assurer que le renseignement que nous recueillons vise une cible étrangère. Nous les utilisons donc pour pouvoir nous assurer de ne pas faire porter nos activités sur un numéro de téléphone au Canada, sur une adresse IP au Canada, et pour éviter de cibler les communications canadiennes.

L'exercice portait sur un instantané de métadonnées antérieures obtenues dans Internet. Aucune donnée n'a été obtenue au moyen de la surveillance des activités de quelque

of our normal global collection. This was not an operational surveillance program. That was not the result or the purpose of the exercise. We weren't targeting or trying to find anyone or monitoring individuals' movements in real time.

The purpose of it was to build an analytical model of typical patterns of network activity around a public-access node like an airport. That's what you see in the document: patterns, dots and so on.

The goal, the end result of this work, was to build a mathematical, analytical model. The end result was formulas, algorithms, software.

Why did we do this? How does this help us?

We need to develop models that can help us find legitimate foreign targets, terrorists, hostage-takers, foreign intelligence agents. For example, we might have a hostage-taking in a foreign city. Possibly Canadians are involved or citizens of our closest allies. Our challenge is how do we help find those foreign targets in a sea of billions and billions of communications traversing the globe through global communication networks?

This kind of a model helps us in two ways: One, it helps us narrow down our search in a foreign, remote region or large city. It helps us filter out millions and millions of possibilities down to a smaller few. Second, we know terrorists or hostage-takers will often use public spaces like an airport or a café to access the Internet, because they're trying to hide in plain sight. So this model, which helped to identify typical patterns, helps us to identify where that person may be contacting the Internet and where he may be coming from — a café, a hotel, an airport.

The model is very helpful. It can save time and work during an incident where time is critical. It increases our chances of success.

I'm aware of at least two cases in the past 12 months where this model has been and is being used to help identify legitimate foreign targets.

The collection of this metadata, data about a communication, which was used to analyze global networks, was authorized under the National Defence Act. This work was conducted under conditions set out in ministerial directives. The first ministerial directive on metadata, which included this kind of network analysis, was signed in 2005. A new ministerial directive was submitted by my predecessor and signed by the minister in 2011, and this work was done under the conditions set out in those directives.

aéroport que ce soit. L'exercice faisait partie de notre collecte de données habituelle à l'échelle mondiale. Il ne s'agissait pas d'un programme de surveillance opérationnel. Ce n'était ni le résultat ni l'objectif de l'exercice. Nous n'avons ni ciblé quelqu'un ni essayé de trouver quelqu'un, ni surveillé les déplacements de gens en temps réel.

L'objectif était de mettre au point un modèle analytique du schéma habituel de l'activité sur un réseau à un point nodal d'accès public comme un aéroport. C'est ce que vous pouvez voir dans le document : des schémas, des points et ainsi de suite.

Le but, le résultat final de ce travail, était de mettre au point un modèle mathématique, un modèle analytique. Le résultat final consiste en des formules, des algorithmes, un logiciel.

Pourquoi avons-nous fait cet exercice? En quoi nous est-il utile?

Nous devons mettre au point des modèles qui nous aident à trouver des cibles étrangères légitimes, des terroristes, des auteurs de prises d'otages, des agents du renseignement étrangers. Supposons par exemple qu'une prise d'otages ait lieu dans une ville étrangère. Il se peut que les Canadiens soient touchés, ou encore des citoyens d'un pays comptant parmi nos plus proches alliés. Le défi, pour nous, c'est de trouver les cibles étrangères dans un océan de milliards de communications à l'échelle de la planète et de réseaux de communications mondiaux.

Un modèle de ce genre nous est utile de deux façons : premièrement, il nous aide à orienter nos recherches vers une région éloignée d'un pays étranger ou dans une grande ville. Il nous aide à ramener les millions de possibilités à quelques-unes. Deuxièmement, nous savons que les terroristes ou les auteurs de prises d'otages accèdent souvent à Internet dans les lieux publics comme un aéroport ou un café, parce qu'ils essaient de se cacher au milieu de la foule. Le modèle nous aide donc, en nous permettant de repérer des schémas de communication habituels, à trouver le point d'accès d'une personne à Internet et l'endroit d'où elle peut arriver : un café, un hôtel, un aéroport.

Le modèle est très utile. Il peut permettre de gagner du temps et de réduire le travail à faire lorsqu'un incident survient et que le temps presse. Il accroît nos chances de succès.

Je sais que ce modèle a été utilisé au moins deux fois au cours des 12 derniers mois pour trouver des cibles étrangères légitimes.

La collecte des métadonnées en question, les données au sujet des communications, qui sert à analyser les réseaux mondiaux, a été autorisée en vertu de la Loi sur la défense nationale. Le travail a été effectué selon les conditions établies par des directives ministérielles. La première directive ministérielle sur les métadonnées, portant notamment sur les analyses de réseau de ce genre, a été approuvée en 2005. Une nouvelle directive ministérielle a été soumise par mon prédécesseur et approuvée par le ministre en 2011, et le travail en question a été effectué sur les conditions établies dans ces directives.

I want to stress no Canadians' private communications were targeted, collected or used. We didn't use this data to identify any individual Canadian or person in Canada. As with all of our activities, our measures must be put in place to protect the privacy of Canadians when we're handling this kind of information.

I also would like to state that our collection and use of metadata, including for network analysis, has been reviewed by successive commissioners five times since 2003, the most recent in 2011, and found to be lawful. The commissioner has approved in 2012 a new review of metadata. It's the kind of topic that he regularly looks at, so there's a new review under way. We welcome that and are happy to cooperate with him that in that review.

I hope that gives you a bit of a picture of what this deck is trying to describe.

The Chair: It's certainly a lesson, but I would like to be clear just exactly what this does technically.

You are doing surveillance with computers in designated airports. I'm assuming it's not in all airports; is that correct? An airport is designated or is it all airports?

Mr. Forster: I don't do surveillance inside any airport in Canada. I will collect information off the global Internet. I will then use that to try and identify and find a foreign target in a foreign country.

This model shows me what the communication patterns, typical ones, look like around an airport, a hotel or a cafe. When I am pursuing a legitimate target in a foreign country, I can use this model to quickly identify where that person may be connecting to the Internet from, because I'm interested in finding the location of that person.

The Chair: I'm sure some of my colleagues will follow up, but I have one other question in one other area. This would be to Mr. Coulombe.

I want to refer to your report of 2012-2013 that you tabled. I read it very carefully, and I thought it was a very clear document and a document all Canadians should read, quite frankly, especially enumerating all the threats we face. I want to say that I found an omission in that report as opposed to your other reports that have been tabled over the last number of years. I refer to the radical Islamic threat we face here in the world. I notice in the reports of 2008, 2009 and even in 2010 the Islamist threat is referred to numerous times, and also "jihad" and its derivations.

Je veux insister sur le fait qu'aucune communication privée de Canadiens n'a été ciblée, recueillie ou utilisée. Nous n'avons pas utilisé les données en question pour identifier des Canadiens ou des personnes se trouvant au Canada. Comme dans le cadre de toutes nos activités, nos mesures doivent être mises en place pour protéger la vie privée des Canadiens lorsque nous traitons de l'information de ce genre.

Je voudrais aussi dire que la collecte et l'utilisation de métadonnées auxquelles nous procédons, y compris pour l'analyse des réseaux, a fait l'objet d'examen menés par les commissaires qui se sont succédé à cinq reprises depuis 2003, l'examen le plus récent ayant eu lieu en 2011, et ils ont constaté que le processus était légitime. Le commissaire actuel a approuvé en 2012 un nouvel examen des métadonnées. C'est le genre de sujet sur lequel il se penche régulièrement, et il y a donc un nouvel examen en cours. Nous sommes heureux qu'il le fasse, et nous collaborons avec lui avec plaisir.

J'espère que cela vous donne une idée de ce que le document vise à décrire.

Le président : C'est assurément une leçon, mais j'aimerais me faire une idée précise de ce que cela suppose techniquement.

Vous effectuez une surveillance dans les aéroports désignés à l'aide d'ordinateurs. Je présume qu'il ne s'agit pas de tous les aéroports; est-ce que je me trompe? S'agit-il d'aéroport désigné ou de tous les aéroports?

M. Forster : Je ne fais aucune surveillance dans les aéroports du Canada. Je recueille de l'information dans Internet. Je l'utilise ensuite pour essayer d'identifier et de trouver une cible étrangère dans un pays étranger.

Le modèle dont je vous ai parlé m'indique les schémas de communication habituels dans un aéroport, un hôtel ou un café. Lorsque je suis à la recherche d'une cible légitime dans un pays étranger, je peux l'utiliser pour trouver rapidement à quel endroit la personne accède à Internet, puisque ce qui m'intéresse, c'est de découvrir où se trouve cette personne.

Le président : Je suis sûr que certains de mes collègues vont poser des questions supplémentaires, mais j'ai une dernière question à poser avant, sur un autre sujet. Celle-ci s'adresse à M. Coulombe.

J'aimerais parler du rapport pour 2012-2013 que vous avez déposé. Je l'ai lu très attentivement, et j'estime qu'il s'agit d'un document très clair et aussi d'un document que tous les Canadiens devraient lire, franchement, surtout pour prendre connaissance de toutes les menaces auxquelles nous faisons face. Je veux dire que j'ai relevé une omission dans ce rapport, par rapport à ceux que vous avez déposés au cours des dernières années. Je parle de la menace islamique radicale à laquelle nous ferons face. Je remarque que dans les rapports de 2008, de 2009 et même de 2010, la menace islamique est mentionnée à de nombreuses reprises, ainsi que le « Jihad » et ses variations.

What I found interesting in this report is it's not referred to at all in respect to the writing of the report. Am I to assume that the militant Islamic jihadist threat is no longer what it was a few years ago? My question then leads me to if it is still a threat, why are we not still clearly identifying it?

Mr. Coulombe: It is definitely still a threat, but we prefer to talk about terrorism inspired by al Qaeda ideology. That's what we're talking about.

If you look across North Africa, if you look at what's happening in Yemen, in Libya, in Syria, in Lebanon — the conflict in Syria is bleeding in Lebanon — Afghanistan, Pakistan, it is all al Qaeda-inspired ideology that is driving that terrorism, and that's what we've tried to communicate through our most recent public report.

The Chair: I'm not going to belabour this, but it is an area that I would like to have a follow-up on if you could. I would ask if you would table for us the list of individuals and organizations with whom your organization has been relying on for outreach, and I would also like to see the summary of the advice given as it relates to identifying religions or religious ideology.

I will now call on Senator Dallaire.

[*Translation*]

Senator Dallaire: I would like to welcome Mr. Coulombe. An organization like yours often has the role of gathering information, but not necessarily of disseminating it, since you want to protect your sources, and it may be difficult to share information with various entities such as police forces, including the RCMP.

I would like to draw your attention to Canadian diasporas, which are growing in size and number. They are from countries currently going through a crisis, and their members have not necessarily broken ties with their past and their family.

More specifically, I am talking about those diasporas' young members who are increasingly organizing into groups and gangs. I am talking about entities that are fostering division locally and causing problems for the police, but that also enable recruitment. Do you need to obtain special authorization if you are focusing on a diaspora in a location where the targets are people under the age of 18? Is that activity something that deviates from the norm in your operations?

Mr. Coulombe: I will split the question into two parts. On the one hand, we have the diasporas, and on the other hand, we have individuals under the age of 18.

Ce que j'ai trouvé intéressant, c'est qu'il n'en est question nulle part dans ce rapport. Dois-je présumer que la menace islamique djihadiste militante n'est plus ce qu'elle était il y a quelques années? Cela m'amène ensuite à vous demander pourquoi nous ne la désignons plus clairement, si c'est encore une menace.

M. Coulombe : C'est assurément toujours une menace, mais nous préférons parler du terrorisme inspiré de l'idéologie d'al-Qaïda. C'est de cela que nous parlons.

Si vous jetez un coup d'œil à ce qui se passe dans l'ensemble de l'Afrique du Nord, au Yémen, en Libye, au Liban — où le conflit syrien est en train de se propager —, en Afghanistan et au Pakistan, vous constaterez que les activités terroristes menées là-bas découlent toutes d'une idéologie inspirée de celle d'Al-Qaïda, et c'est ce que nous avons tenté de faire savoir au moyen de notre plus récent rapport public.

Le président : Je ne peux pas m'appesantir là-dessus, mais j'aimerais que vous nous transmettiez, si vous le pouvez, des renseignements supplémentaires à ce sujet. J'aimerais que vous nous transmettiez la liste des personnes et des organisations auxquelles votre organisation a eu recours aux fins de ses activités de communication, et j'aimerais également obtenir un résumé des avis qui vous ont été transmis en ce qui concerne la manière de circonscrire les religions ou les idéologies religieuses.

Je cède maintenant la parole au sénateur Dallaire.

[*Français*]

Le sénateur Dallaire : J'aimerais souhaiter la bienvenue à M. Coulombe. C'est souvent le rôle d'une organisation comme la vôtre de recueillir de l'information, mais pas nécessairement celui de la distribuer, parce que vous voulez protéger vos sources et il peut être difficile d'échanger avec les différentes identités comme les corps policiers, y compris la GRC.

J'aimerais attirer votre attention sur les diasporas présentes au Canada, maintenant plus grandes et plus nombreuses, et qui viennent de pays actuellement en implosion ou en crise et qui, de cette façon, n'ont pas nécessairement brisé les liens avec leur passé et leur famille.

Je parle tout particulièrement des jeunes membres de ces diasporas qui s'organisent de plus en plus en groupes et en gangs. Je parle d'entités qui sèment la zizanie localement et causent des problèmes à la police, mais qui également permettent le recrutement. Devez-vous quérir des autorités particulières si vous ciblez une diaspora à un endroit où les cibles sont des jeunes de moins de 18 ans? Est-ce une activité qui diffère de la norme dans vos opérations?

M. Coulombe : Je vais scinder la question en deux parties : d'une part concernant les diasporas et d'autre part les jeunes de moins de 18 ans.

We have internal policies for situations where the target or the subject of investigation is under the age of 18. In such cases, authorization must be obtained at a higher level. That provision is part of the service's operational policies.

However, we do not target diasporas. The service's mandate is clear. We investigate and target individuals involved in activities that constitute a threat. That is how we decide whether to investigate an individual or not. We do not look at situations in a context of community diaspora, but rather target activities as such. We could be talking about organizations or individuals. We have to decide whether the case meets the threshold established in the CSIS Act and whether those individuals are involved in activities that constitute a threat to Canadian security. The threats are well described in section 2 of the CSIS Act.

Senator Dallaire: It can target a diaspora because the small group is part of it. Thank you for your answer, Mr. Coulombe.

[English]

Mr. Forster, you ran this exercise at Pearson. To me, if I look at it as a soldier, it's a peacetime exercise to see if your doctrine and tactics are working; you're acquiring information on improving a weapon that you need to do your job. Why didn't you use LaGuardia?

Mr. Forster: Well, it's not an operation; it's the construction of a model. We used a historical data set of about two weeks of metadata, which again is not the content of communications. We used information where we had reasonably good context and understanding, so that when we're building a model, we know what that looks like, the ground conditions, and so on. It helps us build a more robust model. When we're using that model in a foreign country where we may know very little about the conditions, at least we have been able to validate the model properly and it's more robust.

It wasn't an operation at Pearson. It was a piece of analysis and the development of a model done at CSE in Ottawa using a data set that we had collected, as authorized under the law, from the global Internet.

Senator Dallaire: Right. You are improving your capabilities, and you're using that to do it.

Mr. Forster: Yes, sir.

Tout d'abord, il existe des politiques à l'interne pour les situations où la cible ou le sujet d'une enquête est âgé de moins de 18 ans. L'autorité doit alors, par exemple, être obtenue à un niveau plus élevé. Cette provision est prévue dans les politiques opérationnelles du service.

D'autre part, on ne cible pas de diasporas. Le mandat du service est clair. On enquête et cible des individus impliqués dans des activités qui constituent une menace. C'est ce qui guide nos décisions à savoir si l'on enquêtera ou non sur un individu. On ne voit pas les choses dans un contexte de diaspora de communauté. Ce sont plutôt les activités que l'on cible. Il peut s'agir d'organisations ou d'individus. Il faut déterminer si cela rencontre le seuil établi dans la Loi sur le SCRS à savoir est-ce que ces individus sont impliqués dans des activités qui constituent une menace à la sécurité du Canada. Les menaces sont très bien décrites à l'article 2 de la Loi sur le SCRS.

Le sénateur Dallaire : Cela peut cibler une diaspora car le groupuscule vient de là. Merci de votre réponse, monsieur Coulombe.

[Traduction]

Monsieur Forster, vous avez mené cet exercice à l'aéroport Pearson. Du point de vue d'un soldat, il s'agit d'un exercice mené en temps de paix afin de déterminer si un système et une tactique fonctionnent — il s'agissait pour vous de recueillir de l'information en vue d'améliorer une arme dont vous avez besoin dans le cadre de vos fonctions. Pourquoi n'avez-vous pas utilisé l'aéroport LaGuardia?

M. Forster : Eh bien, il s'agissait non pas d'une opération, mais d'une activité visant l'élaboration d'un modèle. Nous avons utilisé un ensemble de données historiques composées de métadonnées recueillies pendant une période de deux semaines, et, je le répète, ces métadonnées ne constituent pas le contenu des communications. Nous avons utilisé des renseignements dans les cas où nous disposions d'un contexte et d'une compréhension raisonnables, de manière à ce que, au moment d'élaborer un modèle, nous avons une bonne idée de la situation, des conditions sur le terrain, et ainsi de suite. Cela nous aide à créer un modèle plus solide. Ainsi, lorsque nous utilisons ce modèle à l'étranger, même si nous en savons peut-être très peu à propos des conditions sur le terrain, à tout le moins, nous disposons d'un modèle qui a été validé de façon adéquate, et qui est donc plus solide.

Ce que nous avons fait à Pearson constituait non pas une opération, mais une activité d'analyse et d'élaboration d'un modèle conçu par le CST à Ottawa, au moyen d'un ensemble de données que nous avons recueillies de façon légale au moyen d'Internet.

Le sénateur Dallaire : D'accord. Vous renforcez vos capacités, et vous les utilisez à cette fin.

M. Forster : Oui, monsieur.

Senator Dallaire: Again, I'm asking why you used that one. Because you have a responsibility overseas, why not use one that might be more complex and more difficult? If not an American one, why not one from what used to be the Eastern bloc or another foreign country? It would seem to me that there will be even more complexities in trying to build a model from that.

Mr. Forster: As I said, we had a good understanding of the local conditions in order to validate it, so that was the reason.

Senator Segal: I want to thank both agency heads for making the time to be available with us today.

Mr. Forster, whatever it was that was gathered in that model process relative to Wi-Fi transmission modes, I take it that it's fair to assume that the actual data in that model has now been discarded and will not be used or perused or in any way searched. The nature of the data, while it gives you some modelling and design opportunities of great value in the future, will also give indication about which digital identities were present, when, how they might have been on the system, and with whom they might have been communicating, all of which could be as serious for a particular individual as the monitoring of a telephone call with a court order. My assumption is that the appropriate measures will be taken in that respect.

I'm reminded of the famous negotiations between President Reagan and Chairman Gorbachev in Reykjavik. When the agreement was reached, an historic and important agreement, some folks in the United States were critical of President Reagan for reaching an agreement with Gorbachev. His response was — and it's a response we heard from the American president and Secretary of State in the last couple of weeks with respect to Iran — “Trust but verify.”

From the point of view of the Canadian citizen who doesn't begin with any lack of trust — quite the contrary; I think he or she has a high regard for the important work that you and your colleagues do — how do we verify that what you believe to be the case, and what you have shared with us in a straightforward way — perhaps in some context, you might be unwittingly misinformed by someone — is actually the case? How do we, in this democracy, verify that, in your judgment?

Le sénateur Dallaire : Là encore, je me demande pourquoi vous avez utilisé cet aéroport. Comme vous avez une responsabilité à l'étranger, pourquoi ne pas avoir utilisé un aéroport où les choses auraient été plus complexes et plus difficiles? Pourquoi ne pas avoir utilisé, au lieu d'un aéroport américain, un aéroport situé dans ce que l'on appelait auparavant les pays de l'Est ou dans un autre pays? Il me semble que cela vous aurait permis de faire face à un nombre encore plus élevé de difficultés au moment d'élaborer un modèle.

M. Forster : Comme je l'ai dit, nous possédions une bonne compréhension des conditions en place dans un aéroport situé au pays. Comme nous voulions valider notre modèle, nous avons donc utilisé cet aéroport.

Le sénateur Segal : Je tiens à remercier les deux chefs d'organisme d'avoir pris le temps de venir ici aujourd'hui.

Monsieur Forster, peu importe les données qui ont été recueillies dans le cadre de ce processus lié aux modes de transmission sans fil, je crois comprendre qu'il est juste de présumer qu'elles ont été détruites et qu'elles ne seront pas utilisées, examinées ou scrutées d'une quelconque façon. Par leur nature, ces données vous procureront non seulement de précieuses possibilités de modélisation et de conception dans l'avenir, mais également des indications quant aux identités numériques qui étaient présentes, au moment et à la manière dont elles ont pu être présentes dans le système, et aux personnes avec lesquelles elles ont pu communiquer. Tous ces renseignements pourraient avoir sur une personne des conséquences aussi graves que celles découlant de l'écoute électronique d'un appel téléphonique effectuée en vertu d'une ordonnance d'un tribunal. Je suppose que les mesures appropriées seront prises à cet égard.

Cela me rappelle les fameux pourparlers entre le président Reagan et le président Gorbachev qui ont eu lieu à Reykjavik. Une fois l'accord conclu — un accord d'une importance historique —, il s'est trouvé des gens aux États-Unis pour critiquer le président Reagan d'avoir conclu un accord avec Gorbachev. À ces critiques, le président Reagan avait répliqué par des propos semblables à ceux qu'ont tenus le président des États-Unis et le secrétaire d'État au cours des deux ou trois dernières semaines en ce qui concerne l'Iran, à savoir : « Soyons confiants, mais méfiants. »

Un citoyen canadien qui n'éprouve d'emblée aucune méfiance à votre égard, et qui, bien au contraire, tient en haute estime l'important travail que font vos collègues et vous-même, se demandera peut-être comment vous vous y prenez pour corroborer vos soupçons et confirmer que les renseignements dont vous disposez — et qui, comme vous l'avez expliqué de façon franche, peuvent dans certains cas vous avoir été transmis par une personne qui cherchait à vous désinformer — sont exacts? À votre avis, comment s'y prend-on, dans un contexte démocratique, pour vérifier cela?

Mr. Forster: On your first question, the ministerial directive we have around metadata includes provisions about how we store and safeguard it. It has a retention period. After a maximum amount of time, that data, if it hasn't already been discarded, is discarded.

Senator Segal: That would be a secret directive?

Mr. Forster: Yes. The first one, as I said, was signed in 2005, and a new one was done and developed and signed in 2011.

In terms of your question about verification, I think it's fundamentally important. We recognize and understand the sensitive nature of the kind of work we do. We know that, for good reason, some of that work needs to be done in a classified, secret way. I think you can have faith and trust in a number of mechanisms that are in place to ensure that we are being lawful and following that.

I think the commissioner, as Mr. Rigby noted, has good oversight. His office has top-secret clearances. They decide what they want to look at. They have full access to any member of my staff, any piece of data, any system and any document. They decide what it is they want to review and study, and they provide a classified report directly to the Minister of National Defence, usually with recommendations. As chief, I have to respond to those recommendations, and back through him.

The commissioner also provides an unclassified version to Parliament, but I think it is a very robust, rigorous review that is done, and he has full access to everything we have. If he finds that we have acted unlawfully, he is required, by law, not just to notify the Minister of National Defence but also to notify the Attorney General to take follow-up actions.

Senator Segal: Could I ask Mr. Coulombe whether, in terms of the dynamic with SIRC, he might want to share his perspective on the similar issue of "trust plus verify"?

Mr. Coulombe: As my colleague mentioned, it is extremely important, and I've said it in my opening remarks. We can only do our job if we have the confidence of Canadians. It is extremely important, and we know this.

This July, the service will have 30 years, and SIRC will have 30 years; it was created at the same time. Obviously, the relationship has evolved. I've been involved directly for over 27 years. I've always said, and I truly believe, that the service today is a better service because of SIRC, because of the recommendations that SIRC has made throughout those 30 years.

M. Forster : En ce qui concerne votre première question, je vous dirai que nous devons respecter des directives ministérielles concernant l'entreposage et la protection des métadonnées. Ces données ne peuvent être conservées que pendant une période déterminée, à l'issue de laquelle elles doivent être supprimées, si elles ne l'ont pas été auparavant.

Le sénateur Segal : S'agit-il d'une directive secrète?

M. Forster : Oui. Comme je l'ai indiqué, la première a été signée en 2005, et une nouvelle a été élaborée et signée en 2011.

Pour ce qui est de votre question touchant la vérification, je vous dirai qu'il s'agit là d'une chose d'une importance capitale. Nous reconnaissons et comprenons la nature délicate de notre travail. Nous savons que, pour d'excellentes raisons, une partie de ce travail doit être confidentielle et secrète. Je pense que vous pouvez faire confiance aux mécanismes qui veillent à ce que nous menions nos activités en toute légalité.

Je crois que, comme M. Rigby l'a mentionné, le commissaire dispose de bons mécanismes de surveillance. Les membres de son bureau ont des cotes de sécurité de niveau très secret — ils décident eux-mêmes de l'objet de leurs vérifications. Ils peuvent accéder à tout membre de mon personnel, à toute donnée, à tout système et à tout document, et ce, sans la moindre restriction. Ce sont eux qui déterminent ce qu'ils doivent examiner et étudier, et ils soumettent ensuite un rapport classifié — s'assortissant généralement de recommandations — directement au ministre de la Défense nationale. À titre de chef, je dois donner suite à ces recommandations au nom du ministre.

Le commissaire dépose également une version non classifiée du rapport au Parlement, mais j'estime qu'il s'agit d'un examen très solide et très rigoureux, et qu'il a accès à tous les renseignements dont nous disposons. S'il constate que nous avons agi de façon illicite, il est tenu par la loi d'en aviser non seulement le ministre de la Défense nationale, mais également le procureur général, qui devra prendre les mesures qui s'imposent.

Le sénateur Segal : J'aimerais que M. Coulombe nous donne son point de vue concernant l'approche « Soyons confiants, mais méfiants » en ce qu'elle s'applique aux relations avec le CSARS.

M. Coulombe : Comme mon collègue l'a mentionné et comme je l'ai dit durant mes observations préliminaires, cela est extrêmement important. Nous ne pouvons faire notre travail que si nous avons la confiance des Canadiens. Il s'agit d'un élément d'une extrême importance, et nous en sommes conscients.

En juillet prochain, le SCRS et le CSARS fêteront leur 30^e anniversaire — ils ont été créés en même temps. De toute évidence, les relations qu'ils entretiennent ont évolué. Je participe directement à ces relations depuis plus de 27 ans. Je crois fermement, comme je l'ai toujours dit, que le SCRS est aujourd'hui un organisme plus solide grâce au CSARS et aux recommandations qu'il a formulées au long de ces 30 années.

As John just explained, SIRC has access to everything except cabinet confidences. Otherwise, they have access to all the documents and to all of our people. They have access to our people overseas. They have access to everything.

Not only are we reviewed by SIRC, but there's also the Federal Court, which will look at the judicial approval of our warrants. We're also not exempted from the Privacy Commissioner, official languages, or the Auditor General. We're no different than any other, except that we have SIRC in addition.

Senator Segal: During his time, the former CSEC commissioner, Robert Décary, was quoted as saying he was unable to reach a definitive conclusion about the agency's compliance or non-compliance with the law for various foreign signals intelligence activities because he didn't have sufficient resources, and for all he knows they may have been directed at Canadians, contrary to the law. To be fair, he said that after he finished his time of service.

Other democracies have another way of dealing with this. They don't have these systems. They have statutory oversight, where you are free to share information, which would otherwise be governed by a secrecy of information act, with legislators who themselves have been given the statutory capacity to hear that information.

I understand it's not within your purview to design legislative oversight; that's for others to decide. Do you think the work you do, with a view to the various points of accountability you have already enumerated so helpfully, would be in any serious way diminished, diluted or otherwise "hypothecated" at the expense of national security if we were to have a similar structure to the British, the French, the Germans, the Italians, the Belgians, the Dutch, et cetera?

Mr. Coulombe: I will start by saying I believe the review mechanism for CSIS is robust and thorough. If you're talking about a broader mechanism across the community, as you mentioned, this is really a public policy debate, and it's up to Parliament and government to debate and consider that.

However, I do agree with Mr. Rigby when he said he didn't believe it would impede our work. I will repeat the same cautionary note that Mr. Rigby stated in terms of, for example, duplication of efforts. We would have to make sure that there would be synchronization and lack of duplication. But, again, it is a public policy discussion and it's not really in my purview.

Comme John vient de l'expliquer, le CSARS a accès à tous les renseignements, sauf ceux contenus dans les documents confidentiels du Cabinet. Il a accès à tous les documents et à tous nos employés, y compris ceux qui se trouvent à l'étranger. Il a accès à tout.

Le CSARS n'est pas le seul à examiner nos activités — il y a aussi la Cour fédérale, qui est chargée d'approuver nos mandats. De plus, nos activités sont assujetties aux vérifications du commissaire à la protection de la vie privée, aux dispositions relatives aux langues officielles et à l'examen du vérificateur général. Nous sommes assujettis aux mêmes vérifications que celles effectuées à l'égard des autres organismes, mais en plus, nous faisons l'objet d'examen du CSARS.

Le sénateur Segal : Pendant qu'il était en poste, Robert Décary, ancien commissaire du CSTC, a déclaré qu'il était incapable de tirer une conclusion définitive sur la question de savoir si l'organisme avait respecté ou non la loi dans le cadre de diverses activités de renseignement électromagnétique puisqu'il ne disposait pas d'un nombre suffisant de ressources à cette fin, et qu'il était fort possible que de telles activités aient été menées à l'égard de Canadiens, ce qui contrevient à la loi. En toute honnêteté, il a tenu ces propos après avoir quitté ses fonctions.

D'autres États démocratiques s'y prennent autrement. Ils ne disposent pas de tels systèmes. Ils disposent d'un régime de surveillance institué par la loi qui permet le libre échange de renseignements, échange qui serait autrement régi par des dispositions législatives liées à la confidentialité des renseignements n'octroyant qu'aux seuls législateurs la capacité légale de prendre connaissance de ces renseignements.

Je sais que la conception des dispositions législatives touchant la surveillance n'est pas de votre ressort — cela relève d'autres instances. Toutefois, j'aimerais savoir si vous pensez que le travail que vous faites — compte tenu des diverses responsabilités que vous avez très utilement mentionnées — serait gravement déprécié, édulcoré ou compromis aux dépens de la sécurité nationale si nous adoptions une structure semblable à celle en place en Grande-Bretagne, en France, en Allemagne, en Italie, en Belgique, aux Pays-Bas et ailleurs dans le monde.

M. Coulombe : Je vous dirai d'abord que, à mon avis, le mécanisme d'examen du CSARS est solide et exhaustif. Si vous faites allusion à un mécanisme à plus grande échelle, c'est-à-dire à un mécanisme englobant l'ensemble de la collectivité, je vous dirai qu'il s'agit là d'une question qui relève d'une politique publique, et qu'il revient au Parlement et au gouvernement de se pencher là-dessus et de mener le débat approprié.

Toutefois, comme M. Rigby l'a indiqué, je ne pense pas que cela nuirait à notre travail. Cela dit, je répéterai la même mise en garde que lui, à savoir que l'on doit éviter les chevauchements. Nous devons nous assurer que nos activités sont coordonnées et qu'elles ne se chevauchent pas. Cependant, là encore, il s'agit d'une question de politique publique qui n'est pas vraiment de mon ressort.

Senator Mitchell: You said it would not impede your work. Would it not actually enhance your work to the extent that — and you made the point very powerfully — if you don't have the trust of Canadians, you can't do your job? In the absence of any mechanism that's outside of the process now, even the commissioner has some independence, but still within the bureaucracy to an extent that could be seen to be, and SIRC similarly. It's interesting there are different processes. Which one works better? Why don't you have the better of the two?

Having said that, would it not enhance your job by enhancing trust, but also by giving an outside policy review as well on policy input? Right now none of those bodies do policy. You do policy, the minister does policy, the cabinet does policy, but no one else has any policy insight on other perspectives.

Mr. Forster: We're the agencies being reviewed. However and whatever Parliament and the government decide they need to put in place, we will totally work with whatever review bodies and oversight mechanisms need to be there.

One of our great challenges, particularly in my organization, is it's been a well-hidden organization for tens and tens of years. One of the challenges I have as chief of that organization is for us to be far more transparent and open as far as we can be within the confines of national security about what we do. We think that's important as another way of ensuring public trust and confidence in the work we're doing.

As the reviewing agency, it's really a policy debate for government and Parliament to decide. I know both Michel and I and our agencies would work fully and cooperatively and openly with whatever bodies or mechanisms Parliament and the government see fit to put in place.

Mr. Coulombe: The only thing I would add is the importance of Canadians to understand our mandate, what we do, how we do it and what is the threat environment out there.

Mr. Chair, you've mentioned our public report and actually it's the twenty-first edition of that report. You might be interested in knowing there is no legislative requirement to produce that report. It was a decision made by the service in order, again, for Canadians to better understand what we do, how we do it and the threat environment.

Le sénateur Mitchell : Vous dites que cela ne nuirait pas à votre travail. Ne pourrait-on pas dire que, en fait, cela améliorerait votre travail, dans la mesure où, comme vous l'avez souligné de façon très convaincante, si vous n'avez pas la confiance des Canadiens vous ne pouvez pas effectuer votre travail? Il n'existe actuellement aucun mécanisme extérieur au processus; le commissaire dispose d'une certaine indépendance, mais dans une certaine mesure, il fait tout de même partie, comme le CSARS, de l'appareil bureaucratique. Il est intéressant de constater qu'il existe différents processus. Lequel fonctionne le mieux? Pourquoi ne pas choisir le meilleur des deux?

Cela dit, ne croyez-vous pas que le fait d'accroître le niveau de confiance et de demander à un organisme indépendant de procéder à un examen de vos politiques et de contribuer à leur élaboration renforcerait votre travail? À l'heure actuelle, aucun de ces organismes n'élabore de politique — votre organisation, le ministère et le Cabinet élaborent des politiques, mais aucune autre instance ne fournit une quelconque indication stratégique.

M. Forster : Ce sont nos organismes qui font l'objet d'examen. Peu importe ce que le Parlement et le gouvernement décideront de mettre en place, et peu importe la manière dont ils décideront de le faire, nous collaborerons entièrement avec les organismes d'examen et nous nous plierons aux exigences des mécanismes de surveillance instaurés.

L'un des grands défis auxquels nous faisons face, surtout au sein de mon organisation, tient au fait que nous avons évolué dans l'ombre pendant des dizaines d'années. L'un des défis que je dois relever à titre de chef de cette organisation tient au fait que nous devons faire preuve d'une transparence et d'une ouverture bien plus grandes qu'auparavant, et ce, dans les limites qu'impose la réalité que nos activités sont liées à la sécurité nationale. Nous croyons que cela est important, car il s'agit d'une autre façon de renforcer la confiance du public à l'égard de notre travail.

Quant à la forme que devrait prendre l'organisme d'examen, cela relève d'une décision stratégique qui devra être prise par le gouvernement et le Parlement. Je sais que les organismes que Michel et moi représentons se montreront entièrement coopératifs et transparents à l'égard de tout organisme ou tout mécanisme que le Parlement et le gouvernement jugeront approprié d'instituer.

M. Coulombe : Je tiens seulement à ajouter qu'il est important que les Canadiens comprennent notre mandat, nos activités, notre façon de faire et la nature des menaces auxquelles nous faisons face.

Monsieur le président, vous avez fait allusion à notre rapport public; en fait, nous en sommes à la 21^e édition de ce rapport. Vous trouverez peut-être intéressant d'apprendre qu'aucune disposition législative ne nous oblige à publier ce rapport; si nous l'avons fait, c'est parce que nous voulons, là encore, que les Canadiens comprennent mieux nos activités, nos façons de faire et les menaces qui pèsent sur nous.

We also talk in the report about, for example, our academic outreach program. Again, that's to engage in a dialogue outside of CSIS to discuss those important issues. We're quite aware of the importance of this communication. We are a member of the Cross-Cultural Roundtable on Security, for example. We are involved at a number of levels in trying to be as open as we can be in terms of what we do.

Senator Mitchell: I will go back to the Wi-Fi airport issue. I will say that you certainly have made an effort to be open and it's clear in your presentation on that.

Again, Mr. Forster, it's your relationship with the minister, a minister who really has huge power in this process. Would you have asked for permission from the minister to authorize this particular project, or is it more generally assumed under the protocols document that you've mentioned?

Once authorized, whether this one was or not or something like it, does the minister follow up? Is there a report and record of the decision? Is there a report on following up on what was done and how it was done and what the effect was on the minister? Does the minister have to justify that decision to anyone in particular, or is the minister freelancing it?

Mr. Forster: I can state that the Minister of National Defence did not approve this particular project. What the minister approves, for example, through the ministerial directive on metadata, are directions to me. He can't confer some new authorities on me that aren't in my act, but what he can do is confer upon me requirements, constraints and expectations he has in using, collecting and analyzing metadata; how I'm to protect privacy, how I'm to store and manage. That's what the ministerial directive does.

When we're approving a project, which in this case was the analytical building of a model, it's using data that was collected under our statute and we have to use it in accordance with that.

In terms of collection, the minister also would sign what we call ministerial authorization, which is any class of activities or collection methods we have that run the risk of interception of a Canadian communication. If I have a target in a foreign country and I'm targeting that person and monitoring their communications, if they have a call back to someone in Canada, that's an incidental interception of a private communication in the Criminal Code and the minister has to authorize those activities. However, in this case he wasn't

Dans ce rapport, nous évoquons notamment notre programme de liaison-recherche. Là encore, l'objectif consiste à engager un dialogue sur ces questions importantes avec des instances extérieures au SCRS. Nous sommes très conscients de l'importance de communiquer ces renseignements. Par exemple, notre organisme siège à la Table ronde transculturelle sur la sécurité, et elle tente, à divers égards, de faire preuve de la plus grande transparence possible en ce qui concerne ses activités.

Le sénateur Mitchell : J'aimerais revenir sur la question de l'aéroport et des transmissions sans fil. À mes yeux, vous vous êtes assurément efforcés de faire preuve de transparence, comme vous l'avez clairement indiqué dans votre exposé.

Monsieur Forster, là encore, tout revient à votre relation avec le ministre — un ministre qui possède un énorme pouvoir dans le cadre de ce processus. Avez-vous demandé au ministre l'autorisation de mener le projet en question, ou est-ce que cette autorisation est plus généralement sous-entendue dans les documents relatifs aux protocoles que vous avez évoqués?

Une fois l'autorisation obtenue — qu'elle l'ait été ou non en l'occurrence — est-ce que le ministre effectue un suivi? Est-ce qu'un rapport et un compte rendu de décision sont rédigés? Est-ce qu'un rapport est rédigé afin de rendre compte des activités qui ont été menées, de la façon dont elles l'ont été et des répercussions qu'elles ont eues sur le ministre? Le ministre doit-il justifier sa décision auprès d'une quelconque instance, ou la prend-il de façon totalement autonome?

M. Forster : Je peux affirmer que le ministre de la Défense nationale n'a pas approuvé le projet en question. Ce que le ministre approuve, par exemple, par le truchement de la directive ministérielle sur les métadonnées, sont les directives qui me sont données. Il ne peut pas me conférer de nouveaux pouvoirs — c'est-à-dire des pouvoirs qui ne sont pas inscrits dans la loi habilitante de mon organisme, mais il peut m'imposer des exigences et des contraintes en ce qui a trait à l'utilisation, à la collecte et à l'analyse des métadonnées ou à la protection, à la consignation et à la gestion des renseignements personnels, et me faire part de ses attentes à ces égards. Voilà en quoi consiste la fonction de la directive ministérielle.

L'approbation d'un projet — en l'occurrence, un projet de conception analytique d'un modèle — a pour but de faire en sorte que les données soient recueillies et utilisées conformément à la loi habilitante de notre organisme.

En ce qui a trait à la collecte de données, le ministre doit également signer ce que nous appelons une autorisation ministérielle, qui vise toute catégorie d'activités ou toute méthode de collecte de données s'assortissant du risque que des communications effectuées au Canada soient interceptées. Si nous surveillons les communications d'une personne à l'étranger et qu'elle téléphone à une personne se trouvant au Canada, il s'agit d'une interception fortuite d'une communication privée au sens du Code criminel, et une telle activité doit être autorisée par le

authorizing the analytical model building project that was done. It was done under the frameworks and the policies that he puts in place.

In terms of follow-up and approvals, many of those directives or authorities also require me to report back to him on an annual basis. For example, if I have incidentally collected private communications, I have to report to him on how many and how they were used, et cetera. There is a reporting requirement, and I submit that and I meet with him to go through that.

Senator Wells: Thank you, Mr. Coulombe and Mr. Forster for your presentations and your answers to the questions thus far.

I want to jump tracks and go to Mr. Coulombe. In your presentation, you mentioned corporate acquisitions by foreign entities. I had a question regarding that. Could you give us any more detail about the types of threats posed by state-owned enterprises? With respect to CSEC, do you have a role in responding to the threat and, of course, advising the government?

Mr. Coulombe: We have to go back to the CSIS Act. Everything we do is in accordance with the CSIS Act.

One definition you will find in the CSIS Act is around foreign interference, which is “clandestine or deceptive” activities detrimental to the interests of Canada. These include foreign acquisition and meddling in different communities in Canada. If it is “clandestine” or “deceptive” and it is against the interests of Canada, then it falls within the definition of threats to the security of Canada. That is when the service would be involved.

Senator Wells: If a state-owned enterprise outside of Canada had an interest in a Canadian corporation for acquisition, CSIS would not have a role there?

Mr. Coulombe: We would have a role —

Senator Wells: Because that would not be clandestine.

Mr. Coulombe: We would have a role if some of the activities were clandestine or deceptive. It is not automatic that we would have a role, but if there is enough ground to suspect that there is a threat as defined by the act, then we would have a role.

Under the Investment Canada Act, a national security review could be launched and then the service — again, our role is to collect and then advise government. In that context of foreign

ministre. Cependant, dans le cas qui nous occupe, le ministre n’a pas autorisé le projet de conception d’un modèle analytique — ce projet a été mené au titre des cadres et des politiques qu’il met en place.

Pour ce qui est du suivi et des approbations, je vous dirai que bon nombre des directives et des autorisations dont je viens de parler exigent que je rende chaque année des comptes au ministre. Par exemple, si nous avons intercepté des communications privées de façon fortuite, je dois lui préciser le nombre de fois où cela est arrivé, la façon dont ces renseignements ont été utilisés, et ainsi de suite. J’ai des exigences redditionnelles à respecter — je dois soumettre un rapport au ministre et le rencontrer pour que nous le passions en revue.

Le sénateur Wells : Je remercie M. Coulombe et M. Forster de leurs exposés et des réponses qu’ils nous ont fournies jusqu’ici.

J’aimerais m’adresser à M. Coulombe sur un autre sujet. Durant votre exposé, vous avez évoqué l’acquisition d’entreprises par des intérêts étrangers. J’ai une question à vous poser là-dessus. Pouvez-vous nous fournir de plus amples renseignements concernant les menaces que posent les sociétés d’État? Est-ce que le CSTC a un rôle à jouer au moment de répliquer à ces menaces, et, bien entendu, d’informer le gouvernement de leur existence?

M. Coulombe : Nous devons nous reporter à la Loi sur le SCRS. Toutes nos activités sont menées en conformité avec cette loi.

Dans ce texte législatif, on trouve une définition concernant les activités influencées par l’étranger qui sont d’une nature « clandestine ou trompeuse » et qui sont préjudiciables aux intérêts du Canada. L’acquisition d’entreprises par des intérêts étrangers et l’ingérence étrangère dans diverses collectivités du Canada font partie de ces activités. Si ces activités sont d’une nature « clandestine » ou « trompeuse » et qu’elles sont préjudiciables aux intérêts du Canada, elles constituent, au sens de la loi, une menace pour la sécurité du pays. C’est à ce moment qu’intervient le SCRS.

Le sénateur Wells : Le SCRS n’aurait pas de rôle à jouer si une société d’État étrangère envisageait l’acquisition d’une entreprise canadienne?

M. Coulombe : Il aurait un rôle...

Le sénateur Wells : Il ne s’agit pas d’une activité de nature clandestine.

M. Coulombe : Le SCRS aurait un rôle à jouer si quelques-unes des activités étaient de nature clandestine ou trompeuse. Nous n’aurions pas nécessairement à intervenir, mais si nous avons un nombre suffisant de raisons de croire que cela pose une menace au sens de la loi, nous le ferions.

Au titre de la Loi sur Investissement Canada, un examen des questions liées à la sécurité nationale pourrait être lancé, et, là encore, le rôle du SCRS consisterait à recueillir des

investment, we would do the same thing: We would collect and then advise government if, at the start, there are enough grounds to suspect that there is a threat.

Mr. Forster: In our act, we are bound to collect intelligence according to the priorities of the Government of Canada. Mr. Rigby outlined that cabinet process and how that gets passed to me in a directive from the minister. I do not make up or decide the priorities for which my agency collects intelligence; those are given to me by the government, through the minister.

We will collect intelligence in a situation like that. If it has been identified as a priority for the government, then we will go and collect information that may assist the government to that effect.

As Michel said in terms of a security review being launched, we may or may not participate in a security review of an application under the Investment Canada Act, depending on what it is and whether we have anything to contribute to that discussion.

Senator Day: I want to join my colleagues in thanking each of you for being here and for clarifying your roles in this rather complex area of intelligence and security.

I will start with Michel Coulombe. My understanding is that SIRC's most recent report has recommended we take a look at potential and developing threats in the Canadian North. How have you reacted to that recommendation? Do you have the funds to deal with this new dimension? What type of threats are we talking about?

Mr. Coulombe: I will go back to the intelligence priority. If it fits within the intelligence priority as defined by cabinet, it will be sent to us through our minister and then translated into an intelligence requirement that is sent to our regional offices.

The Arctic is no different than any other type of investigation in terrorism. We would devote resources and do what we need to do when there is enough ground to suspect that there is a threat, though in this case, specifically regarding the Arctic.

In terms of what kind of threat, it goes back to foreign interference and possibly espionage in terms of the Arctic itself.

Senator Day: The final piece of that first question was: Do you have the resources now to do that?

Mr. Coulombe: Yes, we do.

renseignements et à informer le gouvernement. Dans une situation liée à un investissement étranger, nous ferions la même chose : nous recueillerions des renseignements et nous informerions le gouvernement si nous possédions d'emblée des motifs suffisants de croire que l'investissement pose une menace.

M. Forster : Notre loi habilitante exige que le renseignement que nous recueillons soit lié aux priorités du gouvernement du Canada. M. Rigby a donné un aperçu du processus exécuté par le Cabinet et de la manière dont le ministre me transmet ses indications dans le cadre d'une directive. Ce n'est pas moi qui fixe les priorités en fonction desquelles l'organisme que je dirige recueille du renseignement — ces priorités sont fixées par le gouvernement, et elles me sont transmises par le ministre.

Dans une situation comme celle que vous avez évoquée, nous recueillons du renseignement. Si l'on a affaire à une situation considérée comme prioritaire pour le gouvernement, nous recueillons de l'information pouvant être utile au gouvernement.

Comme Michel l'a indiqué, un examen de la sécurité peut être lancé, et nous pourrions participer ou non, au titre de la Loi sur Investissement Canada, à un examen des questions touchant la sécurité soulevées par une demande, selon sa nature et si nous pouvons ajouter quoi que ce soit d'utile à la discussion.

Le sénateur Day : Je tiens à joindre ma voix à celle de mes collègues et vous remercier d'être ici et de nous fournir des éclaircissements quant au rôle que vous jouez au sein de ce secteur très complexe du renseignement et de la sécurité.

Je m'adresserai d'abord à Michel Coulombe. Je crois comprendre que, dans son plus récent rapport, le CSARS a recommandé que nous nous penchions sur les menaces éventuelles et naissantes qui se posent dans le Nord canadien. Avez-vous donné suite à cette recommandation? Disposez-vous des fonds requis pour vous occuper de cette nouvelle réalité? De quel type de menace est-il question?

M. Coulombe : Cela nous ramène à ce que j'ai dit concernant les priorités en matière de renseignement. Si l'on a affaire à une priorité en matière de renseignement fixée par le Cabinet, le ministre nous en informera, et une directive touchant la collecte de renseignements sera transmise à nos bureaux régionaux.

Une enquête touchant la région de l'Arctique se déroulerait de la même façon que tout autre type d'enquête relative au terrorisme. Nous consacrerions des ressources à une telle enquête et ferions ce que nous avons à faire si nous avions des motifs raisonnables de croire en l'existence d'une menace, en l'occurrence, d'une menace pour l'Arctique.

Quant à la nature de la menace, cela nous ramène aux activités influencées par l'étranger, et, dans le cas de l'Arctique, il s'agirait peut-être d'activités d'espionnage.

Le sénateur Day : La dernière partie de ma question était la suivante : disposez-vous des ressources requises pour faire cela?

M. Coulombe : Oui.

Senator Day: Mr. Forster, I just don't know that you can draw this line — maybe you can. I am thinking in terms of the relationship between economic and industrial intelligence, and security intelligence. You make the point that CSEC does not share foreign intelligence with Canadian companies for their commercial advantage. If you have determined that it is to their commercial disadvantage that some foreign entity has acquired certain technology that will hurt them, surely it's pretty close collateral information that you might be sharing with them that could become a commercial advantage to them. How do you draw that line?

Mr. Forster: Our interactions with private business are largely in the context of cyber-threats. You have numerous foreign state and other cyber-threats out there, seeking to break into the systems of corporations and others to steal technology, research and intellectual property.

There were reports of us meeting with industry to give them commercial intelligence; that is not what we do. We, along with the service and Public Safety, meet with them when we can help them, to tell them about threats to their information systems, intellectual property, research and technology.

In terms of foreign intelligence outside of the cyberworld, we collect that to give to government departments according to the priorities set by cabinet. We provide that to departments in the form of reports, and that is where our intelligence goes.

We would not meet with a company, as I said earlier, to share any intelligence we have about an upcoming bid or an upcoming tender. We don't collect that information; that is not what we do. Again, we collect according to the priorities of the government.

Senator Day: You are talking about systems here. As part of your investigation, you might find that some intellectual property has been compromised. Surely you would tell —

Mr. Forster: From a cyberattack point of view.

Senator Day: — an entity what intellectual property has been compromised, would you not?

Mr. Forster: We will meet with them and through Public Safety, which has the lead responsibility in dealing with the private sector, advise them on cyber-threats and attacks. They probably know better than us what intellectual property may have been compromised in their system. We can help them understand the threats that are there against their systems and occasionally help them mitigate the damage from them.

Le sénateur Day : Monsieur Forster, je me demande si vous êtes en mesure de m'indiquer où se situe la frontière entre le renseignement de nature économique et industrielle et le renseignement de sécurité. Vous avez indiqué que le CSTC ne transmet pas aux entreprises canadiennes de renseignement étranger qui pourrait leur octroyer un avantage commercial. Supposons que vous apprenez qu'une organisation étrangère a acquis une technologie qui nuira, sur le plan commercial, à une entreprise canadienne; il s'agit là, à coup sûr, d'une information obtenue de façon indirecte que vous pourriez transmettre à l'entreprise canadienne, et qui pourrait lui octroyer un avantage commercial. Où fixez-vous la limite?

M. Forster : La majeure partie de nos communications avec les entreprises privées sont liées aux cybermenaces. De nombreux États étrangers tentent d'accéder aux systèmes informatiques des entreprises et d'autres organisations afin de voler de la technologie, des recherches et des droits de propriété intellectuelle, et de nombreuses cybermenaces planent à cet égard.

D'aucuns ont déclaré que nous avons des rencontres avec des membres de l'industrie et que nous leur transmettions du renseignement de nature commerciale — ce n'est pas ce que nous faisons. De concert avec le SCRS et Sécurité publique, nous rencontrons les dirigeants d'entreprise lorsque nous sommes en mesure de les aider, lorsque nous pouvons les informer du fait que leurs systèmes d'information, leurs droits de propriété intellectuelle, leurs recherches et leur technologie sont menacés.

Pour ce qui est du renseignement étranger non lié au cyberspace, nous le recueillons afin de le transmettre aux ministères en fonction des priorités établies par le Cabinet. Nous transmettons ce renseignement aux ministères sous forme de rapports. C'est là que nous consignons le renseignement que nous recueillons.

Comme je l'ai dit plus tôt, nous ne rencontrons pas de représentants d'entreprise afin de leur transmettre un quelconque renseignement à propos d'une soumission ou d'un appel d'offres à venir. Nous ne recueillons pas de renseignements à ces sujets — ce n'est pas cela que nous faisons. Je le répète, nous recueillons des renseignements conformément aux priorités du gouvernement.

Le sénateur Day : Vous venez de parler de systèmes. Dans le cadre d'une enquête, il se peut que vous découvriez que l'on a porté atteinte à des droits de propriété intellectuelle. À coup sûr, vous informeriez...

M. Forster : Si cela découle d'une cyberattaque.

Le sénateur Day : ... l'organisation des droits de propriété intellectuelle auxquels on a porté atteinte, n'est-ce pas?

M. Forster : Nous rencontrerions des représentants de l'organisation et, par l'entremise de Sécurité publique — principal responsable des relations avec le secteur privé —, nous les informerions des cybermenaces et des attaques dont l'organisation a fait l'objet. Ils seraient probablement mieux placés que nous pour déterminer les droits de propriété intellectuelle qui ont été compromis. Nous pourrions les aider à

[Translation]

Senator Dagenais: My question is for Mr. Coulombe. We all know that terrorism is a threat that is spreading internationally. In your report, you say that your warrants target individuals who pose a threat to the security of Canada. What premises establish the warrants for monitoring a specific individual?

Mr. Coulombe: The criteria involved in submitting an application for warrant to the federal court are laid out in section 21 of the CSIS Act. The first criterion consists in there being sufficient grounds to suspect that an individual's activities constitute a threat.

If that criterion is satisfied and an individual is under investigation, the second question to ask is the following: are there any other ways to obtain information we need to fulfil our mandate besides warrants?

So when we appear before a judge, we have to show that we have tried all other investigative procedures and that they, for whatever reason, did not allow us to obtain all the information we needed to be able to notify the government of the threat.

[English]

Senator White: I have one supplemental question from an earlier question and one question I had prepared earlier.

In relation to the metadata, I understand it is tagged to help you develop a system. If it's not being kept for the intelligence found within the data itself, why would you keep it any longer than the development of the system? Why would you worry about the Privacy Act and the information being maintained for a certain period of time if it is only to be used for the development of a system in the first place?

Mr. Forster: We collect metadata on the Internet largely to help us understand global networks. If we are looking for a foreign target, we need to have a road map to know where best to target our efforts to collect intelligence against a particular priority.

In terms of the exercise of building this model, the data wouldn't be retained any longer than we needed it for that exercise, and the ministerial directive has a firm end-of-retention date. We use metadata to characterize and understand global networks and also to help us find the targets we're looking for. We may be looking for a single target in a sea of billions and billions of communications on the global Internet. Metadata can

comprendre les menaces dont leurs systèmes ont fait l'objet, et nous pourrions, à l'occasion, les aider à atténuer les dommages qu'elles ont causés.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Ma question s'adresse à M. Coulombe. Nous sommes tous conscients que le terrorisme constitue une menace qui se propage dans le monde. Dans votre rapport, vous mentionnez que vos mandats visent des individus particuliers qui constituent une menace pour la sécurité du Canada. Quelles sont les prémisses qui établissent les mandats de surveillance de tel ou tel individu?

M. Coulombe : Les critères pour faire une demande de mandat à la Cour fédérale sont décrits à l'article 21 de la loi du service. Premièrement, il doit y avoir suffisamment de motifs pour soupçonner que les activités d'un individu constituent une menace; c'est la première étape.

Une fois que la réponse est oui et que l'individu est sous enquête, la deuxième question à se poser est celle-ci : existe-t-il d'autres façons d'obtenir l'information qui nous est nécessaire pour remplir notre mandat qui sont autres que des mandats?

Donc lorsqu'on se présente devant le juge, il faut lui démontrer qu'on a essayé toutes les autres techniques d'enquête et que ces dernières, pour plusieurs raisons, ne nous permettent pas d'obtenir toute l'information dont on a besoin pour être en mesure d'aviser convenablement le gouvernement de la menace.

[Traduction]

Le sénateur White : J'aimerais poser une question complémentaire à une autre que j'ai posée précédemment, de même qu'une question que j'avais élaborée plus tôt.

Si j'ai bien compris, les métadonnées sont destinées à vous aider à élaborer un système. Si le contenu de ces métadonnées ne vous intéresse pas, pourquoi les conserveriez-vous plus longtemps que pendant la période requise pour l'élaboration du système? Si ces données ne doivent être utilisées qu'aux fins de la création d'un système, pourquoi vous préoccuperiez-vous des dispositions de la Loi sur la protection des renseignements personnels et des exigences relatives à la période pendant laquelle des renseignements peuvent être conservés?

M. Forster : Si nous recueillons des métadonnées sur Internet, c'est essentiellement parce que cela nous aide à comprendre les réseaux mondiaux. Si nous visons une cible située à l'étranger, nous devons disposer d'indications générales concernant la manière optimale de concentrer nos efforts sur la collecte de renseignement en fonction d'une priorité précise.

En ce qui a trait à l'élaboration du modèle, je vous dirai que nous ne conserverons pas les données plus longtemps qu'il n'est nécessaire de le faire aux fins de cette activité, et que la directive ministérielle énonce une date butoir fixe après laquelle nous ne pourrions pas conserver ces données. Nous utilisons les métadonnées afin de définir et de comprendre les réseaux mondiaux, et nous les utilisons également parce qu'elles nous

help us understand those networks, where communications may be routed, how we are using it. They help us find what we are looking for faster and help to avoid targeting Canadians in that process.

Senator White: Many people raised a question around Snowden, the access to information and his distribution. Many are concerned about what is in the information. My concern is a little different. I am concerned about what he accessed and what he released more from the integrity of the organization than from the public perspective.

I have asked question previously of the oversight bodies surrounding the integrity testing that must be done on employees. In the hiring process, I am quite familiar with the manner in which people are hired. But what kind of comfort can you give us that the integrity testing, which must be continuous within your organization, would ensure that those types of individuals or contractors would not be allowed to flourish as Mr. Snowden has?

Mr. Forster: I will start and then turn it over to Michel.

You always use these unfortunate incidents to learn from and look at how you can improve the security inside your organizations. I am never going to be able to give you a 100 per cent guarantee that it can't happen in our organization, but we look at technology. There are a lot of tools and changes we can use with technology in terms of auditing forensics, et cetera; these are being done.

When we hire people, we put them through a fairly rigorous process before they come into the organization. Not only do they need a top secret clearance, but to work in our organization you also have to undergo a psychological assessment, take a polygraph test, et cetera.

It is not enough to bring them in that way. You need mechanisms and processes in place with your employees throughout to make sure you have good security measures. Part of that is good management and managers involved and close to their employees. We have assistance programs that employees can go to within our organization to seek counselling or advice. If they feel they have an allegation of wrongdoing, we have several options for them that don't include me.

aident à repérer les cibles que nous recherchons. Trouver une cible parmi les milliards de communications transitant par Internet à l'échelle mondiale revient parfois à rechercher une aiguille dans une botte de foin. Les métadonnées nous aident à comprendre ces réseaux, où les communications peuvent être acheminées, de même que la manière dont nous les utilisons. Elles nous aident à trouver plus rapidement ce que nous cherchons, et à éviter que, ce faisant, nous ne prenions pour cible des Canadiens.

Le sénateur White : De nombreuses personnes ont soulevé des questions concernant M. Snowden, l'accès à l'information et la communication de l'information. Le contenu de ces renseignements inquiète bon nombre de personnes. Pour ma part, mes inquiétudes sont quelque peu différentes. Si l'information qu'il a obtenue et divulguée me préoccupe, c'est davantage du point de vue de l'intégrité de l'organisation à laquelle appartenait l'information que de celui de l'intérêt public.

J'ai posé plus tôt une question à propos de l'examen de l'intégrité auquel devaient être assujettis les employés d'organismes de surveillance. Je connais bien les processus d'embauche. Toutefois, j'aimerais savoir dans quelle mesure vous pouvez nous assurer que l'évaluation de l'intégrité — qui doit s'effectuer de façon continue au sein de votre organisation — permettra de faire en sorte que nous soyons aux prises avec des personnes ou des sous-traitants du genre de M. Snowden.

M. Forster : Je vais vous donner un début de réponse, et je céderai ensuite la parole à Michel.

Nous avons toujours des incidents déplorables comme celui que vous évoquez afin d'en tirer des leçons et de cerner les mesures que nous pouvons prendre pour renforcer la sécurité au sein de nos organisations. Je ne serai jamais en mesure de vous garantir totalement qu'une telle chose ne se produira jamais au sein de notre organisation, mais je peux vous dire qu'il y a une foule d'outils technologiques que nous pouvons utiliser, par exemple pour mener des vérifications judiciaires, que beaucoup de modifications peuvent être apportées à ce chapitre, et que nous nous employons à le faire.

Au d'embaucher une personne, nous la soumettons à un processus très rigoureux. Avant qu'elle puisse travailler au sein de notre organisation, elle doit non seulement obtenir une cote de sécurité de niveau très secret, mais également faire l'objet d'une évaluation psychologique, d'un examen polygraphique, et d'autres examens du genre.

Toutefois, cela ne suffit pas — nous devons également disposer de mécanismes et de processus nous permettant de nous assurer de l'efficacité de nos mesures de sécurité. Entre autres, nous avons besoin d'une bonne équipe de direction et de gestionnaires compétents qui s'investissent dans leur travail et sont proches de leurs employés. Nous disposons de programmes d'aide auxquels les employés peuvent s'intéresser afin d'obtenir des conseils ou des avis. Plusieurs options avec lesquelles je n'ai rien à voir leur sont offertes dans les cas où ils croient avoir des allégations à formuler concernant des actes répréhensibles.

We have an ethics officer that they can approach, and that is one of the roles of the commissioner. They can go to the commissioner and say, “I believe I have an allegation of wrongdoing.” There are legitimate avenues to express concern or alert people to potential wrongdoing.

Technology, people, training and those kinds of mechanisms are what we put in place.

Mr. Coulombe: There is not much more to add.

Senator White: I did not hear the words “integrity testing,” so I will ask again: Is that used? Most police agencies now use integrity testing to ensure that employees, police officers who are in such positions, are caught before they find themselves in a position of jeopardizing an organization or investigation. Would the same be in place?

Mr. Coulombe: Yes, there is. It is just the use of a different terminology. We talk about “reliability,” but under the government security policy, to obtain a clearance, be it secret or top secret, there are two aspects: loyalty and reliability. When you are talking integrity, you are talking about the reliability of it.

Senator White: But Snowden passed many tests. I am talking about post-employment, the seven-year itch when the employee is no longer happy. Is there something to ensure that person does not become Snowden?

Mr. Coulombe: Yes. In the service, every five years people have to go through the process again to keep their security clearance. That includes everybody, even me.

[Translation]

Senator Nolin: Mr. Coulombe, I would first like to go back to Justice Mosley’s decision. But before I get to the crux of this decision — although I will not discuss the decision itself, since you have appealed it — I will rather discuss the elements surrounding it.

You started giving Senator Dagenais the answer. When you use section 21 before the Federal Court, can you tell us how it works when you ask your colleague to intercept the communications of a Canadian and why? How does it all work and why does it work that way?

Mr. Coulombe: Why does it work that way? We ask CSEC to become our agent, to intercept the communications for us, because we do not have the technological capacity to do that. We

Ils peuvent s’adresser à notre agent d’éthique, c’est-à-dire au commissaire, et lui dire qu’ils croient posséder des renseignements relatifs à d’éventuels actes illicites. Il y a des façons légitimes de formuler des préoccupations ou d’alerter des gens à ce sujet.

La technologie, les gens, la formation et les mécanismes de ce genre — voilà ce que nous mettons en place.

M. Coulombe : Je n’ai pas grand-chose à ajouter.

Le sénateur White : Je ne vous ai pas entendu prononcer les mots « évaluation de l’intégrité ». Je vais donc répéter ma question : Avez-vous recours à des évaluations de l’intégrité? La plupart des services de police utilisent actuellement des évaluations de ce genre pour s’assurer d’empêcher leurs employés — des policiers — de poser des actes risquant de compromettre une organisation ou une enquête. Avez-vous recours à ce type d’évaluation?

M. Coulombe : Oui. Nous les qualifions simplement d’une façon différente. Au sein de notre organisation, nous qualifions cela de vérification de la « fiabilité ». Selon la politique du gouvernement en matière de sécurité, afin d’obtenir une cote de sécurité de niveau secret ou très secret, une personne doit répondre à des critères liés à la loyauté et à la fiabilité. Ce que vous qualifiez d’« intégrité » renvoie à ce que nous qualifions de « fiabilité ».

Le sénateur White : D’accord, mais M. Snowden avait subi une kyrielle d’examen. Ce dont je parle, c’est de ce qui se passe après l’embauche, une fois qu’un employé a passé un certain nombre d’années au sein de l’organisation et que son travail ne le satisfait plus. Disposez-vous d’un mécanisme qui vous permet de veiller à ce qu’un tel employé insatisfait ne devienne pas un nouveau Snowden?

M. Coulombe : Oui. Les employés du SCRS doivent subir aux cinq ans tout le processus leur ayant permis d’obtenir leur cote de sécurité. Cela vise tous les employés, y compris moi.

[Français]

Le sénateur Nolin : Dans un premier temps, monsieur Coulombe, j’aimerais revenir sur la décision du juge Mosley. Mais avant d’aller au cœur de cette décision — quoique je n’irai pas dans la décision puisque vous avez fait appel —, j’irai plutôt autour de la décision.

Vous avez commencé à donner la réponse au sénateur Dagenais. Lorsque vous utilisez l’article 21 devant la Cour fédérale, pouvez-vous nous dire pourquoi et comment cela fonctionne quand vous demandez à votre collègue d’intercepter les communications d’un Canadien? Comment fonctionne tout cela et pourquoi cela fonctionne-t-il ainsi?

M. Coulombe : Pourquoi cela fonctionne ainsi? On va demander au CSTC de devenir notre agent, de faire l’interception pour nous, parce que nous n’avons pas la capacité

could develop it, but would it be a judicious use of taxpayers' money to spend millions of dollars on technology that our colleagues already have and are legally authorized to use?

Senator Nolin: They become your designated agent? So you ask their permission to use them for the interception. Okay, that is the how. But what about the why? You have tried everything and nothing has worked to your satisfaction, so you really need to intercept the communications. And at that point, you need a warrant issued by a judge.

Mr. Coulombe: A warrant from a judge, yes.

Senator Nolin: Okay. And does that happen often?

Mr. Coulombe: I could not give you any figures off the top of my head.

Senator Nolin: When I say "often" —

Mr. Coulombe: If I look at the number of targets, of individuals under investigation in relation to the number of warrants we have, it is not all that many.

Senator Nolin: You can see what I am getting at. When Mr. Rigby said they were surprised, I assumed it was more than that, because, his boss, the Prime Minister, probably asked him what all the madness was about and why he had not been told what was going on. First, I want to know what you said when Mr. Rigby called you and asked what had happened and why he had not been told about it?

The second thing I want to know is what you did internally to keep it from ever happening again.

Mr. Coulombe: First, you have to understand that, in 2009, the first time that. . . .

Senator Nolin: You were not there. I know it was your predecessor.

Mr. Coulombe: I was not going to use that as an argument.

Senator Nolin: I was not going to accept that as an argument, just so we understand one another.

Mr. Coulombe: Again, we have to go back to section 21 and ask what the act requires in order to obtain the warrants. The NSA has nothing to do with this; it is the Minister of Public Safety — and once again, this is set out in the act — who has to approve the application for the warrant, even before the application is made to a judge. So it really goes through the department, the minister himself. The NSC is not advised every time an application for a warrant is made to the court.

Senator Nolin: In this case, I assume — I have no doubt — that he called you, and if not you, your predecessor at least. But last November, it was you. At any rate, had it been me, I would have called you. I would have asked what the situation was all about. What did you do after that?

technologique. On pourrait la développer, mais est-ce que ce serait une bonne idée de dépenser des millions de dollars de fonds publics sur une technologie que nos collègues possèdent déjà et dont ils ont légalement l'autorisation...

Le sénateur Nolin : Ils vont devenir vos mandataires? Donc vous leur demandez la permission de les utiliser pour l'interception. Mais ça, c'est le comment. Mais le pourquoi? Vous avez tout essayé et rien n'a fonctionné à votre satisfaction, donc vous avez vraiment besoin d'intercepter les communications. Et là, vous avez besoin d'un mandat d'un juge.

M. Coulombe : D'un mandat d'un juge, oui.

Le sénateur Nolin : O.K. Et cela arrive souvent?

M. Coulombe : Je ne pourrais pas donner de chiffres comme ça...

Le sénateur Nolin : Quand je dis « souvent »...

M. Coulombe : Si je regarde le nombre de cibles, d'individus sous enquête versus le nombre de mandats qu'on fait, ce n'est pas tant que cela.

Le sénateur Nolin : Vous me voyez venir. Quand M. Rigby dit qu'ils ont été étonnés, je présume que c'était plus que ça parce que probablement que son patron, le premier ministre, a dû lui demander quelle était cette folie et pourquoi il n'avait pas été mis au courant. Que dites-vous lorsque M. Rigby vous appelle et vous demande ce qui s'est passé et pourquoi il n'avait pas été mis au courant?

Deuxièmement, qu'avez-vous fait, à l'interne, pour que cela ne reproduise plus?

M. Coulombe : Premièrement, il faut comprendre qu'en 2009, la première fois que...

Le sénateur Nolin : Vous n'y étiez pas, je comprends que c'est votre prédécesseur.

M. Coulombe : Ce n'est pas un argument que j'étais pour utiliser.

Le sénateur Nolin : Je n'étais pas pour accepter cet argument. On se comprend.

M. Coulombe : Il faut revenir encore une fois à l'article 21, et qu'est-ce qui est nécessaire selon la loi pour obtenir les mandats. La NSA n'a aucun rôle à jouer là-dedans; c'est le ministre de la Sécurité publique — et encore une fois, c'est dans la loi — qui, avant même qu'on la dépose en cour, doit approuver la demande de mandat. C'est vraiment à travers le ministère, le ministre lui-même. On n'avise pas le NSC chaque fois qu'on se présente en cour pour faire des demandes de mandat.

Le sénateur Nolin : Dans ce cas, je présume — je suis sûr — qu'il vous a appelé. Si ce n'est pas vous, au moins votre prédécesseur, mais en novembre l'an passé, c'était vous. En tout cas moi, je vous aurais appelé. C'est quoi cette affaire? Qu'avez-vous fait à partir de ce moment?

Mr. Coulombe: As Mr. Rigby said, we explained the how and why of it all. And we had meetings, Mr. Rigby, myself, the Minister of Justice and the other stakeholders, to discuss the file. And this is where I have to tread extremely lightly, because an appeal was filed and is now before the court of appeal; these are complex issues and I would really not want to —

Senator Nolin: I do not want to get into the details of the decision regarding section 30.08, but I do want to know what happened afterwards. Did you change your internal procedures?

Mr. Coulombe: In response to the Mosley decision, yes. We changed them because throughout the service's 30-year history, we have always complied with the decisions of the court. And we did the same in this case, pending the outcome of the appeal.

[English]

Senator Nolin: Mr. Forster, on the question of metadata, you explained to us all the steps you are taking to ensure that Canadians are not being intercepted in your efforts. I must conclude that other countries could intercept Canadian citizens.

Mr. Forster: Canadians in other countries?

Senator Nolin: Yes, organizations similar to yours.

Mr. Forster: Not just countries, but also criminals, activists, terrorists — all are using the Internet to collect and provide information.

Senator Nolin: When you are collecting metadata in an airport —

Mr. Forster: Not in an airport.

Senator Nolin: — or somewhere, you are eliminating Canadians. I presume with the IP address you can do that.

Mr. Forster: We will keep the metadata because as communications go over networks, foreign communications and Canadian are all mixed up together. If I sent you an email today, it gets broken up. Part of my email may get routed all over the world before it arrives, even though we are in the same room together. When you collect metadata, it is impossible. It is all intermixed together, and good citizens and terrorists all are using the same networks. So when we collect it, we have no way of knowing at that point of disaggregating it until we look at it, and then we use it. If it is Canadian, then we have to make sure we protect the privacy of that information and how we use it. We have conditions from the minister about how we do that.

M. Coulombe : Comme M. Rigby l'a expliqué, on lui a expliqué le pourquoi et le comment. Et on a eu des rencontres, M. Rigby, moi, le ministère de la Justice et les autres intervenants, pour discuter du dossier. Et c'est là qu'il faut que je sois extrêmement prudent, car puisqu'on a déposé une demande d'appel, c'est maintenant considéré par la Cour d'appel, et ce sont des questions complexes, et je ne voudrais surtout pas...

Le sénateur Nolin : Je ne veux pas entrer dans la décision de l'article 30.08, mais je veux savoir ce qui est arrivé après. Avez-vous modifié vos procédures internes?

M. Coulombe : En réaction à la décision Mosley, oui. On les a modifiées parce que depuis la création du service, il y a 30 ans, on s'est toujours conformé aux décisions de la cour. On l'a fait dans ce cas, encore une fois, en attendant de voir ce qui arrivera avec l'appel.

[Traduction]

Le sénateur Nolin : Monsieur Forster, en ce qui concerne les métadonnées, vous nous avez expliqué toutes les mesures que vous prenez pour veiller à ce que les Canadiens ne soient pas touchés par vos activités. Je dois en conclure que d'autres États pourraient intercepter des communications de citoyens canadiens.

M. Forster : Des Canadiens se trouvant dans d'autres pays?

Le sénateur Nolin : Oui, dont les communications seraient interceptées par des organisations comme la vôtre.

M. Forster : Il n'y a pas que des États qui peuvent faire cela — les criminels, les militants et les terroristes utilisent aussi Internet afin de recueillir et de transmettre de l'information.

Le sénateur Nolin : Lorsque vous recueillez des métadonnées dans un aéroport...

M. Forster : Pas dans un aéroport.

Le sénateur Nolin : ... ou à un autre endroit, vous éliminez les Canadiens. Je suppose que l'on peut faire cela au moyen d'une adresse IP.

M. Forster : Si nous conservons les métadonnées, c'est que, lorsque les communications passent par les réseaux, elles se mélangent toutes — les communications étrangères se mêlent aux communications canadiennes. Le courriel que je vous envoie aujourd'hui sera morcelé en plusieurs parties, et il se peut que l'une d'entre elles fasse le tour du monde avant de vous parvenir, même si nous nous trouvons dans la même salle. Lorsque nous recueillons des métadonnées, c'est impossible. Toutes les communications s'entremêlent, car les bons citoyens et les terroristes utilisent les mêmes réseaux. Ainsi, lorsque nous examinons l'information que nous avons recueillie, nous n'avons aucune façon de distinguer les renseignements utiles des inutiles jusqu'à ce que nous subdivisions les données. Ensuite, nous pouvons les utiliser. S'il s'agit de données liées à des communications canadiennes, nous devons nous assurer de respecter la confidentialité de l'information et de l'utiliser en conséquence. Ces activités sont assujetties à des exigences du ministre.

Senator Nolin: So it means that you are rejecting, after all that process, the Canadian-labelled interception?

Mr. Forster: No. What we use that for, if we are looking for a target, the metadata can help us tell that a target we may be going after is a foreign target versus a Canadian IP address or number, which we don't target under our legislation. Before we collect the content of a communication, we are using metadata as a way to accurately target our collection efforts, both on a legitimate target and to make sure we are not targeting them.

Senator Nolin: So your American targets can do the reverse and look at Canadians and reject Americans?

Mr. Forster: Well, we have a policy in terms of collecting communications amongst the Five Eyes that we don't target each other's citizens, which is the agreement between the Five Eyes. But as you are collecting metadata on the Internet, remember, the Internet has no boundaries, so it may very well include metadata from different countries, different locations. But when we collect it and have Canadian data, then we have to protect the privacy of it.

The Chair: May I redirect a question, if I could, colleagues, in respect to Senator White with respect to employees and the question of the screening of employees to ensure that they are adhering to all the protocols required by both your organizations?

I refer to contract employees. Do you have a number of contract employees? If so, are they substantial?

Second, what tests are taken in respect to their screening prior to coming into work with your organizations, if that is the case?

Mr. Forster: In terms of contractors, the number of contractors varies, depending on the operations we are running. They do have to have a top-secret clearance before they can come to work at CSEC, and to get that and come into the organization, they need to go through the same process as a new employee would coming in.

After the disclosures, we certainly launched a review of our contracting situation, making sure we have only the people we need, what access they have and making sure their clearances and so on are up to date and accurate. We are going through that process now.

Le sénateur Nolin : Vous êtes en train de dire que, à l'issue de tout ce processus, vous rejetez les données liées à des communications canadiennes?

M. Forster : Non. Si nous sommes à la recherche d'une cible précise, les métadonnées peuvent nous aider à déterminer que la cible en question est d'origine étrangère, c'est-à-dire qu'elle n'est pas liée à une adresse IP canadienne. Les dispositions législatives auxquelles nous sommes assujettis nous interdisent de cibler des adresses IP canadiennes. Avant de recueillir le contenu d'une communication, nous nous servons des métadonnées afin d'orienter de façon précise nos activités de collecte pour faire en sorte qu'elles soient axées sur une cible légitime et ne visent pas des Canadiens.

Le sénateur Nolin : Ainsi, vos cibles américaines peuvent faire l'inverse, c'est-à-dire viser des Canadiens et rejeter les données touchant des Américains?

M. Forster : Eh bien, les pays membres du Groupe des cinq ont adopté une politique en matière d'interception de communications selon laquelle chacun d'eux ne peut cibler les citoyens des autres, mais au moment de recueillir des métadonnées sur Internet, il faut garder présent à l'esprit qu'il n'y a aucune frontière sur Internet, et que les métadonnées que l'on recueille peuvent très bien provenir de divers pays et de divers endroits. Cela dit, si nous recueillons des données canadiennes, nous devons protéger leur confidentialité.

Le président : Si vous le permettez, chers collègues, j'aimerais poser de nouveau une question que le sénateur White a adressée aux témoins en ce qui concerne le processus de sélection que l'on fait subir aux employés pour s'assurer qu'ils adhèrent à l'ensemble des protocoles en place au sein de vos organisations.

Ma question concerne les employés contractuels. Avez-vous recours aux services de tels employés? Le cas échéant, leur nombre est-il important?

En outre, j'aimerais savoir quels examens ils doivent subir dans le cadre du processus de sélection avant qu'ils puissent commencer à travailler au sein de vos organisations, si de tels examens existent.

M. Forster : Le nombre d'employés contractuels varie en fonction des activités en cours. Ils doivent obtenir une cote de sécurité de niveau très secret avant de pouvoir commencer à travailler pour le CSTC, et, à cette fin, ils doivent passer par le même processus que celui auquel un nouvel employé est assujéti.

Après l'incident des divulgations, à coup sûr, nous avons entrepris un examen de notre situation sur le plan des employés contractuels afin de nous assurer que nous n'avons recours qu'aux personnes dont nous avons besoin, pour déterminer le degré d'accès à nos systèmes dont ils disposent et pour faire en sorte que leurs cotes de sécurité sont à jour et exactes. Cet examen est en cours en ce moment même.

[Translation]

Senator Dagenais: I would like to pick up on Senator White's question on the reliability testing of employees. Some of Canada's large police organizations are considering using polygraph testing in specific circumstances to verify the reliability of employees. Have you thought about that option, that is, conducting polygraph testing at regular intervals to verify employee reliability?

Mr. Coulombe: As I mentioned, CSIS has been administering polygraph tests as part of the hiring and security clearance process for a number of years now.

Senator Dagenais: Do you administer them regularly or intermittently? Some police forces are looking into whether they should use them to test employees every five years.

Mr. Coulombe: Yes, we use them regularly and also when a specific case warrants their use. Keep in mind, however, that polygraph testing is not a magic bullet; it is one of many tools used in decision making.

Senator Dagenais: So it does influence other police forces. Thank you very much.

Senator Dallaire: Bill S-7 is quite a significant tool, but one that flows from the school of prevention. Intelligence-based law enforcement comes under the scope of prevention. You operate in an awfully complex environment where the act has not been committed and the information needs to be passed on to the people concerned.

Does this bill give you more teeth when responding to potentially subversive entities or was it simply an area that had not been sufficiently explored?

Mr. Coulombe: To be frank, as far as the impact on CSIS is concerned, Bill S-7 has not really changed what we do or how we do it, because it is really a tool for police forces. What it changed for CSIS was put another tool at our disposal in terms of information and the sharing of that information with police forces like the RCMP, so they can fulfill their mandate, so they can determine whether to conduct an investigation, whether it meets the threshold. It gives us an additional avenue to inform police forces when we believe doing so is warranted.

Senator Dallaire: That puts you in even closer contact with common tactical activities. Does CSIS want to keep working that way, or do you still want to maintain a separation between what they do on the ground on their end and what you do?

Mr. Coulombe: We still want to maintain a separation. CSIS is not a police force; we are not in the business of gathering evidence to bring people before the courts. That is not what we do. So we have to respect the line that separates our investigations from police investigations.

[Français]

Le sénateur Dagenais : J'aimerais faire suite à la question du sénateur White concernant l'exercice de fiabilité des employés. Certaines grosses organisations policières au Canada se questionnent sur le fait d'utiliser le polygraphe dans des circonstances déterminées afin de vérifier la fiabilité des employés. Avez-vous songé à cela, c'est-à-dire que, à intervalles réguliers, vous pourriez utiliser le polygraphe pour vérifier la fiabilité de vos employés?

M. Coulombe : Comme je l'ai déjà mentionné, le SCRS utilise le polygraphe depuis déjà plusieurs années dans le processus d'embauche et d'habilitation sécuritaire.

Le sénateur Dagenais : L'utilisez-vous de façon régulière ou par intervalles? Certains corps policiers se questionnent à savoir s'ils devraient l'utiliser tous les cinq ans pour faire passer un test aux employés.

M. Coulombe : Oui, on l'utilise de façon régulière et il est utilisé aussi lorsqu'il y a justification pour un dossier précis. Il faut toutefois comprendre que le polygraphe n'est pas la pilule miracle; c'est un outil parmi tant d'autres pour en venir à une décision.

Le sénateur Dagenais : Cela a donc une influence sur d'autres corps policiers. Merci beaucoup.

Le sénateur Dallaire : Le projet de loi S-7 est une arme assez significative, mais qui tient de la philosophie de prévention. Le maintien de l'ordre fondé sur le renseignement, est fait dans un contexte de prévention; mais vous êtes sur un terrain drôlement complexe dans le contexte où l'acte n'a pas eu lieu et qu'il faut acheminer cette information aux personnes impliquées.

Ce projet de loi vous donne-t-il la possibilité d'intervenir avec plus de force auprès des entités qui pourraient être subversives ou n'était-ce qu'une niche qui n'avait pas encore été assez explorée?

M. Coulombe : Honnêtement, concernant l'impact du projet de loi S-7 pour le SCRS, cela n'a pas vraiment changé ce qu'on fait ou la façon dont on le fait, car c'est vraiment un outil pour les corps policiers. Le changement pour le SCRS réside dans le fait que c'est un outil de plus à utiliser quand on a de l'information, pour la transmettre aux corps policiers comme la GRC, afin qu'ils fassent ce qu'ils ont à faire selon leur mandat, à savoir déterminer si oui ou non ils entreprendront une enquête ou si cela rencontre le seuil. C'est pour nous une avenue de plus pour informer les corps policiers lorsqu'on pense que c'est justifié.

Le sénateur Dallaire : Cela vous rapproche encore plus des activités tactiques courantes. Le SCRS désire-t-il continuer à travailler de cette façon ou voulez-vous tout de même garder une séparation entre ce qu'ils font sur le terrain de leur côté et ce que vous faites, vous?

M. Coulombe : On veut toujours garder une séparation. Le SCRS n'est pas un corps policier. On n'est pas dans le monde de la collecte de preuve pour amener les gens en cour. Ce n'est pas notre domaine. On doit donc garder cette ligne qui sépare nos enquêtes des enquêtes policières.

I have been directly involved with the RCMP for over 28 years. I began my career with the RCMP and I helped develop mechanisms to facilitate discussion and information sharing, all while maintaining that separation between security intelligence investigations and criminal investigations that will likely lead to criminal court.

[English]

Senator Dallaire: Mr. Forster, you say that you do not investigate or seek information on Canadian citizens. Would those in uniform, the military, as an example, would they be fair game for your work with regard to their employment overseas?

Mr. Forster: In terms of targeting them for collection of intelligence about them, they are Canadian. It doesn't matter if they are in the military or not. We can't target the communications of a Canadian anywhere in the world.

We do work very closely with the Canadian Armed Forces in terms of SIGINT, particularly in support of military missions and operations. Again, it was before my time as chief, but certainly the relationship and the joint operations between SIGINT and the military in Afghanistan was extremely close and extremely invaluable in protecting the lives of our soldiers.

Senator Dallaire: You were tasked.

Mr. Forster: We were very much part of the mission to help them gain tactical intelligence in Afghanistan.

Senator Segal: I'd like to come back, Mr. Coulombe, to the issue of SIRC. You were very forthcoming about how the many reports of SIRC over the years have strengthened the service and contributed, in your view, to improvement in a host of constructive areas.

As I understand SIRC's mandate, it is retrospective. It looks back at what may have happened in the previous year. It only has a mandate with respect to CSIS. It doesn't have a mandate for military intelligence or ITAC or any of those other organizations or your colleague's organization. It has a mandate to pursue any complaints which may come up where they will ask specific questions. Your frankness about the open access they have is very constructive and helpful.

Your colleagues who do the same work that you do in the United States, the United Kingdom, France, Germany, Belgium, Italy, the Netherlands and Israel have the ability to go before an oversight committee and share with them not just things about the

Au fil des années, j'ai été directement impliqué depuis plus de 28 ans avec la GRC. J'ai commencé ma carrière avec la GRC et j'ai contribué à développer des mécanismes pour qu'on puisse se parler et s'échanger de l'information, mais tout en gardant cette séparation entre les enquêtes pour ce qui est du renseignement de sécurité et les enquêtes au criminel qui aboutiront probablement en cour pénale.

[Traduction]

Le sénateur Dallaire : Monsieur Forster, vous dites que vous ne menez pas d'enquête concernant des citoyens canadiens et que vous ne recherchez pas de renseignement à leur sujet. Est-ce que cela s'applique également aux militaires? Recueillez-vous des renseignements concernant, par exemple, les activités qu'ils mènent à l'étranger dans le cadre de leur emploi?

M. Forster : Pour ce qui est de la collecte de renseignement à leur sujet, le fait qu'ils soient militaires ne change rien à l'affaire — ce sont des Canadiens, et nous ne pouvons pas cibler les communications d'un Canadien, peu importe où il se trouve dans le monde.

Nous travaillons en très étroite collaboration avec les Forces armées canadiennes en ce qui a trait à la collecte de renseignement électromagnétique, surtout lorsque cette collecte est effectuée à l'appui de missions et d'opérations militaires. Là encore, cela a été établi avant que je n'occupe mes actuelles fonctions de chef, mais, à coup sûr, le programme SIGINT et l'armée ont collaboré de façon extrêmement étroite dans le cadre d'opérations conjointes en Afghanistan, et cela a été extraordinairement utile au moment de protéger la vie de nos soldats.

Le sénateur Dallaire : On vous avait confié une mission.

M. Forster : Nous faisons partie intégrante de la mission, dans la mesure où nous avons aidé les militaires à recueillir du renseignement tactique en Afghanistan.

Le sénateur Segal : Monsieur Coulombe, j'aimerais revenir sur la question du CSARS. Vous avez parlé très ouvertement des nombreux rapports publiés au fil des ans par le CSARS et de la manière dont ils ont renforcé le CSARS et contribué, selon vous, à l'améliorer à une foule d'égards.

Si j'ai bien compris, le mandat du CSARS consiste à mener des examens de nature rétrospective, c'est-à-dire à se pencher sur ce qui a pu se passer au cours de l'année précédente. Son mandat porte uniquement sur le SCRS — il n'a pas compétence pour examiner les questions liées au renseignement militaire, au CIET, à l'organisation que dirige votre collègue ni à aucune organisation du genre. Son mandat consiste à donner suite à toute plainte déposée en posant des questions précises. Vous nous avez expliqué franchement que le CSARS avait un libre accès à vos dossiers, et cela est très constructif et très utile.

Vos homologues des États-Unis, du Royaume-Uni, de la France, de l'Allemagne, de la Belgique, de l'Italie, des Pays-Bas et d'Israël ont la capacité de se présenter devant un comité de surveillance et de lui fournir des renseignements concernant non

past but about the challenges they're facing now, the issues they have with respect to resources and some of the technological issues that are coming at them. They're in a position to seek advice or clarification or test various things with legislators on a non-partisan basis in camera.

Am I to conclude from your testimony that you would not find that sort of engagement of any particular value, that it would not enhance the ability to do your job as well as I know you want to do it, when your colleagues in other NATO and allied countries do have that capacity?

Mr. Coulombe: I'm not saying it would not enhance. It comes with its own challenges, and if you do talk to our foreign partners, they will say so.

Again, like John mentioned, being the body that is being reviewed, I don't really think I'm in a position to comment in terms of what type of review or oversight mechanism should be put in place. The one certainty, whatever Parliament decides to do, we will, like we've done for the last 30 years with SIRC, fully cooperate with whatever mechanism is put in place.

Senator Segal: I wanted to come back to make sure I understood what your response was on the metadata question. I think I had implied in my question that having done the modelling, having learned what you had to learn from the exercise, the actual data itself would be destroyed. I think your answer — because it did not contain, in your view, any private information about individuals — was that it would be retained because it is a planning instrument to help with the design of other models as national security requirements may suggest are necessary for CSEC. I wanted to be sure that I understood that that was, in fact, your response.

Mr. Forster: I don't want to leave the impression that there aren't privacy interests related to metadata. There can be. There can be information in metadata that, while not a private communication as defined in law, there are privacy interests. So when we collect metadata, we do have to manage those privacy interests. We have in our directive a regime that we can only retain it for so long and then it must be destroyed if it has not already been so. In many cases, it may just be overwritten because we need the space for it.

seulement le passé, mais également leurs difficultés actuelles et les problèmes en matière de ressources et de technologies auxquelles ils devront faire face. Ils sont en mesure de demander des conseils ou des éclaircissements et de vérifier diverses choses auprès des législateurs, et ce, de façon impartiale et à huis clos.

Dois-je conclure des propos que vous avez tenus durant votre exposé qu'un tel dialogue n'aurait à vos yeux aucune valeur particulière et qu'il ne vous permettrait pas d'accroître votre capacité d'effectuer votre travail du mieux que vous le pouvez, bien que vos collègues des pays membres de l'OTAN et d'autres pays alliés puissent tirer parti d'une telle façon de faire?

M. Coulombe : Je n'ai pas dit que cela ne nous permettrait pas d'accroître nos capacités. Toutefois, cette façon de faire comporte ses propres difficultés, ce que nos partenaires étrangers pourraient vous confirmer.

Là encore, comme John l'a mentionné, en tant que membre de l'organisme faisant l'objet de l'examen, je ne pense pas être véritablement en position de formuler des commentaires à propos du type de mécanisme d'examen ou de surveillance qui devrait être utilisé. Chose certaine, peu importe la décision prise par le Parlement, nous coopérerons entièrement avec le CSARS, peu importe le mécanisme qu'il utilise, comme nous l'avons fait au cours des 30 dernières années.

Le sénateur Segal : J'aimerais revenir sur la question que je vous ai posée plus tôt concernant les métadonnées, car je veux m'assurer d'avoir bien compris votre réponse. Dans ma question, je présupposais que, une fois que vous auriez terminé votre exercice de modélisation et que vous en auriez tiré toutes les connaissances possibles, vous détruiriez les données proprement dites. Si je ne m'abuse, vous avez répondu que, selon vous, comme ces données ne renfermaient aucun renseignement confidentiel à propos de personnes, vous les conserveriez en tant qu'outil de planification pouvant contribuer à la conception d'autres modèles que le CSTC pourrait juger nécessaires en vue de répondre à des exigences en matière de sécurité nationale. Je veux m'assurer que j'ai bien compris votre réponse.

M. Forster : Je ne veux pas donner l'impression que les métadonnées ne concernent en rien les questions liées à la protection des renseignements personnels. Il est possible que les métadonnées renferment des renseignements qui, même s'ils ne sont pas tirés de communications privées au sens de la loi, constituent des renseignements personnels. Ainsi, lorsque nous recueillons des métadonnées, nous devons tenir compte des questions liées au respect de la vie privée. Notre régime comporte une directive selon laquelle nous ne pouvons compter sur ces données que pour une période déterminée, à l'issue de laquelle nous devons les détruire, si cela n'a pas déjà été fait. Dans bien des cas, nous les supprimons simplement parce que nous avons besoin de l'espace qu'elles occupent.

Senator Segal: Can I conclude, then, that as the nature of the exercise was mandated by a directive from a minister of the Crown, which is itself secret, you are not able to share with us what will happen with that data because it's a matter lawfully between yourself and the minister?

Mr. Forster: Right. Just to be clear, the exercise per se was not approved by the minister. The policies and the frameworks and how we use metadata are certainly approved, and my accountability to report to him is done.

The metadata only has limited shelf life which, for security reasons, I can't talk about. Then you would know how long I would be keeping things.

Senator Segal: I understand.

Mr. Forster: But I can assure you that in that ministerial directive there is a definite shelf life, and the data is destroyed at that time, if not before.

Senator Mitchell: There are at least two fundamental differences in the way that you are structured. Mr. Forster, you report directly to the minister, making you de facto of the deputy minister level, it would seem to me.

Mr. Coulombe, you report to a deputy minister, making you not at that level.

Mr. Forster, your review is by a commissioner; and, Mr. Coulombe, your review is by a board.

Why the differences? In particular, which is better: a board or a commissioner?

Mr. Coulombe: The first thing I'd like to clarify is that the director of the service — we are separate employers, and I report to the minister. I do not report through the Deputy Minister of Public Safety. I report directly to the minister.

Why the differences? I couldn't explain it.

Is it better with SIRC or the office of the commissioner? I can only talk about our own structure, and like I've said, I think SIRC has demonstrated through the years that it is a robust review mechanism for CSIS, but I would be ill-placed to start comparing SIRC versus the office of the commissioner.

Mr. Forster: Which is better? I'm not knowledgeable enough about SIRC and how it operates to be able to compare the two. I think the commissioner model is useful in our organization for a couple of reasons.

Le sénateur Segal : Dois-je donc en conclure que, comme la tenue de l'exercice a été autorisée par une directive d'un ministre de la Couronne, et que cette directive est elle-même secrète, vous n'êtes pas en mesure de nous indiquer le sort qui sera réservé aux données puisque cela ne concerne légalement que le ministre et vous-même?

M. Forster : C'est exact. Je tiens à préciser que l'exercice en tant que tel n'a pas été approuvé par le ministre. À coup sûr, les politiques, les cadres et la façon d'utiliser les métadonnées ont été approuvées, et je me suis acquitté de ma responsabilité de rendre des comptes au ministre.

Les métadonnées ne peuvent être conservées que pendant une période limitée, mais pour des raisons de sécurité, je ne peux pas fournir de précision quant à cette période, car je ne peux pas vous dire pendant combien de temps nous conservons nos renseignements.

Le sénateur Segal : Je comprends cela.

M. Forster : Cela dit, je peux vous assurer que la directive ministérielle prévoit une période définie de conservation des données, et que, à l'issue de cette période, voire plus tôt, les données sont détruites.

Le sénateur Mitchell : Il y a au moins deux différences fondamentales au chapitre de la structure de vos organisations. M. Forster relève directement du ministre, de sorte que, dans les faits, à mon avis, il est un fonctionnaire du niveau du sous-ministre.

Quant à M. Coulombe, il relève d'un sous-ministre, de sorte qu'il occupe un poste d'un niveau différent.

L'organisme dirigé par M. Forster fait l'objet d'un examen mené par un commissaire, alors que l'organisme que représente M. Coulombe fait l'objet d'un examen effectué par un comité.

Qu'est-ce qui explique ces différences? Plus particulièrement, quel type d'examen est plus efficace : un examen mené par un comité ou par un commissaire?

M. Coulombe : Tout d'abord, j'aimerais préciser que le directeur du service et moi — il s'agit de deux entités distinctes — relèvent du ministre. Je ne relève pas du sous-ministre de la Sécurité publique. Je relève directement du ministre.

Pour ce qui est des différences que vous avez relevées, je ne saurais expliquer leur raison d'être.

Est-ce que l'examen du CSARS est plus efficace que celui du bureau du commissaire? Je peux seulement parler de notre propre structure, et, comme je l'ai dit, je crois que le CSARS a prouvé au fil des ans qu'il représentait un solide mécanisme d'examen du SCRS. Je serais mal placé pour comparer son efficacité à celle du bureau du commissaire.

M. Forster : Quelle instance d'examen est plus efficace? Je ne suis pas en mesure d'effectuer une comparaison judicieuse puisque je n'en sais pas suffisamment à propos du CSARS et de son mode de fonctionnement. J'estime que le modèle fondé sur le commissaire est utile pour nous, et ce, pour deux ou trois raisons.

There are complex legal issues, as you've seen in the discussion today, so having a retired judge is very important. They have a legal understanding and a legal acumen that they can use, because legality is an important issue for us. So they do that.

Again, the staff of the commissioner — it's a very complex world. There is a lot of technology. Our world is very complex. The commissioner's office provides that continuity. They build up a competence and an expertise in the matters in which they have to review and advise the minister.

It's hard for me to compare the two. I probably don't know enough about SIRC.

Senator Mitchell: I appreciate that.

To further the initiative that has come up earlier, there is fundamental difference between review and oversight. One is retroactive; one is proactive, one might argue. In fact, oversight has some elements of governance, not just evaluating after the fact. Part of that element of governance would be policy input.

I alluded to it earlier, but I'd like to clarify the sense that really and truly, policy right now is essentially, in a structured way, set by cabinet, dispersed, as Mr. Rigby was talking about, amongst the various departments and packaged to act; but there is no other official, formal manner in which policy input and advice is given to your two organizations outside of the government structure. That is the government as in the Conservative government structure and the cabinet and the bureaucracy. There isn't any other independent body or parliamentary oversight body of any kind that would provide that.

Mr. Forster: Outside government?

Senator Mitchell: Or within Parliament, outside of the government itself.

Mr. Forster: That's correct.

Senator Nolin: Mr. Forster, I want to go back to this question of metadata.

In July last year, Ms. Cavoukian, the information and privacy commissioner of Ontario, after listening to the content of the data collected through this means, including the times of the communications, the length of the communications, the platform used, the addresses, the email addresses, the IP addresses and the locations, she said, and I want you to comment on her affirmation:

Comme vous avez pu le constater durant notre discussion d'aujourd'hui, notre travail s'assortit de considérations juridiques complexes, de sorte que le fait d'être assujéti à un examen mené par un juge à la retraite est très important. Une telle personne possède une compréhension et un sens aigu du droit, ce qui n'est pas négligeable dans la mesure où la question de la légalité est importante pour nous. Ainsi, ce modèle permet la prise en charge des questions de ce genre.

Là encore, le personnel du bureau du commissaire... Nous évoluons dans un mode très complexe, où il y a beaucoup de technologies. Le bureau du commissaire nous offre une solution de continuité. Il acquiert des compétences et de l'expertise sur les sujets de ses examens et sur les questions à propos desquelles il devra fournir des conseils au ministre.

Il est difficile pour moi de comparer les deux instances. Je n'en connais probablement pas assez à propos du CSARS.

Le sénateur Mitchell : Je comprends cela.

En ce qui concerne ce qui a été mentionné plus tôt, j'ajouterais qu'il y a une différence fondamentale entre l'examen et la surveillance; on pourrait avancer que le premier est de nature rétroactive, et la deuxième, de nature proactive. En fait, la surveillance s'assortit de quelques éléments liés à la gouvernance — elle ne consiste pas uniquement à évaluer des choses après coup. La fourniture de conseils stratégiques fait partie de ces éléments liés à la gouvernance.

J'y ai fait allusion plus tôt, mais j'aimerais préciser que, à l'heure actuelle, pour l'essentiel, les politiques sont véritablement établies de manière structurée par le Cabinet, et, comme M. Rigby l'a indiqué, elles sont disséminées au sein des divers ministères et conçues à des fins pratiques. Toutefois, à l'extérieur de la structure gouvernementale, il n'existe aucun mécanisme officiel de fourniture de conseils stratégiques aux organisations que vous représentez. Par « structure gouvernementale », j'entends le gouvernement et le Cabinet conservateurs, de même que l'appareil bureaucratique. Aucun organisme indépendant ni aucun organisme de surveillance parlementaire de quelque nature que ce soit ne fournit de tels conseils.

M. Forster : À l'extérieur du gouvernement?

Le sénateur Mitchell : Ou un organisme parlementaire indépendant du gouvernement proprement dit.

M. Forster : C'est exact.

Le sénateur Nolin : Monsieur Forster, j'aimerais revenir sur la question des métadonnées.

L'an dernier, en juillet, Mme Cavoukian, commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Ontario, a formulé des commentaires après avoir écouté le contenu des données recueillies par les moyens que l'on sait. Ce contenu comprend l'heure et la durée des communications, le type d'appareil utilisé, les adresses, les adresses de courriel et les adresses IP des personnes ayant effectué des communications, de

Government surveillance programs, however, gather and analyze our metadata for different purposes. Armed with this data, the state has the power to instantaneously create a detailed digital profile of the life of anyone swept up in such a massive data seizure. Once this data is compiled and examined, detailed pictures of individuals begin to emerge. The data can reveal your political or religious affiliations, as well as your personal and intimate relationships.

She concludes:

The truth is that collecting metadata can actually be more revealing than assessing the content of our communications.

What's your opinion on such an affirmation by someone who is responsible for looking after privacy in Ontario?

Mr. Forster: Metadata, in terms of a foreign signals intelligence agency, is pretty essential. We wouldn't be able to find or locate our foreign targets without it. It also helps us to make sure that we are not targeting Canadian private communications.

Even though the law doesn't recognize it as a private communication, there is a strong privacy interest in metadata. As we are on the global Internet collecting metadata for finding our foreign targets, we still have a privacy interest; we still have to protect and ensure the privacy of that information. We would not be using metadata to build profiles of Canadians and their religious affinity and their political —

Senator Nolin: You could, but you are not doing it.

Mr. Forster: We would be in violation of the law to do it, one. Two, we have no interest in doing that. Our focus is to find foreign targets overseas. If we started to try to do that, I can tell you that there would be people all over our organization phoning up the commissioner and saying, "Whoa, whoa."

Our role with metadata, again, is to understand networks that help us quickly find what it is we are looking for in the sea of communications. We don't use it for that purpose at all. It would be in violation of the law. The commissioner would certainly report that, or our own employees would report that.

même que les lieux d'origine de ces communications. J'aimerais que vous commentiez ses propos, mais auparavant, je vais vous les citer :

Les programmes de surveillance du gouvernement, toutefois, recueillent et analysent les métadonnées à d'autres fins. Grâce à ces données, l'État peut instantanément créer un profil numérique détaillé de toute personne visée par une aussi vaste collecte de données. Une fois les données compilées et analysées, des portraits détaillés commencent à se dessiner. Les données peuvent indiquer vos affiliations politiques ou religieuses ainsi que vos relations personnelles et intimes.

Elle conclut en disant :

En vérité, les métadonnées peuvent nous en apprendre davantage que le simple contenu de nos communications.

Qu'avez-vous à dire en réaction à de telles affirmations, qui ont été formulées par la personne responsable de la protection de la vie privée en Ontario?

M. Forster : Pour un organisme qui recueille du renseignement électromagnétique étranger, les métadonnées revêtent un caractère essentiel. Sans elles, nous serions incapables de repérer ou de localiser nos cibles à l'étranger. De plus, elles nous permettent de nous assurer que nous ne cibons pas des communications privées de Canadiens.

Même si, au titre des dispositions législatives, les métadonnées ne sont pas assimilables au contenu d'une communication privée, elles soulèvent d'importantes questions en matière de protection de la vie privée. Lorsque nous recueillons des métadonnées sur Internet afin de repérer nos cibles étrangères, nous devons respecter des exigences liées à la protection des renseignements personnels; nous devons tout de même protéger la confidentialité de ces renseignements. Nous n'utilisons pas les métadonnées afin d'établir des profils canadiens, de déterminer leur affiliation religieuse ou politique...

Le sénateur Nolin : Vous pourriez le faire, mais vous ne le faites pas.

M. Forster : D'une part, cela constituerait une violation de la loi, et, d'autre part, nous n'avons aucun intérêt à faire cela. Notre principal objectif consiste à repérer des cibles à l'étranger. Si nous commençons à tenter de faire ce que vous avez mentionné, je peux vous dire que, à tous les échelons de notre organisation, il se trouverait des gens qui estimerait que nous allons trop loin et qui le mentionneraient au commissaire.

Je le répète, si nous utilisons les métadonnées, c'est pour comprendre les réseaux qui nous aident à trouver rapidement ce que nous cherchons au sein d'une mer de communications. Nous ne les utilisons pas du tout aux fins que vous avez mentionnées. Cela représenterait une violation de la loi. Le commissaire le signalerait assurément, et nos propres employés également.

Senator Nolin: Is that the reason why the commissioner is so adamant and still coming back to the issue of metadata regularly?

Mr. Forster: First and foremost, the commissioner who has the legislative responsibility to come in and look at our operations to make those assurances to you is the CSEC commissioner. At the same time, the federal Privacy Commissioner has an interest and a role here. Actually, we will be having her office in later this month to provide a briefing and explain to her these programs and how we protect privacy measures there.

Senator Nolin: We may invite her to give us some enlightenment.

Senator Segal: When Mr. Rigby appeared before us, he said, I think in jest, that he hasn't slept well for three years because of some of the issues of which he would be aware in the performance of his duties.

An Hon. Senator: He didn't say even "well."

Senator Segal: He didn't say "well"; there was no adjective.

I understand the constraints both of our witnesses face in terms of how frank they can be with a committee that doesn't have security clearance, but could I ask both of our witnesses to sum up those things, or one or two serious matters that keep them awake at night, about which they worry in the discharge of their primary duty, to protect the national security of Canadians?

Mr. Coulombe: I'll start by saying that Mr. Rigby is lucky, because in my case it's 27 years.

In terms of things that keep me awake at night, I talked in my opening remarks about the phenomenon that we call "foreign fighters." This is not just in Canada. When I travel and meet with my colleagues in Europe and elsewhere, it is the number one concern and the number one priority. That would certainly be at the top of my list: radicalization of young Canadians; and then either planning to do something here, planning from here to do something elsewhere, or travelling overseas to be involved in threat-related activities.

There is one thing I want to make clear. The label "foreign fighters" is being used to describe this. I mentioned in my opening remarks that at this time we are aware of about 130 Canadians. It's misleading to say "foreign fighters" because, again, some of them could be involved in fundraising or logistical support. It is not 130 Canadians out there fighting in Syria, Afghanistan, Pakistan or elsewhere. That's an important distinction. But that would definitely be at the top of my list at this time.

Le sénateur Nolin : Est-ce que cela explique l'attitude intransigeante de la commissaire et le fait qu'elle revient régulièrement sur la question des métadonnées?

M. Forster : D'abord et avant tout, je souligne que la personne qui a la responsabilité législative de se pencher sur nos activités et de s'assurer qu'elles sont conformes à la loi est le commissaire du CSTC. En outre, la commissaire fédérale à la protection de la vie privée a un intérêt et un rôle à jouer à cet égard. En fait, plus tard ce mois-ci, des représentants de son bureau viendront nous présenter une séance d'information et nous fournir des explications concernant leurs programmes et les mesures que nous devons prendre pour protéger les renseignements personnels dans le cadre de nos activités.

Le sénateur Nolin : Nous pourrions l'inviter à se présenter devant nous afin qu'elle nous fournisse des éclaircissements.

Le sénateur Segal : Durant l'exposé qu'il nous a présenté, M. Rigby a dit — probablement à la blague — que, depuis trois ans, quelques-uns des problèmes liés à son travail dont il était au courant l'empêchaient de bien dormir.

Une voix : Il a dit que ses problèmes l'empêchaient de dormir tout court.

Le sénateur Segal : En effet, il n'a utilisé aucun adverbe.

Je suis conscient du fait que vous devez respecter certaines contraintes et que vous ne pouvez pas tout dire ce que vous savez aux membres d'un comité qui ne dispose d'aucune cote de sécurité, mais j'aimerais vous demander de nous mentionner une ou deux questions graves qui vous empêchent de dormir et qui vous préoccupent dans le cadre de l'exercice de votre fonction principale, à savoir la protection de la sécurité du Canada et des Canadiens.

M. Coulombe : Je dirai tout d'abord que M. Rigby a de la chance, car, pour ma part, je fais de l'insomnie depuis 27 ans.

Le phénomène des combattants étrangers, que j'ai évoqué durant mes observations préliminaires, est l'une des choses qui m'empêchent de dormir. Ce phénomène n'est pas propre au Canada. Il s'agit de la principale préoccupation et de la principale priorité de mes collègues de l'Europe et du reste du monde. Il s'agit là assurément de l'un des phénomènes qui me tracassent au point de troubler mon sommeil : la radicalisation des jeunes Canadiens, qui planifient ensuite de poser des actes ici, ou qui élaborent ici des plans en vue de participer ailleurs à des activités susceptibles de constituer une menace.

Il y a une chose que je tiens à préciser en ce qui concerne la dénomination « combattants étrangers ». Durant mon exposé, j'ai dit que, à notre connaissance, environ 130 Canadiens combattaient à l'étranger. La dénomination de « combattants étrangers » est trompeuse, vu que, là encore, il se peut que quelques-uns d'entre eux s'occupent de recueillir des fonds ou de fournir du soutien logistique — ces 130 Canadiens ne sont pas nécessairement tous en train de combattre en Syrie, en

Mr. Forster: I've only not been sleeping for two years, since I was appointed.

Two things are at the top of our list that we're preoccupied with. One is certainly cyber-threats. This is a rapidly growing area that you are seeing: nation states, activists and criminals, in terms of how they use the Internet, hide in the Internet and exploit information from the Internet. It's a challenge that you can't say, "Right, we've done that, fixed that." The complexity and the evolution of the capabilities, not just to use it to seek information, but others are using it for disruption purposes. You saw last year that there were cyber-threats or attacks from Iran on the U.S. financial sector, for example, on their websites.

The second biggest area of concern for us, as Michel would say, would be in the field of terrorism. It's a very diffuse threat, very difficult to find, and has life-and-death consequences.

Senator Segal: When Bill S-7 was passed — it originated in the Senate — Justice Department officials said to us that one of the values of criminalizing anybody's activities that might be deemed criminal here, should they wish to do them elsewhere in support of a terrorist organization, whether it's fundraising or any of those, was that the police and criminal intelligence had the capacity to pursue conspiracy; i.e., people who are planning to go about those sorts of activities.

Without getting into specifics, can you share with the committee your view as to whether, from the point of view of foreign signals monitoring and from the point of view of our own intelligence on the ground in Canada since the passage of that bill, you are comfortable with the progress in developing the capacity to do that analysis so as to facilitate lawful disruption, to keep bad things from happening before they happen? We always would like more progress, faster — I understand that — but by and large, within the context of the realities we face, is the progress being made, from your perspective, sufficient and constructive?

Mr. Coulombe: I certainly wouldn't want to speak for the RCMP on this. I think that question would probably be better addressed by them.

That said, there has certainly been progress — and I go back to Senator Dallaire's question earlier regarding Bill S-7, in terms of the dialogue and exchange of information between the service and, if you like, the operationalization of this bill. In terms of progress, collecting evidence and bringing somebody to court in regard to Bill S-7, again, that is better for the police force to address. It's out of my field.

Afghanistan, au Pakistan ou ailleurs. Il est important d'établir cette distinction. Cela dit, à ce moment-ci, les combattants étrangers constituent ma principale préoccupation.

M. Forster : Pour ma part, cela fait seulement deux ans — depuis ma nomination — que je n'arrive pas à fermer l'œil.

Deux éléments figurent au sommet de notre liste de préoccupations. À coup sûr, les cybermenaces constituent l'un d'entre eux. Il s'agit d'un problème qui prend rapidement de l'ampleur : des États-nations, des militants et des criminels utilisent Internet de façon clandestine et exploitent l'information qu'ils y trouvent. On ne peut jamais avoir la certitude d'avoir entièrement réglé un tel problème. Les capacités sont complexes; elles ont beaucoup évolué, et elles ne servent pas qu'à chercher de l'information — d'aucuns les utilisent à des fins de perturbation. L'an dernier, par exemple, des cyberattaques visant des sites Web d'organisations financières américaines ont été perpétrées depuis l'Iran.

Comme c'est le cas pour Michel, le terrorisme constitue notre autre grande préoccupation. Il s'agit d'une menace très diffuse, très difficile à cerner, et qui met en péril la vie des gens.

Le sénateur Segal : Après l'adoption du projet de loi S-7 — projet de loi émanant du Sénat —, des représentants du ministère de la Justice nous ont dit que l'un des avantages de criminaliser des activités menées à l'étranger à l'appui d'une organisation terroriste — par exemple une collecte de fonds — et qui seraient considérées comme criminelles au Canada, tient à ce que cela confère aux services de police et de renseignement la capacité de déjouer des complots, c'est-à-dire d'appréhender des gens qui prévoient mener des activités de ce genre.

Pourriez-vous, sans entrer dans les détails, indiquer aux membres du comité si vous êtes satisfait des progrès qui ont été réalisés depuis l'adoption du projet de loi en ce qui a trait au renforcement de votre capacité d'effectuer des analyses au moyen du renseignement électromagnétique étranger et du renseignement que vous avez recueilli sur le terrain au Canada en vue de mener des activités de perturbation licites et de prévenir ainsi les incidents. Bien entendu, nous souhaitons toujours que les progrès soient plus nombreux et plus rapides, mais j'aimerais que vous nous indiquiez si, de façon générale, compte tenu des réalités auxquelles nous sommes confrontés, vous estimez que les progrès réalisés sont suffisants et positifs.

M. Coulombe : Je crois que vous feriez mieux de poser cette question à un représentant de la GRC. À coup sûr, je ne m'exprimerai pas au nom de cette organisation.

Cela dit, sans aucun doute, des progrès ont été réalisés, notamment — et cela nous ramène à la question posée plus tôt par le sénateur Dallaire à propos du projet de loi S-7 — en ce qui concerne le dialogue et l'échange de renseignements, et, si je peux dire, de la mise en œuvre du projet de loi. Quant aux progrès réalisés par suite du projet de loi S-7 relativement à la capacité de recueillir des éléments de preuve et de traduire des gens devant les tribunaux, cela ne fait pas partie de mon champ de compétence — c'est aux services de police qu'il vaudrait mieux poser la question.

Mr. Forster: I don't have a lot to add. I would make one point in terms of Canadian individuals who go overseas to train and fight. Even if they're a person of interest, they're still a Canadian. They may be in Syria. I'm not going to target them for intelligence collection. It would still require Michel to go to court, to get a warrant, and then I may assist him in that effort. But even as a Canadian in a foreign country, it's not something within my mandate.

Senator White: Thanks again for being here. I was always told to save the praise until the end. I've travelled to other countries, and they continuously talk about the success Canada has had in disrupting, dismantling and combating terrorism in our country, in particular. I think a lot of that has to do with organizations such as yours.

You did make a comment, Mr. Coulombe, in relation to radicalization. We know your folks aren't the ones with their feet on the ground in the communities where radicalization typically occurs, yet we have been successful in the Toronto 18 and other cases, for example. What activity does your organization take with those local organizations to ensure that the radicalization is combatted and that there is a fight on the ground to try and reverse or disrupt cases like the Toronto 18?

Mr. Coulombe: I mentioned earlier that we are a member of the Cross-Cultural Roundtable on Security. That is certainly a venue for the service to be at the table and discuss those issues with community leaders. Through our regional offices we also maintain a relationship with a number of those leaders in talking about those issues.

It is also important to understand that the issue of radicalization is not one that will be solved uniquely by intelligence services or law enforcement. It is at all levels of the community and it will need the involvement of everyone on this file. We play a role, but we are not the overall solution to this. We certainly make many efforts in terms of understanding the phenomenon. We do a lot of studies ourselves, with partners and with academia involved, trying to understand and then trying to counter this, but we do maintain a cross-country liaison at different levels.

Senator White: That was a great response.

Do you feel there needs to be a standardization put in force for all police agencies in Canada that will require everyone to be at a similar or like level of readiness when it comes to receiving information, unlike there is today with 180 organizations?

Mr. Coulombe: It would definitely be useful. As you well know, we are part of the Canadian Association of Chiefs of Police and through that we try, as much as possible, to inform. Like you

M. Forster : Je n'ai pas grand-chose à ajouter à cela. Je ferai une observation concernant les Canadiens qui se rendent à l'étranger afin de subir un entraînement et de combattre. Même si ces gens sont des personnes d'intérêt, ils demeurent des Canadiens, même s'ils se trouvent en Syrie. Nous ne les ciblerons pas aux fins de la collecte de renseignement. À cette fin, Michel devrait s'adresser à un tribunal afin d'obtenir un mandat, et il se pourrait que je lui fournisse de l'aide. Toutefois, nous n'avons pas le mandat de cibler des Canadiens qui se trouvent à l'étranger.

Le sénateur White : Je vous remercie de nouveau d'être ici. On m'a toujours dit de garder les éloges pour la fin. Chaque fois que je me rends dans un autre pays, les gens me parlent de l'efficacité des activités que le Canada a menées afin de désorganiser, de contrecarrer et de combattre les organisations terroristes sur son territoire. À mes yeux, ce succès est attribuable en grande partie au travail d'organisations comme les vôtres.

Monsieur Coulombe, vous avez fait allusion à la radicalisation. Nous savons que les membres de votre organisation ne sont pas présents sur le terrain, dans les collectivités où, plus souvent qu'autrement, les gens se radicalisent, et pourtant, nous avons réussi à déjouer quelques complots, notamment celui du groupe des 18 de Toronto. Quel type d'activité le SCRS mène-t-il auprès des organismes locaux pour s'assurer de lutter contre la radicalisation sur le terrain et contrecarrer ou perturber les plans d'organisations comme le groupe des 18 de Toronto?

M. Coulombe : J'ai mentionné plus tôt que le SCRS participait aux activités de la Table ronde transculturelle sur la sécurité. Il s'agit assurément d'une instance qui nous permet d'entrer en contact et de discuter avec des chefs de file de la collectivité. Nous entretenons également des liens et un dialogue avec eux par le truchement de nos bureaux régionaux.

De plus, il est important de comprendre que les services de renseignement et les organismes d'exécution de la loi ne parviendront pas à eux seuls à venir à bout de la radicalisation. Il s'agit d'un problème qui est présent à tous les échelons de la collectivité, et, pour le régler, il faut que tout le monde mette l'épaule à la roue. Nous avons un rôle à jouer, mais nous ne possédons pas de solutions miracles. À coup sûr, nous déployons de nombreux efforts afin de comprendre le phénomène — nous menons une foule d'études, conjointement avec des partenaires et des universitaires, pour tenter de comprendre la radicalisation et essayer de la combattre, mais nous entretenons également des liens à divers échelons partout au pays.

Le sénateur White : Il s'agit d'une excellente réponse.

À votre avis, devrions-nous mener, à l'échelle du Canada, une initiative d'uniformisation afin que tous les services de police affichent le même degré de préparation en ce qui a trait à l'obtention de renseignement, contrairement à ce qui est le cas actuellement, avec nos 180 organisations?

M. Coulombe : Cela serait certainement utile. Comme vous le savez très bien, nous faisons partie de l'Association canadienne des chefs de police, et nous employons cette tribune pour tenter de

have mentioned, we are not necessarily the boots on the ground. We are limited and we certainly rely on front-line police officers to bring any threat-related activities to our attention through dialogue with different police forces.

When I was responsible for the regional office in Montreal, the relationship between the RCMP in “C” Division, Sûreté du Québec and Montreal police was extremely important. It is something we cultivate and work for, because it is crucial in order for us to fulfill our mandate.

The Chair: Gentlemen, thank you very much for appearing here today. This is truly, in part, parliamentary accountability at its best, I believe. I think you were very forthright and we look forward to having you again in the future. It’s been informative.

I would like to welcome to our committee Ms. Jill Sinclair, Assistant Deputy Minister (Policy) from the Department of National Defence. Ms. Sinclair is a seasoned professional in our government.

We are pleased to have you here. I understand that you have an opening statement. Please proceed.

[Translation]

Jill Sinclair, Assistant Deputy Minister (Policy), National Defence and the Canadian Armed Forces: Mr. Chair, honourable senators and committee members, good evening. My name is Jill Sinclair, and I am happy to appear before you today to discuss defence policy, specifically as it relates to Canada’s Arctic sovereignty and security.

I understand that you heard from my colleague Major-General Chris Coates in December on Canadian Armed Forces operations and activities in the north. I will be focusing on the strategic orientation of the department’s objectives in the north and how we are working within a whole-of-government effort to exercise our sovereignty and to ensure we are ready for the opportunities and challenges the future holds for Canada’s Arctic.

[English]

As you know, Canada’s Arctic region is vast — 40 per cent of our land mass. Unlike some of our Arctic neighbours, only a small percentage of our population, about 0.3 per cent, reside in the Arctic. This is important to note in considering the growing interest in natural resources, tourism, shipping routes and scientific exploration.

diffuser le plus d’information possible. Comme vous l’avez souligné, nous ne sommes pas nécessairement présents sur le terrain. Nos capacités sont limitées, et, sans aucun doute, nous nous en remettons aux policiers de première ligne afin d’obtenir des renseignements concernant toute activité susceptible de poser une menace. À cette fin, nous entretenons un dialogue avec divers corps policiers.

À l’époque où j’étais responsable du bureau régional de Montréal, la relation entre la Division C de la GRC, la Sûreté du Québec et le service de police de Montréal était extrêmement importante. Nous entretenons de telles relations parce qu’elles sont cruciales aux fins de l’exécution de notre mandat.

Le président : Messieurs, je vous remercie de vous être présentés ici aujourd’hui. À mes yeux, vous nous avez donné un exemple probant de la manière dont doit se traduire la responsabilité envers le Parlement. Vous vous êtes adressés à nous de façon très franche, et nous espérons avoir l’occasion de vous recevoir de nouveau dans l’avenir. Vos propos ont été instructifs.

J’aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à Mme Jill Sinclair, sous-ministre adjointe (Politiques) du ministère de la Défense nationale. Mme Sinclair est une fonctionnaire aguerrie.

Nous sommes heureux de vous accueillir ici. Je crois comprendre que vous avez des observations préliminaires à nous présenter. Allez-y, s’il vous plaît.

[Français]

Jill Sinclair, sous-ministre adjoint (Politiques), Défense nationale et Forces armées canadiennes : Monsieur le président, honorables sénateurs membres du comité, bonsoir. Mon nom est Jill Sinclair. Je suis ravie de comparaître devant vous aujourd’hui pour discuter des politiques de la défense, plus particulièrement en ce qui concerne la souveraineté et la sécurité du Canada dans l’Arctique.

Je sais de mon collègue, le major-général Chris Coates, vous a déjà parlé en décembre dernier des opérations et des activités que les Forces armées canadiennes mènent dans le Nord. Pour ma part, je vais me concentrer sur l’orientation stratégique des objectifs du ministère dans le Nord et de la manière dont nous cherchons, dans le cadre d’un effort pangouvernemental, à exercer notre souveraineté et à faire en sorte d’être prêts à saisir les occasions et à relever les défis qui se présenteront à l’avenir dans l’Arctique canadien.

[Traduction]

Comme vous le savez, la région arctique du Canada est vaste; elle couvre 40 p. 100 du territoire canadien. Contrairement à ce qui est le cas pour quelques-uns de nos voisins de l’Arctique, seul un faible pourcentage de notre population — environ 0,3 p. 100 — réside dans la région arctique. Il s’agit d’un élément qu’il

As these activities increase, so too will the challenges, both new and long-standing, to safety and security in the North — challenges such as natural disasters, environmental pollution, search and rescue incidents, illegal migration, and smuggling.

National Defence and the Canadian Forces play and will continue to play an important role to help ensure that Canada is poised to respond to these challenges and exercise our sovereignty. In this regard, the department's policy is grounded in a well-established framework.

Canada's Northern Strategy, to which the government reaffirmed its commitment in the last Speech from the Throne, lays out the government's vision for the North and is built upon the pillars of sovereignty, social and economic development, environmental heritage, and improved northern governance.

While National Defence supports all these four pillars, it contributes primarily to the sovereignty pillar by ensuring the ability of the Canadian Armed Forces to operate effectively in this remote and austere environment, and by supporting the work of other federal, provincial/territorial and municipal authorities, and working with the communities that live in the North.

The Canada First Defence Strategy puts forward clear roles and missions for the Canadian Armed Forces in protecting Canada and Canadians. In particular, it calls on our military to have the capability to exercise control over and defend Canada's sovereignty in the Arctic.

To achieve this mission and, in doing so, to deliver excellence at home, we are investing in personnel, training, equipment and infrastructure initiatives such as the Arctic offshore patrol ships; a berthing and refueling facility in Nanisivik; expansion and modernization of the Canadian Rangers; operations up in the North — Operation NANOOK and other northern sovereignty exercises — satellite-based communications and surveillance systems; and the Canadian Armed Forces Training Centre in Resolute, to name but a few. I know General Coates mentioned many of these, too.

The complexity of Arctic challenges necessitates close bilateral and multilateral cooperation. The Arctic requires and rewards collaboration, not confrontation. Canada's Arctic foreign policy guides our international efforts in the region, and working with the Department of Foreign Affairs, National Defence plays a key

convenient de souligner, compte tenu de l'intérêt croissant à l'égard des ressources naturelles, du tourisme, des routes de navigation et de l'exploration scientifique.

À mesure que ces activités s'intensifient, de nouveaux défis liés à la sécurité dans le Nord voient le jour, et d'autres, de longue date, s'amplifient, par exemple les catastrophes naturelles, la pollution de l'environnement, les incidents de recherche et sauvetage, l'immigration illégale et la contrebande.

Le ministère de la Défense nationale et les Forces canadiennes jouent — et continueront de jouer — un rôle important au moment de veiller à ce que le Canada soit bien placé pour relever ce défi et exercer sa souveraineté. À cet égard, les politiques du ministère sont fondées sur un cadre bien établi.

La Stratégie pour le Nord du Canada, envers laquelle le gouvernement a réaffirmé son engagement dans le cadre du dernier discours du Trône, établit la vision du gouvernement pour la région nordique. Elle repose sur les piliers de la souveraineté, du développement économique et social, du patrimoine environnemental et d'une meilleure gouvernance dans le Nord.

Bien que la Défense nationale appuie ces quatre piliers, elle contribue principalement à celui de la souveraineté en veillant à ce que les Forces armées canadiennes soient en mesure de mener des opérations de manière efficace dans ce milieu éloigné et rigoureux, en soutenant le travail des autres autorités fédérales, provinciales, territoriales et municipales et en collaborant avec les collectivités du Nord.

La Stratégie de défense Le Canada d'abord énonce de manière claire les rôles et les missions des Forces armées canadiennes en ce qui concerne la protection du Canada et des Canadiens. Plus particulièrement, elle préconise que nos forces armées soient dotées des capacités leur permettant d'exercer un contrôle sur la souveraineté canadienne dans l'Arctique et de défendre cette souveraineté.

Afin d'accomplir cette mission et, ce faisant, de servir avec excellence le pays, nous investissons dans des initiatives axées sur le personnel, la formation, l'équipement et l'infrastructure, notamment les initiatives liées aux navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique, à l'installation d'accostage et de ravitaillement de Nanisivik; à l'expansion et à la modernisation des Rangers canadiens; à des opérations menées dans le Nord, par exemple l'opération NANOOK et d'autres exercices de souveraineté; au système de satellite de communication et de surveillance et au Centre d'instruction des Forces armées canadiennes de Resolute, pour n'en nommer que quelques-unes. Je sais que le général Coates a également mentionné bon nombre de ces initiatives.

La complexité des défis liés à l'Arctique requiert une coopération bilatérale et multilatérale étroite, vu que l'Arctique exige et favorise la collaboration, et non pas la confrontation. La politique étrangère du Canada pour l'Arctique oriente nos efforts internationaux dans la région. En collaboration avec le ministère

role in implementing this foreign policy through strategic dialogue with allies and regional partners, and by hosting and participating in international exercises.

In 2011, under the auspices of the Arctic Council, National Defence led Canada's negotiation of the Arctic Search and Rescue Agreement amongst all eight Arctic nations. This landmark agreement provides opportunities to exchange information and best practices, to foster cooperation, and seeks to improve search and rescue in the Arctic overall.

In 2012, Canada initiated the Northern Chiefs of Defence meeting series to help facilitate communication and build cooperation and confidence amongst Arctic nations at the highest military levels. These initiatives help to keep the Arctic a low-risk, low-tension region and one where there is no military threat for the foreseeable future.

As neighbours with a shared Arctic coastline, we continue to work closely with the U.S., our closest ally and friend, to defend North America, including through NORAD, through the Tri-Command Framework for Arctic Cooperation, which facilitates cooperation between our military commands in the Arctic, and through the combined surveillance of our northern air and maritime approaches. Canada and the U.S. have been working together to protect our common northern airspace and approaches through NORAD since 1958.

[Translation]

As you can see, Canada's approach to Arctic sovereignty and security is built upon a solid foundation of frameworks underpinned by whole-of-government collaboration, strategic investment and international cooperation.

Thank you for your time and attention. It would be my pleasure to answer any questions you may have.

[English]

I kept my comments brief so we could have more time for discussion.

The Chair: Thank you very much, Ms. Sinclair.

Senator Dallaire: In 1980, while on exchange at the U.S. Marine Corps staff college, I wrote a master's paper called "Circumpolar Security." I have a number of points and will ask two questions. Then I hope there will be a second round.

des Affaires étrangères, le ministère de la Défense nationale joue un rôle essentiel au moment de mettre en œuvre cette politique étrangère grâce au dialogue stratégique qu'il établit avec ses partenaires alliés et régionaux et aux exercices internationaux qu'il organise et auxquels il participe.

En 2011, sous l'égide du Conseil de l'Arctique, le ministère de la Défense nationale a dirigé les négociations du Canada qui ont abouti à la conclusion de l'Accord sur la recherche et le sauvetage dans l'Arctique entre les huit États de l'Arctique. Cet accord historique offre l'occasion de réaliser des échanges de renseignements et de pratiques exemplaires, de favoriser la coopération et d'améliorer les activités de recherche et de sauvetage dans l'ensemble de l'Arctique.

En 2012, le Canada a lancé la série de réunions des chefs d'état-major de la défense des pays nordiques afin de faciliter la communication et de favoriser la coopération et la confiance entre les États de l'Arctique aux échelons militaires les plus élevés. Ces initiatives contribuent à faire en sorte que l'Arctique demeure une région à faibles risques et à faibles tensions, de même qu'une région sur laquelle aucune menace militaire ne planera dans l'avenir prévisible.

Nous continuerons de travailler en étroite collaboration avec notre allié et notre ami le plus proche, les États-Unis — voisin avec lequel nous partageons une zone littorale dans l'Arctique — afin de défendre l'Amérique du Nord, notamment dans le cadre du NORAD, par l'entremise du Cadre de coopération dans l'Arctique des trois commandements — qui facilite la coopération entre nos commandements militaires respectifs dans l'Arctique —, et par le truchement de la surveillance jumelée de nos voies aériennes et maritimes nordiques. Le Canada et les États-Unis collaborent depuis 1958 afin de protéger leurs approches aériennes et leur espace aérien communs dans le cadre du NORAD.

[Français]

Comme vous pouvez le voir, l'approche du Canada quant à la souveraineté et à la sécurité de l'Arctique est fondée sur une base solide de cadres qui sont soutenus par une collaboration pangouvernementale, des investissements stratégiques et la coopération internationale.

Je vous remercie de m'avoir écoutée et c'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.

[Traduction]

J'ai tenté d'être brève de manière à ce que nous disposions de plus de temps pour discuter ensemble.

Le président : Merci beaucoup, madame Sinclair.

Le sénateur Dallaire : En 1980, dans le cadre d'un programme d'échange d'étudiants, je me suis retrouvé au collège d'état-major du Corps des Marines des États-Unis, où j'ai rédigé un mémoire de maîtrise portant sur la sécurité dans la région circumpolaire. J'ai un certain nombre d'éléments à apporter, et j'ai deux questions à poser. J'espère qu'il y aura un deuxième tour.

These first questions may sound a bit tactical. There was supposed to be a large-scale exercise planned in March of about 1,200 troops in the North that has been cancelled. As you articulate the Canada First Defence Strategy and the desire to put a presence in the North and improve capacity, we are also seeing projects being moved to the right and downscaled. We are seeing initiatives of things like the exercises of more use of those reservists to go up into the North, delays in getting equipment in there and finishing some of the projects. There is a very strong feeling that we are going at it half-hearted and that it is not really a dynamic, up-front desire to take over the North.

Can you give me some sort of a warm or fuzzy feeling that we actually want to do that, or are we just filling in — I would even articulate — political ambitions versus really taking our North seriously?

Ms. Sinclair: I hope I can give you a warm and fuzzy feeling.

If you look at the increase in activity, certainly over the last five, six and seven years, in terms of the exercise schedules, Op NANOOK — everyone is familiar with that — was in the summertime. There are three major operations that usually take place up in the high Arctic. The intent to exercise on a regular basis, the intent to build infrastructure that enables us to have mobility up in the North — as you know, senator, it's vast, austere and very hard to resupply. Nanisivik is extremely important in terms of a high North berthing facility.

The Canadian Forces Training Centre at Resolute Bay is at 72 degrees north. We do this shared with NRCan, so it is both scientific but also a place where we can do cold weather and winter warfare training. The increase in the number of Rangers up to just over 5,000 now, the numbers of patrols, and then the procurement of the Arctic offshore patrol ship are all practical, strong demonstrations that there is a commitment to be more present, more active and more capable in the North.

Senator Dallaire: We can get into nuts and bolts about more Rangers and about the equipment they have, but they are still at 17 days a year. We can talk about the projects. Irving is supposed to be building the ships, but there is no steel being cut yet; they are just punching paper. We don't have the same number of ships anticipated. The exercises are in the summertime and not in the wintertime where the true challenges exist.

As you indicated, we are looking at more comprehensive approaches to our strategy in the North — meaning not National Defence — and with all the other agencies there. You remember Attawapiskat and the catastrophic failure there. I know for a fact that we could have had Hercules aircraft flown in there in

Mes premières questions sembleront peut-être de nature quelque peu tactique. Un exercice de grande envergure auquel 1 200 soldats devaient participer dans le Nord en mars a été annulé. Vous avez évoqué la Stratégie de défense Le Canada d'abord et le désir du Canada d'être présent dans le Nord et d'accroître ses capacités là-bas, mais nous constatons par ailleurs que des projets sont retardés ou voient leur ampleur réduite. Nous constatons que l'on a davantage recours à des réservistes afin de mener des activités dans le Nord, que le matériel parvient là-bas en retard et que quelques projets sont terminés après les délais prévus. On a fortement l'impression que le Canada est peu enthousiaste à l'idée de prendre sa place dans le Nord, et qu'il n'a pas vraiment le désir de le faire.

Êtes-vous en mesure de me rassurer et de me dire que nous souhaitons réellement être présents là-bas? Prenons-nous vraiment le Nord au sérieux, ou sommes-nous simplement en train — j'ose le dire — de satisfaire des ambitions politiques?

Mme Sinclair : J'espère être en mesure de vous rassurer.

Au cours des cinq, six et sept dernières années, le nombre d'activités que nous avons menées là-bas a assurément augmenté. L'opération NANOOK — que tout le monde connaît — a été menée pendant l'été. Trois opérations majeures sont menées régulièrement dans l'Extrême-Arctique. L'objectif consiste à mener là-bas des exercices de façon régulière, et de bâtir des infrastructures qui nous procureront de la mobilité dans le Nord. Comme vous le savez, sénateur, il s'agit d'une région vaste et austère où le réapprovisionnement est très difficile. Nanisivik revêt une très grande importance en tant que siège d'une installation d'accostage dans le Grand Nord.

Le Centre de formation des Forces canadiennes de Resolute Bay est situé au 72^e parallèle. Il s'agit d'une installation que nous exploitons en collaboration avec Ressources naturelles Canada, mais également d'un lieu où nous pouvons mener des activités d'entraînement par temps froid et de formation en matière de guerre hivernale. L'accroissement du nombre de Rangers — qui est passé à un peu plus de 5 000 —, le nombre de patrouilles et l'acquisition de navires de patrouille extracôtiers pour l'Arctique montrent clairement que nous sommes résolus à être plus présents et plus actifs dans le Nord et à accroître nos capacités là-bas.

Le sénateur Dallaire : On pourrait discuter à propos du nombre accru de Rangers et du matériel dont ils disposent, mais le fait est qu'ils ne sont présents là-bas que 17 jours par année. On peut évoquer des projets; Irving est censée construire les navires, mais on n'a pas encore découpé la moindre plaque d'acier — on ne fait que brasser de la paperasse. Le nombre de navires prévus n'est plus le même. Les exercices sont menés en été, et non pas en hiver, c'est-à-dire au moment où l'on est confronté à de véritables défis.

Comme vous l'avez indiqué, nous voulons que notre stratégie — et je ne parle pas ici de la stratégie du ministère de la Défense nationale — à l'égard du Nord soit plus globale et qu'elle mette à contribution tous les organismes présents là-bas. Vous vous rappelez l'échec monumental d'Attawapiskat. Je sais

48 hours and we could have rebuilt half the town in pretty fast order. Why not bring something like a northern corps of engineers that employs military but also locals to build capacity and have that entity go across the North and improve the infrastructure of communities? That will improve their ability to be more participatory in the development of the North and will give extraordinary skills to the military to be able to operate in that area. Why not create something like that, which has that whole-of-government or interagency capability?

Ms. Sinclair: I can't comment specifically on that idea, Senator Dallaire, as you probably know.

You used the words "comprehensive approach." I think the whole key when looking at National Defence or the role of the Canadian Armed Forces is to see us as but one instrument in an inventory of the government's approaches and capabilities to taking care of our North. We are a northern country, so that is why you see, in the interdepartmental community, there are more than a dozen departments that have active roles in the North. It is the pooling together of all of these capabilities that enables the development and projection into the North. It's not a military responsibility above all, although we have unique assets, expertise and capability to be able to get that far-northern reach. You have to look at it in the comprehensive way that you started to outline.

The other thing I would say about infrastructure is in the preparation for major exercises that the Canadian Forces do, there is extensive engagement with the communities. If you look at Joint Task Force North that is based in Yellowknife and the work with the Rangers, the dialogue and relationship between the Canadian Forces and the communities is extraordinary. In those instances where something can be done that would be helped by the presence of the Canadian Forces, which would support the community in a way that is sustainable and does not just build something and then leave, all of that work is taken into consideration. It is a factor, but again it is the local governments, communities, territories and the provinces that really have the responsibility there. We can enable and support, but we don't lead.

The Chair: To concur with that, coming from the Yukon, the Government of the Yukon, the Government of the Northwest Territories and the Government of Nunavut have those direct responsibilities. The military can help, but it should be in partnership with those quasi-provincial jurisdictions. Otherwise, you will have a situation where Big Brother from Ottawa will

pertinemment que nous aurions pu déployer là-bas, dans les 48 heures, des aéronefs Hercules, et que nous aurions pu rebâtir la moitié de la ville très rapidement. Pourquoi ne pas constituer une unité d'ingénieurs qui emploierait des militaires et des personnes des collectivités locales afin de renforcer les capacités et les infrastructures partout dans le Nord? Cela permettrait aux collectivités de participer davantage au développement du Nord et permettrait aux militaires d'acquérir d'extraordinaires compétences et d'apprendre à mener des activités dans la région. Pourquoi ne pas créer une unité de ce genre, une organisation pangouvernementale ou constituée de membres de multiples organismes?

Mme Sinclair : Comme vous le savez probablement, sénateur, je ne peux pas formuler de commentaires sur cette idée précise.

Vous avez évoqué l'adoption d'une stratégie globale. À mon avis, au moment d'examiner le rôle du ministère de la Défense nationale ou des Forces armées canadiennes, l'essentiel est de considérer ces deux organisations comme deux des outils dont le gouvernement dispose en ce qui concerne la prise en charge du Nord. Le Canada est un pays nordique, de sorte que plus d'une douzaine de ministères ont un rôle actif à jouer dans le Nord. Il s'agit pour eux de mettre en commun leurs capacités de manière à rendre possible le développement du Nord et l'établissement de prévisions touchant cette région. Bien que les Forces armées disposent d'éléments d'actif, d'une expertise et de capacités hors du commun qui leur permettent de se déployer dans le Grand Nord, le développement de cette région ne relève pas principalement d'elles. Nous devons adopter une vision globale, comme celle que vous avez commencé à ébaucher.

À propos des infrastructures, j'aimerais ajouter que, au moment de préparer les exercices majeurs qu'elles mènent là-bas, les Forces canadiennes mettent grandement à contribution les membres des collectivités locales. Si vous vous penchez sur les activités de la Force opérationnelle interarmées du Nord, établie à Yellowknife, et sur le travail effectué en collaboration avec les Rangers, vous constaterez que le dialogue et la relation entre les Forces canadiennes et les collectivités sont extraordinaires. Si elles peuvent apporter une contribution utile, et si elles peuvent offrir à une collectivité un soutien durable plutôt que de simplement construire quelque chose et quitter ensuite les lieux, les Forces canadiennes envisagent de le faire. Il s'agit d'un facteur qui est pris en considération, mais, là encore, les responsabilités à cet égard incombent véritablement aux gouvernements, aux collectivités, aux territoires et aux provinces. Nous pouvons faciliter les choses et fournir du soutien, mais nous ne prenons pas les commandes.

Le président : Je peux confirmer cela. Je suis originaire du Yukon, et je peux vous dire que les instances directement responsables à cet égard sont le gouvernement du Yukon, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le gouvernement du Nunavut. L'armée peut offrir de l'aide, mais elle doit le faire en partenariat avec ses administrations quasi provinciales.

come to solve your problems and, quite frankly, I don't want that again.

[Translation]

Senator Nolin: Good evening, Ms. Sinclair. It is a pleasure to have you with us once again.

[English]

As you know, the Vancouver shipyard has contracted many ships. I would like to understand why the *Diefenbaker* icebreaker was postponed. What is the rationale behind the decision of the government?

Ms. Sinclair: Senator, I am afraid that you are into an area that I don't have the details on. This is our Materiel, Public Works and other folks.

Senator Nolin: Let's turn to another policy question, our relations with the Russians. As you know, they want to build their own antenna system, their own global positioning system, or GPS. Have we been asked by the Russians to host some of those relay stations? We know the Americans have a concern. Have the Russians asked us to do that?

Ms. Sinclair: Not that I am aware of, senator.

Senator Nolin: You are not aware of that?

Ms. Sinclair: No. I'm not aware that we have been asked.

Senator Nolin: Are you familiar with that relationship with the Americans, the French and the Russians on those systems, their position? Do you have any knowledge of that?

Ms. Sinclair: No, just at the highest level, senator.

Senator Day: One of my two questions was going to be about the *John Diefenbaker* icebreaker. My understanding is that even though it will not be constructed now until after the two joint support ships, the Vancouver yard is just not big enough to do all of this activity at once, so we are looking at 10 years and the price has already doubled. That is one of the ones we were counting on. It is a big polar icebreaker. The alternative icebreakers are the ones being built by the Irving shipyard. And the Arctic offshore patrol ships are not icebreakers and will only to be able to operate with new ice for a short period of time. How will we be able to express our sovereignty in the North if we don't have any ships that can operate in the North?

Autrement, on se retrouve dans une situation où Ottawa, avec son approche paternaliste, vient régler tous nos problèmes, et, bien franchement, je ne veux pas que cela se produise de nouveau.

[Français]

Le sénateur Nolin : Bonjour, madame Sinclair. C'est un plaisir de vous accueillir encore une fois.

[Traduction]

Comme vous le savez, le chantier naval de Vancouver a passé des marchés en vue de la construction de nombreux navires. J'aimerais comprendre pourquoi le projet relatif au brise-glace *Diefenbaker* a été reporté. Qu'est-ce qui explique cette décision du gouvernement?

Mme Sinclair : Sénateur, je crains qu'il s'agisse là d'un sujet à propos duquel je ne peux pas vous fournir de précisions. Cela relève, entre autres, de nos services chargés du matériel et des travaux publics.

Le sénateur Nolin : J'aimerais aborder une autre question de nature stratégique, à savoir celle de nos relations avec la Russie. Vous n'êtes pas sans savoir que la Russie entend créer son propre système d'antennes, son propre système de localisation GPS. A-t-elle demandé au Canada d'héberger quelques-unes de ses stations de relais? Nous savons que cela préoccupe les États-Unis. La Russie nous a-t-elle demandé de faire cela?

Mme Sinclair : À ma connaissance, non, sénateur.

Le sénateur Nolin : Vous ne le savez pas?

Mme Sinclair : Non, je ne sais pas si la Russie a demandé cela au Canada.

Le sénateur Nolin : Êtes-vous au courant du point de vue des États-Unis, de la France et de la Russie à propos de ces systèmes? Savez-vous quelque chose là-dessus?

Mme Sinclair : Je ne possède là-dessus que des informations de nature très générale, sénateur.

Le sénateur Day : L'une des deux questions que je voulais poser concernait le brise-glace *John Diefenbaker*. Si j'ai bien compris, sa construction ne débutera qu'une fois que celle des deux navires de soutien interarmées sera terminée, car le chantier naval de Vancouver n'a tout simplement pas la capacité de faire tout cela en même temps. Ainsi, on envisage que cela se fera dans 10 ans, et le prix a déjà doublé. Ce brise-glace est l'un des navires sur lesquels nous comptons. Il s'agit d'un gros brise-glace polaire. Les brise-glace de rechange sont en train d'être construits au chantier naval d'Irving. En outre, les navires de patrouille extracôtiers pour l'Arctique ne sont pas des brise-glace, et ils ne pourront naviguer sur des eaux couvertes de nouvelle glace que pendant une courte période. Comment le Canada pourra-t-il affirmer sa souveraineté dans le Nord s'il ne dispose d'aucun navire capable de naviguer là-bas?

Ms. Sinclair: The government's intent is to improve that capability, absolutely. The sequencing issue that you have mentioned is, I understand, one of the factors because there is only a certain amount of capacity. The Canadian Coast Guard already patrols Arctic waters, so it's not as if there isn't a presence.

In terms of challenges in the Arctic, we have increased presence and activity much more so in the summertime than the winter, for obvious reasons. There are a variety of ways of doing this. We have overflights from the CP-140s, the presence of the Rangers on the ground, and we do the exercises of sovereignty. We have satellite capability. There are multiple ways of putting these systems together so that you are able to exercise and protect sovereignty.

At the end of the day, having the military presence is only one aspect of that. The communities that live in the North, that are of the North, are the ultimate expression of sovereignty and the interest in building the economic and social infrastructure there. It is a much broader piece than just the military instruments of sovereignty.

Senator Day: My second question is in relation to sovereignty and security challenges that might be developing. I don't know if you heard our earlier session with CSIS where we discussed a recommendation by SIRC, the oversight body for CSIS. They indicated that there should be increased CSIS activity in the North. Is DND working with CSIS in relation to activity in the North? Do you see a growing security problem in the North?

Ms. Sinclair: In terms of the questions about what CSIS is doing, I hope that you asked those questions of them when they were at the table earlier.

Senator Day: I did; they told me to ask you.

Ms. Sinclair: Really? I will take that up with them.

In terms of concerns in the North, to be clear, we don't see any military threat to the North at the moment. The issues in the North are much more on the public safety and security side of things. It is health, infrastructure and environmental spills. It is about those types of issues and helping the communities up north remain resilient.

In that sense, the instruments of that resilience are not necessarily military ones and intelligence ones at the get-go.

Mme Sinclair : Le gouvernement a l'intention d'accroître cette capacité. Cela ne fait aucun doute. Je crois comprendre que le problème que vous avez mentionné concernant l'ordre des activités et la capacité limitée du chantier naval représente l'un des facteurs. La Garde côtière canadienne effectue déjà des patrouilles dans les eaux arctiques, de sorte qu'on ne peut pas affirmer que le Canada n'est pas présent là-bas.

En ce qui a trait aux difficultés qui se posent dans l'Arctique, je vous dirai que, pour des raisons évidentes, nous sommes beaucoup plus présents et actifs là-bas en été qu'en hiver. Il y a diverses manières d'assurer une présence là-bas. Des aéronefs CP-140 survolent la région, les Rangers sont présents sur le terrain, et nous effectuons des opérations visant l'affirmation de la souveraineté du Canada. Nous disposons de capacités satellites. Il existe de multiples façons de regrouper tous ces systèmes de manière à ce que nous puissions affirmer et protéger notre souveraineté.

En définitive, la présence militaire ne constitue qu'une facette de cela. Les collectivités établies dans le Nord représentent l'affirmation par excellence de notre souveraineté, et la principale raison qui nous pousse à établir des infrastructures économiques et sociales là-bas. Il y a bien d'autres façons d'affirmer notre souveraineté que le simple déploiement d'un arsenal militaire.

Le sénateur Day : Ma deuxième question porte sur les difficultés liées à la souveraineté et à la sécurité qui sont peut-être en train de prendre forme. Je ne sais pas si vous avez écouté le débat que nous avons eu plus tôt avec le représentant du SCRS. Nous avons discuté ensemble d'une recommandation formulée par le CSARS — organisme chargé de surveiller les activités du SCRS — selon laquelle le SCRS devrait mener davantage d'activités dans le Nord. Est-ce que le MDN collabore avec le SCRS en vue de mener des activités là-bas? À votre avis, un problème de sécurité dans le Nord est-il en train de se créer?

Mme Sinclair : Ces questions touchant les activités du SCRS, j'espère que vous les avez posées plus tôt à son représentant.

Le sénateur Day : Je l'ai fait, et il m'a dit de m'adresser à vous.

Mme Sinclair : Vraiment? J'aurai un mot à lui dire là-dessus.

J'aimerais indiquer clairement que, selon nous, aucune menace d'ordre militaire ne se pose dans le Nord en ce moment. Les problèmes présents là-bas concernent beaucoup plus des questions liées à la sécurité publique, à la sûreté, à la santé, aux infrastructures et aux dommages environnementaux causés par des déversements. C'est sur ce genre de problème que nous devons nous concentrer, de même que sur le fait de soutenir la résilience des communautés du Nord.

Il convient de souligner que les outils qui nous permettront de faire cela ne sont pas nécessairement de nature militaire ni liés au renseignement.

In terms of having awareness of what is going on in the Arctic, that is where satellites and presence come into play. There is no substitute for that. But we don't see any particular immediate military threat in the more traditional sense of security up in the North.

Senator Wells: Thank you, Ms. Sinclair, for appearing here today.

I want to follow up on that line of thought because we know the Russians were partnering with them on a number of initiatives. They are no longer an overt military threat, and perhaps no longer a military threat. In the 56 years since NORAD was created, things have changed in the North.

Because Russia has multiple deep-water ports, they are building an impressive fleet of icebreakers. I look at the current process of politically delineating the North — not just our North, but all the North — and all countries that are signatories to the settlement protocol.

I go back to the comment you made two or three minutes ago that one of things you are looking at is the health of the communities. That surely can't be a Department of National Defence responsibility. What's our greatest threat in the North from a Department of National Defence point of view?

Ms. Sinclair: The greatest threat in the North at the moment, absent that extant military threat — and I would assert we don't see one at the moment — is making sure that we are positioned to support other government departments and territorial and provincial governments in dealing with those more traditional public safety concerns. So it's environmental spills, and it's coming in to support those other government departments. It's also that search and rescue piece when it comes to the air part of search and rescue. As you know, search and rescue is an area of shared jurisdiction amongst a number of players.

When I talk about threats to the North at the moment, I usually talk in the terms of helpless and hapless. There are people who think the ice is melted and it's easy to go through. They'll get into trouble; they'll need rescuing. They may go up there with the wrong sorts of ships. The hulls might not be reinforced; there might be environmental spills and things. That's the real role at the moment, in addition to doing the sovereignty projection, which we have been doing for decades, to ensure we have a bit of a sense of what's going on in our North.

Senator Mitchell: Recently, when Canada made its presentation regarding its claim to the UN for our region in the North — it seemed to be at the last minute, or perhaps not, but

C'est lorsqu'il s'agit d'être informé de ce qui se passe dans l'Arctique que les satellites et la présence militaire entrent en ligne de compte. Rien ne peut remplacer cela. Cela dit, à notre avis, il n'y a dans l'immédiat aucune menace d'ordre militaire ou sécuritaire au sens le plus conventionnel du terme dans le Nord.

Le sénateur Wells : Je vous remercie, madame Sinclair, d'être ici aujourd'hui.

J'aimerais poursuivre dans le même ordre d'idées, car nous savons que la Russie a collaboré avec eux dans le cadre d'un certain nombre d'initiatives. Elle ne représente plus une véritable menace militaire formelle, ni même peut-être une menace militaire tout court. Depuis la création du NORAD, il y a de cela 56 ans, la situation dans le Nord a changé.

Comme la Russie possède de nombreux ports en eaux profondes, elle est en train de se constituer une impressionnante flotte de brise-glace. Je m'intéresse à l'actuel processus visant à délimiter politiquement le Nord — pas uniquement le Nord canadien, mais l'ensemble de la région nordique — et à tous les pays signataires du protocole d'entente.

Il y a deux ou trois minutes, vous avez mentionné que la santé des membres des collectivités du Nord constituait l'une de vos préoccupations. À coup sûr, cela ne peut pas être une responsabilité du ministère de la Défense nationale. Quelle est la principale menace qui plane dans le Nord d'après le ministère de la Défense nationale?

Mme Sinclair : À l'heure actuelle, outre la menace militaire — qui, à notre avis, est pour le moment inexistante —, notre principale préoccupation liée au Nord tient au fait de nous assurer que nous sommes en mesure d'aider les autres ministères fédéraux et les gouvernements territoriaux et provinciaux à faire face aux préoccupations plus conventionnelles liées à la sécurité publique, par exemple les dommages environnementaux provoqués par des déversements. Il s'agit pour nous de fournir du soutien à cet égard aux autres ministères. Nous avons également des responsabilités en ce qui concerne le volet aérien des activités de recherche et sauvetage. Comme vous le savez, ces activités constituent un secteur de compétence partagée où diverses instances sont appelées à intervenir.

À l'heure actuelle, dans le Nord, la principale menace est celle qui s'exerce sur les gens en état de détresse, par exemple ceux qui s'aventurent dans les eaux arctiques parce qu'ils croient que les glaces ont fondu et qu'il est facile d'y naviguer. Il arrive que ces personnes se mettent dans le pétrin et qu'elles aient besoin de secours. Il arrive qu'elles ne disposent pas d'une embarcation appropriée ou que la coque de leur embarcation ne soit pas renforcée. Il peut se produire des incidents, par exemple un déversement. Voilà en quoi consiste actuellement et depuis plusieurs décennies notre rôle : outre la protection de notre souveraineté, nous devons nous assurer d'avoir une assez bonne idée de ce qui se passe dans le Nord de notre pays.

Le sénateur Mitchell : Le Canada a récemment présenté à l'ONU une revendication concernant la région du pôle Nord qui lui revient — cette revendication semble avoir été élaborée à la

certainly not well enough researched, at their own admission — the government did push out its claim to the North Pole. That's significant. Have you factored any of that into your military activities to establish utilization that far north?

Ms. Sinclair: No, not at the moment. The issue of that claim through the UN, the Law of the Sea Convention, is being managed by the Department of Foreign Affairs, Trade and Development. In terms of projecting into the North, we'll wait for the outcome of that process to see what's Canadian and what isn't.

Of course, we have our Canadian Forces station at Alert, which is about 700 kilometres or so south of the North Pole, so it's very, very high north. We already operate there. We have the highest northern operating military station in the world.

We go out, do our sovereignty patrols and we exercise that far north. We are prepared for whatever jurisdictional outcome there is, and whatever the government asks us to do once this has been settled through diplomatic means.

Senator Mitchell: When this committee made a report in 2011, *Sovereignty & Security in Canadian's Arctic*, which you are undoubtedly aware of, one of our recommendations concerned the Canadian Rangers and expanding their role in marine surveillance and activities and the possibility that some of them would be given boats of a certain sort. Has any thought been given to expanding the role of the Rangers in that way?

Ms. Sinclair: I think this question came up with General Coates, who was here, too. The focus at the moment is expanding the number of Rangers. These are our eyes and ears on the ground. We're upwards of just over 5,000 now. It's a bit difficult to recruit in the sense that there are not that many people up there. But they are an extraordinary asset. They might not do it as formally as you mentioned in your report, senator, but the Rangers are there, on the ground, and bring all their assets to bear, whether it's Ski-Doos or small boats or other things. So they don't do it in quite the systematic fashion you are talking about, but they do provide for surveillance and a presence, including in the maritime area.

[Translation]

Senator Dagenais: Thank you very much, Ms. Sinclair. We know that the Arctic subsoil is highly coveted and that demarcating areas and protecting them is important.

sauvette, ce qui n'est peut-être pas le cas, mais, quoi qu'il en soit, elle n'était pas suffisamment étayée, ce que le gouvernement a lui-même admis. Il s'agit là de quelque chose d'important. Avez-vous pris cela en considération dans le cadre des activités militaires que vous menez afin d'établir la manière d'utiliser le Grand Nord?

Mme Sinclair : Non, nous ne l'avons pas encore fait. C'est le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement qui s'occupe de cette revendication présentée au titre de la Convention sur le droit de la mer des Nations Unies. Avant de faire des prévisions concernant le Nord, nous allons attendre de voir les résultats du processus consistant à déterminer ce qui appartient au Canada et ce qui ne lui appartient pas.

Bien sûr, les Forces canadiennes ont une station à Alert, située à quelque 700 kilomètres au sud du pôle Nord — nous parlons donc ici du nord du Grand Nord. Nous menons déjà des activités là-bas. Nous possédons la station militaire la plus septentrionale du monde.

Nous effectuons des patrouilles visant à affirmer notre souveraineté et nous menons des activités à de telles latitudes. Nous sommes prêts à faire face à toute éventualité en ce qui a trait aux compétences, et à faire tout ce que le gouvernement nous demandera de faire une fois que tout cela aura été réglé par voie diplomatique.

Le sénateur Mitchell : Vous avez sûrement pris connaissance du rapport intitulé *Souveraineté et sécurité dans l'Arctique canadien* que le comité a publié en 2011. L'une des recommandations contenues dans le rapport concernait l'accroissement de l'ampleur du rôle joué par les Rangers canadiens en matière de surveillance et d'activités maritimes et la possibilité de leur fournir quelques bateaux d'un certain genre. Est-ce que vous vous êtes penchée sur la possibilité de prendre de telles mesures afin de permettre aux Rangers de jouer un rôle plus important?

Mme Sinclair : Je crois que cette question a également été posée au général Coates lorsqu'il s'est présenté ici. À l'heure actuelle, on s'emploie à accroître le nombre de Rangers. Ils représentent nos yeux et nos oreilles sur le terrain. À l'heure actuelle, leur nombre est d'un peu plus de 5 000. Il est quelque peu difficile d'en recruter davantage, dans la mesure où il n'y a pas grand monde là-bas. Cela dit, ils constituent un atout extraordinaire. Ils ne jouent peut-être pas un rôle aussi officiel que celui que vous avez évoqué dans votre rapport, sénateur, mais ils sont là, sur le terrain, et ils utilisent les ressources à leur disposition, qu'il s'agisse de motoneiges ou de petits bateaux. Ils ne mènent peut-être pas leurs activités de la manière systématique que vous avez évoquée, mais ils effectuent de la surveillance et assurent une présence, y compris sur les eaux.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Merci beaucoup, madame Sinclair. Nous savons que le sous-sol de l'Arctique est très convoité et qu'il est important de délimiter les espaces et de les protéger.

First, I would like to know what the main issues are as far as that protection goes. Second, I would like to hear your thoughts on surveillance and enforcing the act in terms of the increase in Arctic activities. And lastly, I would also like to hear your thoughts on what should be done at the Resolute Bay training base.

[English]

Ms. Sinclair: Again, I'm sorry that I'm not going to be able to answer as fully as you would like, only because it's a little bit out of my area. The law enforcement piece is the RCMP and the public safety ministry.

In terms of law enforcement and oversight, maybe from a defence perspective, I can say it's really about surveillance and having a sense of what's coming in in the Arctic domain and in our maritime domain in the high North.

There is no substitute for satellite technology. As you know, we have increased our ability and with RADARSAT-2 and with the RADARSAT Constellation mission, which will come on line in a few years. It takes a while to get things going in space. It will give us a pass over the high Arctic several times a day and give us visibility to that part of the North that simply is not possible now. There is no substitute for knowing what's going on.

The other part of that, frankly, is working with our partners internationally, because with those approaches, people have to come from somewhere. So it is having partnerships, which we have for non-military reasons with our Arctic Council partners. There is not a military role to the Arctic Council, but we share information through the Northern Chiefs of Defence table, which Canada established a few years ago, and we compare notes. In that setting, that's where militaries talk about how they can better support their public safety agencies, whether it is local or territorial police or other people.

You also asked a question about the training centre. It opened in August 2013. It can provide for up to 140 personnel to be operating there. It will provide a research station for national research. In that sense, it will give us an ability, all year round, to do cold weather, high Arctic training. I think it will significantly increase our capability and capacity, but, again, you might want to ask the head of the army for more detail on that.

Senator White: I know from reporting that DND's recruiting targets were not met last year. In particular, in relation to visible minorities and Aboriginals, the targets were well below what were

Quels sont selon vous les principaux enjeux en ce qui a trait à cette protection? J'aimerais également entendre vos commentaires concernant la surveillance et l'application de la loi par rapport à l'accroissement des activités dans l'Arctique. Enfin, j'aimerais aussi entendre vos commentaires concernant ce qui doit être fait à la base d'entraînement de Resolute Bay.

[Traduction]

Mme Sinclair : Une fois de plus, je devrais vous présenter mes excuses, car je ne serai pas en mesure de vous fournir une réponse aussi complète que celle que vous souhaitez obtenir, vu que cela ne relève pas vraiment de mon domaine de compétence. Le volet relatif à l'exécution de la loi relève de la GRC et du ministère de la Sécurité publique

Cela dit, en ce qui concerne l'exécution de la loi et la surveillance, je peux vous dire que, du point de vue de la défense nationale, l'essentiel consiste à effectuer de la surveillance et à avoir une idée de ce que l'avenir nous réserve dans l'Arctique et sur les eaux canadiennes dans le Grand Nord.

Rien ne peut remplacer la technologie des satellites. Comme vous le savez, nous avons accru notre capacité en la matière grâce à RADARSAT-2 et à la mission Constellation RADARSAT qui sera parachéevée dans quelques années. On ne peut pas faire fonctionner des choses dans l'espace du jour au lendemain. Le satellite survolera l'Extrême-Arctique plusieurs fois par jour et nous permettra d'observer cette région du Nord d'une manière dont on ne peut tout simplement pas le faire actuellement. Rien ne peut remplacer le fait d'être au courant de ce qui se passe.

En outre, bien honnêtement, nous devons collaborer avec nos partenaires étrangers, vu que, avec de telles approches, l'identité nationale de chaque intervenant tient une place importante. Nous devons donc établir des partenariats. Nous collaborons déjà avec nos partenaires du Conseil de l'Arctique dans le cadre d'activités non militaires. Le Conseil de l'Arctique n'a aucun rôle à jouer sur le plan militaire, mais ses membres échangent des renseignements et comparent leurs observations dans le cadre des réunions des chefs de la Défense des pays nordiques, instance que le Canada a créée il y a de cela quelques années. C'est dans le cadre de ces réunions que les militaires discutent des mesures qu'ils peuvent prendre pour mieux soutenir les organismes de sécurité publique, par exemple les services de police locaux ou territoriaux.

Vous avez posé une question concernant le centre de formation. Il a ouvert ses portes en août 2013. Il peut accueillir 140 personnes. Il fera office de centre national de recherche. Ainsi, il nous permettra d'effectuer de la formation par temps froid dans l'Extrême-Arctique toute l'année. À mon avis, cela renforcera considérablement nos capacités, mais, là encore, si vous voulez obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, vous devriez vous adresser au chef de l'armée.

Le sénateur White : J'ai lu dans un rapport que, l'an dernier, le MDN n'a pas réalisé ses objectifs en matière de recrutement. Ses résultats étaient bien en deçà de ce qui avait été prévu en 2010,

anticipated in 2010. How has the success been in recruiting in the northern territories and, in particular, from Aboriginal communities?

Ms. Sinclair: There is the northern Ranger program, and we also have a cadet program up north, which is very successful. It is tough to recruit. We have made it over 5,000 Rangers, which is not insignificant, given that the population base is not that great. Again, I am straying into the territory of those who actually live in the neighbourhood, but there is tremendous enthusiasm amongst the local communities to be part of this sovereignty mission to be able to serve Canada in this way. So I think within the limits of the demographics up North and in the high Arctic, we are doing very well in terms of the Ranger program.

Senator White: And for entry within the regular force full time?

Ms. Sinclair: I am sorry. I don't have those numbers, but I can revert and get something from the chief of military personnel to get you those details, because I know we have the statistics.

The Chair: I would like to refer to your comments in respect to satellites and the dependency of the North on satellites going forward. Could you update us in respect to where National Defence is in respect to the progress on the possibility of what is termed as the Polarsat satellite for the North? Do you have any information on that?

Ms. Sinclair: In terms of Polarsat, we have the Polar Epsilon program, which is looking at maritime approaches and operations. That's been in effect since February 2012, I believe. The RADARSAT Constellation mission is being launched in 2018. We also have the Northern Watch program, which is a technology demonstration project that has been highly effective, so these together are going to give us a new capability that simply doesn't exist now. Actually, if we talk to some of our other northern partners, it will be a capability that no other northern countries have at the moment.

The Chair: I want to go into one other area, the question of the possible use of unmanned aerial vehicles — drones — to patrol the Arctic and for search and rescue. Are you giving that consideration because technology has changed dramatically there in the last number of years?

Ms. Sinclair: I think we give everything consideration to see whether it will be able to operate in that austere and demanding environment. There is no question that the use of unmanned aerial vehicles is increasing for all sorts of purposes. As we look at how you get — I mentioned the terminology “a system of systems” whereby you are not just dependent on one, because, if one system fails, then you have nothing else. How do you put those together? What's actually going to work? What's most cost

surtout en ce qui a trait au recrutement de membres des minorités visibles et d'Autochtones. Quels ont été vos résultats au chapitre du recrutement dans le Nord, et plus particulièrement au sein des collectivités autochtones?

Mme Sinclair : Le programme des Rangers et le programme des cadets menés dans le Nord ont été couronnés de succès. Le recrutement est difficile. Nous comptons plus de 5 000 Rangers, ce qui représente un nombre non négligeable si l'on tient compte du fait qu'il s'agit d'une région peu peuplée. Une fois de plus, je m'aventure sur un terrain qui n'est pas le mien, mais je peux vous dire que les membres des collectivités locales sont extrêmement enthousiastes à l'idée de participer à une mission d'affirmation de la souveraineté et de servir de cette façon les intérêts du Canada. Ainsi, j'estime que nous nous en tirons très bien pour ce qui est du programme des Rangers, compte tenu des caractéristiques démographiques du Nord et de l'Extrême-Arctique.

Le sénateur White : Et qu'en est-il du recrutement de membres à temps plein de la Force régulière?

Mme Sinclair : Je suis désolée, mais je ne dispose pas de statistiques à ce sujet. Toutefois, je sais que le chef du personnel militaire doit les avoir à sa disposition, et je pourrai lui demander de me les fournir de manière à ce que je puisse vous les transmettre.

Le président : J'aimerais revenir sur les commentaires que vous avez formulés au sujet des satellites et du caractère indispensable qu'ils revêtiront dans le Nord dans l'avenir. Pourriez-vous faire le point sur l'éventualité que la Défense nationale dispose du satellite Polarsat dans le Nord? Disposez-vous d'informations là-dessus?

Mme Sinclair : En ce qui a trait au satellite Polarsat, nous menons le projet Polar Epsilon, qui concerne les approches et les activités maritimes. Si je ne m'abuse, ce projet est en cours depuis février 2012. La mission Constellation RADARSAT sera lancée en 2018. Il y a aussi Surveillance du Nord, projet de démonstration de technologies qui s'est révélé extrêmement efficace. Tous ces programmes combinés procureront des capacités dont nous ne disposons tout simplement pas à l'heure actuelle, et dont ne dispose aucun autre pays nordique, au dire de certains de nos autres partenaires de la région.

Le président : J'aimerais passer à un autre sujet, à savoir l'utilisation éventuelle de véhicules aériens sans pilote — de drones — afin de patrouiller l'Arctique et de mener des activités de recherche et de sauvetage. Compte tenu de l'évolution spectaculaire de la technologie au cours des dernières années, est-ce que vous envisagez de recourir à un tel outil?

Mme Sinclair : J'estime que nous envisageons d'utiliser tout outil qui est en mesure de fonctionner dans un milieu aussi austère et exigeant que celui du Nord. Il ne fait aucun doute que l'on utilise de plus en plus souvent et à toutes sortes de fins les véhicules aériens sans pilote. J'ai évoqué la mise en place d'un « système de systèmes » grâce auquel nous ne serons plus tributaires d'un seul système, et qui permettra à un système de prendre la relève d'un autre en cas de défaillance. Comment

effective? What can work in the vastness of our Arctic? Again, with the exception of Russia, the other Arctic countries are a little bit smaller in terms of territory, but things like UAVs are being looked at.

Senator Dallaire: The desire to make the Arctic very much part of Canada, being a Nordic country, requires a lot of coordination with the territories, but I'm quite concerned about coordination of all of the different federal government departments. Certainly, north of 60, there's sort of every Tom, Dick and Harry up there, and they seem to all have the same or similar authorities. I'm not sure whether we would want Indian Affairs to be the lead, or whoever, in that area.

This, to me, is a disjointed entity. I haven't seen us trying to really structure a body politic of the federal government to take on the North and to marry it up with us. That is reinforced by our inability to put equipment up there to help.

As an example, why don't we buy a Russian icebreaker? We buy jet aircraft from the Americans for humongous amounts. Why not buy an icebreaker? We know we can't build it. We know we don't have the time to build it; it will take another 20 years. So why not buy one of them and get some equipment up there and get some serious assets to move into that area, knowing full well that, as you mentioned, the Coast Guard is there? The Coast Guard is rusting out, and it's going to have a hard time sustaining any operations up there in the years to come. It's that sense that it's not convincing, and I'm wondering how you, as one of the primary ministries, see that.

Ms. Sinclair: Quickly, because I know that there's not a lot of time, there are two questions that you asked, Senator Dallaire. The first one was on coordination and whether there is more of a focal point or whether we are working in an ad hoc way.

There is no question that there are many government departments, both at the federal and other levels of government, engaged in the North. As I said, there are about 12 to 13 federal government departments. I can assure you that the coordination is actually very good. There are a number of places where people come together on a regular basis to make sure that everybody is acting within their mandate. You were a little bit concerned about whether there was confusion or everybody tripping over one another. I don't think so. I've never seen a place or a region where the coordination is better and where people respect each other's mandates and that complementarity, where we can actually converge in meeting and working together to deal with common problems. I will not tell you that an

mettre cela en place? Qu'est-ce qui va véritablement fonctionner? Quelle est l'option la plus rentable? Qu'est-ce qui peut fonctionner dans l'énorme territoire de l'Arctique? Je le répète, hormis la Russie, aucun autre pays ne possède un territoire aussi vaste que le nôtre dans l'Arctique. Cela dit, les véhicules aériens sans pilote sont l'un des éléments sur lesquels nous nous penchons.

Le sénateur Dallaire : Le désir de faire de l'Arctique une région appartenant essentiellement au Canada, en tant que pays nordique, exige beaucoup de coordination avec les territoires, mais ce qui me préoccupe le plus, c'est la coordination de l'ensemble des ministères fédéraux. À coup sûr, au nord du 60° parallèle, toutes sortes d'intervenants sont dotés de pouvoirs, et il semble tous posséder des pouvoirs de nature semblable. Je ne suis pas certain qu'il est souhaitable que le ministère des Affaires autochtones ou quelque autre ministère prenne les commandes dans cette région.

À mes yeux, il s'agit d'une structure incohérente. Je ne pense pas que nous avons tenté d'instituer un véritable organisme fédéral chargé de faire coïncider les intérêts du Nord et les nôtres. Ce problème est aggravé par le fait que nous sommes incapables d'envoyer là-bas du matériel de soutien.

Par exemple, pourquoi le Canada n'achète-t-il pas un brise-glace russe? Nous dépensons bien des sommes astronomiques pour acheter des aéronefs à réaction des États-Unis. Pourquoi ne pas acheter un brise-glace? Nous savons que nous ne sommes pas en mesure d'en construire. Nous savons que nous ne disposons pas du temps requis pour en construire un. Cela prendra encore 20 ans. Pourquoi donc ne pas en acheter un et ne pas envoyer là-bas du matériel et d'importants éléments d'actifs, sachant très bien que, comme vous l'avez mentionné, la Garde côtière est présente dans la région? Le matériel dont dispose la Garde côtière est en train de se dégrader, et elle aura de la difficulté à mener ses activités arctiques au cours des années à venir. On a l'impression que le Canada n'agit pas de manière convaincante, et j'aimerais savoir ce que vous en pensez, en tant que représentante de l'un des principaux ministères responsables de cette région.

Mme Sinclair : Je vous répondrai brièvement, sénateur, car vous m'avez posé deux questions et que je sais qu'il ne nous reste pas beaucoup de temps. Tout d'abord, vous avez fait allusion à la coordination, et vous vouliez savoir si nous procédions en fonction d'une démarche systématique ou improvisée.

Il ne fait aucun doute que de nombreux ministères du gouvernement fédéral et d'autres échelons de gouvernement jouent un rôle actif dans le Nord. Comme je l'ai indiqué, 12 ou 13 ministères fédéraux assument des responsabilités là-bas. Je peux vous assurer que leurs activités sont très bien coordonnées. Les intervenants se rencontrent régulièrement au sein d'un certain nombre d'instances pour s'assurer que chacun respecte les limites de son mandat. Vous avez formulé quelques préoccupations concernant une certaine confusion ou d'éventuels chevauchements. Je ne crois pas que de tels problèmes existent. Je ne connais aucun endroit ni aucune région où la coordination est plus efficace, où chacun respecte autant le mandat de l'autre, où les activités sont aussi complémentaires et où il est possible à

interdepartmental committee solves every problem because that would be awfully bureaucratic, but I have to say that it is actually quite functional in this area.

At the macro level, whether it is environmental programs, social programs, health programs, public safety and security programs, food programs or whatever, that coordination is very good. Things can always be done to improve it, obviously.

At the level of dealing with emergency management, there is something called the Arctic Security Working Group, which DND, the Canadian Forces, and Public Safety, up in the North, chair. They have meetings on a monthly basis, and that's where they reach out to the local communities and also deal with the local governments. Recognizing the vastness, the challenges and the need to not waste resources and leave people in peril in any way, there is an assiduous effort to make sure that this coordination actually works.

With regard to buying a Russian icebreaker off the shelf, I really can't go into that one. In terms of your question, I think the real point is that the government is making, and has articulated over the last number of years, a consistent commitment to investing in and purchasing additional equipment in order to have the presence and the capability needed up North.

Senator Wells: My question is regarding — you mentioned in response to my earlier question — search and rescue response times.

One of the recommendations in our March 2011 interim report was that the government, in order to reduce SAR response times in the Arctic, position Canadian Forces SAR assets at a central location in the North so that there is always an aircraft on standby. I recognize that a central location might not necessarily be where a search and rescue team would be needed, but what is being done to reduce response times? What is the wheels-up time now, and what is being done to either reduce that or to meet that if it's not being met now?

Ms. Sinclair: I can't answer in detail about wheels-up times and things like that. I would want to have somebody from our Canada Command to come and answer those questions.

What I can tell you is that our response times are very good. Finding a single place in the massive space of the Arctic where you could actually have that reach is not really practical. The Canadian Forces have optimized their presence in order to be able

un tel point pour les gens de se rencontrer et de collaborer en vue de régler des problèmes communs. Je ne vous dirai pas qu'un comité interministériel est en mesure de régler tous les problèmes, car cela serait affreusement bureaucratique, mais je dois dire que, à ce chapitre, les choses fonctionnent très bien.

De façon plus globale, la coordination des programmes environnementaux, des programmes sociaux, des programmes de santé, des programmes de sécurité publique et de sûreté et des programmes alimentaires, entre autres, est très bonne. Bien entendu, il y a toujours place à l'amélioration.

Une organisation appelée le Groupe de travail sur la sécurité de l'Arctique, dont le MDN, les Forces canadiennes et Sécurité publique sont membres, s'occupe de questions relatives à la gestion des situations d'urgence dans le Nord. Ce groupe tient chaque mois une réunion et mène des activités de communication auprès des collectivités et des administrations locales. Étant donné l'immensité du territoire en cause, les difficultés présentes là-bas, la nécessité d'utiliser judicieusement les ressources et l'obligation de venir en aide à toute personne en situation de détresse, nous déployons des efforts assidus pour faire en sorte que toutes les activités soient coordonnées.

Pour ce qui est de votre autre question, qui concernait l'achat d'un brise-glace russe « clé en main », je ne peux vraiment pas y répondre. Toutefois, je crois que l'essentiel tient à ce que, depuis un certain nombre d'années, le gouvernement s'est engagé à investir dans l'achat de matériel supplémentaire permettant au Canada d'assurer sa présence dans le Nord et de disposer là-bas des capacités requises.

Le sénateur Wells : En réponse à une question que je vous ai posée plus tôt, vous avez mentionné les activités de recherche et sauvetage, et ma prochaine question porte sur le délai d'intervention des équipes de recherche et de sauvetage.

L'une des recommandations contenues dans notre rapport provisoire de mars 2011 tenait à ce que, pour réduire ces délais d'intervention dans l'Arctique, le gouvernement regroupe en un point central du Nord les ressources des Forces canadiennes en matière de recherche et de sauvetage de manière à ce qu'un aéronef soit prêt à décoller en tout temps. Je suis conscient du fait qu'un tel point central ne se trouverait pas nécessairement à l'endroit où la présence d'une équipe de recherche et de sauvetage serait requise. Cela dit, que fait-on pour réduire les délais d'intervention? À l'heure actuelle, quel est le délai de décollage, et quelles mesures prend-on afin de le réduire ou de respecter le délai fixé?

Mme Sinclair : Je ne peux pas vous fournir de précisions concernant les délais de décollage et d'autres éléments du genre. Il serait préférable qu'un représentant de Commandement Canada se présente ici et réponde à ces questions.

Ce que je peux vous dire, c'est que nos délais d'intervention sont très bons. Dans un territoire aussi immense que l'Arctique, il ne serait pas vraiment réaliste de mettre en place un point central unique. Les Forces canadiennes ont optimisé leur présence de

to meet the requests for SAR. My understanding and our experience is that, in terms of the response times, we meet them or are actually lower.

As you know, there are many search and rescue incidents a year, but in terms of the number that occur in the high Arctic, they are more or less constant. The response times of the Canadian Forces have met the needs as required.

Senator Day: You mentioned Alert and Canadian communications monitoring. There are other communities in the North, and do they complement one another or is each doing its own thing?

The other one is U.S. Air Force Base Thule, and the other is the Danish base called Station Nord. Is there a cooperative effort going on here?

Ms. Sinclair: Senator, there's a great deal of cooperation between and amongst those, especially our allies. You have mentioned three NATO allies who are looking out for the same issues — domain awareness, tracking ships, things like that.

I don't know specifically, senator, what Canadian Forces Station Alert shares with its partners, but I can tell you that through the Arctic Security Forces Round Table, which brings together about a dozen of the militaries interested in the high North, through the northern chiefs of defence setting, but also just through the ongoing contact — as you know Thule and Alert are not far away from each other — there is constant cooperation and communication. But I can't tell you specifically whether those three actually communicate and cooperate with one another.

Senator Day: Could you find out for us and let us know?

Ms. Sinclair: Yes, let me take that as notice.

The Chair: I would like to thank our witnesses for being here this evening. It's been a long day for the committee. We appreciate your answers and are looking forward to having you return to our committee at a future date as we explore other issues.

You may be aware that we are going to be commencing a study of ballistic missile defence in North America. We will look for representations from the Department of National Defence at that time. I would like to thank you very much, and you are excused.

Ms. Sinclair: Thank you.

manière à ce qu'elles puissent répondre aux requêtes en matière de recherche et de sauvetage. À ma connaissance, nous respectons les délais d'intervention fixés, et, en fait, nos délais d'intervention réels sont plus courts que ceux prévus.

Comme vous le savez, de nombreuses activités de recherche et de sauvetage sont menées chaque année, mais dans l'Extrême-Arctique, les incidents surviennent à des intervalles plus ou moins réguliers. Les Forces canadiennes ont respecté les délais d'intervention fixés.

Le sénateur Day : Vous avez fait allusion à Alert et à la surveillance des communications canadiennes. D'autres collectivités sont présentes dans le Nord, et j'aimerais savoir si elles mènent des activités complémentaires, ou si chacune d'elles fonctionne indépendamment des autres.

On trouve également là-bas la base des forces aériennes américaines de Thulé et une base danoise appelée Station Nord. Est-ce que des activités conjointes sont menées dans la région?

Mme Sinclair : Sénateur, il y a énormément de coopération entre ces divers intervenants, surtout entre le Canada et ses alliés. Vous avez mentionné trois pays alliés membres de l'OTAN qui mènent des activités de nature semblable, en matière, par exemple, de connaissance du domaine et de suivi des navires.

Je ne saurais vous indiquer précisément quels renseignements la station Alert des Forces canadiennes partage avec ses partenaires, mais je peux vous dire que, grâce à la table ronde sur les forces de sécurité de l'Arctique — qui réunit environ une douzaine de représentants d'armée pour qui le Grand Nord présente un intérêt —, au groupe des chefs de la Défense des pays nordiques et à de simples rencontres régulières — comme vous le savez, la distance entre Thulé et Alert n'est pas si grande —, il existe une coopération et une communication constantes. Toutefois, je ne peux pas vous dire précisément si ces trois bases communiquent et coopèrent les unes avec les autres.

Le sénateur Day : Pourriez-vous vous en informer et nous transmettre la réponse?

Mme Sinclair : Oui, je prends bonne note de votre requête.

Le président : J'aimerais remercier les témoins de s'être présentés ici ce soir. La journée a été longue pour les membres du comité. Nous vous sommes reconnaissants des réponses que vous avez données, et nous espérons que nous aurons l'occasion de vous accueillir de nouveau dans l'avenir afin d'examiner avec vous d'autres questions.

Vous êtes peut-être au courant du fait que nous allons entreprendre une étude sur la défense antimissiles balistiques en Amérique du Nord. Nous allons inviter des représentants du ministère de la Défense nationale à venir nous présenter des exposés à ce sujet. Merci beaucoup. Vous pouvez nous quitter.

Mme Sinclair : Merci.

The Chair: Colleagues, we have a number of issues that the steering committee would like to discuss with the committee, and we would like to discuss that in camera. We will then, in all likelihood, have to come back into a public committee because there are some decisions that we will have to take.

Could I ask everyone to clear the room except for the senators and staff? Thank you.

(The committee continued in camera.)

(The committee resumed in public.)

The Chair: Before us we have a proposed budget to take to Internal Economy for the purpose of approval in respect of a visit to Colorado Springs, Colorado, U.S.A., to view all the aspects of ballistic missile defence. Obviously, it will play a very important part for us from the point of the view of the study that we are going to undertake.

If there is agreement around the table, could I entertain a motion to approve the budget?

Senator Nolin: So moved.

Senator Dallaire: The second dimension of that is the policy framework, which calls for a visit to Washington, D.C., but that is in the next fiscal year, so we don't have to worry about it at this time. I second the motion to approve this budget.

The Chair: It is moved by Senator Nolin, seconded by Senator Dallaire.

The Chair: Is anyone opposed? If not, carried.

(The committee adjourned.)

Le président : Chers collègues, le comité directeur aimerait aborder un certain nombre de questions avec les membres du comité, et cela se fera à huis clos. Selon toute vraisemblance, nous reprendrons ensuite nos travaux en séance publique, car nous avons quelques décisions à prendre.

Je demanderais à tout le monde de quitter la salle, à l'exception des sénateurs et des membres du personnel. Je vous remercie.

(La séance se poursuit à huis clos.)

(La séance publique reprend.)

Le président : Nous avons sous les yeux un budget proposé en vue d'une visite que le comité effectuera à Colorado Springs, dans l'État du Colorado, aux États-Unis, afin de s'informer à propos de toutes les facettes de la défense antimissiles balistiques. Ce budget devra être soumis au Comité de la régie interne aux fins d'approbation. De toute évidence, il s'agit d'une visite très importante en vue de l'étude que nous allons entreprendre.

Si tous les membres sont d'accord, je suis prêt à recevoir une motion d'approbation du budget.

Le sénateur Nolin : J'en fais la proposition.

Le sénateur Dallaire : Il y a un autre élément, à savoir le fait que le cadre stratégique exige que nous nous rendions à Washington, D.C., mais comme cela concerne le prochain exercice, nous n'avons pas à nous en préoccuper pour l'instant. J'appuie la motion visant l'approbation du budget.

Le président : La motion est proposée par le sénateur Nolin et appuyée par le sénateur Dallaire.

Le président : Y a-t-il des objections? Comme il n'y en a pas, la motion est adoptée.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Monday, January 27, 2014

National Defence and the Canadian Armed Forces:

Brigadier-General Jean-Marc Lanthier, Commander 2nd Canadian Division (Montreal);

Brigadier-General Omer Lavoie, Commander 4th Canadian Division (Toronto).

Monday, February 3, 2014

Privy Council Office:

Stephen Rigby, National Security Advisor to the Prime Minister;

David Vigneault, Assistant Secretary to the Cabinet, Security and Intelligence.

Canadian Security Intelligence Services (CSIS):

Michel Coulombe, Director.

Communications Security Establishment Canada (CSEC):

John Forster, Chief.

National Defence and the Canadian Armed Forces:

Jill Sinclair, Assistant Deputy Minister (Policy).

TÉMOINS

Le lundi 27 janvier 2014

Défense nationale et Forces armées canadiennes :

Brigadier-général Jean-Marc Lanthier, commandant de la 2^e Division du Canada (Montréal);

Brigadier-général Omer Lavoie, commandant de la 4^e Division du Canada (Toronto).

Le lundi 3 février 2014

Bureau du Conseil privé :

Stephen Rigby, conseiller à la sécurité nationale auprès du premier ministre;

David Vigneault, secrétaire adjoint du Cabinet, Sécurité et renseignement.

Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) :

Michel Coulombe, directeur.

Centre de la sécurité des télécommunications Canada (CSTC) :

John Forster, chef.

Défense nationale et Forces armées canadiennes :

Jill Sinclair, sous-ministre adjoint (Politiques).